

Erckmann-Chatrian

Histoire d'un paysan

(1780-1815)



BeQ

Émile Erckmann
Alexandre Chatrian

Histoire d'un paysan

II

1792 : La patrie en danger

La Bibliothèque électronique du Québec
Collection *À tous les vents*
Volume 942 : version 1.0

Originaires de la Lorraine, Émile Erckmann (1822-1899) et Alexandre Chatrian (1826-1890) ont écrit ensemble et publié leurs œuvres sous le nom de *Erckmann-Chatrian*. Ils ont écrit de nombreux contes, des pièces, des romans, dont *l'Ami Fritz*.

Des mêmes auteurs, à la Bibliothèque :

Contes (trois volumes)

L'invasion

Confidences d'un joueur de clarinette

Les années de collège de maître Nablou

Histoire d'un conscrit de 1813

L'ami Fritz

Les deux frères

Histoire d'un homme du peuple

Waterloo

Histoire d'un paysan

II

1792 : La patrie en danger

I

Je vous ai raconté les misères du peuple avant 1789 : la masse d'impôts qu'on nous faisait supporter ; le compte rendu de Necker, où l'on apprit qu'il existait un gros déficit tous les ans ; la déclaration du parlement de Paris, que les états généraux avaient seuls le droit de voter les impôts ; les tours de Calonne et de Brienne pour avoir de l'argent ; les deux réunions de notables, qui refusèrent d'imposer leurs propres biens ; et finalement, quand il fallut payer ou faire banqueroute, la convocation des états généraux à Versailles, après cent soixante-quinze ans d'interruption.

Je vous ai dit que nos députés avaient l'ordre écrit d'abolir les barrières intérieures, qui gênaient le commerce ; les maîtrises et jurandes, qui gênaient l'industrie, les dîmes et droits féodaux, qui gênaient l'agriculture ; la vénalité des charges et offices, contraire à la justice ; les

tortures et autres barbaries, contraires à l'humanité ; et les vœux des moines, contraires aux familles, aux bonnes mœurs et au bon sens.

Voilà ce que demandaient tous les cahiers du tiers état.

Mais le roi n'avait convoqué les députés du tiers que pour accepter les dépenses de la cour, des seigneurs et des évêques, pour régler le déficit et tout mettre sur le dos des bourgeois, des ouvriers et des paysans. C'est pourquoi la noblesse et le clergé, voyant qu'ils voulaient avant tout abolir les privilèges, refusèrent de se réunir à eux et les accablèrent de tant d'humiliations, qu'ils se redressèrent d'un coup, jurèrent de ne se séparer qu'après avoir fait la constitution, et se proclamèrent Assemblée nationale.

C'est ce que nous avait écrit Chauvel ; vous avez vu sa lettre.

Lorsque ces nouvelles arrivèrent au pays, la disette était encore si grande, que les pauvres vivaient de l'herbe des champs, en la faisant bouillir avec un peu de sel. Par bonheur le bois ne

manquait pas ; l'orage montait : les gardes de monseigneur le cardinal-évêque restaient tranquillement chez eux, pour ne pas rencontrer les délinquants. Oui, c'était terrible !... terrible pour tout le monde, mais principalement pour les employés du fisc, pour les justiciers et tous ceux qui vivaient de l'argent du roi. Ces gens graves, prévôts, conseillers, syndics, tabellions, procureurs, de père en fils, se trouvaient comme logés dans une de ces vieilles maisons de Saverne, toutes vermoulues et décrépites, de véritables nids à rats, qui durent depuis des siècles et qui tomberont aux premiers coups de pioche. Ils le savaient, ils sentaient que cela menaçait ruine, et vous regardaient du coin de l'œil, d'un air inquiet ; ils oubliaient de poudrer leurs perruques et ne venaient plus danser leurs menuets au Tivoli.

Les nouvelles de Versailles se répandaient jusque dans les derniers villages. On attendait encore quelque chose, personne n'aurait pu dire quoi ! Le bruit courait que nos députés étaient entourés de soldats ; qu'on voulait leur faire peur, ou peut-être les massacrer. Ceux qui passaient à

l'auberge des Trois-Pigeons ne parlaient plus que de cela. Maître Jean s'écriait :

– À quoi pensez-vous ? Est-ce que notre bon roi est capable de commettre des abominations ? Est-ce qu'il n'a pas convoqué lui-même des députés de son peuple, pour connaître nos besoins et faire à tous notre bonheur ? Ôtez-vous donc ces idées de la tête !

Les autres, du Harberg ou de Dagsbourg, le poing sur la table, ne répondaient pas ; ils s'en allaient pensifs, et maître Jean disait :

– Dieu veuille que la reine et le comte d'Artois n'essayent pas de faire un mauvais coup, car ceux qui n'ont plus rien à perdre ont tout à gagner ; et si la bataille commence, personne de nous n'en verra la fin.

Il avait bien raison ; pas un de ceux qui vivaient alors, nobles, bourgeois ou paysans, n'a vu la fin de la révolution ; elle dure encore, et ne finira que si l'esprit de douceur, de justice et de bon sens arrive une fois chez nous.

Les choses traînèrent ainsi plusieurs

semaines ; le temps des petites récoltes était venu, la famine diminuait dans nos villages, et l'on commençait à se calmer, quand le 18 juillet, la nouvelle se répandit que Paris était en feu, qu'on avait voulu cerner l'Assemblée nationale pour la dissoudre, que la municipalité s'était soulevée contre le roi, qu'elle avait armé les bourgeois, que le peuple se battait dans les rues contre les régiments étrangers, et que les gardes-françaises tenaient avec la ville.

Aussitôt la lettre de Nicolas nous revint à l'esprit et cela nous parut naturel.

Tous les gens qui revenaient de Phalsbourg répétaient les mêmes choses ; le régiment de La Fère était consigné dans les casernes, et d'heure en heure des courriers s'arrêtaient à l'hôtel du gouverneur, puis filaient ventre à terre en Alsace.

Qu'on se représente l'étonnement du monde ! On n'avait pas encore l'habitude des révolutions comme de nos jours ; l'idée d'en faire ne vous venait jamais. Ce fut une grande épouvante.

Ce jour-là rien ne bougea, les nouvelles étaient arrêtées ; mais le lendemain on apprit

l'enlèvement de la Bastille ; on sut que les Parisiens étaient maîtres de tout ; qu'ils avaient des fusils, de la poudre, des canons, et cela produisit un si grand effet, que les montagnards descendirent avec leurs haches, leurs fourches et leurs faux en Alsace et en Lorraine ; ils passaient par bandes, en criant :

– À Marmoutier !

– À Saverne !

– À Neuviller !

– À Lixheim !

Ils se répandaient comme des fourmilières, et démolissaient jusqu'aux baraques des hardiers, jusqu'aux maisons des gardes forestiers du prince-évêque, sans parler des bureaux d'octroi et des barrières sur les grandes routes.

Létumier, Huré, Cochard et les autres du village vinrent aussi prendre maître Jean, pour ne pas rester en arrière de Mittelbronn, des Quatre-Vents et de Lutzelbourg. Lui criait :

– Laissez-moi tranquille !... Faites ce qui vous plaira !... Je ne me mêle de rien.

Mais comme presque tous les villages d'Alsace avaient déjà brûlé les papiers des couvents et des seigneurs, et que les Baraquins voulaient aussi brûler ceux de la commune, au couvent des Tiercelins à Lixheim, il mit son habit, pour tâcher de sauver nos titres. Nous partîmes ensemble, Cochard, Létumier, Huré, maître Jean, moi, tout le village.

Il fallait entendre les cris des montagnards dans la plaine, il fallait voir les bûcherons, les schlitteurs, les ségares, tout débraillés, les haches, les pioches, les faux et les fourches en l'air par milliers. Les cris montaient et descendaient comme le roulement de l'eau sur l'écluse des Trois-Étangs ; et les femmes aussi s'en mêlaient, leurs tignasses pendantes et la hachette à la main.

À Mittelbronn, chez Forbin, il ne restait plus pierre sur pierre ; tous les papiers étaient brûlés, le toit était enfoncé dans la cave. À Lixheim, on marchait dans les plumes et la paille des paillasses jusqu'au ventre : on vidait tout par les fenêtres des malheureux juifs ; on hachait leurs meubles. Quand les gens sont lâchés, ils ne se

connaissent plus ; ils confondent la religion, l'amour de l'argent, la vengeance, tout !

J'ai vu les pauvres juifs se sauver du côté de la ville : leurs femmes et leurs filles, les petits enfants sur les bras, criant comme des folles, et les vieux trébuchant derrière, en sanglotant. Et pourtant quels autres avaient plus souffert que ces malheureux, sous nos rois ? Lesquels avaient eu plus à se plaindre ? – Mais on ne songeait plus à rien.

Le couvent des Tiercelins était au vieux Lixheim ; les cinq prêtres qui vivaient là gardaient les papiers de Brouviller, de Hérange, de Fleisheim, de Pickeholtz, ceux des Baraques et même de Phalsbourg.

Toutes les communes, réunies avec la foule des montagnards, remplissaient les vieilles rues autour de la mairie ; elles voulaient leurs papiers, mais les Tiercelins pensaient :

« Si nous donnons les titres, ces gens nous massacreront ensuite. »

Ils ne savaient que faire, car la foule s'étendait

autour du couvent et gardait tous les passages.

Quand maître Jean arriva, les maires des villages, en tricorne et gilet rouge, délibéraient près de la fontaine : les uns voulaient tout brûler, d'autres voulaient enfoncer les portes, quelques-uns plus raisonnables, soutenaient que l'on devait réclamer les titres d'abord, et que l'on verrait après ; ils finirent par avoir le dessus. Et comme Jean Leroux avait été député au bailliage, on le choisit avec deux autres d'entre les maires, pour aller redemander les papiers. Ils partirent ensemble, les pères Tiercelins, voyant qu'ils n'étaient que trois, leur ouvrirent, ils entrèrent, et la grosse porte se referma.

Ce qui se passa dans le couvent, maître Jean nous l'a raconté depuis : les pauvres vieux tremblaient comme des lièvres, leur supérieur, qui s'appelait père Marcel, criait que les titres étaient sous sa garde, qu'il ne pouvait les lâcher, et qu'il faudrait le tuer pour les avoir !

Mais alors maître Jean l'ayant conduit près d'une fenêtre, en lui montrant les faux qui reluisaient à perte de vue, il ne dit plus rien et

monta leur ouvrir une grande armoire garnie d'un treillage en fil de fer, où les registres étaient empilés jusqu'au plafond.

Il fallait tout choisir et mettre en ordre. Comme cela durait depuis une bonne heure, les communes, croyant à la fin qu'on retenait leurs maires prisonniers, s'approchaient pour enfoncer les portes en poussant des cris terribles, lorsque maître Jean s'avança sur le balcon, avec une grosse poignée de papiers qu'il montrait d'un air joyeux, et les cris de contentement et de satisfaction s'étendirent jusqu'à l'autre bout de Lixheim. Partout on se disait en riant :

– Nous les avons !... Nous allons avoir nos papiers !

Maître Jean et les deux autres sortirent bientôt, traînant une charrette de registres. Ils traversèrent la foule, en criant qu'il ne fallait pas maltraiter les révérends pères Tiercelins, puisqu'ils rendaient à chacun son bien. On ne demandait pas mieux !

Chaque village reçut ses papiers à la maison commune, plusieurs en firent un feu de joie sur la place, brûlant leurs propres titres avec ceux du

couvent. Mais Jean Leroux avait les nôtres dans sa poche, c'est pourquoi les Baraques conservent leurs droits de pâture et de glandée au bois de chênes, tandis que beaucoup d'autres n'ont plus rien, ayant en quelque sorte brûlé leurs propres forêts et pâturages à perpétuité.

J'aurais encore bien des choses à vous raconter sur cela, car un grand nombre, au lieu de rendre les titres qu'ils avaient sauvés, les ont gardés et vendus plus tard aux anciens seigneurs et même à l'État, ils sont devenus riches aux dépens de leurs communes. Mais à quoi bon ? Les gueux sont morts, ils ont rendu leurs comptes depuis longtemps.

On peut dire que, dans ces quinze jours, la France a été changée de fond en comble : tous les titres des couvents et des châteaux s'en allèrent en fumée ! Le tocsin bourdonnait jour et nuit, le ciel était rouge le long des Vosges : les abbayes, les vieux nids d'éperviers brûlaient comme des cierges parmi les étoiles ; et cela continua jusqu'au 4 août suivant, jour où les évêques et les seigneurs de l'Assemblée nationale renoncèrent à

leurs droits féodaux et privilèges. Quelques-uns soutiennent qu'ils n'avaient plus besoin de renoncer, puisque tout était détruit à l'avance, sans doute, mais cela vaut pourtant mieux, de cette manière leurs descendants n'ont rien à réclamer.

Enfin, voilà comment le peuple se débarrassa des anciens droits de la *noble race des conquérants*. On l'avait mis sous le joug par la force, et c'est aussi par la force qu'il s'est rendu libre.

Depuis ce jour, l'Assemblée nationale put commencer notre constitution ; le roi vint même la complimenter et lui dire :

– Vous avez tort de vous méfier de moi ! Tous ces régiments que j'ai fait venir, ces dix mille hommes réunis au Champ de Mars, et ces canons qui vous entourent sont pour vous garder. Mais puisque vous n'en voulez pas, je vais les renvoyer.

Nos représentants eurent l'air de croire ce qu'il leur racontait ; mais si la Bastille n'avait pas été prise ; si la nation ne s'était pas soulevée, si

les régiments étrangers avaient eu le dessus, si les gardes-françaises avaient marché contre la ville, qu'est-ce qui serait arrivé ? Il ne fallait pas être bien malin pour le deviner, notre bon roi Louis XVI aurait parlé tout autrement, et les représentants du tiers en auraient vu de dures ! Heureusement les choses avaient bien tourné pour nous : la commune de Paris venait de former sa garde nationale, et toutes les communes de France suivirent cet exemple ; elles s'armèrent contre ceux qui voulaient nous remettre sous le joug. Chaque fois que l'Assemblée nationale décrétait quelque chose, les paysans prenaient leurs fourches ou leurs fusils, en disant :

– Exécutons ça tout de suite !... Ce sera plus tôt fait... Nous éviterons de la peine à nos bons seigneurs !

Et l'on remplissait la loi.

Je me rappelle toujours avec plaisir la formation de notre milice citoyenne, comme on appela d'abord les gardes nationales, en août 1789. L'enthousiasme était presque aussi grand qu'à la nomination des députés du tiers état.

Maître Jean fut nommé lieutenant de la compagnie des Baraques, Létumier sous-lieutenant, Gauthier Courtois sergent-major, et puis d'autres sergents, caporaux. Nous n'avions pas de capitaine, parce que les Baraques ne fournissaient pas une compagnie entière.

Qu'on se représente la joie de ce jour, les cris de : Vive la nation ! pendant qu'on arrosait les épaulettes ; et la mine de maître Jean, qui pouvait enfin porter ses grosses moustaches et ses favoris pour de bon. Cela lui coûta bien deux mesures de son vin rouge de Lorraine. Létumier aussi, depuis ce moment, laissa pousser ses moustaches, de longues moustaches rousses, qui lui donnaient un air de vieux renard. Jean Rat fut notre tambour ; il faisait tous les rigodons et battait toutes les marches comme un vieux tambour-maître. Je ne sais pas où Jean Rat avait appris tant de choses, c'était peut-être en jouant de la clarinette.

Nous avons reçu des fusils de l'arsenal, de vieilles patraques garnies de baïonnettes longues d'une aune. On les maniait bien tout de même ; seulement il fallut d'abord nous donner des

instructeurs du régiment de La Fère, quelques sergents qui nous apprirent l'exercice au Champ de Mars, les dimanches après-midi.

Avant la fin de la semaine, maître Jean avait déjà commandé son uniforme chez le tailleur du régiment, Kountz, et, le deuxième dimanche, il arrivait à l'exercice en grande tenue, le ventre bien arrondi dans son habit bleu à revers rouges, les yeux luisants, les épauettes pendantes, le chapeau à cornes penché sur la nuque, le grand sabre à coquille traînant derrière sur ses talons. Il allait et venait devant les rangs, et criait à Valentin : – Citoyen Valentin, effacez donc vos épaules, mille tonnerres !

On n'a jamais vu de plus bel homme ; dame Catherine en le voyant rentrer avait peine à croire que c'était son mari ; les idées de Valentin se confondaient en le regardant, il le prenait pour de la noblesse, et sa longue figure jaune s'allongeait encore d'admiration.

Mais à l'exercice maître Jean n'était pas aussi ferré que beaucoup d'autres ; le grand Létumier lui rivait son clou. C'est là qu'on riait et qu'on se

faisait du bon temps. Tous les villages des environs : Vilschberg, Mittelbronn, Quatre-Vents, Dann, Lutzelbourg, Saint-Jean-des-Choux, marchaient au pas comme des anciens, et les enfants de la ville autour poussaient des cris de : Vive la nation ! qui montaient jusqu'au ciel. Annette Minot, fruitière à la halle, était notre cantinière ; elle avait sa petite table de sapin, sa chaise et sa cruche d'eau-de-vie au milieu du Champ de Mars, avec des gobelets, et son grand parapluie tricolore déployé contre le soleil. Cela ne l'empêchait pas de rôtir dessous, nous, vers les trois heures, nous n'étions pas trop à l'aise non plus, en avalant la poussière. Comme toutes ces choses me reviennent, mon Dieu ! – Et notre sergent Quéru, un gros court, les moustaches grises, les oreilles dans la perruque, ses petits yeux noirs remplis de malice, et le grand chapeau à cornes par là-dessus ! Il marchait à reculons, devant nous, le fusil en travers des cuisses, et criait : « Une ! deusse ! Une ! deusse ! Halte ! À droite, alignement ! Fixe ! En place, repos. » Et, nous voyant suer comme des malheureux, il se mettait à rire de bon cœur, et finissait par crier :

– Rompez les rangs !

Alors on courait à la table d’Annette Minot ; chacun se faisait un honneur d’offrir le petit verre au sergent, qui ne refusait jamais, et disait avec son accent du Midi :

– Ça marchera, citoyens ; ça promet !

Il aimait les petits verres, mais qu’est-ce que cela nous faisait ? C’était un bon instructeur, un brave homme, un bon patriote. Lui, le petit Trinquet, de la troisième ; Baziaux, la plus belle voix du régiment ; Duchêne, un grand Lorrain de six pieds, rude comme du pain d’orge ; enfin tous ces vieux sergents fraternisaient avec les bourgeois ; et souvent, le soir, avant la retraite, nous les voyions au club se glisser dans l’ombre des piliers de la halle, en écoutant les disputes d’un air attentif, avant d’aller à l’appel. Ces gens avaient passé des quinze à vingt ans à moisir dans les grades inférieurs, en remplissant le service des officiers nobles, et plus tard nous les avons vus capitaines, colonels, généraux ; ils sentaient cela d’avance et tenaient pour la révolution.

Le soir, maître Jean, après avoir pendu son bel

uniforme dans l'armoire, serré ses épaulettes et son chapeau dans leur étui de carton, et mis sa grosse veste en tricot, étudiait la théorie ; quelquefois, en travaillant à la forge, quand on y pensait le moins, il se mettait à crier :

– Garde à vous !... Par file à droite... droite !... En avant, pas accéléré, marche !... pour essayer sa voix et savoir s'il avait un bon creux. Presque toujours, après souper, le grand Létumier venait s'asseoir chez nous, son genou pointu entre les deux mains, et lui posait des questions en se balançant d'un air malin sur sa chaise. Maître Jean ne voyait dans la théorie que des carrés et des attaques en masse par colonnes, parce que le sergent Quéru nous avait dit que c'était le principal à la guerre. Il devenait tout rouge et criait :

– Michel, l'ardoise !

Et, tous penchés sur l'ardoise, les uns derrière les autres, nous regardions les carrés sur trois et quatre hommes de profondeur, et puis les colonnes d'attaque avec des canons, qu'il nous expliquait dans les détails. Mais Létumier clignait

des yeux et hochait la tête, en disant :

– Vous n’y êtes pas ! Vous n’y êtes pas, maître Jean !

Alors on se fâchait ; le parrain tapait avec la craie sur l’ardoise, en criant :

– C’est ça !... Je vous dis que c’est ça !

Tout le monde s’en mêlait, jusqu’à dame Catherine. On criait si haut, pour empêcher Létumier de répondre, qu’à la fin on ne s’entendait plus, et qu’on arrivait à dix heures sans avoir rien éclairci. Létumier partait en répétant dans l’allée :

– Vous n’y êtes pas !... Vous n’y êtes pas !...

Et nous courions après lui jusque sur la porte, en lui répondant :

– C’est vous qui n’y êtes pas !... C’est vous !

Si nous avions osé, nous serions tombés dessus. Maître Jean disait :

– Oh ! l’animal, peut-on être si bête ?... Il ne comprend rien.

Mais, à l’exercice Létumier se rattrapait ; il

commandait bien, et faisait défilier ses hommes, en leur montrant la direction avec son sabre, tantôt à droite, tantôt à gauche, sans hésitation. Il fallait lui rendre cette justice ; il aurait mérité d'être lieutenant aussi bien que maître Jean, tous les Baraquins le pensaient ; mais la position de Jean Leroux, comme aubergiste et forgeron, l'élevait en grade, et puis c'était le plus bel homme du village.

Une chose qui montre bien la simplicité des nobles et des évêques de ce temps, c'est qu'aussitôt après la prise de la Bastille, au lieu de rester à l'Assemblée nationale pour soutenir leurs droits, s'ils en avaient, ces gens firent leur paquet et s'en allèrent mendier le secours de nos ennemis contre nous. Ils partaient à la file, seigneurs, évêques, domestiques, abbés, capucins, grandes dames, suivant les routes : ceux de Lorraine du côté de Trêves ; ceux d'Alsace du côté de Coblenz, ou de Bâle, en répétant d'un air de menace :

– Attendez !... attendez ! Nous reviendrons !... nous reviendrons !

Ils étaient comme fous ; on leur riait au nez. C'est ce qu'on appelle l'émigration. Cela commença par le comte d'Artois, le prince de Condé, le prince de Bourbon, Polignac, et le maréchal de Broglie, le même qui commandait l'armée autour de Paris et qui devait enlever l'Assemblée nationale. Ils avaient poussé le roi dans leurs folies, et maintenant qu'ils en reconnaissaient le danger, ces bons royalistes le laissaient seul dans la peine.

En voyant cette débâcle, maître Jean s'écriait :

– Qu'ils partent !... qu'ils partent !... Quel débarras pour nous et notre bon roi !... Maintenant il sera seul, il n'aura plus monseigneur le comte d'Artois pour lui souffler ses idées.

Tout le monde se réjouissait. Ah ! s'ils étaient tous partis, on ne parlerait plus d'eux ; nous en aurions fait cadeau de bon cœur aux Allemands, aux Anglais et aux Russes ; mais un grand nombre restèrent à la tête de nos régiments, et ceux-là ne pensaient qu'à soulever les soldats contre la nation. Quelle chose abominable ! Vous

verrez ce que ces gens essayèrent contre leur patrie, tout cela viendra par la suite, nous n'avons pas besoin de nous presser.

Les Parisiens en ce temps aimaient encore tellement le roi, qu'ils voulurent l'avoir au milieu d'eux. Ils envoyèrent leurs femmes à Versailles, pour le prier de venir avec la reine Marie-Antoinette, le jeune dauphin et toute la famille royale. Louis XVI ne put faire autrement que d'accepter, et ce pauvre peuple dans la disette criait :

– Nous ne mourrons plus de faim... voici le boulanger, la boulangère et le petit mitron.

Lafayette, qui marchait en avant, sur son cheval blanc, fut nommé commandant de la garde nationale, et Bailly maire de Paris. On voit bien ici le bon cœur des malheureux, qui ne gardent jamais rancune du mal qu'on leur a fait.

Chauvel nous écrivit alors ces choses attendrissantes. Il nous dit aussi que l'Assemblée nationale avait suivi le roi et qu'elle délibérait dans un grand manège, derrière le château des Tuileries. Tous les cinq ou six semaines nous

recevions une de ses lettres, avec un paquet de gazettes : *le Journal des révolutions de Paris*, les *Révolutions de France et du Brabant*, les *Annales patriotiques*, *le Publiciste parisien*, et beaucoup d'autres dont les noms ne me reviennent pas maintenant.

C'était plein de force et d'esprit, surtout les articles de Loustalot et de Camille Desmoulins.

Tout ce qui se faisait, tout ce qui se disait en France était rapporté dans ces journaux, et si bien, que chaque paysan pouvait se faire une idée de notre position. Nous les lisions à la halle de Phalsbourg, où le grand Élof Collin avait établi notre premier club, sur le modèle des Jacobins et des Cordeliers de Paris. C'est là qu'on se réunissait le soir, entre le magasin des pompes à feu et les vieilles boucheries, et que Létumier criait les nouvelles d'une voix tellement forte et claire, qu'on le comprenait jusque sur la place d'Armes. On arrivait de tout le pays pour l'entendre, et l'apothicaire Tribolin, Raphaël Mang, le préposé aux étapes, Didier Hertzou, le chapelier, homme plein de bon sens, Henri

Dominique, l'aubergiste, Fixari, Baruch Aron, Pernet, enfin tous les notables de la ville prononçaient des discours touchant les droits de l'homme, le veto, la division de la France en départements, la loi sur les citoyens actifs et passifs, l'admission des protestants et des juifs aux emplois publics, l'institution du jury, l'abolition des couvents et des ordres religieux, la reprise des biens du clergé par la nation, la création des assignats, enfin sur tout ce qui se présentait, à mesure que ces questions se débattaient dans l'Assemblée constituante. Quelle vie et quel changement !

Autrefois les seigneurs et les évêques auraient tout dit, tout fait, tout arrangé dans leur intérêt, à Versailles, sans s'inquiéter de nous ; ils auraient continué de nous tondre régulièrement, leurs intendants, leurs collecteurs, leurs lieutenants de police, seraient venus avec la maréchaussée nous appliquer tranquillement leurs volontés, qui faisaient la loi ; notre bon roi, le meilleur des hommes, aurait eu la bouche pleine de l'amour des malheureux, les bals, les fêtes, les parties de chasse, les salutations et génuflexions auraient

rempli les journaux de la cour ; et, en attendant, le froid, la faim, les misères de toute sorte auraient continué leurs tournées dans le peuple. Ah ! oui, c'est un bonheur d'entendre parler de ses propres affaires et d'avoir sa voix au chapitre ; comme on soutient ceux qui sont dans nos intérêts ; comme on crie, comme on trépigne contre ceux qui nous déplaisent !

Voilà ce qui s'appelle vivre ! Encore aujourd'hui la vieille halle, avec sa lanterne à la maîtresse poutre ; les bancs du marché, pleins de monde ; les enfants assis sur la baraque du vieux savetier Damien, le grand Collin debout sur la table avec le journal, le vent qui souffle sous le toit ; la lumière qui tourne autour de cette masse de gens ; et de loin la sentinelle du corps de garde ; – avec son vieux chapeau, son habit blanc râpé, l'arme au bras, – qui s'arrête pour entendre, tout est sous mes yeux !

Et ces anciens, endormis derrière la bascule, et dont la pierre est mangée par la mousse depuis cinquante ans, je les vois aussi : notre gros maire Boileau, avec son écharpe tricolore, messieurs les

échevins ; Jean Beaucaire, huissier, sergent royal au siège de la prévôté, remplacé depuis par Joseph Basaille, maréchal des logis de la gendarmerie nationale, et le prévôt lui-même avec sa longue perruque, sa figure jaune et son nez pincé : tous ces gens qui se promènent le long des piliers, sans rien dire, au lieu de nous faire entourer, jeter dehors, et même pendre, comme ils l'auraient ordonné deux ou trois ans avant, tout me revient !

Ah ! ceux qui n'ont pas vu de changements pareils ne connaissent pas leur bonheur, et tout ce que je peux leur dire, c'est de tâcher, par leur courage et leur bon sens, de ne jamais se laisser remettre dans l'état où nous étions avant 89. Qu'ils y pensent !... Les gueux ne manquent jamais qui ne demandent qu'à vivre dans l'orgueil, la paresse et toutes les jouissances de la vie, aux dépens du peuple.

Mais, au milieu de ce grand bouleversement du pays, de ces descentes de montagnards dans la plaine, de ces incendies de châteaux, de couvents et de barrières, quand les seigneurs, les moines et

les évêques s'en allaient à pied, à cheval, en voiture, et que les anciens gabelous sans place pensaient à se faire nommer officiers dans la garde citoyenne, et les procureurs fiscaux, présidents de leurs districts ; au milieu de cette débâcle, ce que je me représente encore le mieux, c'est mon pauvre père qui tremble de ne plus vendre ses balais, la mère qui dit :

– La fin du monde est proche, nous sommes tous perdus... tâchons de sauver nos âmes !

Et puis mon frère Claude qui rentre un soir, son bâton à la main, en s'écriant tout désolé :

– Les révérends pères Tiercelins partent ; ils m'ont donné mon compte. Qu'est-ce que je vais faire maintenant qu'il ne me reste plus de vaches à garder ?

J'avais alors vingt ans, j'étais dans toute ma force, et les craintes de mes parents m'indignaient. Je leur disais :

– Hé ! mon Dieu ! n'ayez donc pas si peur ! Nous avons supporté bien d'autres misères ; nous avons bien pu vivre avec les dîmes, les corvées,

la gabelle et les autres droits, en nourrissant les moines et les seigneurs de notre travail ; et maintenant que nous en sommes délivrés, maintenant que nous allons garder l'argent qu'ils nous coûtaient, qu'avons-nous donc à gémir ? Tous les bœufs et les moutons ne sont pas morts, et s'il faut à Claude un troupeau de bétail à garder, eh bien, qu'il attende un peu, peut-être qu'un jour je le prendrai pour mon hardier !

C'était bien insolent de ma part, mais que voulez-vous ? mes idées sur la soumission changeaient de jour en jour ; je pensais déjà que les paysans valaient les nobles ; que les uns ne paraissaient si grands, que parce que les autres se faisaient petits, et qu'il était temps de se débarrasser du respect des privilèges.

Ma mère, elle, alors, le coude allongé sur la table et le poing derrière son oreille, me regardait avec ses yeux gris, les lèvres serrées, et me disait en dessous :

– Toi, Michel, c'est l'orgueil qui te mine ! Tu crois déjà, comme Joseph, que les gerbes de tes frères se penchent autour de la tienne, et que leurs

étoiles dansent pour te glorifier. Mais, je t'en préviens, tu ne seras pas ministre du roi d'Égypte ; tu seras pendu, et les corbeaux du ciel mangeront dans ton panier.

En partant de notre baraque, après huit heures, je courais au club, en ville, batailler contre nos anciens échevins et syndics, qu'on appelait aristocrates ; ma voix passait par-dessus toutes les autres ; mes yeux, quand on me contredisait, reluisaient de colère ; et sur la fin de l'hiver je faisais déjà des motions, comme par exemple de crier tous ensemble : « Vivent les amis de la constitution ! » ou bien : « À bas les faux patriotes ! » Cela me donnait de la considération aux Baraques. Vers dix heures, en rentrant chez nous au clair de lune, nous chantions : « *Ça ira !* » Je chantais comme un merle, et maître Jean la main sur mon épaule, disait en riant :

– Michel est un des bons ; nous serons toujours ensemble.

Voilà l'exaltation de la jeunesse ! L'idée de Marguerite et de Chauvel redoublait mon patriotisme : l'amour remplissait mon cœur.

Cette année passa vite ; l'hiver était doux, la neige fondait en tombant ; à la fin de février on n'en voyait plus dans la plaine.

Pendant les mois de mars, d'avril et de mai 1790, les gardes citoyennes commencèrent à se fédérer ; on se réunissait de village à village, on fraternisait, au lieu de se battre à coups de pierre et de bâton, comme autrefois ; les anciens prononçaient des discours, et l'on s'embrassait les uns les autres, en criant :

– Vivre libres ou mourir !

Les femmes et les filles venaient aussi voir ces fêtes, seulement elles ne s'en mêlaient pas ; la mode des grâces et des déesses n'était pas encore venue.

Une chose qui fit plus de plaisir que tout le reste aux paysans, c'est le commencement de la vente des biens du clergé.

On pense bien que dans une révolution pareille, quand on abolissait tous les vieux impôts, le déficit allait en augmentant ; et l'Assemblée nationale, qui représentait une

nation comme la France, ne pouvait pas suivre l'exemple de nos anciens rois, qui faisaient banqueroute ; elle ne pouvait pas nous déshonorer ! Mais comment payer les dettes de la monarchie ? Où trouver de l'argent ? Par bonheur, l'évêque d'Autun, monseigneur Talleyrand de Périgord, dit que l'Église avait pour quatre milliards de biens, indivis entre deux cent mille religieux de toute sorte ; qu'en faisant de bonnes pensions à ces religieux, on pouvait prendre les biens qu'ils avaient en dépôt ; et qu'étant mieux cultivées, ces terres rapporteraient de quoi payer les pensions et même davantage.

C'était une véritable idée du ciel, aussi, malgré tout ce que les autres évêques purent répondre, l'Assemblée nationale décréta que les biens de l'Église seraient vendus et qu'on ferait des pensions aux prêtres.

Cela sauva le pays de la banqueroute ; et l'on commença par vendre pour quatre cents millions de ces biens, en cette année 1790.

Ah ! beaucoup d'anciens, qui n'avaient pas encore donné dans la révolution, devinrent alors

très chauds ; leurs yeux pétillaient, ils prenaient leur vieux sac, où le pauvre argent était entré sou par sou, liard par liard, et s'en allaient à la municipalité.

C'est à la municipalité qu'on vendait au plus offrant et dernier enchérisseur. On achetait des masses de terres à terme, par lots de cinq, dix, vingt hectares et plus. Chaque municipalité répondait de ses ventes ; elle envoyait des bons à l'État, et ces bons payaient le déficit des seigneurs et des évêques, qui seuls avaient fait la dette, puisque nous n'avions jamais été consultés. Un peu plus tard, ces bons s'appelèrent assignats, les assignats représentaient tant de terre, et personne ne pouvait les refuser, puisque la terre c'est de l'argent.

Mon Dieu ! que j'aurais fait de bons marchés en ce temps, si j'avais eu de quoi payer ! Le grand étang de Lixheim m'avait donné dans l'œil, et la prairie autour du couvent des Tiercelins aussi ; mais quand on n'a rien pour répondre, c'est difficile ! Combien de fois, sous la voûte de la mairie, j'écoutais crier ces beaux champs, ces

bois de taillis ou de haute futaie, ces gras pâturages ! Le cœur me crevait de ne pouvoir pas miser un liard, faute de caution. Quand quelque vieux paysan tout gris, en blouse, s'en allait emportant un bon lot, je le regardais avec envie, et je criais dans mon âme :

« Michel, tâche de travailler et d'économiser, tu auras aussi de la joie dans tes vieux jours ! »

Je n'ai jamais oublié cela. Malheureusement les plus belles occasions sont passées ; il ne reste plus à vendre que les forêts de l'État, et nous attendons toujours un nouveau déficit ! Mais avec l'ordre et l'économie qu'on a maintenant, c'est bien long à venir. Et puis tout se fait par emprunt ; ce sont nos enfants et nos petits-enfants qui payeront nos dettes ! Enfin, il faut nous contenter de ce que nous avons jusqu'à nouvel ordre, c'est assez beau.

Je n'ai pas besoin de vous peindre la mine des moines et des autres prêtres irréguliers pendant qu'on vendait leurs terres ; ils criaient, ils s'indignaient etamnaient tous les acquéreurs de biens nationaux ; mais pour de si beaux biens on

pouvait risquer le purgatoire, et maître Jean n'avait pas peur de sentir le roussi ; ça rentrait même dans son état de forgeron. Il acheta donc quelques bons lots : le breuil des révérends pères, et cent cinquante arpents à Pickeholz, c'étaient de bonnes terres fortes, dans une belle exposition. Il eut tout cela pour douze mille livres, et vous pensez s'il clignait des yeux, s'il soufflait dans ses grosses joues, de contentement et de ravissement, en revenant de la vente. Dame Catherine lui faisait bien quelques petits reproches, elle parlait bien du repos de son âme, mais lui, ce jour-là, riait et se promenait de long en large dans la salle, les mains croisées sur le dos, criant :

– Bah ! bah ! nous brûlerons deux livres de cierges en l'honneur de la sainte Vierge ; ne t'inquiète pas, Catherine, je prends tout sur mon compte.

Il tirait son gilet sur son ventre, en arrondissant ses gros mollets, et sifflant tout bas un petit air joyeux.

Ah ! j'aurais bien voulu prendre son marché,

malgré les cris des vieilles dévotes qui le maudissaient au village. Ma mère surtout n'a jamais pu lui pardonner. Mais le parrain ne s'en portait pas plus mal, au contraire, il se disait sans doute en lui-même :

« À cette heure, je suis un homme riche. Je n'ai plus besoin de travailler à la forge, si cela m'ennuie. J'entre dans les idées de monseigneur Talleyrand de Périgord, et je puis me croiser les bras, en méprisant les envieux qui voudraient bien être à ma place. »

Ces pensées agréables faisaient en quelque sorte reflourir encore sa bonne santé, de sorte qu'il est devenu vieux, et qu'il a conservé ses grosses joues rouges et sa bonne humeur jusqu'à soixante-seize ans.

Le plus indigné contre maître Jean, c'était le père Bénédic, qui courait tout le pays pour damner les acquéreurs de biens de l'Église. Cet homme plein d'effronterie osait maudire la révolution, et depuis, jamais il ne voulut rien recevoir de dame Catherine ; il criait :

– C'est du bien volé ! et passait devant

l'auberge en se signant.

Maître Jean en riait.

Il faut pourtant que je le dise, Valentin était devenu très amer contre le maître en ses propos ; il avait même l'idée de quitter notre forge ; c'est moi seul qui le retenais, en écoutant ses plaintes durant des heures sans l'interrompre.

Tous les biens du clergé se vendirent de la sorte, et cette vente éleva d'un coup les paysans au-dessus des ouvriers de la ville, d'autant plus que leurs terres furent dégrevées en même temps des charges féodales. Aussi la culture se mit à prospérer ; sous les moines, tout était en bois, en eaux, en pâturages, et la moitié des champs en jachères ; à quoi bon se donner de la peine ? les couvents en avaient toujours assez ! Pendant que les pauvres curés de campagne avaient à peine de quoi vivre de leur petite dîme, les moines et les capucins nageaient dans l'abondance. Les testaments, les donations, les fondations pieuses, – par crainte de l'enfer, – les redevances de toutes sortes, arrondissaient sans cesse le couvent ; et comme rien ne se partageait à la mort des

religieux, tout restait en commun. Ces gens n'avaient donc qu'à se laisser vivre, à cultiver les âmes ; cela leur rapportait bien plus que de labourer la terre.

Mais pour nous ce fut autre chose ; quand on a femme et enfants il faut se remuer ; tout fut défriché, retourné, planté ; les étangs furent vidés, les jachères abandonnées pour les assolements, les engrais recueillis, et les vieilles routines souvent remplacées par des idées meilleures. Et ce n'est pas fini, tout marche encore : le drainage, le soufrage des vignes, les assurances contre la grêle, les grands travaux de dessèchement et d'irrigation, les essais d'acclimatation des bonnes espèces, les nouvelles machines agricoles, montrent que la révolution étend de plus en plus ses bénédictions dans le monde, par le travail et la bonne conduite.

Seulement, et c'est bien triste à reconnaître, rien de bon ne se fait sans résistance, la masse des imbéciles se met en travers de tous les progrès. En cette année 1790, le Midi se souleva contre les nouvelles lois ; les moines passaient là-

bas pour des saints, le pauvre peuple ignorant voulait rester dans la crasse et la misère. À Montauban, Nîmes, Montpellier, Toulouse, les évêques disaient dans leurs mandements « que les prêtres ne devaient pas être soldés par des brigands ! » Les protestants étaient massacrés. Quel malheur ! Pendant que les émigrés cherchaient à soulever l'Europe contre nous, au lieu de rester unis comme des frères, la division commençait. Tout le monde en voyait le danger ; on comprenait que le clergé, en soulevant le peuple au nom de la religion, allait donner aux aristocrates la force qui leur manquait pour commencer la guerre civile, d'autant plus que les officiers nobles restaient à la tête de nos régiments. Souvent maître Jean disait le soir, en lisant les gazettes que nous envoyait Chauvel :

– À quoi servent toutes ces bonnes lois ? À quoi sert d'avoir renvoyé les troupes de Paris, si nous les voyons à vingt, trente ou quarante lieues autour en bon ordre, sous le commandement des marquis, des comtes, des ducs et de tous ceux qui nous en veulent ? Est-ce qu'ils ne peuvent pas s'entendre et marcher du jour au lendemain

ensemble, pour cerner l'Assemblée nationale, la dissoudre, rappeler les émigrés, nous reprendre les biens que nous avons achetés et nous remettre la corde au cou ? C'est tout à fait contraire au bon sens de laisser ces gens en place ; les nobles sont nos plus grands ennemis ; j'aimerais autant voir des Autrichiens à la tête de nos armées.

On ne peut pas se figurer aujourd'hui la masse d'abominations qu'on trouvait alors contre le tiers, dans les écrits des nobles et des évêques ; dans leur *Salvum fac*, dans leur *Passion de Louis XVI, roi des Juifs et des Français*, dans leur *Apocalypse*, où les choses saintes, les versets de l'Évangile étaient mêlés avec les injures des poissardes. Ils écrivaient aussi la *Gazette de Blondinet Lafayette, général des bluets* ; *Duchêne, le véritable père*, la *Prise des annonciades*, enfin un tas de choses qui n'avaient pas le sens commun et qui faisaient lever les épaules aux honnêtes gens.

Des plaintes arrivaient de tous côtés, par ces misérables journaux, à l'Assemblée nationale, contre l'insubordination des troupes et le

relâchement de la discipline. Pour contenter les officiers nobles, l'Assemblée aurait dû faire fusiller les soldats, parce que les soldats refusaient de bousculer l'Assemblée ! On n'a jamais rien vu de pareil ; c'était comme les mouches en automne, qui deviennent d'autant plus insupportables que leur fin approche.

Et, malgré tout, la révolution marchait ; le peuple avait confiance. L'abolition des droits du roi, des seigneurs et des couvents réjouissait tout le monde ; le dimanche, les paysans sortaient battre les champs, les haies et les bruyères ; c'était un plaisir d'entendre les coups de fusil partir à droite et à gauche, et de voir un lièvre tourner à la broche dans la hutte du plus pauvre diable, qui se moquait des gardes et disait en riant à ses enfants :

– Nous mangeons les gueux qui vivaient sur notre compte, nous sommes maintenant nos propres seigneurs.

Vous pensez bien que les officiers de la garnison ne venaient plus au Tivoli ; le temps des menuets et des jetés-battus était passé. On ne

voyait plus dans notre cour, sous le grand chêne, que des sergents, avec leurs vieux habits blancs et leurs larges feutres râpés, en train de vider des petits verres et de causer entre eux d'un compte à régler. Nous ne savions pas ce que ce compte voulait dire ; mais rien qu'à voir leurs mines, lorsqu'ils se disputaient à voix basse, en se penchant par-dessus les tables pour être plus près, nous pensions que ce devait être une affaire grave.

M. le comte Bower, colonel de La Fère, M. le chevalier Boiran du Chef-du-Bos, M. le comte de Divonne, et même les cadets gentilshommes de Glairambault, de Lagarde, de Danglemont, de Kménénau, d'Anzers, dont nous entendions parler toujours se réunissaient au café de la Régence, sur la place d'Armes. Ils avaient sans doute aussi à régler des comptes ! La formation de la milice citoyenne, en nous mêlant avec les troupes, n'avait pas l'air de leur plaire beaucoup. Ils allaient et venaient sous les ormes, et reconnaissaient de loin les soldats qui s'arrêtaient à causer avec des bourgeois.

Les choses trainèrent ainsi jusqu'au mois d'août. J'écrivais jour par jour ce qui se passait au pays, et, vers la fin de chaque mois, j'avais une lettre de six pages, que j'envoyais à Paris, rue du Bouloi, n° 11, où demeurait alors Chauvel. Il nous répondait régulièrement en nous envoyant les journaux ; et Marguerite ajoutait chaque fois un bonjour pour Michel au bas de la lettre, ce qui me remplissait de joie et même d'attendrissement. Le soir, dans leur bibliothèque, je restais des heures à relire les quatre lignes qu'elle avait écrites, et j'y trouvais toujours quelque chose de nouveau.

C'était mon bonheur de lui donner des nouvelles de son petit jardin, où les fleurs poussaient à foison jusque sur le mur de la ruelle, et de ses arbres, qui se penchaient avec leurs bouquets de cerises innombrables. Ah ! que j'aurais voulu pouvoir lui porter un panier de ces bonnes cerises croquantes, avec une grosse poignée de ses roses joufflues, toutes pleines de rosée le matin !... Quelle joie elle aurait eue de les voir et de les sentir ! En y pensant, je me désolais d'être seul dans ce petit coin rempli de

fraîcheur et de bonnes odeurs, à l'ombre des arbres et de la vieille baraque.

Voilà ce qui faisait ma vie, au milieu de ce grand mouvement du monde, de ces disputes et de ces dangers qui grandissaient à vue d'œil.

Une fois, le bruit courut que les Autrichiens entraient en France par Stenay, et que le général Bouillé, commandant dans les Ardennes, avait retiré ses troupes de Charleville pour leur livrer passage.

Ce fut une affaire terrible ! plus de trente mille gardes nationaux prirent les armes ; ceux de la montagne, qui n'avaient pas encore de fusils, venaient faire redresser chez nous leurs vieilles faux en forme de lances. Le tambour battait, on criait aux armes ! et nous allions partir avec ceux de Phalsbourg, quand on apprit par des courriers que notre bon roi permettait aux Autrichiens d'aller à travers les Ardennes écraser la révolution de Belgique.

Il fallait un décret de l'Assemblée nationale pour accorder ce passage à des étrangers. On vit bien alors ce qui serait arrivé si les citoyens ne

s'étaient pas levés en masse, et maître Jean lui-même n'eut plus tant l'amour de notre bon roi. Cette permission de passer, donnée aux Autrichiens pour aller détruire une révolution sortie de la nôtre, lui paraissait louche comme à tout le monde. Les ministres déclarèrent que c'était par un traité diplomatique secret ; et l'Assemblée nationale ne voulut pas ordonner d'enquête sur cette affaire, de peur d'en trop apprendre.

Nous étions alors au commencement du mois d'août 1790, et tout allait de mal en pis pour les nobles ; car la plus grande honte qu'on ait peut-être jamais vue en France, c'est que les soldats arrêtaient leurs officiers comme voleurs. Les régiments de Poitou, de Forez, de Beauce, de Normandie et quantité d'autres mettaient des sentinelles à la porte des officiers, en réclamant des comptes.

Quelle misère et quelle abomination !... de pauvres malheureux, dépouillés par cette noblesse si fière, si riche, et jouissant de tous les grades, de tous les honneurs, de toutes les

pensions, de tous les privilèges ! Ah ! qui pouvait s'imaginer de pareilles indignités !... C'était pourtant la triste vérité ; les restitutions commençaient : Beauce réclamait 240 727 livres ; Normandie et les marins de Brest, jusqu'à deux millions ! et les chefs capitulaient, ils comptaient ! À Strasbourg, sept régiments étaient en l'air, à Bitche, les soldats jetaient leurs officiers à la porte ; l'Assemblée nationale suppliait le roi « de nommer des inspecteurs extraordinaires parmi les généraux, pour, en présence des commandants de chaque corps, du deuxième capitaine, du premier lieutenant, du premier sous-lieutenant, du premier et dernier sergent-major, ou maréchal des logis, du premier et dernier caporal, ou brigadier, et de quatre soldats, procéder à la vérification des comptes de chaque régiment, depuis six ans, et faire droit à toutes les plaintes. » Et voilà que par l'enquête, les états-majors étaient forcés de rendre des deux et trois cent mille livres volées sur la soupe et les légumes des pauvres soldats. C'est alors que cette affaire parut dégoûtante et qu'on s'écriait :

– Il était temps que la révolution arrive.

La rage des officiers contre les pauvres diables qui réclamaient leur bien n'était pas à peindre. C'est le temps de l'émigration d'une foule d'états-majors ; ils passaient aux Autrichiens avec armes et bagages. Tous ne partirent pas, il existait aussi d'honnêtes gens indignés parmi ces nobles ! mais je pourrais vous en nommer pas mal d'autres, car mes gazettes sont encore là, remplies de leurs désertions ; toute l'Alsace et la Lorraine en parlaient avec horreur. Et nous devions bientôt voir la cruauté de ces gens pris la main dans le sac, de ces gens qui, loin de reconnaître leur faute et d'en demander pardon à genoux, ne songeaient qu'à se venger.

Vers le 15 août, un roulant du côté de Lunéville, qui changeait de la poterie neuve contre du vieux linge, de la cendre et du verre cassé, le père Soudeur, passa par les Baraques avec sa charrette et sa haridelle. Il s'arrêta chez maître Jean, pour voir si dame Catherine n'avait rien à changer, et pour vider une chopine de vin, selon son habitude. C'était un vieux, tout gris, marqué de la petite vérole ; il aimait à répandre les nouvelles, comme tous ces ambulants. On

l'appelait, dans le pays, « le batteur de grenouilles », parce que les gens de son village étaient forcés de battre l'étang de Lindre pendant la nuit, pour empêcher les grenouilles de déranger le sommeil de leur seigneur.

Maître Jean lui demanda s'il ne savait rien de neuf, et lui, qui n'attendait que cela pour commencer, nous raconte qu'un grand trouble régnait aux environs de Nancy ; que les trois régiments de la garnison : Mestre-de-Camp, cavalerie, le régiment du Roi et Château-Vieux, suisse, ne s'entendaient plus avec leurs officiers, et que la division était surtout entre les officiers et les soldats de Château-Vieux.

Le père Soudeur clignait de l'œil en nous racontant ces choses. Quelques instants après, Nicole, qui filait près du poêle, étant sortie, il nous dit que la colère des officiers venait de ce que les soldats réclamaient leur compte ; qu'il avait déjà fallu rendre à ceux du régiment du Roi 150 000 livres, écus sonnants ; à ceux de Mestre-de-Camp 47 962 livres, et que ceux de Château-Vieux en réclamaient maintenant 229 208 ; –

qu'on avait fait passer des soldats députés à la place, par les courroies, vu qu'il est plus commode d'assommer les gens que de leur donner des comptes ; mais que ce moyen mettait le trouble en ville ; que les gardes nationaux tenaient avec la troupe ; que des maîtres d'armes, excités par les officiers, provoquaient les bourgeois pour les tuer en duel, et que l'affaire prenait une vilaine tournure.

Il riait, mais nous n'avions pas envie de rire, car nous autres, à dix lieues de la frontière, avec la masse de congés et de cartouches jaunes qu'on donnait aux soldats patriotes pour s'en débarrasser, nous risquions d'être envahis du jour au lendemain, d'autant plus que Frédéric-Guillaume, le roi de Prusse, et Léopold, l'empereur d'Autriche, venaient de faire leur paix, en déclarant que les révolutionnaires de France étaient leurs véritables ennemis.

Enfin, après avoir bien causé, changé sa poterie et payé son compte, le père Soudeur sortit, et continua de remonter le village, en criant :

– Poterie et vieux linge à changer !

Mais à cette heure arriva une chose autrement grave, qui nous surprit tous, en nous montrant que non seulement Louis XVI et les émigrés, les nobles et les évêques, les officiers et les moines étaient d'accord, mais qu'un grand nombre de nos propres députés s'entendaient avec eux, comme larrons en foire, pour arrêter la révolution et nous réduire encore une fois en servitude.

Nous apprîmes cela par une lettre de Chauvel, que je suis désolé de ne plus avoir, car elle éclairait tout ce temps ; maître Jean, comme toujours, l'ayant prêtée, elle courut le pays et puis on ne sut jamais ce qu'elle était devenue. Je me souviens que dans cette lettre, Chauvel nous disait que Mirabeau et plusieurs députés du tiers s'étaient vendus à la cour ; que ces malheureux avaient trouvé la révolution trop grande ; qu'ils s'étaient effrayés de la voir s'étendre partout ; que l'un voulait devenir premier ministre ; que les autres trouvaient agréable d'avoir des châteaux, des forêts, des voitures, des domestiques ; enfin que Lafayette lui-même et

Bailly commençait à nous tourner le dos ; qu'ils trouvaient le roi trop malheureux d'avoir été forcé de rendre ses droits au peuple, et de se contenter d'environ quarante millions par an, au lieu de pouvoir dire : « Tout est à moi, la terre, les gens et les bêtes. » Ils avaient en quelque sorte pitié de sa position.

Je me rappelle aussi que Chauvel nous parlait d'hommes nouveaux, qui s'élevaient dans les clubs et qui grandissaient chaque jour : Danton, Robespierre, Marat, Pétion, Brissot, Loustalot, Desmoulins. Mais tous ces gens sont morts pauvres, misérables, ou bien ils se sont guillotiné les uns les autres, après avoir servi le peuple, qui les a tous abandonnés ; au lieu que les serviteurs de la noblesse et du clergé ont vécu noblement ; ils ont rempli des grades élevés et sont morts dans de bons lits, entourés de leurs domestiques, avec l'absolution de ce qu'ils avaient fait. Si l'Être suprême n'existait pas, de pareils exemples seraient pourtant bien décourageants, et ceux qui se sacrifient pour le peuple, qui les laisse traîner dans la boue, même après leur mort, et traiter de brigands par ses

ennemis, devraient être regardés comme de fameuses bêtes !

La lettre de Chauvel nous surprit beaucoup ; maître Jean n'en paraissait pas content, il disait qu'on ne doit jamais en demander trop d'un coup ; moi j'avais d'autres idées, je ne trouvais pas que Chauvel en demandait trop. Je comprenais bien que maître Jean et tous les bourgeois, après avoir happé leur morceau, voulaient reprendre haleine ; mais nous autres hommes du peuple, nous n'avions encore rien, et nous voulions aussi notre part dans la révolution.

Nous étions encore à nous disputer sur cette lettre, et Létumier l'avait prise pour la lire au club, lorsqu'en arrivant à la halle, le jeudi 29 au soir, après sept heures, nous vîmes trois grandes affiches posées sur le pilier du milieu. Les quatre ou cinq vieux Phalsbourgeois qui restent encore de mon temps doivent se rappeler que, entre ce pilier massif qui portait les grosses poutres du toit, et l'ancienne baraque du bureau de la gabelle, se trouvait pendue une grosse lanterne, où les chauves-souris allaient et venaient tout le

temps du club, en été. Les gens de la ville avaient décroché cette lanterne, et se penchaient les uns sur les autres pour lire les affiches. Ceux des Baraques, arrivant en dernier, ne pouvaient approcher, mais Létumier, avec ses coudes pointus, qui vous entraient dans les côtes, arriva tout de même, et se mit à lire les affiches, en criant si fort qu'on l'entendait jusque sous la voûte du corps de garde :

« Lettre de M. de Lafayette aux gardes nationales des départements de la Meurthe et de la Moselle.

» Paris, le 17 août 1790.

» Messieurs,

» L'Assemblée nationale ayant appris la coupable conduite de la garnison de Nancy, et sentant les funestes conséquences de pareils excès, a pris, pour les réprimer, les mesures contenues dans le décret que j'ai l'honneur de vous envoyer, pour vous mettre à portée de prévoir les ordres que vous pourrez recevoir.

» Permettez, messieurs, à celui de vos frères d'armes que vous avez chargé d'exprimer ici votre dévouement pour la constitution et l'ordre public, de présenter à votre zèle et à votre fermeté cette occasion, comme une des plus importantes, pour consolider la liberté qui se fonde sur le respect des lois, et pour amener la tranquillité générale.

» LAFAYETTE. »

C'était terrible d'entendre cela. Quelques jours avant nous aurions tous marché ; mais après la lettre de Chauvel, qui nous représentait Lafayette comme un être plein de faiblesse et de vanité, cet homme, en nous appelant à la guerre contre les soldats patriotes, nous remplit d'indignation. Tous ceux des Baraques criaient :

– C'est une abomination, les soldats ont raison de réclamer leur compte ; les soldats sont nos frères, nos amis et nos enfants ; nous tenons avec eux contre les officiers nobles, qui veulent les dépouiller.

Cela gagnait partout ; les honnêtes gens n'approuvaient pas cette manière de payer ses dettes. Létumier, levant son chapeau par-dessus la foule, criait :

– Mais écoutez donc le reste... Silence !... Écoutez le décret de l'Assemblée nationale.

Et malgré la colère qui grandissait, on fit pourtant silence pour entendre lire ce décret « ordonnant le rassemblement d'une force militaire tirée des garnisons et des gardes nationales du département de la Meurthe et des départements voisins, pour agir aux ordres de tel officier général qu'il plairait à Sa Majesté de commettre, à l'effet de réprimer les auteurs de la rébellion », et puis cette dernière affiche du directoire de la Meurthe, à Nancy : « Vu la réquisition en date du jour d'hier, adressée au directoire du département de la Meurthe, par M. de Bouillé, officier général commandant pour Sa Majesté les troupes de la ci-devant province des Trois-Évêchés, et par elle employé pour l'exécution du décret de l'Assemblée nationale du 16 de ce mois, les officiers municipaux de

tous les lieux du département de la Meurthe où se trouvent des gardes nationales armées, requerront les commandants desdites gardes nationales de réunir le plus grand nombre de volontaires possible, et d'en dresser un état, qui sera remis sur le champ aux officiers municipaux.

» D'après cet état, les officiers municipaux remettront aux commandants desdits volontaires une somme propre à assurer leur subsistance pendant huit jours, à raison de vingt-quatre sols, cours du royaume, par homme. Chaque homme sera muni de vingt cartouches au moins ; ceux qui ne pourront pas s'en procurer en trouveront à Nancy. Il n'y aura par district qu'un seul drapeau. Les gardes nationaux seront logés sur leur route, ainsi qu'il est d'usage pour les troupes réglées ; à l'effet de quoi aucun citoyen ne pourra se refuser audit logement. La marche sera la plus rapide possible, etc., etc. »

Toute la masse des citoyens écoutait en silence.

Létumier finissait à peine de lire la dernière affiche, que l'administrateur du district, Matheis,

de Sarrebourg, un gros homme bourgeonné, l'écharpe tricolore autour des reins, grimpa dans l'étal de l'ancienne gabelle, d'où l'on parlait au peuple, pour engager les patriotes à se montrer. Il répétait mot à mot la lettre de Lafayette, qu'il appelait « l'ami de Washington et le sauveur de la liberté ». Plusieurs criaient déjà : « Vive le roi ! vive Lafayette ! » et le gros Matheis riait d'avance, quand Élof Collin, du milieu de la halle, se mit à lui répondre que les gardes nationales n'étaient pas faites pour combattre nos soldats, mais au contraire pour les soutenir contre nos ennemis ; qu'au lieu d'attaquer Mestre-de-Camp et Château-Vieux, on ferait bien mieux de leur payer ce qu'ils réclamaient avec justice ; qu'on apaiserait ainsi la révolte, et que tout rentrerait dans l'ordre ; mais qu'on voulait mettre la guerre entre l'armée et les citoyens, pour redevenir nos maîtres ; et que lui, Collin, engageait tous les hommes de bon sens à ne pas se mêler de cela ; que les officiers nobles pouvaient arranger eux-mêmes leurs affaires véreuses, qui ne regardaient pas la nation !

Alors des cris innombrables s'élevèrent pour

et contre. Tous les acquéreurs de biens nationaux, maître Jean Leroux, Nicolas Roche, aubergiste à l'Aigle ; Melchior Léonard, ancien garde-marteau de la maîtrise ; Louis Masson, directeur de la poste aux chevaux ; Raphaël Mang, préposé aux étapes, qui venait d'entreprendre la fourniture des fourrages de Royal-Guyenne ; le commandant de la garde citoyenne, Gérard ; enfin tous les notables bourgeois de Phalsbourg et des environs tenaient pour Lafayette ; ils avaient aussi la plus grande influence, à cause des gens de tous les métiers qu'ils employaient dans leurs entreprises.

Leur conseil municipal venait déjà de décider que la ville avancerait 1000 francs pour assurer la subsistance des volontaires, cela s'était passé le matin, avant le club ; et, malgré tout ce qu'Élof Collin put encore dire, on vota qu'un détachement de la garde nationale partirait le lendemain, sans faute : que tel village fournirait tant d'hommes, tel autre village tant, etc. Les Baraques en étaient pour quinze volontaires, et naturellement Jean Leroux, Létumier et moi, nous devons être dans le nombre, comme les meilleurs patriotes.

Maître Jean trouvait cela juste ! Je crois aussi qu'il n'était pas fâché de jouer un peu au soldat, et de montrer son bel uniforme à Nancy, car son bon sens et son bon cœur ne l'empêchaient pas d'être très vaniteux. Létumier, Jean Rat et moi, nous continuâmes à nous disputer sur ces choses jusqu'au village.

Enfin chacun alla se coucher, après avoir arrêté qu'on partirait au petit jour et qu'on se réunirait devant l'auberge des Trois-Pigeons.

II

À six heures nous étions réunis sur la place d'Armes, avec les volontaires de la ville et des environs, en tout cent cinquante hommes. Nous avions pris un verre de vin chez maître Jean avant de partir, chacun avait mangé un bon morceau de pain, et mis le reste dans son sac pour la route. Les autres villages en avaient fait autant, et le roulement pour appeler ceux qui pouvaient être en retard commençait. Cinq ou six arrivèrent encore, et puis le commandant de place vint nous passer en revue ; il fit distribuer des gibernes à ceux qui n'en avaient pas et vingt-cinq cartouches par homme.

Alors le commandant de la garde citoyenne, Gérard, monta sur son cheval ; il nous parla des devoirs du soldat-citoyen, et levant son sabre, le roulement recommença. Aucun autre volontaire ne s'étant présenté, nous sortîmes par la porte de

France, au milieu des cris de : Vive le roi ! vive la nation ! qui partaient de toutes les fenêtres. Beaucoup d'enfants nous suivirent jusque sur la côte de Mittelbronn et même jusqu'au Petit-Saint-Jean, mais ensuite nous continuâmes seuls notre chemin au milieu de la poussière.

Ce 30 août 1790 et le lendemain 31 sont peut-être les plus chaudes journées que j'ai vues ; le soleil rouge, qu'on avait sur la nuque, vous abasourdissait, et la poussière vous étouffait. Et puis c'était la première marche militaire que nous faisons ; quand les hommes vont en troupes, c'est tout autre chose que d'aller seul ; tantôt il faut ralentir le pas et tantôt se dépêcher, ce qui fatigue beaucoup, et cette grande poussière qu'on avale vous dessèche la bouche.

Malgré cela nous étions à Sarrebourg vers onze heures. Pas un bourgeois n'était parti ; les gens s'étonnaient de nous voir. On fit halte pour se rafraîchir, et puis on redoubla l'étape jusqu'à Blamont, où nous n'arrivâmes que sur les sept heures du soir.

Pendant cette route, maître Jean se repentit

plus d'une fois d'avoir mis son bel uniforme au lieu d'une blouse, et le pauvre Jean Rat, sa caisse sur l'épaule et le nez presque à terre, tirait la langue comme s'il avait traîné la charrette du père Soudeur. Moi j'allais bien, la sueur me coulait dans la raie du dos, c'est vrai, et j'avais même ôté mes guêtres pour sentir un peu d'air autour de mes jambes, mais je supportais cela facilement et les autres garçons du village aussi.

Les jeunes gens de la ville furent bien contents, eux, de rencontrer des voitures qui s'en allaient à Blamont, et de grimper dessus moyennant quelques sous ; et Jean Rat se réjouit de pendre sa caisse au timon de derrière.

Enfin nous arrivâmes tout de même à Blamont, où le commandant Gérard et le capitaine Laffrenez furent logés chez le maire, qui s'appelait M. Voinon ; maître Jean et Létumier chez un officier municipal ; et Jean Rat, Jacques Grillot et moi, chez un marchand de vin, un bon patriote, qui nous fit souper à sa table et nous raconta que leur commandant, M. Fromental, était parti deux jours avant, avec

les volontaires de Blamont et d'Herbéviller ; qu'ils manquaient presque tous de fusils, mais qu'on leur en avait promis pour là-bas.

Nous bûmes chez lui du bon vin de Toul, et, comme il fallait se lever le lendemain avant le jour pour profiter de la fraîcheur, après souper il nous conduisit dans une chambre à deux lits ; Jean Rat et Grillot prirent le plus grand ; moi je couchai seul dans l'autre, où je dormis tellement bien, qu'il fallut me secouer pour me réveiller. Jean Rat battait déjà le rappel dans la rue noire. Il pouvait être trois heures ; à quatre nous étions en route, et fort heureusement, car lorsque le soleil se leva derrière nous, rien qu'à voir la couleur du ciel, on comprenait que nous allions être comme dans un four jusqu'à Lunéville.

Nous en approchions vers neuf heures. Il fallut se mettre en rang, l'arme au bras et le tambour en tête, pour entrer.

Là, tout le monde était content de nous voir ; les cris de : Vive la nation ! recommencèrent. Les enfants couraient derrière nous en troupes, et les femmes nous regardaient en souriant de leurs

fenêtres. Ces gens de Lunéville ont toujours été de bons patriotes ; cela vient de la garnison.

Je me rappelle que nous fîmes halte sur une petite place carrée, garnie d'arbres touffus, et qu'après avoir mis les armes en faisceaux, maître Jean, Létumier et moi, nous entrâmes dans une belle auberge, au coin de cette place. Nous avions une heure de repos, cela nous réjouissait.

– Eh bien ! criait maître Jean, nous avançons !

– Oui, mais il va falloir donner un fameux coup de collier jusqu'à Nancy, répondait Létumier.

– Bah ! le plus rude est fait maintenant, disait maître Jean. Le principal, c'est d'arriver pour dire son mot.

La place et les rues aux environs fourmillaient de monde ; des bourgeois, des soldats et des gens de toute sorte, hommes et femmes, allaient et venaient ; quelques-uns s'arrêtaient pour nous regarder. Je n'avais jamais vu de presse pareille ; dans l'auberge aussi la foule se pressait ; de grands carabiniers rouges fumaient et buvaient,

leurs longues jambes allongées sous les tables ; on riait, et dans ce moment nous entendions dire autour de nous que la paix était faite ; que Mestre-de-Camp, Château-Vieux et le régiment du roi mettaient les pouces ; que tout allait se raccommoier et que les meneurs seuls auraient leur compte.

Il paraît que de bonnes nouvelles venaient d'arriver, car on criait dehors : « Vive le roi ! » Les carabiniers, des géants alsaciens, riaient dans leurs moustaches, en avalant des cruchons de bière, et disaient :

– Ce n'est pas malheureux qu'on soit tombé d'accord !

La joie de tout le monde montrait combien la guerre entre nous aurait fait de peine aux gens ; et naturellement nous autres, en cassant notre croûte et vidant une bouteille de vin, nous étions contents de ne pas être forcés d'en venir aux coups.

Le commandant Gérard était allé voir le maire de la ville, M. Drouin ; et comme les nouvelles de paix se répandaient de plus en plus, au lieu de

nous presser, nous restâmes là jusqu'à onze heures. Alors le maire et la municipalité vinrent nous voir sur la place, pendant qu'on battait le rappel et qu'on reformait les rangs. Le commandant remonta sur son cheval en saluant ces messieurs, et nous repartîmes, tout joyeux de savoir que nous arriverions à Nancy comme pour une fédération, au lieu de la bataille.

Vers quatre heures, nous commençons à découvrir au bord du ciel deux hautes tours grises et quelques vieilles bâtisses. Je pensais : « Est-ce que ce serait déjà Nancy ? » mais je ne pouvais le croire. C'était Saint-Nicolas. Nous continuions à nous en approcher lentement, au milieu de la poussière, quand deux coups sourds retentirent au loin, sur notre droite, dans la plaine ; toute notre troupe étonnée s'arrêta, regardant et prêtant l'oreille. Il se fit un grand silence. Quelques secondes après, un troisième, puis un quatrième coup retentirent, et notre commandant, debout sur ses étriers, cria :

– C'est le canon !... La bataille est commencée... En avant !

Alors, malgré la fatigue et la tristesse de penser que les bonnes nouvelles de Lunéville étaient fausses, on reprit le pas accéléré ; mais, à mesure que nous avancions, notre ligne s'étendait ; les trois quarts ne pouvaient plus suivre ; et quand, arrivés aux premières maisons de Saint-Nicolas, regardant en arrière, nous vîmes au loin les traîneurs tout le long de la route, il fallut bien s'arrêter pour attendre les plus proches.

Voilà ce que c'est de commencer par des marches forcées ; j'ai vu cela bien des fois depuis, en Allemagne : tous les conscrits restent en route ; bienheureux encore quand la cavalerie ne vient pas les récolter.

Enfin, les tambours étant arrivés, nous entrâmes dans cette vieille ville de Saint-Nicolas, pleine d'enseignes de tisserands, de drapiers, de bonnetiers, pendues dehors comme à la foire. C'est bien changé depuis ; mais dans ce temps le bras d'or de saint Nicolas attirait des quantités de pèlerins, et cela dura jusqu'au jour où la république envoya fondre le bras à la monnaie de

Metz, avec les ciboires et les cloches.

Nous étions abîmés !

Comme nous remontions la grande rue, elle fourmillait de monde ; les gens de boutiques et de métiers descendaient leurs escaliers en dehors, tout effarés ; des femmes couraient, traînant leurs enfants à la main. Sur la place de la vieille cathédrale, on nous fit mettre crosse à terre au milieu d'une foule de paysans, d'ouvriers et de gardes nationaux débandés, que la municipalité de Nancy venait de renvoyer avant l'attaque, parce que ces gens tenaient avec la troupe. On n'a jamais vu de confusion pareille. Ces hommes indignés racontaient qu'à peine sortis de la ville, pour retourner chez eux, croyant que tout était fini, l'attaque des Allemands à la porte Neuve avait commencé. Un de leurs capitaines, un vieux sec, le nez camard et la figure toute grêlée, vint saluer notre commandant, et lui cria, la main sur le col de son cheval :

– Commandant, vous allez à Nancy ? N'y allez pas ! L'autorité militaire et la municipalité se méfient de la garde citoyenne ; c'est de la

canaille !... Vous tomberez dans un guet-apens !

Il écumait de colère.

– Capitaine, lui répondit le commandant, mes hommes et moi nous ne connaissons que le devoir.

– C’est bon, dit ce vieux. Allez, je vous ai prévenu, faites ce qu’il vous plaira.

Mais comme la moitié de nos gens restait encore en arrière, le commandant fit rompre les rangs pour les attendre. Chacun eut le temps de boire un verre de vin, sous les toits de toile grise en avant des cabarets.

Beaucoup de curieux remplissaient les clochers avec des lunettes d’approche, et ceux qui descendaient criaient en passant :

– L’affaire est au faubourg Saint-Pierre ! ou bien :

– La fumée monte sur la porte Stainville.

Ainsi de suite.

Au bout d’une demi-heure, tous les traînards étant arrivés, nous repartîmes pour Nancy, et

bientôt nous entendîmes la fusillade ; sur les six heures elle devint terrible. Le bruit du canon avait cessé. Nous commençons à voir la ville, et dans le même moment les premières bandes qui se sauvaient passaient à côté de nous. On peut dire des misérables ! car ces gens étaient presque tous en blouse, sans chemise et nu-pieds, sans casquette ni chapeau ; enfin la misère, la grande misère des villes en ce temps ! Des lignes entières de ces malheureux gagnaient les champs ; trois ou quatre que nous rencontrâmes plus loin, assis au revers de la route, pâles comme des morts, étaient blessés ; ils avaient, les uns la poitrine, les autres les jambes pleines de sang, et nous regardaient avec de grands yeux clairs, sans rien nous dire. Je crois qu'ils ne nous voyaient plus, ou qu'ils nous prenaient pour des ennemis.

Dans le moment où nous rencontrions ces malheureux, les coups de fusil, que nous avons entendus d'abord sur notre droite, s'étendaient par toute la ville ; et c'est alors, comme nous l'apprîmes plus tard, que les soldats de Château-Vieux et le peuple se débandaient ; c'est alors que le massacre commençait !

En entrant dans une longue rue bordée de hautes maisons fermées du haut en bas, nous vîmes une masse de gens rouler de notre côté, devant cinq ou six hussards qui les hachaient sans pitié. Les chevaux se cabraient, les sabres montaient et descendaient, et des cris partaient, mais des cris qui vous donnaient froid, des cris horribles.

Ces gens n'auraient eu qu'à se retourner et tomber sur les brigands qui les poursuivaient ; ils n'auraient eu qu'à les prendre par la botte et les précipiter à terre, en les écrasant comme des chats ! eh bien, ils se laissaient massacrer ! Oh ! que la peur rend bête !

Le commandant nous ordonna d'obliquer à gauche, contre les maisons, pour laisser passer ce monde, et de faire halte. Maître Jean, Létumier et les autres officiers tirèrent le sabre, en nous criant de charger ; chacun déchira sa première cartouche.

La foule arrivait ; elle passa devant notre ligne, comme un troupeau poursuivi par une bande de loups ; et les hussards alors, voyant

reliure nos baïonnettes, tournèrent bride. Ils s'attendaient sans doute à recevoir notre décharge dans les reins, car, à la première ruelle, ils disparurent.

Au bout d'un instant la grande rue était vide, tous les fuyards s'étaient cachés ; quelques-uns seulement restaient étendus la face contre terre. Nous entendions de nouveau le grand bourdonnement de la ville, la fusillade, et le tocsin d'une petite cloche qui tintait au milieu de ces massacres.

Mon Dieu ! que de pensées tristes vous viennent en se rappelant ces misères, et qu'on plaint les pauvres malheureux, toujours exterminés, même lorsqu'ils ne demandent que la justice !

Aussitôt après le tumulte, notre commandant nous ordonna de repartir ; le grand carré gris de la porte Saint-Nicolas s'avancait lentement dans le ciel, et tout à coup le cri de : *Wer da !* nous avertit que les Allemands étaient maîtres de Nancy.

M. de Bouillé n'avait pour ainsi dire amené

que de ces gens-là ; des Français se seraient arrêtés trop tôt, il lui fallait un exemple terrible.

Alors les vieilles moustaches grises du commandant frémirent ; il s'avança seul et répondit :

– France !... garde citoyenne de Phalsbourg !

Quelques instants après, un piquet de ces Allemands, en habit bleu, comme les invalides d'aujourd'hui, s'avança de notre côté, avec un de leurs officiers, pour nous reconnaître. Il paraît qu'on se méfiait de nous, car il fallut attendre là très longtemps, l'arme au pied, pour recevoir l'ordre de la place. La fatigue nous accablait après ces deux marches forcées, et ce n'est que vers neuf heures qu'un lieutenant vint nous prévenir d'avancer et de relever les Allemands à leur poste.

Ils étaient environ une quinzaine dans le corps de garde. Les gueux furent bien contents de nous céder la place, pour aller piller comme les camarades.

C'est sous la porte Saint-Nicolas que nous

passâmes la nuit, étendus à terre, la tête sur le sac, le long des murs. Nous dormions tous l'un à côté de l'autre ; deux pièces de canon et des fourgons barraient la porte ; on avait aussi levé des pavés. Les sentinelles, qu'on changeait d'heure en heure, allaient vers la ville et le faubourg. C'est tout ce que je me rappelle, car je n'en pouvais plus, et par bonheur mon tour d'être en faction n'arriva que le matin.

Deux ou trois fois pourtant, je fus éveillé par des cris et des disputes : c'étaient nos patrouilles qui amenaient leurs prisonniers ; on les poussait dans le corps de garde, en refermant la porte, malgré les cris des misérables qui ne respiraient plus là-dedans ; – cela me revient comme un rêve !

Que voulez-vous, une fois que le sommeil prend l'homme, il n'entend et ne voit plus rien. Je sais que cette nuit-là, des centaines de malheureux furent encore massacrés, et que la barbarie de la noblesse se montra dans toute sa fureur contre le peuple, mais je ne puis rien vous en dire, ne l'ayant pas vu moi-même.

Seulement, le lendemain 1^{er} septembre 1790, ce fut autre chose.

J'étais debout de grand matin, et ce que je vis en ce jour malgré les années, reste comme peint devant mes yeux.

À quatre heures le roulement du tambour nous éveilla. En me levant sur le coude, encore tout endormi, j'aperçus dans le petit jour, à dix pas de moi, devant la voûte, un officier allemand avec le commandant Gérard ; ils causaient ensemble ; derrière eux se tenait un officier municipal, l'écharpe autour des reins et la main dans le grand gilet blanc. Ils regardaient sous la porte sombre, où nous nous levions l'un après l'autre, secouant la poussière de nos effets, ramassant nos fusils et bouclant notre sac.

Après le roulement, on fit l'appel ; plusieurs de nos camarades étaient encore arrivés pendant la nuit, de sorte que nous pouvions être de cent vingt à cent trente, sans compter ceux de faction et de patrouille aux environs.

L'appel fini, le commandant nous dit :

– Camarades, vous allez escorter les prisonniers aux prisons de la ville.

En même temps trois charrettes s’approchèrent, des charrettes à échelles, avec de la paille, et l’on commença par tirer du corps de garde les malheureux qu’on avait poussés dedans depuis la veille. Il en sortait, ... il en sortait !... ce n’était pas à croire : des femmes, des soldats, des gens du peuple, des bourgeois, tellement que la rue en était encombrée, et si pâles, si défaits, que cela vous retournait le cœur. Un assez grand nombre, couverts de sang, ne pouvaient pas marcher, il fallait les porter sous les bras. En reprenant l’air, ils se débattaient, ouvraient la bouche comme des gens près d’étouffer, et demandaient de l’eau, qu’on leur donnait à boire dans un bidon. On les portait ensuite sur les voitures.

Cela dura bien vingt minutes, et puis tout se mit en marche : les voitures de blessés devant ; les autres prisonniers derrière, deux à deux, entre nous.

J’en ai vu depuis de ces convois, oui, j’en ai

vu, mon Dieu ! et même de plus grands, des trente et quarante charrettes à la file. Mais celui-ci c'était le premier, il me fit une horreur en quelque sorte éternelle ; il faut être couché sous terre, pour oublier des spectacles si terribles. Plus tard, c'étaient des blessés qu'on conduisait aux ambulances, le soir de nos grandes batailles, ou des aristocrates qu'on menait à la guillotine ; cette fois c'étaient des gens du peuple et des soldats qu'on menait à la potence ; car, non content d'avoir exterminé trois mille pauvres misérables, dont quatre cents femmes et enfants, ce même jour Bouillé fit pendre vingt-huit soldats de Château-Vieux, condamnés par jugement du conseil de guerre ; un fut roué vif, malgré l'abolition des tortures décrétée par l'Assemblée nationale, et quarante et un furent envoyés aux galères du roi.

Nous étions encore en route pour retourner à Phalsbourg, que la nouvelle de ces abominations se répandait déjà partout.

On a bien crié contre les massacres de septembre et les convois de 93, et l'on a eu

raison : c'était contre nature. Mais les nobles avaient commencé. C'est un grand malheur ! Quand on demande de la pitié pour les siens et pour soi-même, il faudrait d'abord en avoir eu pour les autres et ne pas avoir été cruels dans la victoire.

Enfin la ligne des prisonniers s'avavançait entre nos deux files de baïonnettes. Nous marchions au milieu d'un grand silence, car toutes les maisons étaient fermées comme des prisons, excepté celles qu'on avait pillées, et dont les portes et les volets pendaient dehors en morceaux. Maître Jean nous commandait ; deux ou trois fois en passant il me regarda, et je vis dans ses yeux quelle horreur et quelle pitié il avait ; mais quoi faire ? Bouillé était le maître, il fallait obéir.

Les malheureux que nous escortions, les uns sans veste, les autres sans chemise, le bras en écharpe ou la tête bandée, regardaient devant eux, les yeux troubles, et nous les entendions quelquefois pousser un de ces soupirs que donne l'épouvante d'être pris, de savoir qu'on n'a plus de ressource, et qu'on laisse ou bien une vieille

mère, ou bien une femme et de jeunes enfants qui périront abandonnés. Voilà ce qui fait soupirer de cette manière, lentement et par secousses, en frémissant tout bas. Et ceux qui vous entendent vous comprennent ; s'ils pouvaient vous lâcher, ils le feraient de bon cœur.

Chacun doit comprendre que dans ce moment je ne faisais pas attention aux rues, d'autant moins que nous rencontrions souvent des soldats, et d'autres misérables, hommes et femmes, étendus en travers de larges mares de sang. Il fallait marcher par-dessus... Nous en frémissions tous !... Quelques-uns de nos prisonniers, les plus braves, tournaient la tête en passant, les yeux à demi fermés, pour reconnaître et saluer le cadavre d'un camarade.

Sur une petite place nous vîmes des chevaux débridés qui mangeaient du foin à terre, et des hussards de Lauzun endormis autour sur des tas de paille. C'est tout ce qui me revient de la route, excepté pourtant la grande mairie, – dont le jour blanchissait les vitres pleines de lumières, – les officiers qui montaient et descendaient sous une

porte magnifique, et quelques estafettes en bas, attendant les ordres. Deux bataillons de Liégeois bivouaquaient sur la place. Le ciel était clair, des étoiles y brillaient encore.

Au moment où nous passions sous une sorte d'arc de triomphe, on nous cria :

– *Wer da !*

C'était un cavalier en sentinelle devant les prisons entourées de fossés. Le major, qui nous suivait avec l'officier municipal, s'avança tout de suite ; il nous fit reconnaître et nous arrivâmes sur une autre place, à trois rangées d'arbres. Les voitures s'arrêtèrent devant une sorte d'hôpital, avec des barreaux en forme de hotte aux fenêtres ; et pendant qu'on les faisait avancer sous la voûte, je reconnus que cette prison était gardée par un poste de Royal-Allemand.

Qu'on se figure mon trouble de savoir que Nicolas était à Nancy ! Je me rappelai sa lettre, et l'idée me vint que le malheureux avait tout haché par amour de la discipline, comme à Paris ; je souhaitai de ne pas le rencontrer. – Mais comme on déchargeait les blessés, songeant qu'il pouvait

aussi avoir reçu un mauvais coup, cela m'attendrit ; nous étions pourtant des frères ; il m'avait toujours soutenu dans le temps ; et puis, lorsque les père et mère allaient apprendre que nous avions été si proche l'un de l'autre, sans nous embrasser ni même nous dire bonjour, ils ne pouvaient manquer d'en avoir un grand chagrin.

Alors j'oubliai tout le reste, et je m'approchai du premier factionnaire, pour lui demander s'il ne connaissait pas Nicolas Bastien, brigadier au 3^e escadron de Royal-Allemand. Cet homme, en apprenant que j'étais son frère, me dit qu'il le connaissait très bien ; que je n'avais qu'à descendre les petites rues en face, jusqu'à la porte Neuve, où Royal-Allemand avait donné la veille, et que tous ceux de l'escadron me conduiraient près de lui.

Maître Jean ne fut pas content d'entendre que je voulais aller voir Nicolas.

– Quel malheur pour nous d'être venus nous mêler avec des brigands pareils ! dit-il. On va croire maintenant que la garde citoyenne a soutenu les Allemands contre les patriotes ; ils

vont le crier dans toutes leurs gazettes... Quel malheur !

Il ne m'empêcha pourtant pas d'aller voir mon frère, et m'avertit seulement de me dépêcher, parce que nous ne resterions plus longtemps à Nancy ; que tout le monde en avait bien assez !

Je partis aussitôt, le fusil sur l'épaule, en allongeant le pas du côté de la porte Neuve. Et maintenant si je vous racontais l'horreur du massacre dans ce quartier, vous auriez de la peine à me croire. Non, ce n'étaient pas des hommes !... Les bêtes sauvages pouvaient seules avoir commis tous ces dégâts et ces cruautés ! Le peuple et les Suisses devaient aussi s'être défendus terriblement dans ces recoins, car tout était arraché, cassé, criblé : les portes, les chéneaux, les fenêtres, tout !...

Des tas de briques et de tuiles remplissaient la rue, comme après un incendie ; des paillasses qu'on avait jetées dehors pour les blessés étaient piétinées et pleines de sang ; quelques chevaux restaient encore étendus et se débattaient avec la fièvre. Deux ou trois fois, en passant devant des

maisons à moitié démolies, j'entendis des cris terribles : c'étaient de pauvres Suisses qui s'étaient cachés après la bataille, et qu'on massacrait sans pitié, car Bouillé avait donné l'ordre à ses Allemands de tuer les soldats de Château-Vieux jusqu'au dernier !

Oh ! les scélérats ! capables de commettre de tels crimes, qu'ils soient maudits !... Oui, qu'ils soient maudits !... et que Dieu venge les malheureuses victimes !

Je songeais à ces choses ; l'indignation me possédait.

Tout à coup, dans une rue plus large, je vis une montagne de pavés, et derrière ces pavés, la porte Neuve criblée de balles, avec une longue file de charrettes où les morts étaient entassés comme des guenilles : hommes, femmes et, il faut bien que je le dise puisque c'est la vérité, de pauvres petits enfants !

Des gens du peuple débarrassaient les pavés, pour ouvrir un passage à ces morts qu'on allait enterrer. Des hussards surveillaient l'ouvrage, et des femmes autour poussaient des cris qui ne

finissaient pas ; elles voulaient encore voir leurs parents ; mais il faisait si chaud depuis deux jours, qu'on ne pouvait pas attendre. Le long de la rue, des Royal-Allemand, logés chez les bourgeois, regardaient aux fenêtres ; d'autres en bas se tenaient autour des voitures, pour prêter main-forte aux hussards si le peuple s'en mêlait, car la foule était grande.

Une vieille, que des voisins emmenaient par force, criait :

– Je veux qu'on me tue aussi !... Que ces brigands me tuent, puisqu'ils ont tué mon garçon !... Laissez-moi... Vous êtes tous des brigands !

Cela me retournait le cœur, je me repentai d'être venu. J'allais même repartir, quand, dans le nombre de ceux qui se tenaient autour des voitures, je vis le grand Jérôme, des Quatre-Vents, avec sa balafre. Il était toujours maréchal des logis, et riait en fumant sa pipe. Celui-là je le connaissais, et je ne lui dis pas un mot ; mais d'autres Royal-Allemand, des soldats, auxquels je demandais le logement du brigadier Bastien,

me montrèrent tout de suite les fenêtres de l'auberge en face, où je reconnus Nicolas, malgré son uniforme. Il fumait aussi sa pipe en regardant ce terrible spectacle ; et je traversai la rue, content tout de même de revoir mon frère. C'est plus fort que soi, c'est naturel ! Je savais pourtant bien que nous ne pourrions jamais nous entendre.

Enfin, comme j'arrivais en bas, sous sa fenêtre, et que j'appelais :

– Nicolas !

Il descendit d'un trait, et se mit à crier :

– C'est toi !... Vous êtes donc aussi venus de Phalsbourg ?... À la bonne heure... ça me fait plaisir !...

Il me regardait, et je voyais sa joie intérieure. Nous montions l'escalier, bras dessus, bras dessous ; quand nous fûmes en haut, poussant la porte d'une grande salle, où cinq ou six Royal-Allemand étaient en train de boire autour d'une table, et trois ou quatre autres de regarder aux fenêtres, il cria tout joyeux.

– Hé ! hé ! vous autres, regardez-moi ce

gaillard-là !... c'est mon frère... Quelles épaules !...

Il essayait de m'ébranler de ses deux mains en me secouant, et les autres riaient. Moi, naturellement, j'étais heureux. Tous ces Royal-Allemand, leurs sabres et leurs bonnets à poil accrochés aux murs, paraissaient de bons garçons. Ils me firent boire un coup. Nicolas ne finissait pas de dire :

– Ah ! si vous étiez venus hier !... C'est hier qu'il fallait venir, sur les cinq heures, pour voir la danse... Nous en avons sabré !... Nous en avons sabré !...

Il me dit aussi à l'oreille que le maréchal des logis de sa compagnie avait été tué, et que le capitaine Mendel n'en voulait pas d'autre que le brigadier Bastien pour le remplacer, à cause de sa belle conduite.

On pense si cela me dégoûtait, après les abominations que je venais de voir, mais, devant les autres, je ne pouvais rien répondre, j'avais l'air content.

Quelques instants après, la trompette sonna le pansage, et tous se levèrent ; ils remirent leur sabre et leur bonnet pour sortir. Nicolas voulait aussi descendre, mais un de ses camarades lui dit de rester, qu'il préviendrait l'officier et remplirait son service. Il se rassit donc ; et seulement alors, quand les autres furent partis, il se rappela les parents et s'écria :

– Et les vieux vont toujours bien ?

Je lui répondis que tout le monde était en bonne santé dans notre baraque, les père et mère, Mathurine, Claude et le petit Étienne ; que je gagnais maintenant trente livres par mois, et que je ne les laissais manquer de rien. Il était réjoui de m'entendre et me serrait la main en disant :

– Michel, tu es un bon garçon ! Il ne faut les laisser manquer de rien, ces pauvres vieux ! J'aurais déjà été les voir... Oui, j'aurais été les voir... mais, en pensant aux fèves, aux lentilles, à ce nid de vermine où nous avons souffert toutes les misères, j'ai changé d'idée chaque fois. Un Royal-Allemand doit garder son rang. Tu gagnes plus que moi, c'est vrai, mais d'avoir un sabre à

son côté et de servir le roi, ça fait une différence... On doit se respecter !... Et des vieux pareils, avec leurs robes et leurs culottes déchirées... tu comprends, Michel, ça ne convient pas pour un brigadier.

– Oui, oui, lui dis-je, je comprends. Mais à cette heure ils ne sont plus aussi déchirés. J'ai payé la dette de Robin, le père n'a plus de corvées à faire ; la mère a deux chèvres, qui donnent du lait et du beurre, et des poules qui ont des œufs ; Mathurine travaille en journée chez maître Jean ; elle est économe ; et le petit Étienne sait lire, je l'ai moi-même instruit le soir. La baraque est aussi bien mieux ; j'ai fait mettre du chaume sur le toit, pour remplir les trous, et j'ai remplacé l'échelle par un escalier en bois. Le plancher en haut est neuf ; nous avons deux lits, avec quatre paires de draps, au lieu de nos caisses remplies de fougères. Le vitrier Régal, de Phalsbourg, est venu remplacer les carreaux qui manquaient aux fenêtres depuis vingt ans, et le maçon Kromer a mis deux marches devant la porte.

– Ah ! dit-il, puisque tout est en bon état et qu’il y a quelque chose à manger, je peux venir... et je viendrai voir ces pauvres vieux ! Je veux demander un congé de huit jours, tu peux leur dire ça, Michel.

Il avait un bon cœur, mais pas l’ombre de bon sens ; il n’admirait que les épauettes, les coups de sabre et les coups de canon. Aujourd’hui on ne rencontre plus guère d’êtres aussi bornés, l’instruction s’étend de plus en plus dans le peuple ; malheureusement alors ils n’étaient pas rares, à cause de l’ignorance où les seigneurs et les moines nous avaient entretenus, pour nous faire travailler et nous tondre à leur aise.

Comme je lui parlais ensuite du massacre, et qu’il m’écoutait en fumant sa pipe, le coude sur la table, tout à coup il cria, en lançant de grosses bouffées de tabac en l’air :

– Bah ! bah ! tout ça c’est de la politique... Vous ne comprenez rien à la politique, vous autres des Baraques.

– De la politique ? lui dis-je. Mais ces pauvres Suisses réclamaient leur argent.

– Leur argent ! fit-il en levant les épaules, allons donc ! Est-ce que Mestre-de-Camp n'a pas reçu son compte ?... Est-ce que la commune n'a pas donné trois louis par homme au régiment du Roi, pour le faire rentrer dans sa caserne avant la bataille ?... Ces Suisses étaient des gueux ; ils tenaient avec les patriotes !... Nous les avons massacrés, parce qu'ils avaient mis la crosse en l'air, au lieu de tirer sur la canaille à l'attaque de la Bastille... Comprends-tu, Michel ?

Et comme je restais là tout surpris de ces choses, au bout d'un instant il ajouta :

– Et ce n'est que le commencement... Il faut que le roi rentre dans ses droits... Il faut que les bavards de l'Assemblée nationale y passent !... Sois tranquille, le général Bouillé fait son plan... un de ces quatre matins nous marcherons sur Paris, et alors gare !... gare !

Il riait, en montrant ses dents sous ses moustaches ; le courage et la joie des bêtes qui vont attaquer un bon morceau, et qui croient déjà le tenir, étaient peints sur sa figure.

J'en étais dégoûté. Je me disais en moi-

même : « Est-il possible qu'un pareil animal soit ton frère ! » Mais de lui parler raison, de vouloir lui faire entrer une idée de bon sens dans la tête, à quoi bon ? Il n'aurait rien compris et se serait peut-être fâché contre moi. C'est pourquoi je pensai qu'il était temps de m'en aller.

– Allons, Nicolas, lui dis-je en me levant, j'ai beaucoup de plaisir avec toi ; mais à huit heures et demie le détachement retourne à Phalsbourg.

– Tu pars ?

– Oui, Nicolas ; embrassons-nous.

– Mais je croyais que tu déjeunerais avec nous... Les camarades vont revenir... J'ai de l'argent... le général Bouillé nous a fait donner douze livres de gratification par homme.

Il tapait sur sa poche.

– Ce n'est pas possible... Avant tout le service ; si je ne répondais pas à l'appel, ce serait grave.

Cette raison lui parut meilleure que toutes les autres. J'avais repris mon fusil ; nous descendîmes ensemble dans la rue.

– Eh bien, dit-il, embrassons-nous, Michel, et bonne route !

Nous nous embrassâmes attendris.

– Tu n’oublieras pas de dire aux vieux que je vais passer maréchal des logis un de ces jours.

– Non.

– Et que j’irai les voir avec mes galons.

– C’est bon... ils sauront tout !

Je partis, en m’écriant dans mon âme : « Le pauvre diable n’est pourtant pas méchant ; seulement il vous hacherait par amour de la discipline ! »

Au moment où j’arrivais à la porte Saint-Nicolas, on battait le rappel :

– Eh bien ! me dit maître Jean, tu l’as vu ?

– Oui, maître Jean.

Il comprit à ma figure ce que je pensais, et depuis il ne fut plus question de Nicolas entre nous.

J’eus à peine le temps d’entrer chez un boulanger, en face, et de m’acheter une petite

miche de trois livres, avec deux cervelas, car je n'avais fait que boire à la porte Neuve ; ensuite notre détachement repartit pour Phalsbourg.

Cette route augmenta beaucoup notre tristesse, par le spectacle des lâches qui se mettent toujours du côté de la force, en criant victoire, en prenant des figures réjouies pour saluer le maître, en arrangeant des discours où l'on parle de l'ordre, de la justice, du dévouement aux défenseurs de l'autorité, de sévérité pour le maintien des lois, etc., etc. Ce qui revient à dire : « Nous sommes avec vous parce que vous êtes les plus forts, et nous aurions été les premiers à vous écraser, si vous aviez été les plus faibles ! »

Sur toute notre route, nous vîmes cette espèce de gens, avec leurs grosses faces de lâches, leurs gros ventres entourés d'écharpes ; des gaillards qui criaient : « Vive le roi ! vive le général Bouillé ! vive Royal-Allemand ! » jusqu'à se faire de grosses gorges et se donner des hernies.

On voulut aussi nous faire des compliments dans un village, le maire en tête, mais le commandant Gérard, qui les voyait venir de loin,

leur cria :

– Faites place, mille tonnerres ! faites place !

Et nous passâmes, pendant qu'ils nous saluaient, et que nous les regardions avec mépris, par-dessus l'épaule. Quel malheur qu'on ne traite pas toujours ainsi les gueux de cette espèce ! Ils apprendraient peut-être l'estime qu'on a pour leurs discours, et s'ils ne se respectaient pas eux-mêmes, ils respecteraient au moins le deuil des honnêtes gens.

À Lunéville, l'autorité municipale avait été très ferme, mais cela n'empêchait pas l'inquiétude d'être partout, lorsque nous arrivâmes vers les deux heures. Comme la garde citoyenne de la ville n'était pas encore revenue, on nous arrêtait à toutes les portes pour avoir des nouvelles, surtout les femmes, dont les fils ou les maris se trouvaient là-bas ; nous avions de la peine à continuer notre chemin. Sur la place, la foule nous entourait ; et nous ne savions que répondre à tout ce monde, quand tout à coup quelqu'un se mit à crier :

– Tiens, c'est maître Jean et Michel Bastien ;

ha ! ha ! ha ! les Baraques se distinguent.

C'était Georges Mouton, – le fils de notre ancien échevin, l'aubergiste du *Mouton d'Or*, sur la place de Phalsbourg, – un grand garçon de vingt ans, solide, carré, tout riant, et qui depuis a fait son chemin. Nous prenions notre pain blanc chez son père, car il était aussi boulanger ; et plus d'une fois maître Jean, dans les bonnes années, avait fait route avec lui pour l'Alsace ; ils achetaient ensemble leur vin à Barr, et l'obtenaient à meilleur marché, par cinquante et soixante mesures. Nous étions donc en pays de connaissance, et bien contents de voir le fils Mouton, qui finit par nous emmener en criant :

– Arrivez !... nous allons dîner à l'auberge des *Deux Carpes*.

– Hé ! qu'est-ce que tu fais donc à Lunéville, Georges ? lui demanda maître Jean, qui le tutoyait.

– Moi ? maître Jean, je suis garçon épicier, dit-il en riant. Je vends du sucre et de la cannelle pour le compte d'un autre, en attendant que j'aie le fonds de boutique.

– C’est un fameux état, dit maître Jean, ton père fait bien de te pousser dans l’épicerie ; c’est un article qui ne reste jamais, il faut toujours du poivre, de la chandelle, de l’huile, et pourvu qu’on achète bien, on est sûr de revendre.

Mouton marchait devant nous, et nous entrions alors dans une de ces petites auberges où l’on prend du vin, de l’eau-de-vie et de la bière sur le comptoir ; les gens entraient et sortaient ; quelques étrangers seuls, à leur table, cassaient une croûte de pain, en mangeant de la friture. Mouton voulut se lâcher jusqu’à nous payer une omelette au lard, avec du vin de Toul, ce que maître Jean, en homme d’âge, ne pouvait pas permettre ; c’est lui qui paya tout et qui fit même encore à la fin apporter le café.

Naturellement on parlait des affaires de Nancy ; Mouton s’écriait :

– Quel malheur que je n’aie pas vu ça ! Le patron est sergent-major dans sa compagnie ; c’est un être rempli d’ambition, qui m’a laissé sa boutique sur le dos, pour aller faire le brave là-bas. Encore s’il s’était fait casser une patte, cela

me consoleraient un peu ; mais je le connais, il aura crié : « En avant ! » à l'abri des autres.

– Hé ! disait maître Jean, tu n'aurais vu que la gueuserie des nobles.

– Raison de plus, j'ai toujours détesté cette espèce de cadets, qui nous barrent l'avancement dans l'armée et nous forcent d'entrer dans l'épicerie pour espérer un avenir ; je les aurais pris encore plus en grippe, ça m'aurait fait du bien !

Et comme maître Jean craignait les suites du massacre, pour la liberté :

– Bah ! tout ça, voyez-vous, dit-il, c'est la fin de la comédie ! Si les aristocrates avaient marché lentement, ils auraient pu faire durer leurs pensions sur la cassette encore dix, quinze et même vingt ans ; mais à cette heure, l'affaire est lancée, elle est entre les officiers et les soldats ; il faut qu'on s'empoigne, et que les uns ou les autres y sautent ; les gentilshommes y sauteront ! Et, ma foi ! maître Leroux, pourvu que ce soit bientôt ! car je ne vous cache pas qu'un fusil sur l'épaule me conviendrait mieux que ce tablier sur

les cuisses.

Maître Jean riait et disait :

– Avec des idées pareilles tu n’auras pas ton fonds de boutique. Mais à la guerre comme à la guerre ; je pense comme toi que les occasions de faire son chemin ne vont pas manquer à la jeunesse. Bouillé, qui vient de réussir son premier coup, voudra bien sûr conduire ses Allemands à Paris.

– Tant mieux ! cria Mouton, c’est le plus grand service qu’il puisse nous rendre.

Le rappel s’étant mis à battre sur la place, il fallut sortir. Mouton nous reconduisit jusque sous les arbres, et nous serra la main, en nous chargeant de compliments pour ses amis et connaissances de Phalsbourg. Après cela, nous repartîmes, et il rentra dans sa boutique. Nous ne pensions pas avoir vu celui qui remplacerait un jour Lafayette, à la tête des gardes nationales de Paris !

Quelle drôle de chose que le monde, surtout en révolution ! Celui qui, dans des temps ordinaires,

serait devenu marchand de vin, épicier, sergent, devient maréchal de France, roi de Suède, empereur des Français ! Et les autres, qu'on croyait des aigles par droit de naissance, lui tirent le chapeau pour avoir de bonnes places.

Le même soir nous arrivâmes à Blamont, et le lendemain chez nous, sans rien de nouveau.

Les mauvaises nouvelles avaient marché plus vite que notre détachement ; tout le pays était dans un grand trouble, tout le monde pensait que bientôt les Autrichiens allaient entrer en Lorraine comme chez eux. Le pire, c'est qu'on n'osait pas le dire ; notre bon roi représentait l'ordre, et les vendus de l'Assemblée nationale, dont nous avait parlé Chauvel, faisaient voter des remerciements au général Bouillé ! mais, grâce à Dieu ! le comte d'Artois et ses amis n'en étaient pas encore où l'on croyait ; il devait se passer du temps avant de les revoir à Paris, avec leur droit d'aînesse, leur loi sur le sacrilège et toutes leurs bêtises ; la révolution devait enfoncer d'autres racines dans la terre de France, des racines que tous les aristocrates et tous les capucins du monde

n'arracheront pas, et qui feront la force et l'honneur éternel de notre pays.

III

Après notre retour aux Baraques, l'agitation et l'inquiétude augmentèrent de jour en jour ; maître Jean, Létumier, Claude Huré, tous les acquéreurs de biens du clergé commençaient à craindre qu'on ne voulût les traiter comme les soldats de Château-Vieux, et garder leur argent, en reprenant les terres. Ces hommes prudents devinrent alors les plus terribles soutiens de la révolution. On les appelait citoyens actifs, parce qu'ils payaient en contributions foncières, mobilières ou patentes, la valeur de trois journées de travail. C'étaient presque tous des pères de famille, et seuls ils avaient le droit de voter aux élections des députés, des officiers municipaux, des juges, des curés et même des évêques.

Nous autres, qui n'avions que nos bras et notre sang à donner pour le service de la patrie, on nous appelait citoyens passifs, et nous n'avions

aucune voix aux élections. L'Assemblée nationale, au lieu de réunir les citoyens par la justice et l'égalité, venait de faire comme nos anciens rois, qui les divisaient en classes, pour les opposer les uns aux autres et les tenir ainsi tous ensemble sous le joug. Tous nos malheurs durant soixante ans sont venus de là ; mais on ne voyait pas encore le mal que devait produire un pareil décret, et nous tenions tous, riches ou pauvres, à la révolution, parce que ceux qui ne possédaient rien avaient l'espoir de posséder un jour, par le courage, le travail et l'économie.

C'est alors qu'il fallut voir la bonne mine que les citoyens actifs faisaient aux citoyens passifs ; comme maître Jean me tapait sur l'épaule, en m'appelant un solide défenseur de la liberté ; comme les plus pauvres diables du village étaient salués par les acquéreurs de biens de l'Église, et comme on leur serrait la main, en disant :

– Nous sommes tous ensemble, nous devons nous soutenir les uns les autres. Ces gueux de nobles et d'évêques veulent nous dépouiller, rétablir les anciens droits... mais gare ! tous les

citoyens se feront hacher pour la patrie !

Ainsi de suite.

Tous les soirs, à l'auberge, on n'entendait que cela. Maître Jean se rendait familier avec tout le monde ; il faisait crédit aux plus grands ivrognes, et leur marquait sur son ardoise des cinq et six bouteilles de vin, sans espérer d'en recevoir un liard. Voilà ce qu'un mauvais décret forçait d'honnêtes gens à faire, pour s'attirer des amis. Combien de batailles sont gagnées par les soldats, malgré les fautes des chefs ; et que de bon sens il faut avoir en masse, pour réparer des fautes pareilles ! Quand maître Leroux parlait de défense, bien des gens ne se gênaient pas pour lui répondre :

– C'est bon, maître Jean, c'est bon ! nous n'avons rien à garder, nous autres ; nous ne sommes rien, nous ne votons sur rien, pas même sur ce qui nous regarde. Les bourgeois font tout, ils ont tout pris pour eux... Que chacun se soutienne en proportion de ce qu'il a !

D'autres alors prenaient sa défense et criaient :

– Maître Jean a raison, nous sommes tous frères ; nous soutiendrons nos droits... Allons, dame Catherine, encore une bouteille ! ... À la santé des bons patriotes !

Et l'on n'osait pas refuser, dans un moment où Lafayette faisait voter des remerciements à son cousin Bouillé, pour les massacres de Nancy ; quand les amis du trône annonçaient que Sa Majesté Louis XVI allait faire un tour au pays, pour rétablir l'ordre dans ses provinces. Naturellement les moines et les capucins relevaient la tête ; ils couraient et prêchaient, ils excommuniaient etamnaient ; on les voyait à la porte de toutes les baraques, en train d'exhorter les femmes à soutenir le bon Dieu contre leur mari ; et le bon Dieu, c'étaient leurs couvents, leurs abbayes, leurs étangs, leurs forêts, qu'ils auraient voulu ravoir en mettant le trouble parmi nous, jusque dans l'intérieur des familles.

Je n'avais pas dit à la maison que j'étais allé voir Nicolas ; il aurait fallu raconter en détail sa conduite dans le massacre, ses idées sur la noblesse, sur la discipline, et le reste ; le père en

aurait eu du chagrin, et je savais que la mère lui donnerait raison ; elle ne pouvait plus me voir sans crier :

– Toi, tu te feras casser les os pour maître Jean ; tu recevras les coups, et lui gardera les biens volés, à moins qu'on ne te pende avec dame Catherine et leur ami Chauvel. Tu renieras ta religion, tu seras damné pour le compte des bandits !

– Allons, allons, lui disait le père avec douceur, ne crie pas si fort !

Mais elle redoublait ; et l'on voyait que c'était mot à mot la leçon du père Bénédic.

Encore si j'avais eu du repos à la forge, mais Valentin, qui n'osait pas se réjouir ouvertement devant maître Jean, ne cessait de me répéter :

– Nos seigneurs ont eu maintenant leur revanche de la Bastille ; cela devait arriver tôt ou tard, car le droit est le droit ! Et ceux qui descendent de nos seigneurs ne doivent pas être confondus avec des misérables de notre espèce. Bientôt, je t'en préviens, Michel, l'Assemblée

nationale sera mise à la porte ; Sa Majesté le roi cassera tout, et chacun sera châtié selon ses crimes. Quant à maître Jean, il a beau faire crédit à Christophe Magloire et à Pierre Tournachon, quand les armées de Sa Majesté viendront, tout sera nettoyé ; les biens seront rendus à notre sainte Église ; et le mal sera réparé sur la personne et les biens des coupables. Plaise à Dieu seulement qu'on nous laisse continuer notre métier, car nos fautes sont grandes, et nous avons mis le comble à nos iniquités ! Plaise à Dieu qu'on ferme les yeux sur le passé, car nous avons tous mérité la corde, par nos votes et nos élections !

Ainsi raisonnait cet animal. S'il n'avait pas été si bête, nous nous serions empoignés plus d'une fois ; mais je l'écoutais comme on écoute braire un âne, sans lui répondre.

Cela se passait ainsi dans toutes les maisons, dans tous les villages ; si Bouillé avait pu faire son coup à Paris, la révolution était peut-être perdue, tant les gens avaient peur, tant les moines se remuaient.

Mais vous allez voir que si le découragement était au milieu de nous, les patriotes là-bas ne se laissent pas facilement abattre, et qu'ils avaient du courage, non seulement pour résister à la cour, mais encore aux vendus de l'Assemblée nationale.

Maître Jean m'avait dit d'écrire à Chauvel tout ce qui s'était passé sous nos yeux à Nancy ; comme j'avais toujours une lettre en train, cela m'était facile. Le soir, après le travail, j'entrais dans la bibliothèque où Marguerite m'avait conduit, et là, tout seul avec ma petite lampe, j'écrivais chaque chose en ordre. Quand il me restait du temps, je me mettais à lire encore une heure ou deux ; et puis je m'en allais rêvant à travers le village, regardant les Baraques au milieu du silence et me faisant mille idées de toutes choses : de la vie et des hommes, du grand savoir des uns et de l'ignorance des autres.

Mon bonheur était toujours de lire l'*Encyclopédie* ; je ne passais rien, tout me paraissait admirable, et les articles de M. Diderot plus encore que tout le reste. Au lieu d'être

aveugle comme autrefois, tout m'étonnait et m'attendrissait, depuis le plus petit brin d'herbe jusqu'aux étoiles. J'aurais aussi voulu savoir calculer, mais c'était hors de mes moyens ; je n'avais pas de maître pour m'apprendre les commencements.

Enfin, en allant ainsi, l'idée de Marguerite me venait et celle de mon père, tantôt avec tristesse, tantôt avec satisfaction. Je songeais aussi aux grandes batailles, que les vrais représentants de la nation livraient pour les droits du peuple. Cela m'élevait le cœur, et je ne rentrais souvent que fort tard, après minuit, sans m'être ennuyé seulement une minute.

Voilà ma vie ! Les dimanches, au lieu de commencer à lire le soir, j'étais dans la bibliothèque de Chauvel dès sept heures du matin. Cette vie me paraissait la plus belle, surtout après avoir tant souffert dans mon enfance, tant souhaité d'apprendre, sans avoir un instant pour m'instruire, puisque tout mon temps était au maître ; je m'estimais très heureux.

Quand maître Jean me dit d'écrire les

malheurs de Nancy, dans les premiers jours de septembre, ma lettre tirait à sa fin, et je remplis les dernières pages de cette triste histoire. Or, cette nuit-là, quand ce fut fini, sur les onze heures, étant content d'avoir tout raconté, selon ce que nous savions au juste, j'ouvris une fenêtre pour rêver à mon aise. La nuit était douce et blanche. En regardant le petit jardin rempli d'ombre, où descendait la lune, je vis que les grosses pommes de reinette étaient mûres ; et, songeant au plaisir que Marguerite et son père auraient eu de voir et de goûter ces beaux fruits juteux, tout à coup je me dis en moi-même :

« Pourquoi n'en goûteraient-ils pas ? Je n'aurais qu'à cueillir les plus beaux, et les mettre dans des feuilles, au fond d'un panier solide, les uns sur les autres, par couches, et puis à les envoyer à Paris par le roulier Jean Maire ; il reste quinze jours en route, mais les pommes se conservent plus de quinze jours. »

Cette idée me parut tellement agréable, que j'y pensai toute la nuit dans notre baraque, et que le lendemain, en allant lire ma lettre à maître Jean,

je lui parlai de cela.

– Ma foi ! Michel, dit-il, ton idée est très bonne. Rien ne fait plus de plaisir que de recevoir quelque chose de la maison, quand on est loin du pays. Pendant mon tour de France, en 1760, du côté de Mézières, un compagnon qui s'appelait Christian Weber arriva d'Alsace ; il avait des saucisses fumées et des andouilles dans son sac ; jamais je ne me suis mieux régalé que cette fois-là ; l'odeur du sapin m'entraîna dans le nez ; je voyais en quelque sorte la montagne, et, sans les camarades qui riaient et chantaient en se gobergeant, j'aurais été capable d'en pleurer d'attendrissement. C'est pourquoi, demain dimanche, tu cueilleras les plus belles pommes du verger de Chauvel, en montant sur les arbres avec un sac autour des reins, car les fruits tombés ne se conservent pas longtemps ; et non seulement tu en empliras un panier choisi parmi les plus grands et les plus solides de ton père, mais nous y mettrons encore une bajoue fumée, que l'on peut considérer comme le morceau le plus délicat du cochon, avec cinq ou six bonnes saucisses, deux bouteilles de vin blanc d'Alsace et deux

bouteilles de vin rouge de Lorraine, ce que j'ai de meilleur dans ma cave. Et surtout il ne faudra pas oublier quelques douzaines de mes grosses noix vertes, car Chauvel, tu dois te le rappeler, aime beaucoup les noix ; nous l'entendions toujours croquer derrière le fourneau celles qu'il apportait dans sa poche. Tout y sera, seulement il faut un grand et fort panier.

Ainsi parla maître Jean, qui se complaisait dans mon idée et s'écriait :

– C'est le plus grand plaisir que nous puissions leur faire !

Je pensais comme lui, de sorte qu'en le voyant m'approuver, ma joie en fut encore plus grande.

Je ne me rappelle pas de jour plus heureux que ce dimanche où, de bon matin, après avoir choisi notre panier en forme de hotte parmi ceux de mon père, qui les empilait comme des chapeaux derrière l'escalier, je l'emportai sur mon épaule aux Trois-Pigeons ; et puis quand, debout dans les branches, je cueillis les plus belles pommes en les glissant dans mon sac. Non, je n'ai jamais eu de moment plus agréable, à cause de la beauté de

ces fruits, et du bonheur de me représenter Marguerite mordre dedans avec ses petites dents blanches.

Après cela, j'allai derrière l'auberge abattre des noix sous le grand noyer, et quand mon rondin les faisait rouler par douzaines, je me disais en moi-même :

« Le père Chauvel va-t-il être content ! va-t-il s'en donner ! »

Il me semblait le voir en train de les croquer et de penser :

« Michel est pourtant un bon garçon ! »

Ce qui m'attendrissait et me faisait crier en moi-même :

« Oui, père Chauvel, oui, c'est un bon garçon et qui vous aime. Croyez-moi, il donnerait sa vie pour vous ! Marguerite ne trouvera jamais quelqu'un capable de l'aimer autant et de la rendre plus heureuse ; ce n'est pas possible ! »

Voilà les idées que je me faisais, les yeux pleins de larmes. Et je n'ai pas besoin de vous parler maintenant de la manière dont nous

arrangeâmes tout cela dans notre panier, car tout se fit comme maître Jean l'avait dit : la bajoue et les andouilles furent au fond ; les pommes dans du foin, au milieu ; par-dessus les noix, sans avoir été épluchées, pour conserver leur fraîcheur ; tout en haut les bouteilles ; puis encore de la paille ; et enfin la toile d'emballage solidement cousue avec de la grosse ficelle, et, sur une carte retournée : *À Monsieur Chauvel, député à l'Assemblée nationale, rue du Bouloi, n. 11, à Paris.*

Cela se fit dans la grande salle, maître Jean, dame Catherine, Nicole et moi réunis.

Beaucoup d'autres patriotes, ayant appris que nous envoyions des provisions à Chauvel, vinrent nous prier de mettre aussi quelque chose pour eux dans notre panier : du lard fumé, du miel en rayon, quelques-uns de beaux fruits ou du kirschenwasser ; malheureusement ce n'était pas possible, et nous les remerciâmes tous ; le panier était bien assez lourd, il pesait peut-être cent cinquante livres ; mais c'est égal, le gros roulier, Jean Maire, qui chargeait des milliers sur sa

grande voiture à six chevaux, le prit tout de même ; il passa la bâche par-dessus et partit le lundi soir.

Depuis ce jour nous attendions des nouvelles de Paris, mais elles n'arrivèrent qu'à la fin de septembre, et, pendant ce temps, combien de disputes nous eûmes encore aux Trois-Pigeons !

C'est en ce temps que le livre rouge, imprimé par ordre de l'Assemblée nationale, arriva pour la première fois aux Baraques. Le vieux Rigaud, étant allé recueillir un petit héritage à Toul, le rapporta de là-bas, et tous les soirs nous étions en train de l'éplucher, de crier et de nous indigner. Alors nous sûmes que non seulement les officiers nobles dépouillaient leurs soldats, mais que nous étions tous grugés depuis longtemps par des seigneurs de la cour qu'on appelait courtisans, et qui rapinaient de leurs dix doigts d'une façon abominable. Voici comment les principaux vols se faisaient : chaque fois que le déficit forçait les ministres du roi de faire un nouvel emprunt, leurs amis, ceux du comte d'Artois, de la reine et des princes, jusqu'aux valets, étaient comptés comme

prêteurs d'une somme au trésor ; ils recevaient quittance de cette somme, – ce qu'on appelait un coupon, – chacun en proportion de sa bassesse, et sans verser un liard. Après cela, nous autres malheureux, nous étions forcés, par de nouveaux impôts, de payer la rente perpétuelle des sommes que ces gueux n'avaient pas prêtées à la nation. Que d'argent on nous avait volé par ce moyen ! Ce n'est pas à calculer.

Camille Desmoulins disait, dans sa gazette, que ces courtisans méritaient d'être vingt-quatre millions de fois pendus, parce qu'ils avaient volé vingt-quatre millions de malheureux, comme dans leur poche ; et plus honteusement encore, puisqu'on les croyait honnêtes, puisqu'ils se disaient nobles, qu'on leur confiait tout, et qu'ils ne risquaient pas d'être arrêtés.

J'ai le livre rouge et je voudrais bien vous en donner le détail, mais ce serait trop long ; une fois sur ce chapitre, on ne finirait plus.

Valentin criait que Chauvel et ses amis avaient inventé le livre rouge pour déshonorer nos seigneurs. Que voulez-vous ? Quand un homme

est naturellement aveugle, on lui mettrait le soleil sous le nez, qu'il ne le verrait pas ; toutes les explications du monde ne lui serviraient à rien pour voir clair.

C'est aussi dans ce mois de septembre 1790 que Louis XVI renvoya Necker ; après la victoire de M. de Bouillé, le roi pensait ne plus avoir besoin de lui. Les uns traitaient Necker de gueux, parce qu'il avait aussi fait des pensions à ses amis, et qu'il avait longtemps refusé de livrer le livre rouge ; les autres, comme maître Jean, disaient qu'il faut toujours mettre le bien et le mal dans la balance ; que Necker ne s'était pas enrichi lui-même, comme monseigneur le cardinal de Brienne ; que sans le compte rendu de Necker en 1778, la révolution ne serait pas venue de sitôt, et que les honnêtes gens devaient s'en souvenir.

Je crois qu'il avait raison, mais dans tous les cas, depuis le renvoi de Necker, Louis XVI n'écouta plus que les ennemis de la révolution ; ils le poussèrent sur la pente tellement vite, qu'au bout de deux ans c'était le bord du fossé.

Mais tout cela se trouvera plus tard ; je n'ai pas besoin d'en parler maintenant.

J'en reviens à ce mois de septembre 1790, où nous reçûmes enfin, avec un gros paquet de journaux, la réponse de Marguerite. La voici, je vais la copier mot à mot, car, outre le bonheur que j'aurai de me rappeler le bon temps de ma jeunesse, chacun verra bien mieux ce qui se passait alors à Paris ; comme on vivait là-bas, et ce qu'on pensait du roi, de Bouillé, des émigrés, des clubs et de l'Assemblée nationale. Moi-même je ne pourrais pas en dire autant.

« Mon bon Michel,

» Nous avons reçu ta lettre et ton panier de bons fruits, de bonnes saucisses et de bons vins. Tout nous a fait plaisir, malgré la tristesse de ce que tu nous racontes. Il ne faut pas vous décourager, au contraire ; plus les aristocrates en feront, plus vite nous serons débarrassés d'eux. La nation ouvre les yeux de jour en jour, et, quand elle le voudra bien, ses misères seront finies.

» Mon père a tant d'ouvrage à l'Assemblée et aux Jacobins, qu'il me charge de vous remercier, toi, maître Jean, dame Catherine, et tous ceux qui voulaient mettre quelque chose dans le panier. J'en suis bien contente, car depuis longtemps j'avais l'idée de vous écrire ; lui, dans ses grandes lettres de six pages, ne vous parle jamais que des affaires de l'Assemblée nationale et du pays ; pour maître Jean, Létumier et tous les patriotes de là-bas, c'est bien le meilleur, je ne dis pas le contraire ; mais dame Catherine, Nicole, et même toi, j'en suis sûre, vous ne seriez pas fâchés non plus de savoir aussi comme nous vivons, dans quel endroit nous logeons, ce que je fais le matin et le soir ; ce que coûtent le beurre et les œufs au marché ; si on se lève de bonne heure ; si l'on se réunit à la veillée ; enfin, comme on vit.

» Eh bien ! voilà justement ce qui me trotte dans la tête, et maintenant je vais tout vous raconter, pour que vous soyez en quelque sorte avec nous, et que vous voyiez la différence des Baraques et de Paris. Cela va me coûter du temps, car j'en ai vu depuis quinze mois, et je

m'en suis fait des idées sur ce bas-monde ! Mais c'est égal, tu m'écouteras, mon bon Michel, et je vais me figurer que nous sommes à causer ensemble, derrière le grand fourneau des Trois-Pigeons.

» Et d'abord, vous saurez que nous logeons au cinquième d'une maison aussi haute que la grande tour du Haut-Bar ; et que même au-dessus de nous loge encore une famille de cordonniers, avec les fenêtres dans le toit, en forme de tabatière ; ils ne font que rouler, aller, venir et trébucher, avec leurs trois enfants. Tous les étages sont garnis de la même manière : l'un tisse, l'autre coud, l'autre racle de la musique, l'autre arrange les affaires des particuliers ; il a sur sa porte un écriteau : Maître Jacques Pichaud, huissier au Châtelet. Un escalier descend en vrille du haut en bas, tout glissant et sombre ; et tous ces gens vivent ensemble sans se connaître, sans s'inquiéter les uns des autres, ni même se regarder, ou se dire bonjour en passant. Toutes les maisons de Paris sont comme cela ! En bas, dans la rue, les boutiques, les ateliers, les magasins se suivent avec leurs enseignes à perte

de vue : cordonniers, épiciers, ferblantiers, fruitiers, etc.

Les rues sont grises, pleines de boue noire ; et les voitures : coucous, soufflets, landaus, berlines, carrosses, charrettes, les unes rondes, les autres carrées, ou longues, avec des tas d'ordures dessus, ou de grands laquais debout derrière, roulent du matin au soir comme un torrent, au milieu des cris d'une foule d'ambulants, qui regardent en l'air pour voir si la pratique ne leur fait pas signe de monter : ce sont des marchands d'eau, de vieux habits, de légumes, avec de petites charrettes à bras qu'ils poussent ; des vendeurs de jouets d'enfant et de tout ce qu'il est possible d'inventer pour tirer votre argent. Ici tout se vend et tout se crie ; des gazetiers, avec leurs paquets sous le bras, montent dans les maisons, entrent dans les cafés, et vous arrêtent au coin des rues, – couverts d'affiches de toutes les couleurs, – en vous mettant leur journal sous le nez.

» Vous entendez cela comme un grand bruit qui bourdonne sur toute la ville, depuis le petit

jour et même avant, jusqu'à minuit, une et deux heures du matin, à trois cela recommence. Entre deux et trois heures, en écoutant bien dans la nuit, vous avez un instant de silence, à moins que la voiture d'un médecin ne passe, ou que la patrouille ne ramasse un ivrogne dans votre rue. Oui, vous avez un peu de silence, mais il ne faut pas croire que ce soit le coq qui vous réveille, ou le chien du voisin Rigaud, comme aux Baraques ; ce sont les charrettes des paysans qui vont au marché voisin, quelquefois le cri de leur âne qui se met à braire, ou les clochettes de leurs chevaux. Tous ces gens arrivent de deux ou trois lieues autour de Paris, les hommes avec leur voiture et les femmes assises sur leur bourrique, au milieu des paniers de légumes, d'œufs, de beurre et d'autres provisions. Il fait encore sombre, et vous les entendez déjà ; les fouets claquent ; les hommes enroués crient : « Hue ! » et cela ne fait qu'augmenter, jusqu'au grand bruit qui dure toute la journée.

» Et maintenant, vous n'avez encore qu'une petite idée de ce grand mouvement de Paris ! Il faut penser que dans cette ville, où vivent plus de

sept cent mille gens de toute espèce, depuis les plus riches jusqu'aux plus misérables, il en vient encore par jour près de cent mille de toute la France et des environs, pour remplir leurs halles, leurs marchés, leurs boutiques et leurs caves. Voilà pourquoi les famines sont terribles ici, lorsque cela se ralentit seulement quelques jours : ceux qui n'avaient que leur pain, un peu de bois, un peu d'huile et de vin, n'ont plus rien du tout ; et la misère alors est tellement grande, que, même dans les plus rudes hivers de chez nous, on ne peut pas se la figurer ; les gens au-dessus de votre tête, sans que vous le sachiez seulement, hommes, femmes et enfants, sont en train de grelotter et de mourir. Ils ne se plaignent pas, car dans cette grande ville on ne se connaît pas, et les plus pauvres sont quelquefois les plus fiers.

» Mais j'aime mieux ne pas te parler de cela, mon bon Michel ; nous savons aussi ce que c'est d'être pauvre, de souffrir et de travailler ; et quand on ne peut pas venir en aide aux malheureux, cela vous fait trop de peine.

» Tu vois maintenant le gros d'une ville

comme Paris. Vous pouvez marcher des heures à droite et à gauche, de tous les côtés, et c'est toujours la même chose : toujours les mêmes maisons grises, les mêmes rues sales, un peu plus larges, un peu plus étroites, voilà tout ; les mêmes files de boutiques ; les mêmes voitures et les mêmes ambulants qui crient. Vous rencontrez seulement de loin en loin une place plus large, avec une fontaine où les femmes et les marchands d'eau fourmillent ; ou bien une grande bâtisse comme celle du cardinal de Rohan, à Saverne ; ou bien un pont, un marché, un théâtre, et tout a l'air misérable. Les jours d'hiver on est dans la boue jusqu'aux chevilles ; la neige fond d'une minute à l'autre, le brouillard couvre tout, la tristesse vous gagne jusqu'au coin du feu. Ce n'est pas comme chez nous, la belle neige sur les haies et les bois, la grande lumière blanche qui vous éblouit, et le froid vif qui vous donne la force de courir, de vous secouer, et de vous réchauffer en marchant sur la terre dure. Tout est brouillard : il coule sur les vitres, il vous entre jusque sous la peau, et la lumière est si grise qu'on se croirait à l'entrée de la nuit, en plein

midi. L'été, on étouffe de poussière et de mauvaises odeurs.

» Ce que je vous dis est la pure vérité. Sans le courage qu'il faut avoir pour défendre et soutenir ses droits, on ne pourrait pas vivre dans une ville pareille, au moins moi ! Le père, lui, ne fait attention qu'aux décrets de l'Assemblée, aux motions, aux discours des clubs et aux articles des gazettes. Il se soucie d'une maison autant que d'une autre, de la neige que de la pluie ou du soleil, et trouve tout bien, pourvu que les affaires marchent à la Constituante et aux Jacobins. Aussi, depuis que nous sommes à Paris, c'est moi qui fais tout à la maison, qui paye tout, qui touche l'argent, qui vais au marché, qui raccommode, qui donne à laver, qui compte ; et, quand je lui parle de cela, il me dit :

» – C'est bon... c'est bon !... Je n'ai pas le temps de penser à tout... Tu me diras cela plus tard... Ce soir nous avons réunion ; il faut que je voie les gazettes, que je pense à l'institution du jury, ou bien à la création des assignats-monnaie ; laisse-moi, Marguerite. » Et je vois à sa figure

qu'il ne faut plus rien lui dire, car lorsque les choses ne vont pas à ses idées dans l'Assemblée, il se fâche et pourrait se rendre malade de colère.

» Mais les jours où tout va bien, il me conduit au théâtre, ou bien au club des Jacobins, à l'Assemblée nationale, dans les tribunes. Je suis forcée de bien me mettre, avec ma petite cornette à barbe de mousseline, et la cocarde nationale sur l'oreille ; il me mène à son bras et me présente aux patriotes, en disant : « Voici ma fille. » Je connais tous les patriotes : M. Danton, M. Camille Desmoulins, M. Fréron, M. Robespierre, M. Antoine (de Metz), tous !... mais ces choses viendront plus tard. J'en reviens à mon ménage ; pour dame Catherine et Nicole, c'est le premier chapitre, et je ne veux rien oublier, puisque nous y sommes.

» D'abord pour le logement, nous avons deux petites chambres, une petite salle à manger et une cuisine grande de trois pas. La salle à manger et la chambre à coucher de mon père donnent sur la rue ; la cuisine et ma chambre à moi sont derrière, sur une cour où je n'ose presque pas

regarder, même à travers les vitres, parce que je crois toujours y tomber la tête en avant, et qu'elle est grise, pleine de fenêtres au-dessous, et profonde comme un puits. Eh bien ! savez-vous combien cela nous coûte ? Soixante livres par mois ; dix fois plus que nous ne pourrions louer notre maison aux Baraques. Je sais bien que dame Catherine et Nicole vont lever les deux mains en criant : « Est-ce possible ? » Mais c'est comme cela. Si mon père n'était pas député, nous pourrions avoir un plus petit logement sous le toit, pour vingt ou trente francs ; mais un député du tiers reçoit la visite d'une foule de monde, il doit être bien logé ; ce ne serait pas bien de faire des économies sur ce qu'on reçoit de la nation pour la représenter ; ce n'est pas une place qu'on a, c'est un devoir que les électeurs vous donnent, et qui ne doit pas vous enrichir.

» Mais voilà toujours soixante livres pour commencer. Maintenant vous allez voir le reste.

» Le matin je me lève à six heures, parce que le père est forcé de partir à huit heures et demie au plus tard, pour aller à l'Assemblée nationale,

et que le déjeuner doit être prêt avant. Je m'habille, je prends mon panier sous le bras, et je vais au marché des Innocents, au bout de notre rue. C'est un ancien cimetière encombré de vieilles baraques moisies, avec une haute fontaine très jolie au milieu, et quelques tombes autour, derrière des palissades. Lorsque les ménagères arrivent, entre huit et neuf heures, on ne s'entend plus, car alors les paysans finissent de vendre ce qu'ils ont apporté ; les revendeuses, qu'on appelle les dames de la halle, viennent reprendre leurs baraques louées ; il faut que les autres détaient vite, qu'ils cèdent à bas prix ce qui leur reste ; on se bouscule, et ce sont des cris bien autres que sur la grande foire de Saverne.

» Moi, j'achète toujours d'une vieille grand-mère en capuchon piqué, le menton garni d'une petite barbe grise, une bien bonne femme, qui m'appelle « la petite patriote » et qui me garde une tête de chou, quelques carottes et un navet pour mon pot-au-feu. Tu penses bien, Michel, qu'il me faut souvent autre chose, un poisson, une volaille, des œufs, du beurre ; et puis il faut encore passer à la boucherie. Ah ! que cela coûte,

et qu'on a besoin d'être sur ses gardes, pour ne pas acheter trop cher ! Par exemple, le beurre de Chartres est à seize sous, celui de Lonjumeau à vingt-cinq sous, celui de Gournay à trente et quatre deniers, celui d'Isigny à trente-deux sous, et tous se ressemblent ; si l'on allait prendre l'un pour l'autre, on serait bien trompé pourtant ! Mais tout de suite, dans les premiers jours, je me suis mise au courant, et je pourrais vous dire le prix de tout : du fromage qui se vend ici à la douzaine, des œufs, qui sont aussi de différentes qualités, lorsqu'ils viennent de Mortagne ou de Picardie ; des huiles, du lard, du savon, enfin de tout.

» La viande est bon marché cette année, le bœuf à quinze sous cinq deniers ; le mouton à seize sous neuf deniers ; le veau à seize sous cinq deniers ; le porc à quinze sous deux deniers.

» Ces choses intéresseront dame Catherine ; la différence est grande avec les prix des Baraques, j'en suis sûre.

» Pour vous donner une idée de ce que la vie coûte, je n'aurais qu'à vous dire que le bois, que

le charbon de bois et le charbon de terre se vendent à la livre. Ce sont des Auvergnats qui font ce commerce ; ces gens laborieux vous vendent tout, jusqu'à l'eau, qu'ils vous apportent sur leurs épaules, au cinquième et sixième étage, à deux liards le baquet ; et, rien que pour allumer le feu, on a de petits fagots qui s'appellent cottrets et qui se vendent dix-neuf livres six sous huit deniers les deux cent huit. Mais comme deux cent huit de ces fagots vous rempliraient la cuisine, il faut les payer deux sous la pièce. Encore les cottrets de quartier et ceux de taillis sont-ils bien différents ; si l'on n'y regardait pas, ces Auvergnats, qu'on appelle les plus honnêtes gens du monde, vous donneraient souvent des uns pour des autres.

» Et ce n'est pas tout, sans parler du lait, qu'on appelle ici de la crème, et du petit bouillon qu'on appelle des consommés ; une fois la cuisine faite, il faut songer à la chandelle, au sucre, au poivre, au sel ; après le marché et la boucherie, il faut compter avec l'épicier, et puis avec la blanchisseuse, le cordonnier, le tailleur, cela ne finit pas ; il faut acheter, acheter ! Les trois quarts

de l'indemnité qu'on nous donne y passent, et le reste, le père le dépense jusqu'au dernier liard en achats de livres, de gazettes, et en souscriptions pour les patriotes malheureux.

» Enfin tout marche, c'est le principal. Malgré les députés de l'Assemblée nationale qui se sont vendus à la cour, le peuple aura ses droits ; et nous pouvons dire qu'il les aura bien gagnés. Seulement, si les vrais représentants de la nation, les honnêtes gens de l'Assemblée et les patriotes avaient laissé faire ces vendus, ils nous auraient déjà remis la bricole ; nous pourrions travailler, peiner et souffrir pour eux, comme avant la convocation des états généraux. Heureusement les clubs se sont mis en travers ; le premier de tous, c'est le club Breton, séant ici près de nous, au cloître des Jacobins. Le père y va tous les soirs. Là se réunissent les meilleurs patriotes, dans une vieille bibliothèque vide, depuis que les Jacobins ont émigré. C'est avec le club des Cordeliers, à la cour du Commerce, de l'autre côté de l'eau, le meilleur de Paris.

» Dans les premiers temps, les représentants

seuls y allaient ; mais depuis quelques mois beaucoup de patriotes, qui ne sont pas de l'Assemblée nationale, y vont, et tous les jours on en parle de plus en plus. MM. Danton, Legendre, Fréron, Pétion, Brissot, Camille Desmoulins sont là comme chez eux. Quand les nobles font trop leurs embarras ; quand ils crient à l'Assemblée, en s'appelant les uns les autres : « Hé ! vicomte un tel, allons-nous-en ! N'êtes-vous pas ennuyé d'entendre ce galimatias ? » ou bien : « Ah ça ! vous tairez-vous, braillards ? Il faut tomber à coups de sabre sur cette canaille ! » comme ils ont l'habitude de le faire, ceux des Jacobins et des Cordeliers se réunissent le lendemain. On sonne le tocsin partout ; les patriotes, les gens des marchés, hommes et femmes, s'en vont ensemble à l'Assemblée nationale, avec des chaudrons, des casseroles, tout ce qui peut faire du bruit, en criant : « À la lanterne ! à la lanterne, les aristocrates ! ça ira ! » Et les autres tremblent, ils se cachent. C'est maître Jean et Létumier qui riraient de voir cette débâcle !... On appelle ça une manifestation. Les aristocrates disent que c'est une insurrection. M. Lafayette monte sur

son cheval blanc ; il réunit les gardes nationales, il fait des discours, il se démène avec M. Bailly, le maire de la ville. Mais le lendemain tout le monde rit, et l'on dit : « Les aristocrates ont eu peur ! ils vont avoir du bon sens pour quinze jours ; après ça ils recommenceront, et nous recommencerons. »

» Lafayette est toujours là, qui fait battre le tambour, qui salue le roi, la reine, et qui parle à la nation ; mais de temps en temps il essaye aussi d'arrêter les patriotes, et, sans les femmes qui tiennent pour la révolution et qui défendent à leur mari de lui obéir, depuis longtemps il aurait fait de mauvais coups.

» Je vous raconte cela, mon bon Michel, parce qu'aux Baraques vous ne pourriez pas comprendre tous ces mouvements. Chez nous, on ne connaît que la milice et les impôts ; mais si les Parisiens ne tenaient pas tête à tous ces comtes, ces marquis et ces évêques, la révolution serait arrêtée et la France grugée par quelques nobles. L'ami du peuple, Marat, est le plus fort pour découvrir leurs complots ; il dénonce tout le

monde : le roi, la reine, les princes, le clergé, la noblesse, les anciens parlements, la municipalité, le châtelet, les districts, l'état-major de la garde soldée, et M. Mottié, son général, comme il dit ; les procureurs, les financiers, les agioteurs, les déprédateurs, les sangsues de l'État, et l'innombrable armée des ennemis du bien public.

» Quelquefois il va même un peu loin, et mon père dit que c'est pourtant trop fort ; qu'on doit penser qu'il existe d'honnêtes gens parmi nos ennemis : des êtres mal élevés qui se trompent, parce qu'on leur a fait croire dès l'enfance qu'ils valaient plus que les autres hommes, qu'ils étaient d'une autre race, et que, par ce moyen, la bêtise leur est venue tout doucement, et qu'ils se figurent des choses contre nature, en quelque sorte de bonne foi. Il dit qu'une quantité d'ambitieux parmi nous, de faux patriotes, ne demanderaient qu'à faire les grands, à renier leur père, à se couvrir de décorations du haut en bas, à toucher des pensions sans les avoir gagnées, à traiter leurs semblables comme des valets, et même à se vendre au premier venu, s'ils valaient la peine d'être achetés ! qu'on a tort de flagorner

le peuple, en lui disant qu'il a toutes les vertus, parce que ce n'est pas vrai ; qu'il existe dans le peuple et les bourgeois beaucoup de filous, et qu'on verra peut-être par la suite, après la victoire du peuple, de misérables va-nu-pieds devenir aussi fiers et plus insolents que les anciens nobles ; et que ce sera d'autant plus triste qu'ils seront avarés, ignorants, et grossiers, et qu'on se rappellera qu'ils ont renié leur propre sang pour grimper à la place des autres, et faire oublier par leur arrogance que leur mère était vachère et leur père garçon d'écurie ! Pourvu que nous ne voyions pas de pareilles abominations, mon bon Michel, car ce serait la honte et la désolation du genre humain !

» Mon père a souvent de ces moments de colère, l'exemple des Maury l'indigne ; mais il se calme vite, et finit toujours par dire : « Tout cela ne signifie rien ; la grande affaire est d'établir de bonnes lois pour empêcher les filous, qu'ils soient du peuple, de la bourgeoisie ou de la noblesse, de s'élever au-dessus des honnêtes gens, de les maîtriser et de leur tenir le pied sur la gorge, afin de vivre à leurs dépens. Le principal

aujourd'hui, c'est d'avoir des hommes comme Danton, Robespierre, Grégoire, Desmoulins, etc., pour éclairer la nation et lui faire voir que notre salut est dans l'union. Ces hommes sauveront la France ; ils bousculeront tous ces vendus aux premières élections, et d'ici quelques mois on ne parlera plus que d'eux. Les autres emploieront la calomnie et l'injure pour les détruire, mais la vérité finit toujours par l'emporter ; et quand le peuple souffre, il reconnaît ses fautes et met les gueux à leur place. »

» Tu penses bien, Michel, que tout le temps où nous demeurions avec le curé Jacques, les patriotes du club des Jacobins ne venaient jamais chez nous ; mon père n'aurait pas osé les inviter, car sur beaucoup de questions on se serait pris aux cheveux ; mais depuis ils viennent quelquefois s'entendre avec mon père sur les mesures à prendre dans leurs réunions, et tu ne pourrais pas croire combien ces gens sont simples et naturels ; autant les intrigants jouent la comédie et se redressent pour se donner de l'importance, autant ils se montrent ouverts et vous mettent de suite à votre aise.

» Aux fêtes de la Fédération, le mercredi 14 juillet, M. Danton, qui marchait en garde national avec sa section, m'a fait avoir une bonne place près de l'autel de la patrie ; il est venu me prendre lui-même au cortège, et m'a conduite auprès de sa jeune femme, en nous disant : « Asseyez-vous, causez, vous serez bien ensemble. » C'est une belle personne. Nous causions comme d'anciennes amies ; elle paraissait bien heureuse, malgré la pluie qui tombait à verse ; et quand M. Danton revint la prendre et l'emmener dans une voiture, elle me fit promettre d'aller la voir, en me donnant la main. M. Camille Desmoulins, qui venait de rencontrer mon père au champ de Mars, monta dans notre voiture ; il criait contre le roi, qui avait profité de la pluie pour se cacher dans son pavillon, au lieu de prêter serment sur l'autel de la patrie, comme c'était son devoir. Mais en entendant les cris de : Vive la nation ! s'élever jusqu'au ciel, il riait et disait : « C'est égal, Chauvel, le peuple est avec nous. Tous les cœurs battent ensemble pour la patrie, la justice et la liberté ! » Ses yeux brillaient ; moi j'aurais voulu

pleurer d'attendrissement. Chaque bande qui passait poussait de nouveaux cris, agitait des branches de peuplier, levait les chapeaux et les bonnets garnis de cocardes ; cela ne finissait pas, et les mille cloches de la ville sonnaient ensemble.

» Le soleil était revenu.

» Nous étions descendus vers cinq heures devant les Tuileries, où demeure le roi. M. Camille Desmoulins me prit à son bras pour aller nous rafraîchir au café Holiot, en bas de la terrasse des Feuillants. Beaucoup de patriotes et de gardes nationaux, avec leur femme et leurs enfants, étaient là qui riaient et se réjouissaient. M. Desmoulins, avant d'aller faire son journal, vint encore nous saluer et nous remercier. Tu vois, Michel, comme ces gens-là sont bons et peu fiers. Chez nous, le dernier bagnard vous regarde du haut de sa grandeur, et croirait s'abaisser en se montrant poli. C'est bien pitoyable, mais tous ceux qui ne sont rien par eux-mêmes et qui n'ont un peu de valeur que par leur place tiennent la même conduite ; à Paris, jusque dans les derniers

villages, on les reconnaît à leur air de majesté qui vous fait rire.

» Il est vrai que nous connaissons M. Camille Desmoulins depuis notre arrivée ici ; mon père, qui le regarde comme un des meilleurs patriotes, avait placé son journal dans tous les coins de l'Assemblée, et lui nous avait envoyé tout de suite des billets pour aller au théâtre de la Nation, à celui de M^{lle} Montansier, dans le Palais-Royal, et aux Comédiens de Beaujolais. C'était mon bonheur d'entendre le *Siège de Calais* ou bien le *Chêne Patriotique*. Ces grands cris des acteurs, qui s'en allaient et venaient en levant les mains et gémissant, me touchaient le cœur ; et j'avais aussi du plaisir à voir jouer *Ésope à la foire*, ou les *Deux fermiers*, au Palais-Royal. Ces paysans habillés en soie et ces bergères en petits souliers rouges me réjouissaient la vue. Mais j'ai bien changé depuis, car mon père, qui s'ennuyait de perdre son temps, et qui bâillait à chaque instant dans sa main en voyant ces choses, me dit un soir :

» – Tiens, Marguerite, voilà comme Sa

Majesté le roi connaît les paysans ; c'est là qu'il les a vus ! ils sont tous gros et gras, bien portants, bien habillés, bien nourris ; et les soldats aiment tous mieux la gloire du roi que leur baraque. Ça doit l'étonner quand on parle de famine ; et les Parisiens doivent aussi s'indigner d'entendre dire que nous ne sommes pas contents, car nous avons de tout en abondance : nos greniers sont remplis de blé, d'orge, d'avoine ; nos crémeries sont pleines de lait et de fromage, et nos caves de bons vins. Nous allons danser régulièrement tous les jours dans l'herbe, au bord de l'eau, avec nos bergères ; et de temps en temps un jeune seigneur, un prince, nous enlève une fille qu'il finit par épouser. Je n'aurais jamais cru que nous étions si heureux ! Et si l'on juge maintenant de leurs rois, de leurs seigneurs, de tout leur grand monde, d'après leurs paysans, ce que ces gens-là leur font dire doit être aussi vrai que ce que chante cette gardeuse d'oies qui pense à devenir reine, et qui le sera pour sûr à la fin de la pièce. Les soldats du siège de Calais, qui plaisantent au milieu de la boue, sans recevoir leur ration, sont aussi vrais que le reste ; et la conférence du

Parnasse aussi, où nous voyons les dieux, avec des couronnes en carton doré, raisonner comme des imbéciles. Je mets tout cela dans le même panier ; ces gens parlent de tout comme ils parlent de nos villages ; ils en savent autant sur le chapitre des rois ou d'Apollon, que sur notre chapitre. C'est agréable de regarder des spectacles pareils et de s'instruire de cette manière.

» Alors je reconnus qu'il avait raison, et depuis j'aime beaucoup mieux rester dans notre chambre, à repasser mon linge ou raccommoder mes bas, que d'aller voir des choses contraires au bon sens.

» Mais à cette heure, mon bon Michel, je vois que le papier tire à sa fin, et je ne voudrais pourtant pas oublier une chose qui te fera plaisir, ainsi qu'à tous les patriotes des Baraques. Quand ta dernière lettre nous est arrivée, on parlait des affaires de Nancy, et l'on ne savait pas ce qu'il fallait croire de tous les éloges que M. Lafayette donnait à son cousin Bouillé : l'Assemblée nationale l'élevait jusqu'aux nues, et le roi

demandait aux gardes citoyennes de lui voter des remerciements. Mon père, en lisant ta lettre, fut rempli d'une grande joie : « Voilà la vérité ! dit-il, Michel est un brave garçon, qui nous raconte clairement ce qu'il a vu ; ce n'est pas de la comédie cela, ce n'est pas l'*Ésope à la foire* ; c'est le bon sens qui parle. Michel fait des progrès tous les jours ; il lit Diderot, il en profite, tant mieux ! »

« Pense si j'étais contente de l'entendre ! Ensuite il replia la lettre et la mit dans sa poche en disant : « Le député Régnault, de Lunéville, a parlé hier au club ; il s'est plaint de ce qu'on ne remerciait pas les gardes nationales de la Meurthe de leur dévouement, et de ce que l'on voulait faire une enquête avant de se décider. Eh bien, je vais leur lire cela, moi ; nous verrons ce que Régnault répondra. »

» J'étais allée déjà plusieurs fois au club sans m'y amuser beaucoup ; mais quand le père dit qu'il allait lire ta lettre aux patriotes, tout de suite je lui demandai de l'accompagner.

» – C'est bien, dépêche-toi de t'habiller, fit-il,

car nous ne voulons pas arriver en retard.

» Nous venions de souper ; je n'eus que le temps de laver mes assiettes, de passer ma belle robe d'indienne à petits bouquets, et de mettre ma cornette. Après cela, comme il me criait de la chambre : « En route, Marguerite, en route ! » j'arrivai prendre son bras, et nous sortîmes sur les sept heures et demie.

» Le club breton n'est pas loin de chez nous, à deux minutes au plus. La porte du vieux cloître, avec son grand drapeau tricolore qui pend au-dessus et ses deux peupliers à l'intérieur de la cour, donne sur la rue Saint-Honoré. La bâtisse du club est à droite, en entrant dans cette cour ; sa porte reste toujours ouverte, excepté quand il pleut ; et ceux qui sont en retard écoutent du dehors, au milieu du roulement des voitures.

» En arrivant, nous vîmes que les bancs étaient déjà presque tous remplis. M. Robespierre, le président, un jeune homme pâle et maigre, en frac bleu de ciel à grands revers, la veste et la cravate blanches, sonnait pour avertir que la séance était commencée. J'entrai tout de suite sous les

arcades, où les femmes sont assises, au-dessus de la salle, et je vis MM. Prieur et Danton, qui nous suivaient, donner une poignée de main à mon père avant de s'asseoir. Le vieux greffier Lafontaine lisait le procès-verbal de la veille ; comme il finissait, mon père se leva dans son banc, et dit :

« J'aurais à répondre aux plaintes du député Régnault, de Lunéville, qui réclame des remerciements pour M. Bouillé, et pour les gardes nationales de la Meurthe qui marchaient sous ses ordres. Je demande à vous lire la lettre d'un garde national de mon bailliage, qui m'écrit à ce sujet ; c'est un homme dont je réponds comme de moi-même, et qui s'est trouvé dans l'action.

– Vous avez la parole, dit le président.

» Cela se fait toujours ainsi à Paris ; par ce moyen, au lieu de parler à deux ou trois ensemble, en criant toujours plus haut pour forcer les autres de se taire, chacun parle à son tour, et tout le monde est content.

» Le père se mit donc à lire ta lettre, au milieu

du plus grand silence, et je n'ai pas besoin de te dire si mon cœur battait. Il commença dans l'endroit où vous avez entendu le premier coup de canon, sur la route, en arrière de Saint-Nicolas, jusqu'à votre rencontre des hussards qui massacraient les malheureux. Sa voix claire allait dans tous les coins. Jamais vous ne pourrez vous figurer l'indignation de cette masse de monde, en apprenant que les gardes nationales patriotes avaient été renvoyées avant l'attaque, pour laisser les Allemands piller et massacrer à leur aise ; non ! c'est quelque chose qu'on ne peut pas se représenter : de tous les côtés on se dressait à la fois dans les tribunes, dans les bancs, et l'on n'entendait plus qu'un grand bourdonnement, pendant que M. Robespierre agitait sa sonnette de toutes ses forces ; cela dura plus de dix minutes. À la fin pourtant les gens se rassirent, et mon père continua de lire ta lettre ; mais il ne put aller jusqu'au bout, car, au moment où tu racontes les abominations que vous avez vues à la porte Neuve, l'indignation éclata de nouveau tellement, qu'il s'interrompit lui-même, en criant, pâle comme un mort :

» – Est-ce que j’ai besoin de continuer ? Vous connaissez maintenant les affaires de Nancy ; maintenant vous voyez si les gardes nationales de Lorraine réclament quelque chose de la gloire de Bouillé, vous voyez si les patriotes de chez nous veulent avoir trempé la main dans le sang de leurs frères ! Je le savais, j’en étais sûr, tous répandent des larmes sur ces malheurs. Ah ! qu’on nous retire cette coupe des lèvres ; que les Allemands de Bouillé la vident tout seuls ; elle nous soulève le cœur !

» Alors il s’assit au milieu d’une tempête de cris, où la grande voix de M. Danton put seule se faire entendre : il remerciait mon père d’avoir éclairé le club sur cet épouvantable massacre ; il disait que les provinces patriotiques de l’Est sont incapables de prêter la main aux manœuvres de l’étranger, et que la calomnie ne peut les atteindre.

» Et tu sauras, Michel, que malgré l’approbation de l’Assemblée nationale, trompée par les vendus ; malgré les intrigues de Bailly et de Lafayette ; malgré tous les journaux royalistes,

vingt-huit bataillons de la garde citoyenne ont refusé de voter les remerciements que le roi demandait pour M. Bouillé ; et que celui du Val-de-Grâce a protesté contre, en disant : « que loin d'être un héros animé par le patriotisme, Bouillé peut n'être qu'un homme avide de sang et de carnage, et que la victoire peut lui mériter, après un examen impartial, plutôt des supplices que des lauriers ! »

» Vous serez contents d'apprendre ces bonnes nouvelles. Ah ! nous ne sommes pas seuls pour la justice et la liberté, les braves Parisiens tiennent avec nous, et l'on peut dire que tous les honnêtes gens se donnent la main.

» Mais j'arrive au bout de mon papier, et j'aurais encore tant d'autres choses à vous dire sur la mort de ce bon Loustalot, sur les éloges qu'on fait de son courage et de son dévouement. Vous auriez été bien touchés ; mais je n'ai plus de place, il faut donc finir ! Bientôt... l'année prochaine j'espère, nous causerons de tout cela, tranquillement assis au coin du feu de maître Jean. Alors la constitution sera finie, et les droits

de l'homme seront gagnés ! Ah ! que nous serons heureux ; mais il faut encore de la patience. En attendant, tu vas toujours bien soigner notre petit jardin, Michel. Rien que d'y penser, je crois sentir la bonne odeur du fruitier dans la chambre en haut, en automne ; je sens toutes ces bonnes poires et ces belles reinettes, et je les vois sur le plancher. Quel bon pays, mon Dieu ! Ma seule consolation est de penser que tu montes tous les soirs, et que tu y mènes aussi le petit Étienne. Vous vous en donnez... tant mieux ! j'en suis bien contente.

» Et maintenant c'est fini. Adieu, tous, adieu... Je vous embrasse. Dites aux bons amis des Baraques qui voulaient mettre quelque chose dans le panier, que c'est comme si nous avions reçu leurs présents, et que nous les en remercions mille et mille fois. Adieu, maître Jean, dame Catherine, Nicole, Michel, adieu !

» Marguerite CHAUVEL. »

Paris, le 24 septembre 1790. »

IV

Cette lettre de Marguerite fit le plus grand bien au pays. Je me rappelle l'avoir lue peut-être plus de cent fois ; car non seulement ceux des Baraques, mais encore les rouliers, les marchands de grains, enfin tous les étrangers qui s'arrêtaient aux Trois-Pigeons, après nous avoir souhaité le bonjour, et demandé leur chopine de vin, se mettaient à crier :

– Ah çà ! maître Jean, vous avez reçu des nouvelles de Paris, à ce qu'on raconte. Nous ne serions pas fâchés non plus de savoir ce qui se passe là-bas.

Et tout de suite maître Jean me disait :

– Michel, va chercher la lettre.

Je prenais la lettre dans l'armoire, je la lisais d'un bout à l'autre, au milieu d'un cercle de gens qui m'écoutaient, la hotte au dos ou le fouet sur

l'épaule. On s'étonnait, on se faisait expliquer les choses difficiles à comprendre. Maître Jean s'étendait en long et en large sur chaque chapitre, touchant les clubs, les marchés, et même les théâtres, qu'il n'avait jamais vus, mais qu'il se figurait d'après son bon sens naturel.

Finalement, après s'être bien étonné, chacun s'en retournait à ses affaires, en s'écriant :

– Allons ! pourvu que les patriotes tiennent ferme à Paris et qu'ils aient toujours le dessus, c'est le principal.

Le monde avait bien besoin d'être encouragé, car c'est en ce temps que les nobles, les anciens justiciers, les évêques, qui ne pouvaient plus soutenir leurs injustices à l'Assemblée nationale, parce que les députés du tiers leur prouvaient clairement qu'ils avaient tort de vouloir toujours vivre aux dépens de la nation, songèrent à redevenir nos maîtres par la force. Mais ils ne voulaient pas se battre eux-mêmes, c'était trop dangereux ; ils voulaient nous faire battre les uns contre les autres, et si cela ne suffisait pas, appeler les Allemands à leur secours. Les nobles

venaient déjà de frapper le premier coup à Nancy, en opposant la garde nationale à la troupe ; maintenant les évêques allaient en frapper un deuxième, bien autrement dangereux, en opposant les gens religieux, amateurs de la vie éternelle, aux patriotes, amateurs des biens de la terre. Après avoir regagné les biens de la terre, les gens religieux devaient les rendre aux évêques et se contenter de leur bénédiction.

Voilà le fond de l'histoire, vous allez reconnaître cela vous-mêmes.

Sur la fin du mois de novembre 1790, quelques jours avant les neiges, on fut bien étonné de revoir au pays des personnes que l'on croyait émigrées : le P. Gaspard, de Phalsbourg, le grand écolâtre Rôos, et bien d'autres qu'on disait à Trêves depuis six mois. En même temps les curés nommés par les seigneurs et les évêques allaient et venaient sur toutes les routes ; ils avaient des réunions à Neuviller, à Henridorff, à Saverne, etc. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Quelque chose se passait, on ne savait pas quoi ; mais les patriotes, et principalement les

acquéreurs de biens du clergé, s'en inquiétaient beaucoup ; on se disait :

« Ces gens-là reviennent de l'émigration, c'est dangereux ! »

Et tout à coup la nouvelle se répandit par les gazettes, qu'après de grandes batailles à l'Assemblée nationale, nos députés venaient de décréter que les prêtres prêteraient serment à la constitution.

Voici comment ces choses étaient arrivées : les évêques, qui n'osaient plus réclamer contre la vente des biens ecclésiastiques, parce qu'on aurait vu clairement qu'ils ne songeaient qu'aux richesses de ce monde, avaient changé de batteries, en demandant que l'Assemblée reconnût la religion catholique, apostolique et romaine comme la religion de la France. Cela revenait à dire que nous avons deux rois : celui des corps à Paris, celui des âmes à Rome. Mais l'Assemblée avait refusé, disant que les âmes n'ont pas d'autre roi que Dieu, qui voit tout, qui sait tout, et qui n'a pas besoin de quelqu'un pour gouverner les âmes à sa place.

Alors ces malheureux avaient commis de si grandes insolences, que, pour les mettre à la raison, nos députés avaient décrété qu'à l'avenir les évêques et les curés seraient nommés par la nation, comme dans les temps des premiers apôtres.

Naturellement, les évêques s'étaient de plus en plus indignés. Le cardinal de Rohan, l'archevêque de Trêves et quantité d'autres dignitaires de l'Église avaient protesté contre le décret, en continuant de nommer leurs curés ; et c'est alors que le père gardien Gaspard, de Phalsbourg ; le père Barnabé, de Haguenau ; le père Janvier, de Molsheim ; le père Tibère, de Schlestadt ; le grand écolâtre Rôos, l'archiprêtre Holzer, d'Andelau ; Meuret, le recteur de Benfeld ; enfin des centaines de moines étaient revenus de Trêves, de Coblenz, de Constance, et que l'inondation des petits livres avait recommencé tellement, qu'on aurait cru que les *Apocalypse*, les *Lanterne magique nationale*, les *Passions de Louis XVI*, les *Réflexions de monsieur Burke sur la révolution française*, tombaient des arbres comme les feuilles mortes

en automne ! Tous ces mauvais petits livres disaient qu'il fallait refuser les impôts ; que nous étions gouvernés par des juifs et des protestants ; qu'il valait mieux obéir à un roi borné, qu'à douze cents brigands ; que les droits de l'homme étaient une véritable farce ; que les assignats allaient descendre à deux liards ; enfin tout ce qu'il était possible d'inventer pour désoler le pays.

En même temps les massacres recommençaient dans le midi ; de sorte que l'Assemblée nationale, voyant que la France risquait d'être bouleversée de fond en comble, si l'on ne prenait pas de nouvelles mesures, avait décrété que les curés et les évêques prêteraient serment à la constitution, pensant les forcer ainsi de remplir enfin leurs devoirs, au lieu d'allumer la guerre civile chez nous.

Mais c'est alors qu'il fallut entendre crier les femmes ; c'est alors qu'il fallut reconnaître combien les gens étaient arriérés dans nos villages ! Je vois encore le père Bénédic arriver le matin aux Baraques, avec son âne, en gémissant

comme si tout avait été perdu, et criant :

– Oui, maintenant on voit dans quel abîme nous sommes tombés ! On nous a tout pris, on nous a pillé nos biens – les biens des pauvres, déposés depuis le commencement des siècles entre les mains de notre sainte Église !... Nous avons tout souffert... nous n'avons pas réclamé ; nous nous sommes seulement signés ; mais, à cette heure, c'est notre âme qu'on veut nous prendre, notre âme !

Et il sanglotait en répétant :

– Notre âme !

Dame Catherine, la mère Létumier, toutes les voisines accouraient, levaient les mains et gémissaient avec lui pour le consoler.

Ce même jour, le grand écolâtre, le père Janvier et d'autres capucins passèrent aux Baraques, en faisant les mêmes simagrées. Valentin en était dans la désolation ; il criait que le roi n'approuverait jamais ce serment, et qu'une légion d'anges descendrait du ciel pour empêcher les mauvais prêtres de le prêter. Tous les villages

aux environs, Mittelbronn, Quatre-Vents, Biechelberg, pensaient comme lui, sans savoir pourquoi, mais parce que les capucins l'avaient dit !

Maître Jean lui-même paraissait abattu, ses grosses joues pendaient ; et comme, après dîner, dame Catherine venait de sortir, le tablier sur les yeux, il me regarda tout pâle, en me demandant :

– Et toi, Michel, qu'est-ce que tu penses de tout ça ?

Alors je lui répondis :

– Tout cela, maître Jean, c'est pour faire peur aux acquéreurs de biens du clergé. Ces moines ne sont pas les véritables prêtres ! Pendant que nos pauvres curés de village remplissaient tous les devoirs de la religion ; qu'ils couraient la montagne, été comme hiver, dans la pluie et sous le soleil, pour consoler les misérables abandonnés et sacrifiés, volés et dépouillés par l'avarice des seigneurs, et qu'ils n'avaient que la petite dîme sur les blés, qui ne rapportait presque rien dans nos pays de seigle, ces fainéants de moines vivaient grassement ; ils donnaient le spectacle

honteux de leur ivrognerie, de leur paresse et de leurs mauvaises mœurs ; ils nageaient dans tous les biens de la terre !... Et maintenant que par la vente de ces biens, le plus pauvre vicaire a sept cents livres, et le moindre curé douze cents, ils seraient bien bêtes de se sacrifier pour ces moines, qui les regardaient de travers, ou pour ces évêques qui les traitaient avec mépris, en les appelant « de la prêtraille ! » et qui, lorsqu'un d'eux devenait par hasard évêque, disaient que « c'était d'un évêché de laquais ! » Je suis sûr que les curés de bon sens et de courage prêteront le serment ; et que si plusieurs le refusent, ce sera par la peur de ces êtres orgueilleux qui ne pardonnent rien, et non par conscience, et parce qu'ils croiront devoir moins à leur pays qu'à ces hommes égoïstes.

Maître Jean m'écoutait avec plaisir, et me posant la main sur l'épaule, il s'écria :

– Michel, ce que tu dis est vrai. Malheureusement le peuple, et surtout les femmes, sont élevés dans l'ignorance ; tout ce que nous pouvons faire, c'est de nous réunir aux

patriotes et d'attendre que les moines attaquent la constitution, pour la défendre.

Dans le même moment, dame Catherine rentrait, aussitôt il lui dit :

– Écoute, Catherine, si tu m'ennuies en faisant cette figure désolée, j'irai rendre aux Tiercelins mes terres de Pickeholtz, que j'ai payées en beaux deniers comptants. Alors nous serons ruinés ; le père Bénédic et tous les gueux riront ; et tu verras si les Tiercelins, les évêques, les seigneurs ou le roi nous rendront mon argent, qui vient de servir à payer les dettes qu'ils avaient faites sans nous et malgré nous.

Il était en colère, et sa femme se dépêcha de rentrer dans la cuisine, parce qu'elle n'avait rien de bon à lui répondre.

Ce qui se passait aux Trois-Pigeons se passait dans chaque ménage, le trouble était partout ; et même avant de retourner le soir à notre baraque, je savais d'avance que ma mère allait m'entreprendre sur le serment, comme si cela m'avait regardé. Je ne me trompais pas ! Elle tenait avec ceux qui nous avaient réduits à la

misère ; elle me prédit ce même soir la damnation éternelle, parce que je ne voulais pas reconnaître que l'Assemblée nationale était un tas de juifs et d'hérétiques, réunis pour renverser la religion de Notre-Seigneur. Elle m'accabla de reproches, mais je ne lui répondis pas ; depuis longtemps je me soumettais à ma mère, même quand elle se fâchait injustement. Le père, lui, n'osait pas élever la voix, et je le plaignais de tout mon cœur.

Ces choses traînèrent ainsi trois ou quatre jours ; l'Assemblée nationale avait décrété : « que le serment des évêques, des ci-devant archevêques et des curés d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi, de veiller avec soin sur les fidèles de leurs districts ou de leurs paroisses, et de maintenir de tout leur pouvoir la constitution », serait prêté dans la huitaine de la publication du décret, un jour de dimanche, après la messe. Savoir : par les évêques, les ci-devant archevêques, les vicaires, les supérieurs et directeurs des séminaires, dans l'église épiscopale ; et par les curés, leurs vicaires et tous autres ecclésiastiques, dans l'église de leur paroisse, en présence du conseil général de la

commune et des fidèles ; qu'ils déclareraient deux jours à l'avance à la municipalité de leur district leur intention de prêter ce serment ; et que ceux qui ne l'auraient pas prêté dans les délais déterminés seraient réputés avoir renoncé à leur office, et qu'on les remplacerait par les élections, selon la nouvelle constitution décrétée le 12 juillet.

On attendait donc le dimanche, pour voir ceux des curés qui prêteraient le serment ; et jusque-là les moines cabalaient, tous les ordres et congrégations abolis reparaissaient, la confusion grandissait ! Mais en même temps, comme on comprenait très bien que les évêques et les nobles jouaient leur plus grosse partie, et qu'en la gagnant, ils rattraperaient tous leurs biens et privilèges, les bourgeois, les ouvriers, les soldats et les paysans tenaient ensemble, j'entends ceux qui se faisaient honneur et gloire d'obéir aux lois de leur pays, et qui mettaient la France au-dessus de tout, en même temps que la justice et la liberté.

Maître Jean m'avait dit que nous irions

ensemble voir, à Lutzelbourg, son ami Christophe, qui jusqu'alors avait été du même avis que nous sur les moines fainéants. Comme le bruit courait que pas un curé du pays ne lèverait la main, nous avions du doute sur ce qu'il ferait ; mais cet homme de grand bon sens et de bon cœur voyait les choses simplement, son devoir ne l'embarrassait jamais ; et le jeudi soir, 3 janvier 1791, pendant que nous étions en train de forger, et qu'il tombait beaucoup de neige, tout à coup M. le curé Christophe, avec son grand parapluie, son tricorne et sa vieille soutane, se pencha dans notre petite porte, en s'écriant :

– Hé ! bonjour, Jean. Quel temps de neige ! Si cela continue, nous en aurons deux pieds demain.

– Hé ! c'est Christophe, dit maître Jean en déposant le marteau. Entre donc à l'auberge.

– Non, la nuit arrive ! Je viens de faire ma déclaration en ville, et je n'ai pas voulu passer, sans te prévenir que le serment sera pour dimanche, après la messe. Si vous pouvez venir, Michel et toi, ça me fera plaisir.

– Alors, tu prêtes serment ?

– Oui, dimanche prochain. Mais la vieille Steffen est là qui m’attend ; nous recauserons de ça.

Maître Jean et lui sortirent alors, et je me retournai du côté de Valentin, dont la figure s’était allongée d’un coup, et qui rêvait les yeux tout ronds, et la bouche ouverte, comme un être abasourdi. Moi j’étais content : je regardais tout réjoui monsieur le curé, la vieille Steffen et maître Jean dehors, en train de causer tranquillement au milieu des gros flocons de neige qui tombaient. Ils se serrèrent la main. – M. Christophe, avant de continuer sa route dans la grande rue blanche, avec la vieille Steffen sous son parapluie, me cria de loin :

– Tu viendras, Michel, je compte sur toi !

Ensuite il partit, et maître Jean rentra tout joyeux.

– Qui donc faisait courir le bruit que les curés refuseraient le serment ? s’écria-t-il. J’étais bien sûr, moi, que les hommes de bon sens, qui ne manquent pas encore en France, Dieu merci ! seraient d’accord avec nous, et non pas avec les

imbéciles obstinés dans leurs vieilles idées de couvents, d'abbayes, de droits du seigneur, de grandeur des nobles, et de bassesse du peuple, comme si nous ne descendions pas tous du père Adam, et comme si nous n'étions pas tous nobles, ha ! ha ! ha !

Maître Jean, quand il était joyeux, ne ménageait plus rien ; il allait jusqu'à traiter ceux qui n'avaient pas les mêmes idées que lui de mauvais gueux et de canailles. Cela me faisait beaucoup de peine pour notre vieux compagnon, qui ne répondait pas et devenait sombre des journées entières. Je sentais que cela ne pouvait pas durer ; que maître Jean se mettait dans son tort, et que Valentin, qui ne manquait pas de courage, pourrait un jour perdre patience et lui répondre solidement.

Par bonheur, ce jour-là Nicole vint à temps nous appeler pour souper ; chacun remit sa veste, et l'on se sépara comme à l'ordinaire, sans accident. Le lendemain, on sut déjà que M. le curé Ott, de Phalsbourg, et son vicaire, M. Himmel, n'avaient pas fait leur déclaration à

la municipalité ; mais l'aumônier du régiment de La Fère, M. Joseph-Hector, avait fait la sienne. On parlait beaucoup de cela, c'était la grande affaire en ce temps ; et, le dimanche venu, maître Jean, moi, Létumier, Cochard, sans parler d'un assez grand nombre d'autres patriotes de la ville et des Baraques, nous descendîmes à Lutzelbourg.

La neige avait cessé de tomber, la petite église blanche était pleine de gens arrivés de la montagne, pour assister à la cérémonie. On croyait que plusieurs avaient de mauvaises intentions ; mais il fallait bien d'autres excitations pour soulever le peuple contre M. le curé Christophe, que tout le pays aimait et respectait ; et puis son frère Materne et quelques autres géants roux de sa famille étaient descendus du Dagsbourg ; ils remplissaient le chœur ; et rien qu'à voir leurs longues échines maigres, leurs épaules comme des brancards et leur long nez crochu, pendant qu'ils chantaient au lutrin, l'envie vous serait passée de faire du scandale, car avec leurs grosses mains de schlitteurs et de bûcherons, ils vous auraient jeté de l'un à l'autre

par-dessus la foule, sans dérangement, jusqu'à la porte, où les coups ne vous auraient pas manqué.

Tout se passa donc avec calme. M. le curé dit sa messe, et seulement après l'office il s'avança jusque sur les marches du chœur, en face de l'assistance, et, d'une voix forte, que chacun put entendre au loin, il dit en levant la main :

– Je jure de veiller avec soin aux fidèles dont la direction m'est confiée. Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi. Je jure de maintenir de tout mon pouvoir la constitution française, et notamment le décret relatif à la constitution civile du clergé.

Quelques instants après la foule sortit. M. le curé Christophe était encore dans sa sacristie ; maître Jean et moi, le grand Materne et ses parents nous restions seuls à l'attendre dans l'église.

Dehors, tout était calme ; les gens s'en allaient.

M. le curé vint enfin, et nous emmena tous au presbytère. Pendant la route, maître Jean lui dit

en riant :

– Eh bien, tout s’est passé dans l’ordre, les cris des capucins ne servent pas à grand-chose !

M. Christophe était pensif.

– Le danger viendra peut-être, dit-il ; mais pourvu que nous remplissions notre devoir, le reste ne nous regarde pas.

Une fois dans sa petite chambre, où la table ronde était mise, il dit le *benedicite* ; on s’assit et l’on mangea en silence une bonne soupe et un grand plat de choux d’hiver, garni de lard, avec quelques noix et du fromage pour dessert.

La mère de M. le curé avait les yeux rouges, elle servait sans rien dire ; cela nous rendait tristes. Vers la fin du dîner elle sortit, et M. Christophe nous dit :

– Voyez ! voilà le trouble qui commence ; voilà la désolation ; voilà ce qui se passera bientôt dans toutes les maisons ! La pauvre femme pleure... Les capucins ont plus d’autorité sur elle que moi-même... Elle me croit damné ! Et quoi lui dire ? que faire ?

– Bah ! répondit maître Jean attendri, ma femme se désole aussi, mais tout cela changera ; les gueux seront mis à la porte, et le bon sens prendra le dessus partout.

Mais alors le curé Christophe prononça des paroles qui ne me sont jamais sorties de la mémoire :

– Ce n'est pas aussi facile que tu crois, Jean, dit-il, car nos seigneurs les évêques nobles aimeraient mieux voir tout périr que de perdre leurs biens et leurs privilèges ; et c'est pour cela qu'ils nous défendent de prêter serment à cette constitution, qui leur enlève ce qu'ils mettaient au-dessus de la religion. Est-ce que la constitution est contraire à nos saints Évangiles ? Non... Ils le savent bien. Elle est d'accord avec notre foi. Depuis dix-sept cents ans, les droits de l'homme étaient prédits par Notre-Seigneur. Il avait dit : « Aimez-vous les uns les autres, car vous êtes frères. » Il avait dit : « Vendez tous vos biens pour me suivre, et donnez l'argent aux pauvres. » Mais eux, bien loin de vendre leurs biens, en amassaient toujours de nouveaux ; eux,

bien loin de vouloir l'égalité des hommes, ne songeaient qu'à s'attirer de nouveaux honneurs, de nouveaux privilèges et de nouvelles distinctions ; eux, bien loin de vouloir que la volonté de Dieu soit faite sur la terre comme au ciel, se complaisaient dans leur orgueil, dans leur avarice et dans l'abaissement de leurs semblables ! Cette constitution d'accord avec l'Évangile les indigna. Comment pourraient-ils souffrir que les curés et les évêques soient nommés par le peuple, qui ne connaît que les vertus et mettrait les derniers pasteurs, les plus humbles, au-dessus d'eux, comme cela se faisait du temps des saints martyrs ? Ils aiment bien mieux être nommés par des Pompadour, des Dubarry et d'autres drôlesses pareilles, qui ne demandent que de belles manières, des salutations, des génuflexions, de grands noms et des paroles agréables, qu'un pauvre curé de campagne ne peut jamais avoir. C'est de là que nous sont venus les de Rohan, les Dubois et tous ces êtres qui seront l'opprobre éternel de notre religion. Est-ce que le peuple les aurait choisis ? Non ! il les aurait jetés dehors comme du fumier,

car tout honnête homme, en les voyant, se voilait la face. Eh bien ! quand la constitution déclare que ces impudiques ne seront plus rien à l'avenir dans les grâces, que le pauvre peuple fera tout selon ses besoins, ils sentent que leur règne est fini, que leur temps est passé, si cette bonne loi s'affermirait. Et si les pauvres curés qu'ils méprisaient tant restent à la tête de leurs troupes, s'ils prêchent la paix, l'ordre, la soumission aux lois faites par les députés de la nation, comme c'est leur devoir, cette bonne constitution s'affermira. Les curés seront forts, honorés et respectés ; ils feront régner l'Évangile. Si des gueux se présentent pour troubler le pays, ils seront là les premiers à se dévouer, à donner l'exemple du courage contre l'esprit du mal ; et la révolution glorieuse, annoncée par le Sauveur, s'accomplira paisiblement et pour toujours. Voilà ce qu'ils ne veulent pas !... Ils veulent le trouble, ils veulent exciter la guerre entre nous ; et pendant que les frères seront à se battre contre les frères, pendant que tout sera désuni, bouleversé... alors ceux de Coblenz, de Worms et d'ailleurs arriveront à la tête des Prussiens, des Autrichiens

et des Russes, nous remettre sous le joug et rétablir leurs privilèges, sur les ruines de l'Évangile et les droits de l'homme ! C'est tout ce qu'ils veulent ; ils appellent cela de la politique. Mais est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ avait de la politique ? Est-ce que, s'il avait eu de la politique, il se serait fait crucifier pour le salut des malheureux ? Est-ce que lui, le descendant de David, ne se serait pas mis avec les rois contre les peuples ? Est-ce qu'il n'aurait pas écouté le démon de l'orgueil, au haut de la montagne, lorsqu'il lui disait : « Regarde ce pays, ces villages, ces fleuves et ces montagnes, tout est à toi si tu t'inclines devant ma face ! » Croyez-vous que de Rohan et les autres à sa place ne se seraient pas prosternés bien vite la face contre terre ? Mais Notre-Seigneur n'avait pas de politique ; et moi, pauvre curé de village, c'est lui que j'écoute, c'est lui que je prends pour modèle, et non ces évêques orgueilleux qui vivaient comme des païens ! Oui, j'obéirai toujours à l'Évangile, et je ne pactiserai jamais avec l'étranger ! »

Il se tut un instant, tout pâle ; son frère, le

grand Materne, de la Houpe, lui tendit la main en disant :

– Tu as bien raison, Christophe, nous serons toujours avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, contre ce cardinal de Rohan. Je l’ai vu... nous l’avons vu avec sa femme, la femme d’un autre. Quelle abomination !

Et tous les montagnards se signèrent, pendant que je frémissais en moi-même et que maître Jean s’écriait :

– Oui, nous en avons vu des scandales !... Si le peuple est encore religieux, ce n’est pas la faute de ces malheureux. Et s’ils pensent qu’après tout cela leurs commandements seront pour nous des paroles d’Évangile, ils se trompent.

– Sans doute, dit le curé Christophe, ils ont perdu notre respect ; mais, je vous en préviens, bientôt ils calomnieront les pauvres curés qui se seront soumis aux lois de leur pays en prêtant le serment ; ils les représenteront comme des renégats. Nous aurons beaucoup à souffrir ; mais quand tout m’abandonnerait, père, mère, frères et sœurs, et mes amis, et tout le monde, pourvu que

ma conscience soit tranquille et que je marche avec mon Dieu, le reste m'est égal !... Tout ce que je souhaite, c'est que, avec leur politique de trouble et de guerre civile, ces hommes ne causent pas la perte de notre roi, de notre malheureuse reine et de ceux qui les entourent. Une fois le peuple lâché, le débordement dépasse tout ce qu'on peut se figurer d'avance ; et si beaucoup de sang est répandu, ce sera leur faute, car en défendant aux curés de prêter serment, ils les rendent suspects à la nation, ils les éloignent de leur troupeau, ils habituent les âmes honnêtes à considérer la religion comme l'ennemie la plus redoutable de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de tous les grands principes chrétiens proclamés par la nouvelle constitution... Dieu sait ce qui peut arriver dans le trouble !

Ainsi parla ce brave homme. Et, deux ans après, en 93, lorsque je voyais passer les charrettes de la guillotine, pleines de femmes, de vieillards, de prêtres, de bourgeois, d'ouvriers, de paysans, combien de fois je me suis écrié en moi-même :

– Voilà la politique des évêques et des émigrés qui passe !

Le cardinal de Rohan, le comte d'Artois et leurs amis étaient alors de l'autre côté du Rhin, et nos seigneurs les évêques expliquaient l'Apocalypse à Constance ; ils regardaient de loin et ne venaient jamais en Vendée et dans le Midi, où les prêtres réfractaires marchaient courageusement à la tête des paysans révoltés ! Ils devaient penser : « Que ces hommes sont bêtes de se faire massacrer pour des gaillards de notre espèce ! » Et c'était vrai, les malheureux paysans de l'Ouest auraient pu mettre sur leurs drapeaux : « Servitude, ignorance et misère ! » car c'était pour défendre ces choses qu'ils se battaient.

Deux ou trois fois le comte d'Artois fit annoncer qu'il arrivait se mettre à la tête des Vendéens ; il s'approchait sur un vaisseau anglais ; mais quand les paysans s'étaient soulevés, que tout brûlait, et qu'il entendait gronder le canon républicain, ce brave s'en allait bien vite, et laissait les pauvres diables se battre

tout seuls pour son droit divin. Vous verrez cela plus tard ; on n'a jamais rien vu d'aussi lâche au monde !

Tout ce qui me reste à vous dire de ce jour, c'est que l'on causa du serment et des affaires de la nation, chez M. Christophe, jusque vers deux heures ; qu'alors ceux de la Houpe, ayant une longue course à faire, reprirent leurs bâtons pour arriver chez eux avant la nuit ; qu'on se serra les mains, et que chacun s'en retourna de son côté, pendant que M. Christophe allait dire les vêpres.

Il faisait un froid de loup sur la côte. Maître Jean, tout joyeux, me disait en allongeant le pas :

– Tout a bien marché, les capucins ont manqué leur coup ; mes terres de Pickeholtz ont monté de prix depuis avant-hier.

Moi, je songeais au discours de M. Christophe ; ce qu'il nous avait dit de la politique des évêques nobles et des émigrés me faisait réfléchir : je ne voyais pas l'avenir en beau.

V

Vers ce temps, de grands changements arrivèrent à la forge, et je dois vous les raconter en détail, parce qu'ils furent cause du bonheur de toute ma vie, malgré le chagrin que j'en eus les premiers jours.

Vous saurez donc que Valentin prenait ses repas chez nos voisins Rigaud. Il se plaisait avec ces vieilles gens, qui le traitaient de M. Valentin par-ci, M. Valentin par-là. Son idée sur la différence des rangs lui rendait ces égards très agréables. Tous les soirs il était assis dans le fauteuil de la maison, en face d'une bonne omelette au lard ou d'un plat de viande, sa chopine de vin à droite, sa carafe d'eau à gauche, et les pieds dans ses savates, pendant que les deux vieux, à l'autre bout de la table, pelaient leurs pommes de terre et mangeaient du lait caillé. Valentin trouvait cela tout simple ; il était

premier compagnon forgeron et se disait sans doute :

« Je suis d'un autre rang que ces Rigaud ; c'est pourquoi je mange de bons morceaux et qu'ils n'en ont que l'odeur. »

Chaque fois qu'on cuisait le pain chez les Rigaud, tous les quinze jours ou trois semaines, il faisait mettre au four deux bonnes *kisches*¹, et m'invitait à venir m'en régaler avec lui. Il débouchait alors une bouteille de petit vin gris de Lorraine, qu'il avait à part dans la cave. Jamais l'idée ne lui serait venue d'en offrir un verre au père Rigaud ! Cela m'ennuyait d'autant plus que le vieux et la vieille nous regardaient d'un œil d'envie ; mais je n'osais en parler à Valentin ; il se serait indigné de voir que j'étais capable de manquer à notre rang, et ne m'aurait peut-être plus invité.

Quelquefois il me disait aussi d'amener mon frère Étienne, dont le petit nez luisant remuait d'avance à l'odeur des *kisches*, et qui nous faisait

¹ Galettes parsemées de petits morceaux de beurre fondant, et qu'on mange très chaudes.

rire à cause de son bon appétit. Valentin l'aimait beaucoup et lui montrait, les dimanches après vêpres, tous ses secrets pour élever, nourrir et prendre les oiseaux ; car il avait l'amour des oiseaux, soit pour les manger, comme les grives et les mésanges, soit pour les entendre chanter, comme les fauvettes et les rossignols : c'était son bonheur. Vers la fin de juillet, son logement, au premier étage des Rigaud, était plein d'oiseaux qu'il avait pris au bois, et les vitres de ses fenêtres étaient toutes crottées. Il en avait par centaines de toutes les espèces. Ceux qui chantent et se nourrissent de vers et de mouches comme les rossignols et les linots, il les relâchait avant l'hiver, et les autres qui vivent de graines, il les gardait. On avait de la peine à traverser la petite allée de sa chambre en haut, tant elle était remplie de pavots desséchés, de chanvre et d'épis de millet pendus en l'air sur des traverses, et qu'il cultivait lui-même dans un petit coin de terre, derrière la baraque, pour leur nourriture.

Voilà sa vie ! Pendant l'hiver, en temps de neige, il préparait ses sauterelles, ses trébuchets et ses lacets, en ne faisant que parler de la passe

des grives, de l'arrivée des mésanges et de la quantité qu'il espérait en prendre dans l'année.

Avant la révolution, il ne m'avait jamais parlé d'autre chose, et toujours avec joie ; mais depuis les états généraux la mauvaise humeur était venue et l'aigreur aussi. Chaque fois que nous étions ensemble à causer le soir, tout en taillant ses baguettes pour la pipée, il ne faisait que se plaindre de l'orgueil et de la bêtise de maître Jean, et s'écriait en levant les épaules :

– Cet homme ne dit plus que des sottises ; il ne voit plus que des sabotiers colonels, des bûcherons princes, des maîtres Jean députés ! Rien n'est trop grand pour un patriote de son espèce ; il croit déjà tenir les forêts de monseigneur le cardinal-évêque, et les payer en assignats. Ni les excommunications, ni les armées innombrables du roi, ni les secours de la chrétienté ne l'inquiètent !

Il riait avec amertume, et même à la forge, au lieu de se taire, il lançait quelquefois des mots pointus très méchants contre l'Assemblée nationale, la garde citoyenne et tous ceux qui

tenaient avec la nation. C'était un grand ennui pour maître Jean d'être forcé de l'entendre, et d'avoir un compagnon qui l'empêchait de crier contre les nobles et les évêques à son aise. Il se retenait autant que possible ; mais les jours de mauvaises nouvelles, après avoir bien soufflé dans ses joues, bien retourné sa langue, et rêvassé, il criait :

– Ah ! les gueux !... ah ! la canaille !... sans dire qui.

Valentin comprenait bien qu'il pensait aux seigneurs, ou bien aux évêques, et lui répondait aussi sans dire qui :

– Vous avez bien raison, les gueux de toute sorte et la canaille ne manquent pas dans ce monde !

Alors maître Jean, le regardant de travers, disait :

– Ni les imbéciles non plus !

Et Valentin répondait :

– Ah ! je crois bien ; surtout ceux qui se figurent être des malins, ce sont les pires !

Et cela continuait de la sorte. Je voyais souvent maître Jean devenir tout rouge et Valentin tout pâle de colère, et je me disais : « Ils vont s'empoigner ! »

Mais jusqu'au serment de M. le curé Christophe, toutes ces petites disputes s'étaient apaisées, quand, durant le mois de janvier 1791, il arriva chaque jour du nouveau : tantôt on apprenait que le curé de tel village avait prêté serment, tantôt celui de tel autre ; et puis que M. le curé Dusable, de Mittelbronn, venait remplacer M. Ott à Phalsbourg ; que tous les curés de l'Assemblée nationale, M. l'abbé Grégoire en tête, avaient renouvelé le serment, etc.

Maître Jean riait et s'enthousiasmait ; il se rengorgeait et chantait : « Ça ira !... ça ira ! » pendant que Valentin devenait plus sombre. Je commençais même à croire qu'il avait peur de maître Jean et qu'il n'osait pas se fâcher, lorsqu'un matin arriva la nouvelle que M. l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, allait sacrer les évêques assermentés, malgré la défense du pape.

Maître Jean en eut une joie si grande, qu'il se mit à crier que monseigneur Talleyrand-Périgord était un véritable apôtre du Christ ; qu'il avait déjà proposé la vente des biens du clergé ; qu'il avait célébré la messe au Champ de Mars, sur l'autel de la patrie, le jour de la fédération ; qu'il allait élever sa gloire jusqu'aux nues en sacrant les évêques ; que cet homme de bon sens méritait l'estime de tous les honnêtes gens, et que les évêques réfractaires étaient des ânes auprès de lui.

Mais tout à coup Valentin, qui l'écoutait d'un air tranquille, en continuant de forger, se redressa nez à nez contre lui, criant :

– C'est pour moi que vous dites ça, c'est pour moi que vous dites ça, n'est-ce pas ? Eh bien, écoutez : votre Talleyrand-Périgord est le plus lâche Judas ! Vous entendez, un Judas ! Et ceux qui le glorifient sont aussi des Judas !

Et comme maître Jean avait reculé d'étonnement, il lui dit encore :

– Des ânes !... nos évêques des ânes !... C'est vous qui êtes un âne !... un être vaniteux, rempli

d'orgueil et de bêtise.

En entendant cela, maître Jean étendit les deux mains pour l'étrangler, mais Valentin, levant son marteau, cria :

– Ne me touchez pas !

Sa figure était terrible, et, si je ne m'étais pas précipité comme un éclair entre eux, le plus grand malheur serait arrivé.

– Au nom du ciel ! maître Jean, Valentin, leur dis-je, songez à ce que vous faites !

Alors tous les deux devinrent pâles. Maître Jean voulut parler, il ne pouvait pas, l'indignation l'étouffait ; et Valentin, jetant son marteau dans un coin, dit :

– Maintenant c'est fini ! J'en ai bien assez supporté depuis deux ans... Vous n'avez qu'à vous chercher un autre compagnon.

– Oui, dit maître Jean en bégayant de colère, j'en ai bien assez aussi d'un aristocrate de votre espèce !

Mais Valentin, sur cela, lui répondit :

– Vous allez me faire mon compte ! Et vous me donnerez un certificat pour les quinze ans que j’ai travaillé chez vous ; vous m’entendez ? Un certificat bon ou mauvais ! Je veux voir ce qu’un patriote comme vous peut dire contre un aristocrate comme moi.

En même temps il sortit, emportant sa veste, dont il passa les manches dehors, en entrant chez les Rigaud.

Maître Jean était bouleversé.

– Mauvais gueux, dit-il.

Et quelques instants après il me demanda :

– Qu’est-ce que tu penses d’un animal pareil ?

– Eh ! sans doute, c’est un fou, lui dis-je ; mais c’est tout de même un brave homme, un honnête compagnon et un bon ouvrier. Vous avez eu tort, maître Jean, de l’ennuyer depuis si longtemps.

– Comment, j’ai eu tort ? s’écria-t-il.

– Oui, lui répondis-je, vous perdez un bon compagnon, un homme qui vous aimait, vous le perdez par votre faute, il ne fallait pas le pousser

à bout.

Il parut tout surpris, et finit par me dire :

– J’étais le maître !... Si je n’avais pas été le maître, il en aurait vu de dures !... C’est égal, Michel, tu me dis ce que tu penses, et c’est bien. Je suis fâché de ce qui vient d’arriver... oui, j’en suis fâché... mais c’est fait. Est-ce que je pouvais croire qu’il existait un être aussi bête ?

Voyant qu’il se repentait, sans rien dire de plus je mis ma veste et je courus chez les Rigaud, pour tâcher de tout raccommoder ; car j’aimais Valentin, il me semblait que nous ne pouvions pas vivre les uns sans les autres. Maître Jean comprit bien ce que je voulais faire, et me laissant partir, il entra dans son auberge.

Comme j’ouvrais la porte des Rigaud, Valentin était là, racontant aux deux vieux ce qui venait de se passer ; ils l’écoutaient dans la consternation. Je l’interrompis en criant :

– Valentin, vous ne pouvez pas nous quitter, ce n’est pas possible, il faut oublier tout cela !... maître Jean ne demande pas mieux... Ne croyez

pas qu'il vous en veuille ; au contraire, il vous estime et vous aime, j'en suis sûr.

– Oui, dit le vieux Rigaud, il me l'a raconté cent fois.

– Qu'est-ce que cela me fait ? répondit Valentin. Avant les états généraux, j'aimais aussi cet homme ; mais depuis qu'il a profité des malheurs du temps pour s'attirer les biens de l'Église, je le regarde comme un bandit. Et puis, s'écria-t-il en s'asseyant et frappant du poing sur la table, c'est cet orgueil de croire que les hommes sont égaux, c'est cet orgueil qui m'indigne. Son esprit de rapine le perdra, je vous en préviens, et ce sera bien fait. Toi, Michel, tu n'es coupable de rien ; le malheur a voulu que tu tombes dans la société d'un maître Jean et d'un Chauvel ; ça n'est pas ta faute ! Si les choses étaient restées dans l'ordre, d'ici quatre ou cinq ans tu pouvais acheter une maîtrise ; je t'aurais aidé, j'ai seize cents livres d'économies chez maître Boileau à Phalsbourg. Tu te serais marié chrétiennement ; nous aurions travaillé ensemble, et le vieux compagnon aurait toujours eu le

respect des petits enfants et de la famille !

En parlant, il s'attendrissait, et moi je lui répétais :

– Valentin, non, vous ne partirez pas, ça n'est pas possible.

Mais aussitôt il se passa la main sur les yeux, et dit d'une voix ferme, en se levant :

– Nous sommes au jeudi ; après-demain, samedi, de grand matin, je pars, il faut qu'un homme remplisse ses devoirs ; de rester dans une caverne où l'on risque de perdre son âme, c'est coupable, c'est même criminel. J'ai déjà couru trop de risques ; depuis longtemps j'aurais dû partir, mais la faiblesse de l'accoutumance m'a retenu. Maintenant tout est fini, et j'en suis bien content. Tu diras à maître Jean Leroux que tout soit en règle demain soir, tu m'entends ? Je ne veux plus lui parler ; il se figurerait encore pouvoir me convertir.

Alors il entra dans l'allée et grimpa l'escalier de meunier, au fond, qui montait à sa chambre. Moi je traversai la rue pleine de neige, et j'entrai

fort triste dans la grande salle des Trois-Pigeons, où Nicole était en train de dresser la table pour dîner. Dame Catherine l'aidait, toute pensive ; maître Jean venait de lui raconter sans doute sa dispute avec Valentin ; il se promenait de long en large, les mains croisées sur le dos et la tête penchée.

– Eh bien ! fit-il.

– Eh bien, maître Jean, il part après-demain samedi, de bon matin ; il m'a dit de vous prévenir, que tout soit en règle.

– Bon, les soixante livres du mois sont là ; le certificat sera bientôt dressé puisqu'il veut s'en aller. Mais va le prévenir que je n'ai pas de rancune contre lui ; dis-lui que je l'invite à dîner, et qu'on ne parlera ni de seigneurs, ni de capucins, ni de patriotes ; va lui dire ça de ma part ! Et dis-lui bien que deux vieux compagnons comme nous peuvent se serrer la main et boire une bonne bouteille ensemble avant de se quitter, sans être d'accord sur la politique.

Je voyais qu'il avait le cœur gros ; je n'osais lui dire que son compagnon ne voulait plus même

lui parler !

Dans ce moment, Valentin passait justement devant nos fenêtres, un bâton à la main, en allongeant le pas du côté de la ville. Il allait sans doute retirer son argent de chez le notaire ; maître Jean, ouvrant une fenêtre, lui cria :

– Valentin !... Hé ! Valentin !

Mais il ne tourna pas la tête et continua son chemin. Alors l'indignation reprit maître Jean :

– Le gueux ne veut pas m'entendre, dit-il en refermant la fenêtre ; c'est un être plein de rancune. J'avais des torts... Je me repentai d'avoir été trop vif ; eh bien, à cette heure, je suis content. Ah ! mauvais aristocrate, tu ne veux pas seulement m'écouter !

En même temps il ouvrit son petit secrétaire au coin de la salle et me dit :

– Assieds-toi là, Michel, que je te dicte son certificat.

Je croyais qu'il allait lui donner un mauvais certificat, et je me permis de lui dire qu'après dîner il serait plus tranquille et que cela vaudrait

mieux.

– Non, non, fit-il brusquement, j’aime mieux en finir tout de suite, et puis après cela n’y plus penser.

Je m’assis donc, et maître Jean, malgré sa colère, me dicta pour Valentin le plus beau certificat qu’il soit possible de se figurer, disant que c’était un excellent ouvrier, un brave homme, fidèle, probe et dévoué ; qu’il le regrettait beaucoup, mais que des affaires particulières le privaient de ce vieux compagnon, et qu’il le recommandait à tous les maîtres forgerons comme un modèle. Après quoi, m’ayant fait relire sa dictée :

– C’est bien, dit-il en signant ; tu lui porteras cela ce soir, ou demain. Prends aussi l’argent ; qu’il voie si c’est juste, et te donne une quittance. S’il te demande de lui faire la conduite, comme c’est naturel entre compagnons, je t’accorde toute la journée de samedi. Et maintenant asseyons-nous et dînons.

La soupière était sur la table, et l’on s’assit.

Toute cette journée, il ne se passa rien de nouveau ; Valentin ne reparut pas aux Baraques, et le lendemain seulement j'allai le voir dans sa chambre ; il était en train de mettre de l'ordre dans ses cages, ses sauterelles et ses lacets. Je lui donnai le certificat, qu'il lut et mit dans sa poche, sans rien dire, et puis il compta l'argent et me donna quittance.

– Tout est en règle maintenant, dit-il. Seulement je te donne à toi et à ton petit frère Étienne tous mes oiseaux, toutes mes cages et toutes mes graines. Vous en ferez tout ce qu'il vous plaira.

Je le remerciai, les larmes aux yeux, pour Étienne et pour moi. Ensuite il me dit encore :

– Tu m'accompagneras demain à huit heures jusque sur la côte de Saverne. C'est là que nous nous embrasserons ; maître Jean ne peut pas te refuser cela.

– Non, lui dis-je, il m'a même donné toute la journée.

– C'est l'habitude entre compagnons,

répondit-il. Ainsi nous partirons à huit heures, sans faute.

Alors je le quittai, et, le lendemain samedi, nous partîmes ensemble comme il avait été convenu. Je portais son sac ; lui marchait derrière, dans mes traces, appuyé sur son bâton de compagnon, car s'il était très fort des bras, ses jambes se fatiguaient vite.

Je n'oublierai jamais ce jour, non seulement à cause des masses de neige qu'il nous fallut traverser, et de l'Alsace que nous vîmes du haut de la côte, toute blanche à plus de vingt lieues jusqu'au Rhin, avec ses petits villages, ses lignes d'arbres et ses forêts, mais encore à cause de ce que Valentin me dit au bouchon de l'*Arbre Vert*, où nous arrivâmes sur les neuf heures.

Les rouliers s'arrêtaient là dans les temps ordinaires, mais aucun n'aurait osé se mettre en route dans ce chemin au mois de janvier.

La petite auberge, au milieu des sapins, sur le bord du talus, était comme enterrée dans la neige ; on ne voyait que le sentier, où deux ou trois personnes avaient marché depuis la veille, et

les petites fenêtres, déblayées devant par quelques coups de balai. Sans la fumée qui montait du toit, on aurait cru que tout était mort aux environs.

En entrant, nous vîmes une vieille femme qui dormait près de l'âtre, le pied à son rouet ; il fallut l'éveiller, et seulement alors le *Spitz* à longs poils blancs, la queue en panache, le nez pointu et les oreilles droites, se mit à japper sous la table. Il avait eu peur de nous entendre approcher dehors, et s'était caché là.

La vieille ne parlait qu'allemand ; elle avait de grands rubans noirs sur la tête ; son mari venait de partir pour chercher des provisions à Saverne. Elle nous apporta du vin, une miche de pain bis et du fromage.

Valentin posa son sac sur le banc et s'assit auprès, le dos à la petite fenêtre, le bâton entre les genoux et les mains croisées dessus ; moi je m'assis en face, et la vieille se rendormit, en ayant l'air de vouloir filer.

– Nous allons nous quitter ici, dit Valentin, à ta santé, Michel !

– À la vôtre ! lui répondis-je tristement.

– Oui, fit-il après avoir bu d'un air grave, maintenant je suis content, ma conscience est tranquille ; j'ai jeté par-dessus mes épaules la terre du scandale, j'ai pris le bâton de voyage et je suis sur la route de mon salut. Depuis longtemps j'aurais dû partir ; je suis coupable d'être si longtemps resté dans les liens de cette Babylone ; je suis coupable, et je m'en accuse : c'est ma faute... c'est ma très grande faute !... Les habitudes et la faiblesse en sont cause !

Il continua quelques instants de la sorte, je croyais entendre ma mère lorsqu'elle revenait de la messe des prêtres réfractaires, dans la montagne : c'était le capucin Éléonore qui parlait par sa bouche ! Finalement levant les yeux, il étendit ses grands bras en disant :

– L'heure de la miséricorde est venue... À tout péché miséricorde !... J'arrive dans les derniers, mais il n'est jamais trop tard. Ta miséricorde, ô mon Dieu ! est infinie.

– Mais, Valentin, où donc allez-vous ? lui dis-je.

– Toi, fit-il, en me regardant comme pour voir s’il devait me répondre, je puis te dire où je vais ; – ton cœur est avec nous, sans le savoir ; ton égarement vient des autres ; – tu n’en diras rien à personne ! Et quand même tu le dirais, qu’est-ce que cela pourrait faire ? Ce qui est écrit est écrit, la ruine de Babylone a sonné ; avant que cette neige soit fondue, chacun sera récompensé selon ses œuvres... Toi, tu seras épargné... oui, tu seras épargné ! Mais ces arbres, regarde ces arbres, Michel, ils ploieront sous le poids des patriotes pendus après, et leurs branches casseront à force d’être chargées.

Toutes ces vieilleries me rendaient triste.

– Sans doute, Valentin, lui dis-je, je vous crois, c’est bien possible ; mais, en attendant, vous allez quelque part ?

– Je vais à Mayence, dit-il, en regardant la vieille qui dormait ; je vais rejoindre nos bons princes, et d’abord l’homme selon Dieu, Mgr le comte d’Artois. C’est en lui que repose notre confiance. Et de Mayence nous irons à Lyon, qui deviendra la capitale du royaume, car l’autre est

souillée, il n'en restera pas pierre sur pierre. Le général Bender a déjà mis les patriotes des Pays-Bas à la raison ; maintenant c'est le tour des patriotes de la France profanée. Tu verras ça, Michel, tu le verras ! La cavalerie, l'infanterie, les canons, les uhlands et les pandours, tout va marcher ensemble ! Il en entrera par la Savoie ; il en entrera par le pays de Liège ; il en entrera par la Suisse et du côté des Espagnes ; et nos seigneurs marcheront devant nous, à la délivrance du pauvre martyr qui souffre pour nos péchés. Alors, paix aux hommes de bonne volonté ! paix aux soumis !... paix aux humbles !... paix aux sujets fidèles !... mais guerre aux orgueilleux qui dressent la tête, aux antéchrists, aux acquéreurs de biens volés ! pas de pitié pour eux, pas de pitié pour les Jean Leroux, les Létumier, les Élof Collin !... leur cravate de chanvre est déjà prête. Toi, tu n'auras rien à craindre ; tu es un bon fils qui nourrit ses père et mère, c'est bien !... La raison te reviendra. Seulement, quand nos princes seront en Alsace ou du côté de Metz, il ne faudra pas courir à leur rencontre avec les autres, pour soutenir la révolte. Pas un seul n'en réchappera,

je te le dis ; monseigneur le comte d'Artois a tout arrangé ! Ne bouge pas, laisse aller Létumier, Cochart, maître Jean. Les soldats tourneront contre eux, ils sont tous pour nos princes. On ira d'abord exterminer la Babylone d'iniquité, les gueux de Parisiens !

En regardant la tête en pain de sucre de Valentin, je pensais :

– Quel malheur !... te voilà devenu fou, mon pauvre vieux !

Et je lui répondis tranquillement :

– Vous allez à Mayence, c'est bon ! Mais qu'est-ce que vous allez faire là-bas ? Vous n'êtes pas un soldat, vous. Et puis, à votre âge !

– Ah ! s'écria-t-il, l'ouvrage ne manquera pas ; ma place est marquée d'avance, j'entrerai comme forgeron dans un régiment de cavalerie, et je travaillerai pour faire mon salut.

Alors je ne dis plus rien ; et, comme nous avions vidé la bouteille, je toquai pour en demander une autre ; mais il ne voulut pas, et s'écria :

– Non, Michel, non, c’est assez ! Un verre de vin fait du bien, deux ce serait trop.

Il boucla son sac, paya la bouteille, et nous sortîmes au milieu des jappements du spitz, qui reprenait courage.

Dehors Valentin étendit ses longs bras, et nous nous embrassâmes. Après cela, le pauvre diable descendit du côté de Saint-Jean-des-Choux, pour gagner Wissembourg. Je le regardai quelques instants ; il enfonçait dans la neige et se redressait avec fierté, comme un homme de vingt ans.

Moi, je repris le chemin des Baraques. Tout ce que Valentin venait de me dire me paraissait de la folie ; je ne savais pas encore en ce temps que les nobles et les rois de l’Europe formaient une sorte de franc-maçonnerie entre eux ; qu’ils n’étaient ni Français, ni Allemands, ni Russes, mais nobles avant tout, et qu’ils se prêtaient aide, secours et assistance, pour tenir les peuples sous le joug.

Cette idée me paraissait trop horrible, je ne pouvais pas y croire.

Il était près de midi quand je rentrai aux Trois-

Pigeons.

– Ah ! te voilà ? me dit le parrain, tu reviens à temps pour dîner. L'autre est parti ?

– Oui, maître Jean.

– De quel côté ?

J'étais embarrassé de lui répondre, mais il n'avait pas besoin de cela.

– C'est bon, fit-il en clignant des yeux, il va rejoindre les émigrés à Coblenz ; je m'en doutais !

Et, s'asseyant, il s'écria :

– Mangeons et ne pensons plus à cet imbécile !

Pendant le dîner, il paraissait tout joyeux.

– Nous voilà seuls, Michel, disait-il ; nous allons pouvoir chanter à notre aise. Mais, avant ça, le temps est venu de prendre d'autres mesures, je suis content de toi, tu m'as toujours donné de la satisfaction ; tu ne vaux pas encore Valentin comme ouvrier, car, il faut être juste, c'est un fameux ouvrier ; mais, pour le bon sens,

tu vaux mille fois mieux que lui ; le reste viendra. Nous serons toujours d'accord.

Et, le dîner fini, comme j'allais me lever, il me posa sa main sur le bras, en disant :

– Reste, nous avons à causer. Catherine, va tirer une bouteille. Il faut qu'aujourd'hui tout soit mis au clair.

Dame Catherine sortit. J'étais étonné de la bonne humeur de maître Jean ; je sentais qu'il voulait me dire quelque chose d'agréable. Sa femme, ayant apporté la bouteille, rentra dans la cuisine pour aider Nicole à laver la vaisselle, et nous restâmes seuls dans la grande salle.

– Nous ne serons pas dérangés, dit le parrain en remplissant nos verres ; par ce temps de neige, personne ne vient à l'auberge.

Puis, après avoir bu, il reprit d'un air pensif :

– Tu sauras, Michel, que mes terres de Pickeholtz sont les meilleures du ban de Lixheim ; j'ai vu ça la dernière fois en me promenant autour, de tous les côtés. C'est une terre forte, entremêlée de chaux et de sable. Il

devrait pousser de tout là-dessus en abondance ; mais ces fainéants de Tiercelins ont tout laissé dépérir ; la rivière déborde en bas, les prairies sont un véritable marais, les flèches d'eau et les autres herbes tranchantes y viennent à foison ; le bétail n'en veut pas. Rien n'aurait été plus facile que de donner une pente à l'eau, en la débarrassant des saules tombés dedans depuis des siècles ; mais les gueux ne s'en souciaient pas, ils avaient assez de provisions dans leur sac, en rentrant matin et soir au couvent ; les jambons pourrissaient sur leurs greniers ; Quelle race !... Sur les terres élevées, tout restait en friche, tout desséchait, les vieux noyers et les vieux poiriers étendaient leurs branches au hasard et couvraient tout de leur ombre. La charrue aura de l'ouvrage pour retourner tout cela, et la hache aussi ; les fagots et le bois ne manqueront pas, j'en ferai pour trois ou quatre ans. Ce n'est pas une petite affaire de mettre cent cinquante arpents de terre en bon état, de fumer, de labourer et d'ensemencer ce qui n'a pas reçu deux liards d'engrais depuis des centaines d'années. Ces cent cinquante arpents auraient dû me rapporter deux

mille quatre cents livres cette année, et je n'en ai pas retiré seulement six cents. Voilà ce que font la paresse et la lâcheté des gueux ; ça ruine un pays ! Enfin nous allons changer tout cela. J'ai déjà fait relever le toit de la petite ferme, qui tombait en décombres ; j'ai fait remplacer les poutres vermoulues de la grange et paver l'écurie. Maintenant tout est à peu près bien ! mais il va me falloir du fumier en masse, et pour avoir du fumier, il faut du bétail. J'en aurai. Le bien de Catherine, à Fleisheim, n'a pas cessé de fructifier ; notre auberge n'a pas mal rapporté non plus ; nous viendrons à bout de tout. Seulement je ne pourrai pas toujours vivre ici ; la première chose d'un paysan, c'est d'être sur sa terre, de voir si chacun fait son ouvrage, si le bétail est bien soigné, la terre bien retournée, etc., etc. Il faut être là. Je passerai tout le printemps et l'automne là-bas ; je ne viendrai qu'une ou deux fois par semaine aux Baraques. Catherine n'a pas besoin de moi pour conduire l'auberge ; mais il me faut un homme à la tête de la forge et c'est toi que j'ai choisi. Tu seras maître forgeron à ma place. Tu te chercheras un compagnon, car la

responsabilité sera sur toi seul, et le compagnon doit convenir au maître. Dès aujourd'hui je te donne cinquante livres par mois au lieu de trente. Et ce n'est pas tout ; avec le travail et la bonne conduite, tout s'embellira. Je t'aime, tu es un brave garçon ; je t'ai pour ainsi dire élevé ; je suis ton parrain ; je n'ai pas d'enfants... tu comprends !

Il s'attendrissait à la fin ; moi, j'étais tellement heureux que je lui disais :

– Oh ! maître Jean, vous faites de moi un homme, et je sens que je le mérite ; oui, par l'amitié que je vous porte, je le mérite.

– Et par ta bonne conduite, aussi, fit-il en me serrant la main, par ton travail et ton attachement à ta famille. Si j'avais un fils, je le voudrais comme toi. Enfin c'est entendu, jusqu'au printemps nous allons encore travailler ensemble ; je t'apprendrai ce qui te reste à savoir ; tu te chercheras, en attendant, un compagnon, et puis tout sera comme c'est maintenant arrêté entre nous.

Il me donna la main. Ah ! on peut dire que s'il

y a de grandes misères dans la vie, il se rencontre aussi de beaux jours ! Quand maître Jean m'eut fait passer maître, je sentis cette fierté d'être quelque chose par soi-même et de ne pas toujours attendre un ordre pour obéir. L'idée du bonheur de Marguerite, lorsqu'elle apprendrait cette grande nouvelle, me remplit de joie. Mais ce qui me causait le plus de satisfaction, c'était de voir qu'avec mes cinquante livres par mois, j'allais pouvoir payer la pension de mon frère Étienne à Lutzelbourg, et le faire instruire par M. le curé Christophe, jusqu'à le rendre capable de devenir maître d'école. Ce bonheur dépassait tous les autres, à cause de la crainte que j'avais eue de laisser mon frère infirme à la charge du village, s'il m'arrivait un malheur ; et tout de suite, en me représentant la joie du père je demandai la permission à maître Jean de courir à la maison.

– Va ! dit-il, et soyez tous heureux !

Il ne me fallut pas une minute pour arriver chez nous ; le père, Étienne et Mathurine tressaient des paniers ; ils furent bien étonnés de me voir à cette heure, où je travaillais toujours à

la forge. La mère, près de l'âtre, finissait son ménage ; elle tourna la tête, et puis continua.

– Qu'est-ce qui s'est donc passé, Michel ? me dit le père.

Et moi dans mon bonheur, je criai :

– Maître Jean me donne cinquante livres par mois. Valentin est parti ; maintenant je le remplace et j'ai cinquante livres ! Maître Jean m'a dit qu'à la fin de l'hiver il irait à Pickeholtz pour soigner ses terres, et qu'alors je resterais maître à sa place, que je ferais tout et que je pouvais déjà me choisir un compagnon moi-même.

Alors le père, levant les deux mains, s'écria :

– Ah ! mon Dieu ! est-ce possible ? Ah ! maintenant, mon enfant, on peut dire que tu reçois la récompense de ta bonne conduite envers nous !

Il s'était levé. Je courus dans ses bras et je lui dis en le serrant :

– Oui, c'est aussi bien heureux pour Étienne ! Depuis longtemps je pensais à l'envoyer

s'instruire chez M. le curé Christophe, pour devenir maître d'école ; l'argent manquait...

Mais la mère ne me laissa pas finir et me cria :

– Il n'ira pas !... Je ne veux pas qu'il devienne un païen !

Comme elle disait cela, le père s'était retourné d'un coup ; il la regardait tout pâle et lui répondit avec une voix de colère et d'indignation que nous n'avions jamais entendue :

– Et moi je dis qu'il ira ! Qui donc est le maître ici ? Tu ne veux pas, toi ? Eh bien, moi, je veux... entends-tu ? je veux ! Ah ! quand ton fils, le meilleur ! vient sauver son pauvre frère de la misère, tu ne trouves que ça pour le remercier ! Ce sont les autres, les Nicolas, les Lisbeth, que tu aimes, n'est-ce pas ? Des êtres qui nous abandonnent, qui nous laisseraient périr de faim, toi, moi, les enfants, tout le monde !... Tu les aimes ceux-là !

Sa colère était tellement épouvantable, que nous en frémissions tous. La mère, derrière l'âtre, le regardait avec des yeux étonnés sans pouvoir

lui répondre. Il s'approcha d'elle tout doucement, et quand il fut à deux pas il lui dit d'une voix sourde, en la regardant du haut en bas :

– Mauvais cœur ! tu n'as pas une parole pour ton enfant, pour celui qui te donne du pain tous les jours !

Alors, elle, à la fin des fins, se jeta dans mes bras en criant :

– Oui, c'est un bon garçon... un bon fils !

Et je sentis qu'elle m'aimait tout de même, ce qui m'attendrit beaucoup. Les enfants aussi pleuraient ; mais le père un instant ne put s'apaiser, il restait là, pâle et les yeux terribles, à nous regarder ; puis il vint me prendre par la main et dit :

– Arrive ! que je t'embrasse encore. C'est bon d'avoir un fils comme toi ; oui, c'est bon !

En même temps il sanglotait tout haut, et la mère gémissait ; de sorte que ce qui devait faire notre joie nous rendit comme désolés.

Pourtant à la fin tout le monde se calma. Le père s'essuya la figure ; il mit sa camisole, son

bonnet des dimanches, et me dit en me prenant par le bras :

– Aujourd’hui je ne travaille plus ! Sortons, Michel, il faut que j’aie remercié mon ami Jean, notre bienfaiteur. Ah ! quelle bonne idée j’ai eue de le choisir pour être ton parrain ! Cette idée-là m’est venue du ciel !

Deux secondes après nous remontions la rue pleine de neige. Le père était appuyé sur mon bras ; la joie brillait dans ses yeux ; il m’expliquait que j’étais baptisé Jean-Michel ; cela lui paraissait un grand bonheur ! Et comme nous entrions dans la salle des Trois-Pigeons, il cria :

– Jean, je viens te remercier !

Maître Jean fut bien content de le voir. On s’assit derrière le poêle jusqu’à la nuit, à causer joyeusement de moi, des projets de maître Jean et de toutes les choses de la famille. Ensuite, l’heure du souper étant venue, le père se mit à table avec nous ; et seulement bien tard, vers neuf heures et demie, nous rentrâmes dans notre baraque, où tout le monde était déjà couché.

VI

Ainsi commença l'année 1791. Je mis mon frère Étienne en pension à Lutzelbourg, chez une vieille cardeuse de matelas, Gertrude Arnold, moyennant douze francs par mois. Il put suivre alors l'école de M. Christophe, et cet enfant n'a jamais cessé depuis de nous donner la plus grande satisfaction.

Maître Jean, durant ce mois de janvier, m'expliqua ce qu'il voulait ; je ne devais pas seulement surveiller la forge, mais encore inscrire dans son livre tout ce qui s'achetait et se vendait à l'auberge, parce que sa femme ne savait pas écrire. Je devais régler ses comptes, de sorte qu'en rentrant de la ferme, il n'eut qu'à jeter un coup d'œil au bas de la page, pour reconnaître l'état de ses affaires.

Ma mère, bien étonnée de ce qu'on avait osé lui résister dans notre baraque, semblait toute

pensive ; et de temps en temps le père s'écriait :

– Ah ! maintenant je suis content... Tout va bien ! Pourvu que Mathurine trouve à se placer quelque part, chez d'honnêtes gens, nous n'aurons plus rien à souhaiter.

J'y songeais aussi, mais en ce temps de troubles, les gens riches n'aimaient pas à se charger de nouveaux domestiques ; et puis je me sentais plus fier qu'autrefois, je n'aurais pas été content de voir ma sœur servante chez des gens de la ville. Ces choses sont naturelles, chacun les comprendra.

Nous étions donc heureux !

Malheureusement l'orage grandissait de jour en jour ; ces deux mois de janvier et de février sont le temps de la plus grande émigration. Alors le livre rouge courait toute la France ; on y voyait les pensions et gratifications scandaleuses qu'avaient reçues de nobles familles, et qui s'élevaient jusqu'à cinquante millions par an, lorsque les malheureux, accablés d'impôts, mouraient de faim. Le mépris de la nation forçait ces nobles à partir en foule ; toutes les routes

étaient couvertes de leurs voitures, ils ne trouvaient pas assez de chevaux aux relais ; on entendait jour et nuit le flic-flac de leurs postillons. Quand les portes de la place étaient fermées après onze heures, ils faisaient le tour des remparts sans vouloir attendre l'arrivée du portier-consigne, le père Lebrun, pour leur ouvrir. Cela devenait même si fort que les patriotes commençaient à s'en inquiéter.

L'Assemblée nationale débattait la loi sur les passeports. Mirabeau criait que c'était une abomination de vouloir empêcher les gens d'aller et de venir ; mais les gardes citoyennes remplissaient tout de même leur service ; on interrogeait les émigrants, on leur demandait ce qu'ils allaient faire à Coblenz, à Constance, à Turin. Quand ils ne voulaient pas répondre, on parlait de conduire les dames au violon de la ville, en attendant les ordres du département. C'est alors qu'il fallait voir la mine hautaine de ces monseigneurs changer ; c'est alors qu'il fallait les voir devenir doux, serrer la main des patriotes, en les appelant « amis ! » et boire du petit vin au bouchon voisin, à la santé de la

nation. On riait de ces comédies, et le garde national lâchait la bride des chevaux, criant :

– Bon voyage, messieurs !

Que voulez-vous, les Français ont toujours aimé la plaisanterie, c'est dans le fond de leur nature.

Cependant les troubles à propos du serment civique s'étendaient : douze à quinze cents rebelles, en Alsace, s'étaient associés sous le nom de citoyens catholiques, apostoliques et romains, pour s'opposer à l'exécution du décret. Ils se réunissaient en criant :

– Vive le comte d'Artois !

L'Assemblée nationale envoya des commissaires pour s'informer de ce que ces gens voulaient ; mais ils n'en devinrent que plus insolents et se mirent à crier :

– Les commissaires à la lanterne !

Des chevaliers de Saint-Louis, et même d'anciens conseillers au parlement, étaient à leur tête. Quand on vit cela, les patriotes de Colmar et de Strasbourg prirent de bons gourdins et

dispersèrent les citoyens apostoliques.

Toutes les gazettes royalistes nous annonçaient l'invasion. À Phalsbourg, les hussards de Saxe ayant traversé la ville pour se rendre à Sarreguemines, comme on se doutait déjà qu'ils passeraient bientôt à l'ennemi, les soldats du régiment de la Fère en prirent quelques-uns par la bride et voulurent leur faire crier : « Vive la nation ! » mais alors tous en masse tirèrent le sabre et leur passèrent sur le ventre, en filant par la porte de France. L'hôpital était rempli de soldats blessés. C'était une infamie, car ceux de la Fère avaient été surpris sans armes. Cela n'empêcha pas Louis XVI d'approuver les hussards de Saxe, qui devaient quelque temps après aller à sa rencontre, et protéger son passage aux Autrichiens. Le régiment de la Fère fut blâmé sévèrement ; on nous envoya pour le remplacer Royal-Liégeois, qui s'était distingué six mois avant sous les ordres de M. de Bouillé.

Qu'on se figure l'indignation des patriotes ! Tout le temps que Royal-Liégeois resta dans le

pays, pas un honnête homme, en ville et dans les environs, ne répondit au salut de ses officiers. Il fallut alors perdre notre bon sergent Quéru et tous nos instructeurs de la garde citoyenne. On les reconduisit en corps jusqu'à Sarrebourg, où l'on fraternisa avant de se séparer.

C'est au milieu de ces agitations qu'on apprit que les tantes du roi venaient de s'échapper, avec douze millions en or dans leurs voitures, et trois millions de dettes qu'elles laissaient sans honte à notre charge ; ensuite qu'elles étaient arrêtées à Arnay-le-Duc, en Bourgogne, et que dans leur épouvante elles avaient écrit à l'Assemblée nationale :

« Nous ne voulons être et nous ne sommes d'après la loi que des citoyennes. Nous sommes, avec respect, vos très humbles et très obéissantes servantes. »

Cette lettre, qui nous excitait à rire, montrait pourtant de leur part un grand bon sens, car elles ne disaient que la simple vérité.

C'est pourquoi l'Assemblée nationale leur donna la permission de s'en aller où bon leur

semblerait. Malgré la colère de maître Jean, qui disait qu'on aurait dû les ramener en triomphe à Paris, j'ai toujours pensé que l'Assemblée nationale avait bien fait, et qu'on aurait même dû laisser les portes de la France ouvertes tout au large, pour engager les autres nobles à sortir, en les prévenant seulement qu'ils ne rentreraient plus jamais.

Enfin, à chacun son idée ; je suis sûr que si Louis XVI avait gagné l'Allemagne ou l'Angleterre, il aurait produit autant d'effet là-bas que le comte d'Artois, son frère, ni plus ni moins ; je suis sûr que nos souverains, qui plus tard sont partis, n'auraient pas mieux demandé que de rester chez nous, s'étant aperçus qu'il est plus difficile pour eux de rentrer que de sortir.

Mais j'en reviens à mesdames les tantes du roi. Elles s'en allèrent à Rome, et l'on n'entendit plus parler d'elles.

Les troubles étaient surtout terribles à Paris. Nous voyions cela dans les gazettes que nous envoyait Chauvel. Le peuple, plein de méfiance, s'attendait à quelque mauvais coup des nobles et

des évêques. Camille Desmoulins, Brissot, Fréron, tous ces hommes hardis et fins, nous criaient sans cesse :

– Soyez sur vos gardes ! ne vous laissez pas surprendre ! Vos députés du tiers, en grand nombre, se sont vendus !... Léopold et Guillaume ont fait leur paix pour nous envahir... Attention !... Soyez prêts... Ne vous endormez pas !

Une fois, ceux du faubourg Saint-Antoine de Paris voulurent démolir le château de Vincennes, comme ils avaient fait de la Bastille. Lafayette eut mille peines à les en détourner. Ce même jour, cinq cents nobles, avec des poignards, se glissèrent dans le palais du roi, par une porte de derrière qui traversait le corps de garde des Suisses. Lorsqu'on les eut découverts, ils dirent que la véritable garde du roi c'étaient eux ! On les mit dehors avec des bourrades, et Louis XVI déclara qu'il ne voulait pas d'autre garde que la garde citoyenne ; mais cela n'empêcha pas le peuple d'avoir toujours l'œil sur lui par la suite. Le bruit courait qu'il était malade et que son

médecin l'engageait à faire un tour du côté de Saint-Cloud. Alors les dames de la halle le prièrent de rester, ce qui montre bien la simplicité des gens élevés dans l'ignorance ; ces pauvres êtres croyaient que ce serait une grande perte pour la France de laisser partir Louis XVI ; comme si les peuples n'étaient pas toujours plus sûrs de trouver des rois, que les rois de trouver des peuples ! Enfin le bon sens ne peut pas nous venir d'un coup.

Vers la fin de mars, maître Jean alla surveiller le travail de sa ferme, et je restai seul à la forge avec mon nouveau compagnon, Simon Benerotte, un solide gaillard, la barbe rude et les reins massifs. Il pleuvait presque tous les jours, comme il arrive au printemps ; peu de voitures passaient aux Baraques, mais nous avons une bonne commande pour l'église de Phalsbourg ; c'était la grille qu'on voit encore maintenant dans le chœur. Maître Jean en partant m'avait laissé le soin de la poser, et j'allais chaque matin travailler en ville, pendant que Benerotte restait à la forge.

Le régiment de Royal-Liégeois, que personne

ne pouvait supporter, reçut en ce temps l'ordre de retourner à Metz. On disait que le général Bouillé voulait avoir sous sa main tous les régiments dévoués à Louis XVI ; on a su plus tard pourquoi ! Ce régiment partit donc en mars, et celui d'Auvergne, un vrai régiment de patriotes, vint le remplacer. Il s'était distingué dans la guerre d'Amérique et n'avait pas voulu marcher contre Nancy. Élof Collin en fit un grand éloge au club ; il rappela ses batailles, et l'on fraternisa le premier jour avec les sous-officiers et les soldats, comme avec ceux de La Fère.

Mais le régiment d'Auvergne avait aussi de vieux comptes à régler : ses officiers nobles continuaient à battre leurs hommes, et bientôt on vit chez nous une chose extraordinaire, bien capable de faire réfléchir les aristocrates.

Ce jour-là, dans le commencement d'avril, j'étais en train de poser ma grille, avec deux journaliers, quand tout à coup, vers une heure, le tambour bat du côté de l'hôtel de ville. Je sors étonné, pour voir ce qui se passe, et comme j'arrivais à la porte de l'église, voilà que le

régiment d'Auvergne, conduit par ses sous-officiers, débouche sur la place d'armes et se range en carré sous les vieux ormes. Les officiers nobles étaient au café de la Régence, où se trouve aujourd'hui la distillerie de Hoffmann, au coin de la rue de l'Ancienne-Citerne. Ils prenaient tranquillement leur café et jouaient aux cartes. En entendant le tambour, ils sortent pêle-mêle, sans prendre le temps de mettre leurs tricornes. Le colonel, marquis de Courbon, s'approche en criant et demandant tout indigné ce que cela veut dire ; mais les tambours continuent leurs roulements, sans se donner la peine de lui répondre ; et trois vieux sous-officiers sortent des rangs, le fusil sur l'épaule, et se réunissent au milieu du carré.

C'étaient de grands gaillards à moustaches grises, le tricorne de travers, la queue pendant au milieu du dos, et qui n'avaient pas l'air tendre. Les gens de la ville étaient aux fenêtres, ou sur la place, à regarder, ne sachant ce que cela voulait dire.

Tout à coup les tambours cessent de battre, et

l'un de ces vieux, tirant un papier de sa poche, crie :

– Sergent Ravette, sortez des rangs !

L'autre s'avance l'arme au bras.

– Sergent Ravette, le régiment d'Auvergne vous reconnaît pour son colonel !

Aussitôt le nouveau colonel pose son fusil contre un arbre, et tire son sabre, pendant que les tambours battent, que le drapeau se penche, et que tout le régiment présente les armes.

Je n'ai jamais rien vu de plus terrible ; on comprenait que si les officiers nobles faisaient mine de lever la canne, le régiment allait tomber sur eux à coups de crosse et de baïonnette ; j'en étais tout saisi. Par bonheur ils avaient bien vite reconnu que l'affaire était dangereuse et retournèrent dans leur café, pendant que la proclamation continuait.

Après le colonel, on nomma le lieutenant-colonel, le major, les capitaines, les lieutenants, enfin tous les officiers, et même beaucoup de sous-officiers. Vers trois heures, tout était fini. Le

carré se déployait, lorsque les officiers nobles sortirent brusquement pour protester ; mais le nouveau colonel, un petit brun, leur dit d'un ton sec :

– Messieurs, vous avez six heures pour évacuer la place.

Puis il commanda :

– Par file à gauche, gauche ! En avant, pas accéléré, marche !

Et les soldats rentrèrent dans leurs casernes.

Le lendemain, plus un seul des anciens officiers n'était en ville. Voilà ce que j'ai vu !

Trois semaines plus tard, le 24 avril, l'Assemblée nationale reçut une lettre du ministre de la guerre, lui annonçant la révolte d'Auvergne, « lequel avait chassé ses officiers, s'était constitué en société particulière et ne reconnaissait plus d'autre autorité que la sienne ». J'ai lu cela dans les gazettes du temps, avec beaucoup d'autres mensonges. La vérité c'est que les soldats d'Auvergne tenaient avec la nation ; qu'ils étaient las de l'insolence des officiers

nobles, et qu'ils ne voulaient plus être commandés par des hommes capables de les trahir sur le champ de bataille. Du reste, malgré la lettre du ministre, beaucoup d'autres régiments firent la même chose ; et si toute notre armée avait suivi l'exemple d'Auvergne, on n'aurait pas vu plus tard des généraux en chef essayer d'entraîner leurs soldats contre l'assemblée des représentants du peuple, et des états-majors tout entiers passer à l'ennemi.

Quelques jours après, un dimanche, maître Jean revint ; il vit tout en ordre et fut content. Il apportait un paquet de gazettes de l'hôtel du Grand-Cerf, à Lixheim, et nous apprîmes alors que Mirabeau venait de mourir ; que le roi, la reine, la cour et tout le monde le regrettait ; qu'on le glorifiait, et que l'Assemblée nationale avait rendu ce décret : « Le nouvel édifice de Sainte-Geneviève sera destiné à recevoir les cendres des grands hommes. Le Corps législatif décidera seul à quels hommes cet honneur sera décerné. Honoré Riquetti Mirabeau est jugé digne de cet honneur. » D'après ce que Chauvel nous avait écrit sur Mirabeau, ce décret nous étonna.

Les mêmes gazettes racontaient que Louis XVI voulait à toute force prendre l'air dans son château de Saint-Cloud ; que la garde citoyenne et le peuple s'opposaient à son départ, et qu'il était allé se plaindre à l'Assemblée nationale de ce qu'on n'avait pas confiance en lui. Il avait bien raison ! car en voyant son palais toujours plein de nobles et de prêtres réfractaires, sans un seul patriote ; en lisant ses journaux, toujours à crier contre l'indiscipline des troupes, contre les décrets de l'Assemblée nationale, contre le peuple et les bourgeois ; en voyant la masse des mauvais petits livres que ces journaux célébraient, et qu'on allait jusqu'à mettre sous le nom de Camille Desmoulins, de Marat et du père Duchêne, pour les répandre plus vite et décrier les honnêtes gens ; en voyant ces bassesses et ces lâchetés, ces mensonges et ces calomnies, est-ce qu'il n'aurait pas fallu manquer de bon sens, et même de cœur, pour lui donner sa confiance ?

Est-ce que les discours de Valentin, des capucins et des citoyens catholiques, apostoliques et romains, comme ils s'appelaient eux-mêmes, ne suffisaient pas pour ouvrir les yeux des plus

aveugles et faire découvrir la trahison qui se préparait ? Non ! personne n'avait confiance en lui ; mais ce n'était pas notre faute, c'était la sienne. Pour obtenir la confiance du peuple, il faut agir franchement, loyalement ; il ne faut pas mettre en avant des filous qui vous représentent ; une fois que la tromperie a paru, le mépris arrive au lieu de la confiance, et c'est juste.

Maître Jean, ayant trouvé que tout marchait bien aux Baraques, s'en retourna le lendemain à sa ferme, et quelques jours après, le pape Pie VI lança son excommunication contre les prêtres et les évêques assermentés. Cela ne leur fit ni chaud ni froid, mais les autres en devinrent plus insolents. Ils soulevèrent l'île de Corse ; ils attaquèrent les patriotes dans l'Avignonnais ; ils cassèrent les vitres des clubs à Paris. On leur répondit en brûlant la bulle du pape au Palais-Royal, en transportant les cendres de Voltaire à Sainte-Geneviève, en décrétant la fonte des cloches pour faire de la monnaie, en sommant le prince de Condé de rentrer en France, sous peine de perdre tous ses droits de Français, etc.

Mais, bien loin de se calmer, les citoyens catholiques redoublèrent leurs excès ; à Brie-Comte-Robert, leurs hussards de Hainaut arrachaient les patriotes, même les femmes, du lit, pour les garrotter et les insulter honteusement. La fureur grandissait ; l'idée d'être forcés d'en venir aux mains vous indignait d'autant plus que l'année s'annonçait bien ; au mois de mai tout fleurissait aux Baraques, les arbres, les haies et les bois ; le grand poirier de Marguerite montait derrière leur maison comme une boule de neige. On se disait :

« Quel bonheur, si nous pouvions être tranquilles maintenant ! Est-ce que ce n'est pas assez malheureux pour les pauvres de souffrir le froid et la faim dans les mauvaises années ? Faut-il encore être menacé, dans les bonnes années, de voir les Autrichiens et les Prussiens venir ravager nos moissons ; et les traîtres s'entendre avec eux pour nous livrer ? »

Malgré cela le travail reprenait, quand un beau matin la nouvelle arriva que Sa Majesté venait de lever le pied, et que toutes les gardes nationales

de la Champagne et du pays Messin couvraient les routes, pour tâcher de l'arrêter ; que le tocsin sonnait, que les tambours battaient, que les courriers se suivaient à la file, et que celui qui parviendrait à mettre la main dessus aurait sa fortune faite.

La nouvelle arriva chez nous par trois grands Alsaciens et leurs femmes, qui revenaient de Sarrebourg, en voiture ; les femmes criaient :

– Jésus ! Marie ! Joseph !... nous sommes tous perdus !

Les hommes assis devant, avec leurs grands tricornes et leurs gilets rouges, tapaient à tour de bras sur leurs chevaux. Je leur criai :

– Qu'est-ce qui se passe ?

Et celui qui tenait les rênes me répondit en tournant la tête :

– Le diable est déchaîné !

Il riait, ayant trop bu ; mais une femme me cria toute désolée :

– Le roi s'est sauvé !

Quelques instants après, plus de cinquante personnes qui revenaient du marché de la ville, et s'en retournaient en courant dans leurs villages pour annoncer la grande nouvelle, répétèrent la même chose. Trois ou quatre, qui s'arrêtèrent à l'auberge, dirent encore que la reine et le dauphin étaient avec le roi.

C'est alors que j'eus ma première colère contre cet homme ; parce que, malgré tout, j'avais eu confiance dans son serment, à cause de sa grande piété. Simon Benerotte en fut bien étonné, car je frémissais des pieds à la tête, et je lançai mon marteau contre le mur, comme un boulet, en criant :

– Ah ! le lâche, il nous a trompés !

Mais ensuite le calme me revint ; et comme un grand nombre d'hommes et de femmes se trouvaient devant les Trois-Pigeons à se disputer sur cela, je leur criai que si le roi s'en allait, c'était pour rejoindre nos ennemis à Coblenz, et que les Allemands n'attendaient que lui pour nous envahir ; que Guillaume et Léopold n'avaient pas osé nous attaquer avant son arrivée,

de peur d'un accident aux Tuileries, mais qu'à cette heure ils n'allaient plus se gêner.

Si maître Jean avait été aux Baraques, il aurait bien sûr fait battre le rappel ; mais lui, Létumier et tous les sous-officiers de la compagnie se trouvaient alors aux champs. Je m'en désolai ; aujourd'hui j'en ris : car bien des milliers d'autres patriotes gardaient la route de Paris à Strasbourg, et ce n'est pas celle-là que Louis XVI devait prendre ; celle de Belgique ou celle de Metz était bien plus courte. Voilà des idées de jeunesse !

Dans tous les cas, les gens étaient d'accord que le roi allait rejoindre nos ennemis et que nous ne pouvions plus tarder d'être envahis. C'était tellement dans l'esprit de la nation, que l'Assemblée nationale elle-même n'avait pas le moindre doute sur ce point, et que le lendemain matin, 25 juin, ce décret se voyait affiché partout, à la porte des églises et des mairies, et même à l'intérieur des auberges, contre un mur, pour que tous les patriotes fussent prêts au rappel. C'est maître Jean lui-même qui vint de Pickeholtz

l'afficher dans la grande salle des Trois-Pigeons, en criant contre le roi d'une manière terrible et le traitant de cafard.

« 21 juin 1791.

« L'Assemblée nationale décrète :

» Art. 1^{er}. La garde nationale de tout le royaume sera mise en activité.

» Art. 2. Les départements du Nord, du Pas-de-Calais, du Jura, du Haut et du Bas-Rhin et tous les départements situés sur les frontières d'Allemagne, fourniront un nombre d'hommes aussi considérable que leur situation le permettra.

» Art. 3. Les autres départements fourniront chacun de deux à trois mille hommes.

» Art. 4. En conséquence, tout citoyen qui voudra porter les armes, se fera inscrire dans sa municipalité.

» Art. 5. Les gardes nationaux enregistrés se formeront en bataillons de dix compagnies chacun ; chaque compagnie sera de cinquante hommes.

» Art. 6. Les compagnies seront commandées par un sous-lieutenant, un lieutenant et un capitaine.

» Art. 7. Les bataillons seront commandés par deux lieutenants-colonels et un colonel.

» Art. 8. Les compagnies nommeront leurs officiers et les bataillons leur état-major.

» Art. 9. Chaque garde national recevra quinze sous par jour. Le tambour aura une solde et demie, le fourrier deux soldes, le sous-lieutenant trois, le lieutenant quatre, le capitaine cinq, le lieutenant-colonel six, le colonel sept.

» Art. 10. Les gardes nationaux, à l'instant où leurs services ne seront plus nécessaires, ne recevront plus de solde et rentreront sans distinction dans leurs anciennes compagnies.

» Art. 11. Il sera fait incessamment un règlement pour ces troupes. »

Je vous ai copié ce décret parce que c'est le premier modèle des levées en masse ; c'est de ce décret que sont sortis tous les grands généraux de la république ; tous ceux qui, pendant des années,

ont battu les généraux de Frédéric, de François, de Paul, de Guillaume, d'Alexandre, non pas dix fois, non pas vingt fois, mais un nombre de fois extraordinaire ; et pourtant c'étaient des fils de paysans ! Les autres étaient de la race noble « les descendants de nos fiers conquérants », et nos républicains étaient de l'humble postérité des vaincus. Comme tout change en ce monde !

Ce décret montre aussi quelle confiance l'Assemblée nationale avait dans notre roi, puisque ce n'est pas contre les ennemis qu'elle faisait lever la nation ; c'est contre Louis XVI, qui courait se mettre avec eux ! Il se croyait bien sûr alors de nous ravoir bientôt dans ses filets ; mais, grâce à Dieu, les choses devaient tourner autrement qu'il ne pensait, et c'est ici qu'on voit bien que l'Être suprême était avec le peuple et les prêtres constitutionnels, et non avec la cour et les évêques ; c'est ici qu'il faut admirer la Providence, puisque, malgré toutes les ruses, toutes les précautions, malgré la trahison de Bouillé et de tant d'autres malheureux qui passèrent à l'ennemi quand leur coup fut manqué, le fils d'un maître de poste, le patriote Drouet,

suffit pour renverser ces projets abominables, et forcer le roi de retourner à Paris. Il fut arrêté par le conseil municipal de Varennes, un petit village à neuf lieues de la frontière ; et les hussards que Bouillé avait envoyés à sa rencontre pour escorter sa voiture, furent empêchés par une simple charrette de meubles, que Drouet et ses amis venaient de renverser sur un petit pont.

Oui, la volonté de Dieu se montre dans ces choses, que j'ai lues avec attendrissement dans les gazettes de ce temps-là. Maître Jean m'avait fait monter sur une table dans la grande salle, tellement pleine de monde qu'on ne pouvait plus respirer : les fenêtres étaient ouvertes, l'allée et la rue en face jusqu'à la forge étaient remplies de têtes penchées les unes sur les autres ; et je lisais ces nouvelles, au milieu des trépignements, des étonnements et des cris de : « Vive la nation ! » qui se prolongeaient dans tout le village.

Mais ce qui surtout excitait l'indignation, c'était la lettre que le général Bouillé avait eu l'insolence d'écrire à l'Assemblée nationale, au moment où le roi venait de rentrer à Paris sans

aucun mal, et dans laquelle ce malheureux essayait de nous faire peur, en nous menaçant de l'invasion. Écoutez ! Je ne veux pas la copier tout entière ; mais seulement les endroits où la trahison se montre dans tout son jour :

« Luxembourg, 26 juin 1791. – Le roi vient de faire un effort pour briser ses fers ; une destinée aveugle, à laquelle les empires sont soumis, en a décidé autrement. »

Voilà comme il commence ! Qu'est-ce que cela veut dire : « Une destinée aveugle, à laquelle les empires sont soumis ? » Cela signifie qu'il n'y a pas de Dieu ; cela montre que ces nobles n'étaient que des païens, et qu'ils nous traitaient, nous chrétiens, comme des esclaves, parce qu'ils ne croyaient pas aux paroles du Sauveur : « Vous êtes frères, vous êtes égaux !... Aimez-vous les uns les autres ! »

Mais je ne veux pas m'arrêter sur cela ; j'arrive à ses menaces. Après avoir dit que le roi n'était parti que d'après ses conseils, pour aller à Montmédy, au milieu de ses fidèles Allemands, déclarer l'Assemblée nationale dissoute et en

faire nommer une autre dans son goût, pour rétablir les privilèges de la noblesse, il finit de cette manière :

« Croyez-moi, tous les princes de l'univers reconnaissent qu'ils sont menacés par le monstre que vous avez enfanté, et bientôt ils fondront sur notre malheureuse patrie. Je connais nos forces, toute espèce d'espoir est chimérique, et bientôt votre châtiment servira d'exemple mémorable à la postérité ; c'est ainsi que doit vous parler un homme auquel vous avez d'abord inspiré la pitié. *Vous répondez des jours du roi et de la reine à tous les rois de l'univers ; si on leur ôte un cheveu de la tête, il ne restera pas pierre sur pierre à Paris. Je connais les chemins ; je guiderai les armées étrangères.* Cette lettre n'est que l'avant coureur du manifeste des souverains de l'Europe ; ils vous avertiront d'une manière plus prononcée, de la guerre que vous avez à craindre. Adieu, messieurs. »

C'était clair, cela ; nous répondions des jours du roi et de la reine aux rois de l'univers, et lui, Bouillé, connaissait nos forces, il devait conduire

l'ennemi chez nous, *dans sa patrie*, et détruire Paris de fond en comble !

Quand je lus cette lettre à mon père, le soir, il joignit les mains au-dessus de sa tête, en s'écriant :

– Ô mon Dieu, mon Dieu !... Est-ce possible qu'il existe de pareils malheureux dans le monde ? Si Nicolas, qui connaît aussi les chemins du pays, était capable de conduire les ennemis aux Baraques, j'en mourrais de chagrin.

Et je lui répondis :

– Oui, mon père, oui... mais vous n'êtes pas un noble, vous !... vous n'êtes pas un descendant des conquérants... vous n'êtes pas un général nommé par le roi ; vous n'avez pas reçu de grosses pensions, des honneurs et du pouvoir !... Vous êtes un pauvre paysan... vous avez toujours souffert. La patrie ne vous a rien donné, pas un liard... Vous ne lui devez que la lumière du jour, et cela suffit pour vous faire l'aimer ; l'idée seule de la trahir vous fait frémir ! Mais, pour ces nobles-là, il n'existe pas de patrie sans pensions et sans honneurs ; la vraie patrie pour eux, c'est

où l'on a des serfs qui travaillent et des rois qui vous comblent de richesses. S'ils étaient forcés comme nous de piocher la terre, de forger, de travailler du matin au soir, pour entretenir leur roi dans l'opulence, ils ne seraient bientôt plus royalistes.

Et ce que je disais à mon père, on le vit aussitôt que Louis XVI fut rentré dans les Tuileries ; il n'était plus le maître ; il ne pouvait plus combler ces gens de grâces : des quantités d'officiers désertèrent. On apprit que tous ceux du régiment de Colonel-Général, en garnison à Dunkerque, avaient passé dans une nuit aux Autrichiens ; que ceux de Lille avaient essayé de livrer la place aux ennemis, et qu'ils auraient réussi sans le patriotisme des soldats et des habitants. C'était une véritable désolation ; on craignait de s'éveiller chaque matin avec Condé, Léopold, Guillaume et cent mille gueux à sa porte. Toute la France trouvait Louis XVI indigne de régner : tous disaient qu'il avait trahi son serment et conspiré contre la patrie ; qu'il était notre plus dangereux ennemi, puisque les forces qu'il recevait de nous pour nous défendre

devaient lui servir à nous livrer. On ne pouvait pas vivre avec cette plaie horrible, tous les hommes de bon sens le voyaient.

Les journaux de Paris nous avertissaient que les patriotes là-bas pensaient comme nous. Mais qui mettre à la place ? Les uns soutenaient qu'il fallait le destituer et nommer le dauphin au trône, avec un régent, d'après la constitution ; les autres, qu'il fallait charger quelqu'un de l'exécution des lois ; d'autres voulaient la république. Mais au club des Jacobins, Robespierre s'indignait contre cette idée de république : il disait que le nom ne faisait rien à la chose ; qu'on pouvait être heureux et libre avec un monarque, esclave et malheureux avec certaines républiques. Danton voulait seulement la destitution de Louis XVI, assisté d'un conseil d'interdiction, comme les imbéciles. Pétion pensait comme Robespierre ; mais Brissot, Condorcet et le duc d'Orléans penchaient pour la république. Je crois pourtant que si, dans ce temps, quelqu'un avait eu le moyen de faire nommer le duc d'Orléans à la place du roi, malgré ses idées de république, il se serait sacrifié pour la patrie. Seulement il aurait

fallu lui montrer qu'il serait le plus fort : car un homme aussi prudent voyait bien le danger de remplir cette place avec des Marat, des Camille Desmoulins et des Fréron sur le dos. Personne n'y pensa ; l'expérience des révolutions manquait encore aux gens, et l'on croyait que c'était grand-chose de faire des rois, des républiques ou des empires ; depuis on a vu que le plus difficile est de les conserver.

Ces disputes durèrent environ trois semaines, l'Assemblée nationale ne décidait rien. Un grand nombre de ses membres, les évêques et les nobles, qu'on appelait le côté droit, avaient protesté contre les outrages faits au monarque et à son auguste famille, en déclarant qu'ils continueraient d'assister aux séances de l'Assemblée, mais sans prendre aucune part à ses délibérations ni reconnaître la légalité de ses décrets. Les autres membres, à ce qu'il paraît, eurent peur. Barnave, Lameth et Duport, qu'on appelait les « Feuillants », et qui rendaient visite à Leurs Majestés en secret, parlaient toujours sans rien proposer de clair ; cela traînait... traînait. À la fin le peuple perdit patience, il

envoya des pétitions pour demander la déchéance du roi ; l'Assemblée nationale les mit de côté. Le peuple, indigné, courut au Champ de Mars en signer une autre plus forte, sur l'autel de la patrie ; mais le maire de Paris, M. Bailly, fit retarder en chemin ceux qui devaient la porter à l'Assemblée nationale ; de sorte qu'ils arrivèrent au moment où l'Assemblée venait de décider que le roi ne pouvait être jugé, parce que sa personne était sacrée ; *ce qui revenait à dire qu'il pouvait appeler les Prussiens et les Autrichiens en France, et nous livrer à son aise sans courir aucun risque.*

Le peuple reconnut alors que l'Assemblée nationale presque tout entière, excepté quelques hommes comme l'abbé Grégoire, Chauvel, Robespierre, etc., était gâtée ; sa fureur grandit ; les clubs tonnèrent ; Danton dit aux Cordeliers qu'il fallait un supplément à la révolution ; et les patriotes se donnèrent rendez-vous au Champ de Mars, pour dresser une nouvelle pétition, qui serait signée par des milliers de Français.

L'Assemblée nationale ne voulait pas de cela ;

elle comprit qu'une telle pétition lui forcerait la main : Lafayette et Bailly reçurent l'ordre d'appliquer la loi martiale, cette loi terrible qui permet de tirer sur le peuple après trois sommations de se disperser ; et ils rassemblèrent tout de suite des masses de troupes.

Le lendemain, de bonne heure, le peuple, qui commençait à se réunir, découvrit sous l'autel de la patrie deux espions cachés là pour dénoncer à la cour ce qui s'était passé. On leur coupa la tête, et l'on promena ces têtes au bout de deux grandes perches, dans tout Paris. Alors Lafayette et Bailly, vers deux heures, arrivèrent au Champ de Mars : ils appliquèrent la loi martiale ; les uns disent après avoir crié, les autres sans avoir crié, mais cela revient au même. Beaucoup de malheureux sans armes, des femmes, des vieillards, des enfants furent tués ; la noblesse, les évêques, la cour et les émigrés durent être contents !

C'est par l'ordre de l'Assemblée nationale qu'on venait de tirer sur le peuple pour la première fois : la guerre entre les bourgeois et le

peuple, quel malheur ! Il ne pouvait pas en arriver de plus grand, puisque cette guerre dure encore, et que nous lui devons le gouvernement militaire et le despotisme.

Camille Desmoulins, Danton, Fréron étaient poursuivis par ordre de Bailly et de Lafayette ; ils s'échappèrent. Mais ils revinrent ; et Marat aussi revint ; et les parents de ceux qu'on avait tués revinrent !... Ah ! la guerre civile, la guerre entre les hommes de la même famille, voilà ce que nous avait d'abord attiré la fuite de Louis XVI ; le reste devait venir plus tard.

Cette Assemblée nationale, après avoir fait de si grandes choses, rendu des lois si justes, proclamé les droits de l'homme et du citoyen, et conservé sa grandeur au milieu des plus terribles épreuves, en arrivait là pour une idée misérable : l'idée du droit divin ! contraire au bon sens, à la justice, à toute la constitution qu'elle venait de faire.

Quand on songe à de pareilles choses, il faut reconnaître l'infirmité de l'esprit des hommes et *surtout le danger des grosses listes civiles !!!*

Heureusement cette assemblée gâtée, fatiguée et vendue, ne devait plus durer longtemps ; la constitution était presque finie, les nouvelles élections approchaient.

VII

C'est au pays qu'il aurait fallu voir la joie des anciens justiciers, du prévôt, du lieutenant de police et des échevins destitués, lorsqu'ils apprirent le malheur du Champ de Mars. La satisfaction de ces gens était comme peinte sur leurs figures ; ils ne pouvaient la cacher. Le père Raphaël Manque, un respectable bourgeois de Phalsbourg, président de notre club, prononça sur ces choses un discours désolé, disant que Marat, Fréron, Desmoulins et d'autres gazetiers abominables, en dénonçant tout le monde, en représentant Lafayette, l'ami de Washington, comme un traître, et Bailly, le président des états généraux au Jeu de paume, comme un imbécile, étaient cause de tout ; qu'à force de vous exciter et de vous agacer, ces gens vous faisaient perdre la tête, et qu'il ne fallait qu'un instant de colère pour causer les plus grands malheurs.

Voilà comment il expliquait l'affaire. Mais la joie de nos ennemis nous montrait que c'était bien autrement grave et que cela partait de plus haut.

En même temps commençaient les assemblées primaires pour nommer les députés de la législative ; la liste des citoyens actifs était affichée à la mairie ; et nous autres citoyens passifs, qui ne payions pas la valeur de trois journées de travail en *contributions directes*, nous n'avions pas le droit de voter comme en 89 ! pourtant nous payions vingt fois plus en *contributions indirectes*, sur le vin, l'eau-de-vie, la bière, le tabac, etc. ; nous étions des citoyens plus actifs par notre travail et notre dépense que les avarés qui mettent toutes leurs économies en biens-fonds. Pourquoi donc cette différence ? Maître Jean lui-même disait alors :

– Ça va mal ! nos députés font des fautes... Beaucoup de patriotes, et des meilleurs, réclameront l'égalité par la suite.

Les élections eurent lieu tout de même ; on nomma des gens riches, qui payaient au moins

cent cinquante livres de contributions directes ; l'argent faisait tout maintenant ; l'instruction, le bon sens, le courage, l'honnêteté, ne venaient plus qu'en seconde ligne, et l'on pouvait même s'en passer.

Quelque temps après, pendant les récoltes, Chauvel nous écrivit que la constitution était finie, que le roi venait de l'accepter, et qu'ils allaient revenir à Phalsbourg, par le coche de la rue Coq-Héron. Huit jours après, maître Jean et moi, nous les attendions dans la cour du Bœuf-Rouge, de bon matin ; sur les huit heures, le coche tout blanc de poussière arriva ; nous embrassâmes Chauvel et Marguerite, avec quels cris de joie, je n'ai pas besoin de vous le dire ; chacun doit se le figurer. Mon Dieu, que Marguerite était devenue grande !... C'était maintenant une femme, une belle brune, les yeux vifs et l'air malin. Ah ! c'était bien la fille du père Chauvel ; et quand elle sauta de la voiture en criant : « Michel ! » c'est à peine si j'osai la recevoir dans mes grosses mains de forgeron, et l'embrasser sur les deux joues, tant j'étais confondu d'admiration. Chauvel, lui, n'avait pas

l'air changé du tout ; on aurait dit qu'il venait de faire un tour en Alsace ou en Lorraine, pour vendre ses petits livres ; il riait et disait :

– Eh bien ! maître Jean, nous voilà de retour, tout a marché. – Je suis content de toi, Michel, tes lettres m'ont fait bien plaisir.

Quelle joie de les revoir ! quel bonheur de retourner aux Baraques, en portant le panier de Marguerite et marchant à côté d'elle ! Et là-bas, dans la grande salle des Trois-Pigeons, de l'aider à déballer les cadeaux qu'elle nous apportait de Paris : un grand bonnet à cocarde pour dame Catherine, des aiguilles en acier avec un bel étui pour Nicole, au lieu des anciennes aiguilles en bois ; et, pour la montre de Michel, de belles breloques rouges à la dernière mode, que je conserve dans mon secrétaire comme des louis d'or. Elles sont là dans une boîte... C'est vieux, c'est devenu jaune, et ça n'a pas même dû coûter cher en son temps ; Marguerite avait bien trop d'esprit pour me rapporter une chose de valeur ; elle savait que le moindre objet d'elle aurait du prix pour moi. Eh bien ! toutes fanées, toutes

usées que sont aujourd'hui ces pauvres vieilles breloques, il faudrait encore un homme solide pour me les prendre ; je les défendrais comme un vieux sauvage : – c'est le premier cadeau de Marguerite ! – Elle avait alors dix-huit ans, j'en avais vingt et un ; nous nous aimions... Qu'est-ce que je pourrais vous dire de plus ?

Mais une chose que je dois vous raconter en détail, c'est le discours que prononça Chauvel, le lendemain soir, à notre club. Il était bien fatigué, il venait de passer six jours dans le coche ; maître Jean s'écriait :

– Mais, Chauvel, vous n'y pensez pas !... vous n'en pouvez plus... Il sera toujours temps demain, après-demain.

Malgré tout, cet honnête homme ne voulut pas attendre ; il voulut rendre compte de son mandat tout de suite. Une quantité de gens vinrent des villages des environs, et voici ce que dit Chauvel ; j'ai conservé son discours : car je comprenais qu'il en valait la peine et que je serais content de le retrouver plus tard :

– Messieurs, la constitution que vous nous

avez chargés d'établir est finie. Le roi l'accepte, il jure de l'observer. Cette constitution va donc nous gouverner tous : c'est la première loi de notre pays. J'ai fait mon possible pour la rendre bonne ; j'ai soutenu vos intérêts de toutes mes forces, et maintenant je viens vous rendre compte de mes votes à l'Assemblée nationale, comme c'est mon devoir ; car je n'ai jamais oublié que j'étais responsable envers vous du mandat que vous m'avez confié.

» Sans responsabilité, rien d'honnête ne peut s'accomplir. Quiconque nous charge de ses affaires a droit de nous demander des comptes. Je viens donc vous rendre les miens. Si vous, vous êtes satisfaits, vous m'accorderez votre estime ; si je vous ai trompés, vous ne me devez que votre mépris.

Alors plusieurs se mirent à crier : « Vive notre député Chauvel ; vive notre représentant ! » Mais lui parut contrarié ; ses lèvres se serrèrent, il étendit la main, comme pour dire : « Assez !... assez... » et quand on se tut il s'écria :

– Mes amis, méfiez-vous de cet enthousiasme

sans réflexion, qui vous empêcherait de faire la différence d'un honnête homme avec un coquin. Si vous applaudissez tout le monde sans réfléchir, à quoi me sert d'avoir rempli mon devoir ? Vous feriez de même pour le premier intrigant venu.

Mais, au lieu de l'écouter, les applaudissements redoublèrent, et lui, levant les épaules, dut en attendre la fin.

– Allons, fit-il, vous êtes satisfaits ; vous avez approuvé ma conduite sans la connaître. Qu'est-ce que vous direz ensuite, si vous n'êtes pas contents ?

Il continua :

– Quand je vous quittai, le 10 avril 1789, la France était divisée en trois ordres : la noblesse, le clergé et le peuple, ou tiers état. Les deux premiers ordres avaient tous les biens, tous les bénéfices et tous les honneurs, et vous, le dernier ordre, cent fois plus nombreux que les deux ensemble, vous aviez toutes les charges et toutes les misères.

» Chacun de vous se souvient de ce qu'il

souffrait en ce temps ; des masses d'impôts qui l'accablaient, des avanies qu'il était forcé de supporter, et des horribles famines qui venaient le désoler tous les deux ou trois ans. C'était la honte, la ruine du pays ; vous le savez, il est inutile d'en parler.

» Eh bien ! nous allons voir ce que l'Assemblée nationale a mis à la place ; les avantages que nous avons remportés, et les quelques défauts qu'il a fallu laisser subsister dans cette constitution, bien malgré nous.

» Je ne puis pas vous parler en détail des deux mille cinq cents lois ou décrets que nous avons votés en vingt-huit mois ; mais je puis vous en donner les points principaux. Et d'abord les ordres sont abolis ; c'est le premier article de la constitution : « Art. I^{er}. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. L'Assemblée nationale, voulant établir la constitution française sur les droits de l'homme, abolit irrévocablement les institutions qui blessent l'égalité des droits. Il n'y a plus ni noblesse, ni distinctions héréditaires, ni distinction d'ordres, ni régime féodal, ni

justices patrimoniales, ni aucun titre, ni aucun des ordres de chevalerie, corporations ou décorations, pour lesquels on exigeait des titres de noblesse, ni aucune supériorité que celle des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions. Il n'y a plus ni vénalité, ni hérédité d'aucun office public. Il n'y a plus ni jurandes ni corporations de professions, arts et métiers.

» La loi ne reconnaît plus de vœux religieux, ni aucun autre engagement qui serait contraire au droit naturel. Elle déclare que tous les citoyens sont admissibles aux places et emplois publics, sans autre distinction que celle des vertus et des talents ; que toutes les contributions seront réparties entre tous les citoyens également, en proportion de leurs facultés ; que les mêmes délits seront punis des mêmes peines, sans aucune distinction de personnes.

» Tout cela, je l'ai voté : car à mes yeux l'égalité et la justice sont une seule et même chose. C'est le premier point ; et vous voyez que sous ce rapport vous n'avez plus rien à désirer.

» Le deuxième point, c'est la liberté. Tous les

droits se tiennent ; ils s'appuient les uns sur les autres : si les citoyens n'avaient pas la liberté de parler, d'écrire, d'imprimer et de répandre leurs idées, à quoi leur servirait d'avoir des droits, puisqu'ils ne pourraient se plaindre, réclamer et forcer par la justice de leurs réclamations, entendus de la nation entière, les violateurs de leurs droits, de les respecter et même de réparer le tort commis à leur égard ? Toutes les lois seraient des lettres mortes ; le plus fort aurait toujours raison ; en vous mettant la main sur la bouche, il pourrait vous voler et vous égorger impunément dans un coin. Aussi la constitution garantit-elle à chacun, comme droits naturels et civils, la liberté de parler, d'écrire, d'imprimer ses pensées et de les répandre par tous les moyens.

» Après cela viennent les autres libertés : celle d'aller, de venir, de rester, de partir, sans pouvoir être arrêté, accusé, ni détenu, que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle prescrit ; celle d'exercer le culte religieux qui nous convient ; la liberté d'adresser aux autorités constituées des pétitions signées

individuellement ; la liberté de se réunir pour discuter les affaires de la nation ; enfin, la liberté de faire tout ce qui ne peut pas nuire au droit d'autrui ni à la sécurité publique.

» J'ai voté tout cela sans aucune exception : car si l'égalité est la justice même, la liberté est la garantie de la justice ; l'une n'existe pas sans l'autre.

» Le troisième point, c'est la fraternité. La constitution déclare qu'il sera créé et organisé un établissement général de secours publics, pour le soulagement des pauvres infirmes et des pauvres valides manquant de travail. Ce n'est plus à l'aumône qu'elle s'en rapporte ; la mendicité dégrade l'homme, elle lui fait perdre le sentiment de sa dignité ; elle l'abaisse, en le forçant de se courber devant son semblable : cela dégénère en bassesse ; la constitution ne veut plus de cela, c'est nuisible à la grandeur de la nation. Elle déclare donc que la bienfaisance n'est plus seulement une vertu individuelle, mais un devoir social.

» Mais, au point de vue de la charité, ou, pour

mieux dire, de la solidarité des hommes réunis en société, il est un bienfait plus grand que tous les autres : l'instruction publique ; car, a dit le Christ, notre modèle à tous, « l'homme ne vit pas seulement de pain, il vit d'esprit ! » La constitution, comprenant cette belle parole, déclare qu'il sera créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens ; gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables à tous, telles que la lecture, l'écriture et les éléments de calcul, et dont les établissements seront distribués dans un rapport combiné avec la division du royaume.

» Ainsi, messieurs, vous voyez que cette première partie de la constitution se résume en trois mots : Égalité, liberté, fraternité. C'est là le droit des personnes. Il restait à compléter les droits de notre pays pour les choses. Vous n'avez pas oublié qu'avant 89, de même qu'il existait des ordres de gens, il existait aussi des ordres de biens, des propriétés de toutes sortes : apanages, pairies, grands fiefs, fiefs simples, arrière-fiefs ou bénéfices communaux, censives, etc. Plus on était pauvre et misérable, plus votre morceau de terre

était surchargé d'impôts ; plus vous étiez puissant, moins vos terres en étaient grevées. La constitution abolit toutes ces distinctions ; les impôts seront répartis également, et toutes les propriétés seront inviolables au même titre.

» De plus, la constitution attribue les biens ci-devant destinés à des services publics, tels que les glacis des places fortes, les rues, les promenades publiques et les monuments, à la nation et non plus au roi. Elle met à la disposition de la nation, pour les vendre et payer ses dettes, ceux qui étaient affectés aux dépenses du culte commun, savoir : les prieurés, les abbayes, couvents et biens de toute sorte qui en dépendent. Donc, maintenant tout est en ordre ; et l'un de nos derniers décrets porte qu'il sera formé un code civil de lois, pour régler les rapports des personnes et des biens dans tout le royaume. Ce code civil complétera notre œuvre, en effaçant les dernières traces du droit romain et du droit coutumier, qui varient encore d'une province à l'autre et jettent la confusion au milieu de nous.

» Je ne vous parlerai pas aujourd'hui de notre

droit public, de la nouvelle division du royaume, de la tenue des assemblées primaires et électorales, de la réunion des représentants en assemblée législative ; de la royauté, de la régence et des ministres ; des relations du Corps législatif avec le roi, de l'exercice du pouvoir exécutif ; des relations extérieures de la France : toutes ces parties sont réglées en détail par la constitution. Mais ce qui nous regarde particulièrement, nous autres, ce qui nous intéresse ; non pas une fois tous les deux ans, mais toutes les heures de notre vie, c'est l'argent ! Aussi, pendant toute la durée de l'Assemblée nationale, je me suis toujours inquiété de votre argent et du mien, pour savoir ce qu'il deviendrait, qui le demanderait, qui le toucherait, qui l'aurait dans sa caisse, et comment on le dépenserait. J'étais de toutes les commissions pour examiner ce chapitre, et je savais aussi que cela vous ferait plaisir, parce qu'on n'aime pas travailler pour des fainéants ; on n'aime pas que des pique-assiettes mangent ce que vous avez gagné ; cela vous révolte et vous dégoûte. »

Alors, malgré les recommandations de Chauvel, toute la vieille halle éclata d'applaudissements, et lui-même ne put s'empêcher de sourire : car il avait touché la vraie corde, la corde sensible des paysans. Maître Jean riait comme un bienheureux, et disait.

– Ah ! qu'il a raison, et qu'il nous connaît bien tous !

Enfin, le tumulte s'étant apaisé, Chauvel continua :

– Autrefois, le pays entier était sous la mouvance du roi, notre seigneur et maître suprême, chef irresponsable de l'État ; nos terres et nos personnes étaient à lui ; ce qu'il voulait d'argent, les assemblées provinciales le votaient, quelquefois en faisant la grimace, mais elles le votaient ; les intendants et les collecteurs faisaient la répartition ; les conseils de paroisse, avec le sieur syndic, estimaient la part de chaque héritage roturier ; le pauvre peuple payait, et Sa Majesté n'avait pas de comptes à nous rendre. Eh bien, la constitution établit aujourd'hui que les contributions publiques seront délibérées et

fixées chaque année par le Corps législatif, et qu'elles ne pourront subsister au-delà du dernier jour de la session suivante. Vous voyez donc que c'est vous-mêmes qui fixerez à l'avenir les contributions que vous voudrez bien payer, puisque vous nommez les gens chargés de les consentir pour vous. Si vous envoyez des paysans, soyez sûrs qu'ils ne consentiront pas facilement à s'imposer eux-mêmes, avec vous, au profit des courtisans ; si vous en envoyez d'autres, ça vous regarde. Il existe d'honnêtes gens dans tous les états, mais il faut bien les connaître avant de les envoyer.

» Le Corps législatif devant être renouvelé tous les deux ans, les impôts ne peuvent subsister après ce terme, et, s'ils n'ont pas été votés de nouveau, personne n'a le droit de vous demander un liard. – Voilà ce qui fait la force de notre constitution ; du moment que le Corps législatif refuse les impôts, tout s'arrête, il faut que le roi cède.

» En outre, pour que vous autres, contribuables, vous puissiez bien voir si vos

députés sont fidèles, s'ils ne sont pas trop coulants à donner votre argent, les comptes détaillés de la dépense devront être rendus publics, par la voie de l'impression, au commencement de chaque législature. Il en sera de même des états de recettes des diverses contributions et de tous les revenus publics. Ainsi, tout citoyen qui voudra s'inquiéter de ses propres affaires n'aura qu'à lire la gazette une fois par an ; il verra si son député défend bien les intérêts des contribuables, s'il vote les yeux fermés, ou s'il ne se soucie pas assez de ce chapitre... Alors, à moins d'être un imbécile, le citoyen saura ce qu'il doit faire.

» Je crois qu'il était impossible d'organiser un meilleur contrôle. Reste à savoir si vous devez être contents des dépenses : car la constitution porte que, sous aucun prétexte, les fonds nécessaires à l'acquittement de la dette nationale et au paiement de la liste civile ne pourront être refusés ou suspendus. Pour la dette nationale, rien de plus juste, et j'ai voté oui ; une grande nation comme la France ne peut se laisser mettre en faillite, et ceux qui lui prêtent doivent savoir qu'il

n'existe pas de meilleur placement dans le monde ; chacun de nous en répond jusqu'à son dernier liard, et nous serions indignés si nos représentants voulaient faire banqueroute pour nous, c'est clair !

» Mais, quant à la liste civile, pourquoi doit-elle passer avant tous les services de l'État ? Est-ce que nos juges, nos magistrats, nos administrations, nos soldats, ne doivent pas être aussi sûrs de leur payement que le roi ? Pourquoi le roi doit-il recevoir ses appointements avant ceux qui font l'existence de la nation ? Je n'en vois pas la raison. J'ai voté contre, et je regarde cela comme un défaut de notre constitution ; mais ne nous arrêtons pas là-dessus, c'est un petit défaut. Et d'ailleurs la constitution réserve à l'Assemblée législative le droit de fixer, à la fin de chaque règne, le montant de la liste civile pour le règne suivant. C'est un grand remède, et nous ne devons pas douter que nos représentants n'en fassent usage, lorsque par la suite les vieilles habitudes d'entretenir une foule de laquais, de valets et de courtisans, sera passée de mode à la cour, et que l'on comprendra combien il est triste

d'appauvrir celui qui travaille, pour entretenir l'orgueil et la fainéantise des gens qui ne sont bons à rien, qu'à déshonorer l'espèce humaine.

» Oui, cela viendra avec le progrès du bon sens et de la justice ; mais, en attendant, je crois qu'après avoir traversé tant de misères, le peuple aurait tort de se plaindre. Nos conquêtes sont immenses ; nous avons enfin ce que nos malheureux pères ont demandé les mains au ciel pendant des siècles : nous avons des droits solidement établis et des armes pour les défendre ; au lieu d'être de pauvres animaux courbés sur la terre, nous sommes devenus des hommes.

» Et maintenant que nous avons pris le dessus, malgré les cris, malgré les injures et les calomnies de la race qui vivait à nos dépens, malgré ses ruses pour nous opposer les uns aux autres ; maintenant que ces honnêtes gens partent par milliers et qu'ils vont soulever le ciel et la terre contre nous, en Allemagne, en Angleterre, en Russie ; pendant que les autres, restés en France, abusent de la protection des lois et d'une

religion de charité et de fraternité, pour soulever les populations ignorantes du Midi et de l'Ouest contre la constitution ; maintenant que ces bons Français préparent à la fois la guerre civile et l'invasion, pour rattraper leurs privilèges coûte que coûte ! mes amis, je vous en conjure, tenons ferme ensemble ; mettons de côté nos divisions ; qu'il ne soit jamais question entre nous de citoyens actifs et de citoyens passifs ; c'est la seule loi tout à fait mauvaise que nos ennemis aient fait passer à l'Assemblée nationale, le seul grand défaut de notre constitution ; mais elle disparaîtra : les bourgeois comprendront bientôt que, seuls, ils seraient écrasés par le clergé et l'aristocratie ; et que, pour recueillir et surtout pour conserver les fruits de la victoire commune, il faut absolument qu'ils s'allient avec le peuple, et qu'ils effacent de leurs propres mains ces distinctions injustes de citoyens actifs et de citoyens passifs.

» Un dernier mot.

» Nous avons gagné, tâchons de conserver notre gain ; et pour cela, messieurs, que chacun

se mette bien dans la tête qu'il est souverain, entendez-vous, *souverain !* que tous les fonctionnaires, depuis le premier jusqu'au dernier, depuis le roi jusqu'au garde champêtre, sont établis, non pour leurs intérêts particuliers ou pour l'intérêt d'une dynastie, mais pour le nôtre, à nous qui les avons nommés et qui travaillons pour les payer. *Celui que je paye est mon serviteur.* Voilà ce qu'il faut bien comprendre, voilà ce qu'il faut mettre dans l'esprit de nos enfants, voilà ce qui fera la force et la grandeur de notre pays. Et puis, disons aussi que chacun soit pour tous et que tous soient pour chacun. Ne laissons jamais violer les droits d'un de nos concitoyens ; s'il crie, s'il réclame, courons à sa défense comme on court au feu ; et si quelque fonctionnaire aristocrate veut violer notre droit à nous, protestons, réclamons, appelons nos concitoyens à notre secours.

» Je vous le déclare franchement, celui qui laisse violer la loi dans sa personne est un lâche ; il mérite d'être foulé aux pieds et rattaché à la glèbe ; et celui qui ne vient pas au secours d'un citoyen qu'on opprime est un traître à la nation.

Nous avons assez souffert de l'injustice et du bon plaisir pendant des siècles ; il est temps d'établir entre nous une grande assurance, de prendre la constitution pour base, et de regarder quiconque la viole comme notre plus dangereux ennemi. De cette façon nous serons heureux ; et quand toute l'Europe marcherait pour nous détruire, nous pourrions la regarder en face avec calme : un grand peuple qui défend ses droits fondés sur la justice et le bon sens est invincible, il peut défier l'univers. »

Après ce discours de Chauvel, dont tous les anciens de notre pays ont gardé le souvenir, on peut se figurer l'enthousiasme des patriotes. Le président Raphaël lui fit des remerciements publics ; on le reçut par acclamation membre du club ; et puis nous repartîmes pour les Baraques, vers dix heures, au moment où l'on sonnait le couvre-feu aux deux casernes.

VIII

C'est dans ce mois d'octobre 1791, au commencement de l'Assemblée législative, que Chauvel montra quel homme de commerce il était. En moins de trois semaines il avait vendu sa maison des Baraques au grand Létumier, qui mariait sa fille Christine avec un garçon de Mittelbronn. Il avait loué le rez-de-chaussée du vieux Baruch Aron, en face de la halle, à Phalsbourg ; il avait arrangé des rayons à l'intérieur pour ses gazettes, ses livres et ses brochures ; il recevait de gros ballots que Marguerite défaisait et rangeait en bon ordre dans leur boutique ; ses deux colporteurs, Toubac et Marc Divès, couraient l'Alsace et la Lorraine, la balle au dos ; enfin tout allait en diligence, jamais on n'avait vu de commerce pareil au pays.

C'est même par Chauvel qu'arriva la mode des petits fichus tricolores où se trouvaient

imprimés les droits de l’homme et du citoyen ; toutes les femmes patriotes en portèrent. Alors les autres en eurent avec des versets de l’Apocalypse et cette inscription sur la bordure : « Que si les acheteurs n’étaient pas contents, on leur rendrait leur argent, quand la nation rembourserait ses assignats. »

Chauvel vendait de tout : autant de petits livres des capucins que de catéchismes politiques ; autant de gazettes d’émigrés que de numéros de l’*Ami du peuple*, de lettres *bougrement patriotiques du père Duchêne* ; et maître Jean s’étant permis un jour de lui dire qu’il avait tort, il lui répondit avec malice :

– Laissez faire, maître Jean, nos princes, nos seigneurs et nos évêques, nos petits abbés et nos dévotes nous rendent un fameux service d’imprimer leurs idées ; ils éclairent le peuple ; ils font notre ouvrage mieux que nous-mêmes.

Mais en même temps, pour donner aux patriotes le moyen de connaître à bon marché les dernières nouvelles, il établit à côté de sa boutique, sur la rue du Cœur-Rouge, une sorte de

maison d'école avec une grande table et des bancs ; la table était couverte de gazettes arrivées le matin, et chacun entraît là, s'asseyait et lisait à son aise, pour un sou, tant qu'il voulait.

Quelle belle invention ! Depuis longtemps elle existait à Paris, mais il fallait un homme de bon sens comme Chauvel, pour en faire profiter notre petite ville et ses environs.

Tout cela ne l'empêchait pas de mener rondement notre club : car il avait été nommé président à la place de Raphaël Manque, et trois fois par semaine, après sept heures, la halle se remplissait de monde.

Chauvel arrivait ; il montait à l'étal, s'asseyait dans le fauteuil, posait sa tabatière et son mouchoir à droite, après avoir pris une bonne prise, et s'écriait :

– Messieurs ! la séance est ouverte.

Aussitôt il déployait le *Moniteur* et se mettait à lire les discussions de l'Assemblée législative et quelquefois aussi celles des Jacobins, dans le *Journal des Débats*. Il expliquait ce qu'un grand

nombre n'aurait pas pu comprendre, et puis, les nouvelles finies, il disait :

– Voilà, messieurs, où nous en sommes !
Quelqu'un veut-il parler ?

Tantôt l'un, tantôt l'autre avait quelque chose à dire. On écoutait... on répondait. Non seulement les ouvriers, les bourgeois et les officiers municipaux de la ville venaient là ; mais encore le colonel Bazelaire envoyé par l'Assemblée nationale pour remplacer le sergent Ravette, qui ne connaissait pas assez les grandes manœuvres. Chacun disait son mot, et, sur le coup de dix heures, pendant que le couvre-feu sonnait encore à la mairie, Chauvel se levait en s'écriant d'un air de bonne humeur :

– Les affaires publiques sont expédiées ; à lundi, mercredi ou samedi prochain !

Si je vous raconte ces choses, c'est parce qu'il faut que vous les sachiez ; mais vous pensez bien qu'alors d'autres idées me passaient par la tête. C'est le temps où j'allais faire ma cour à Marguerite tous les dimanches, avec mon chapeau à cornes, mes bottes cirées au blanc

d'œuf, et mes grosses breloques rouges pendues majestueusement sur l'estomac. Ah ! je n'étais plus ce bon Michel Bastien, qui se croyait propre en se faisant la barbe une fois par mois.

Depuis l'arrivée de Marguerite, j'avais vu que cela ne pouvait plus aller ; que bien d'autres la trouvaient jolie et regardaient ses grands yeux bruns et ses beaux cheveux noirs avec plaisir, et que je n'étais pas le seul non plus à penser qu'elle avait de l'esprit et du bon sens. Non ! beaucoup d'autres avaient mes idées ; et ce n'étaient pas seulement des ouvriers ou des paysans, c'étaient des mirliflores, de jeunes officiers d'Auvergne, des ci-devant, en perruques poudrées, qui remplissaient la boutique de leurs bonnes odeurs, achetaient des gazettes, riaient et roucoulaient pour s'attirer seulement un sourire. J'avais vu cela bien vite. Aussi, comme je me lavais, comme je me rasais ! Dieu du ciel ! il fallait me voir le dimanche matin devant mon petit miroir pendu à la lucarne, en train de me faire la barbe deux ou trois fois de suite. Mes joues en reluisaient comme une hache neuve ; et je ne me trouvais pas encore assez beau, je me passais dix

fois la main autour du menton, pour voir si rien n'y manquait. Et puis, après neuf heures, quand la mère venait de partir dans la neige pour aller entendre la messe du prêtre réfractaire à Henridorff, le vieux père arrivait tout doucement ; il grimpait l'escalier et regardait par la soupente au niveau du plancher, en me disant tout bas :

– Michel, elle est partie !... Est-ce que tu veux que je te fasse la queue ?

Car c'est lui qui m'arrangeait la queue, une queue noire grosse comme le bras, et que j'étais forcé pendant la semaine d'enfoncer sous ma chemise, parce qu'elle me battait les épaules en forgeant et me gênait pour le travail. C'est lui, l'excellent homme, qui me la tressait lentement, avec soin. Je me vois encore à cheval sur la chaise, et ce bon père, qui me peigne, tout heureux. Il était fier de mes épaules et de mes reins, et disait :

– Ah ! ce n'est pas parce que je suis ton père, mais dans tout le pays il n'y a pas d'aussi fort homme que toi !

Je m'attendrissais et j'aurais voulu lui parler de mon amour, mais je n'osais pas ; je respectais trop mon père. Et puis il savait bien que j'aimais Marguerite ; j'en étais sûr. La mère aussi s'en doutait ; elle s'apprêtait pour la bataille ; et, le père et moi, sans nous rien dire, nous nous apprêtions de notre côté. Cela devait être terrible, mais nous pensions l'emporter tout de même.

Enfin, dans ce petit grenier, sous le chaume, nous rêvions à de beaux jours. Lorsque j'étais bien rasé, bien habillé, et que le bon père m'avait encore donné un coup de brosse, il disait :

– C'est bon !... va maintenant, tu peux partir !... Amuse-toi bien, mon enfant...

Il ne s'était pas beaucoup amusé, lui, dans sa longue vie de travail, il n'avait pas eu beaucoup de bons moments ; et maintenant encore que la mère abandonnait la baraque pour courir au loin entendre la messe d'un prêtre qui violait les lois de son pays, le pauvre homme était forcé de peler les pommes de terre et de préparer lui-même le dîner. Voilà ce que c'est d'être trop bon !...

Alors je l'embrassais, et je partais le cœur

content ; il me regardait en souriant de sa porte, et toutes les vieilles restées aux Baraques se penchaient dans leurs lucarnes pleines de givre, pour me voir passer. J'entrais à l'auberge des Trois-Pigeons, où je dînais au galop, et je me sauvais ensuite à travers le petit jardin derrière, dans la crainte d'être retenu ; car souvent dans cette saison des premières gelées, des voituriers de passage avaient leurs chevaux à ferrer, et naturellement il aurait fallu ôter son bel habit et retrousser ses manches.

Au bout d'un quart d'heure j'arrive en ville, au coin de l'apothicaire Tribolin, mort depuis soixante ans ; il me fait un signe de tête, pour me souhaiter le bonjour, mais je ne le regarde pas... Je vois plus loin la boutique de Chauvel, avec sa porte ronde, le petit toit en planches au-dessus, et les paquets de brochures en étalage sur les supports des fenêtres. Des gens entrent et sortent avec leur journal : des patriotes, des traîneurs de sabre, des ci-devant ; et puis je suis sur la porte ; Marguerite, en petit bonnet blanc, vive, alerte, est là, derrière le comptoir ; elle parle, elle donne à chacun ce qu'il demande.

– Voici, monsieur, les *Révolutions de Paris*, c'est six liards. – Monsieur demande le *Journal de la cour et de la ville* ? les derniers numéros sont partis.

Elle est dans le feu de la vente ; mais aussitôt qu'elle me voit, sa figure change, et d'un air tout joyeux elle me crie :

– Entre à la bibliothèque, Michel, mon père est là ; je vais venir.

Je lui serre la main en passant ; elle rit et me dit :

– Va ! va ! je n'ai pas le temps de causer.

Et j'entre dans la bibliothèque, où le père Chauvel, assis à son bureau, écrit dans son registre ; il se retourne :

– Ah ! ah ! c'est toi, Michel ? Bon... assieds-toi... Laisse-moi finir ces quatre lignes.

Tout en écrivant, il me demande des nouvelles de maître Jean, de dame Catherine, de la forge et de tout en détail. Ses quatre lignes continuent. À la fin je me lève en disant :

– Il faut que j'aie voir les nouvelles.

– Oui, va... va..., je suis en train de régler un compte. Alors je passe à gauche, dans la grande salle, où les patriotes lisaient les gazettes arrivées le matin. Le grand Thévenot, membre du conseil général de la commune ; le gros Didier Hartzou, chapelier de la place d'Armes, auquel Broussousse a succédé plus tard ; le jeune médecin Steinbrenner, que nous avons eu pendant vingt ans pour maire ; le cabaretier Rottenbourg, le petit tapissier Laffrenez, l'apothicaire en chef de l'hôpital militaire Dapréaux, sont là penchés d'un air grave. Quelques-uns écrivent leurs lettres, et moi je fais semblant de lire, en regardant par la porte vitrée Marguerite, qui va et vient dans la boutique, et qui regarde aussi dans les petites vitres en souriant. Quelquefois elle entre comme un éclair et me donne un journal en me disant à l'oreille :

– Lis ça, Michel, ça te fera plaisir.

Je passais là des heures entières, mais quant à vous dire ce que je lisais, j'en serais bien embarrassé. Je prenais du bonheur pour toute la semaine en regardant Marguerite, et je n'aurais

pas changé cette vie contre cent mille autres.

Le père Chauvel, me voyant si bien rasé, la queue si bien faite, et les habits tirés, comme on dit, à quatre épingles, se mettait à rire avec malice en m'appelant muscadin. J'en devenais tout rouge. Souvent aussi il me tendait sa grosse tabatière en s'écriant :

– Allons, une prise, citoyen Michel !

Mais d'aller me barbouiller le nez sans raison, qu'est-ce que Marguerite en aurait pensé ? Je disais au père Chauvel que le tabac me faisait mal à la tête, et lui riait, en me traitant d'aristocrate qui ne veut pas salir son jabot. C'était un moqueur, mais dans le fond il m'aimait bien ; il savait aussi que je ne restais pas là tous les dimanches depuis une heure jusqu'à six et sept heures du soir, à faire semblant de lire et de politiquer pour lui seul. Il avait l'œil trop malin pour ne pas voir les choses clairement, et s'il me laissait sourire à Marguerite, c'est qu'il me trouvait un honnête garçon ; sans cela je suis sûr qu'il m'aurait mis dehors, et sans gêne. Il me voyait donc avec satisfaction, et mes idées lui

convenaient aussi ; seulement, chaque fois que l'occasion s'en présentait, il me recommandait toujours de lire de bons livres. Il me prêtait tous ceux que je voulais de sa bibliothèque, et il n'en avait que de sérieux.

Comme je ne pouvais plus entrer dans la maison qu'il avait vendue, c'est dans mon grenier que je lisais le soir, et la dépense d'huile que cela coûtait pour ma lampe indignait ma mère. C'était une cause de dispute à la baraque ; si je n'avais pas eu soin d'enfermer les livres dans mon coffre, chaque fois que je sortais, je suis sûr qu'elle aurait été capable de les brûler ; depuis des années, les capucins avaient prêché que les livres étaient la perdition des âmes, qu'ils étaient comme l'arbre de la science du bien et du mal, où le serpent avait cueilli la pomme d'Adam pour nous faire chasser du paradis, et d'autres sottises pareilles. Les livres qu'ils défendaient le plus, c'étaient la Bible et les Évangiles, parce que le peuple aurait reconnu que les gueux faisaient le contraire de ce que le Sauveur avait ordonné. On peut se figurer, d'après cela, dans quelle ignorance profonde le monde vivait avant 89. Au

club, Chauvel ne cessait pas d'engager les gens à s'instruire ; il avait bien raison : car si la misère est une plaie horrible, l'aveuglement de la bêtise en est une plus grande.

Encore notre pays d'Alsace et de Lorraine n'était-il pas le plus arriéré de France, et je me rappelle que tout le club fut indigné, lorsque Chauvel nous lut le rapport que Gensonné, commissaire civil envoyé dans les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres, venait de faire à l'Assemblée législative, touchant les troubles religieux. Alors nous reconnûmes que l'ignorance était plus extraordinaire là-bas que chez nous, et qu'elle pouvait même devenir très dangereuse pour la nation.

Dans ce rapport, il était dit que les paysans poursuivaient les prêtres constitutionnels à coups de bâton le jour et à coups de fusil la nuit ; que les prêtres réfractaires continuaient leurs fonctions ; qu'ils disaient la messe, confessaient et faisaient l'eau bénite dans leurs maisons ; que la difficulté des chemins et la simplicité des pauvres êtres élevés dans le culte des images

rendaient leur conversion aux droits de l'homme très difficile et même presque impossible ; d'autant plus qu'une lettre circulaire du grand vicaire Beauregard prescrivait aux curés de la Vendée de ne pas dire la messe dans les églises paroissiales, de crainte que les fidèles ne fussent gâtés par les prêtres schismatiques, mais de réunir leurs paroissiens dans des lieux écartés, sous une roche, au fond d'une grange, avec un simple autel portatif, une chasuble en indienne ou de quelque autre étoffe grossière, des vases d'étain, etc. ; les assurant que cette pauvreté pour la célébration des saints mystères ferait plus d'impression sur le peuple que des vases d'or, et leur rappelant les persécutions de la première Église chrétienne, où l'on avait vu tant de martyrs.

Oui, nous comprîmes alors combien c'était dangereux ; et ce même jour, Chauvel, en finissant de lire ce rapport, nous expliqua que les prêtres réfractaires devaient avoir reçu l'ordre de mettre la guerre civile en France, pendant que les émigrés, à la tête des Allemands, essayeraient de nous envahir. Il nous dit que c'était sûrement le plan de nos ennemis, et qu'il fallait nous tenir de

plus en plus ensemble, si nous voulions leur résister.

Tous les voyageurs de commerce qui revenaient de l'autre côté du Rhin nous apprenaient qu'à Worms, à Mayence, à Coblenz, plus de quinze mille gentilshommes étaient prêts à guider les armées de Léopold et de Frédéric-Guillaume, lorsque le moment d'entrer en Lorraine serait venu. Il fallait donc absolument prendre des mesures : l'Assemblée nationale décréta le 9 novembre 1791 que les Français rassemblés sur la rive droite du Rhin étaient suspects de conjuration ; que, s'ils restaient en état de rassemblement jusqu'au 1^{er} janvier, ils seraient poursuivis comme coupables et punis de mort, et que leurs revenus seraient confisqués au profit de la nation.

Le roi mit son *veto* sur ce décret.

Aussitôt les agitations redoublèrent en Bretagne, dans le Poitou et le Gévaudan ; les moines envoyés en mission élevaient des calvaires à l'embranchement de tous les chemins ; ils distribuaient aux passants des

chapelets, des médailles et des indulgences ; ils déclaraient nuls les mariages célébrés par les prêtres constitutionnels et tous leurs sacrements abominables ; ils excommuniaient les officiers municipaux qui les avaient installés à l'église et donnaient l'ordre aux fidèles de n'avoir aucune communication avec les intrus.

On vit alors des femmes se séparer de leur mari, des enfants abandonner leur père, et la plupart des paysans de ces provinces renoncer au service de la garde nationale. C'est le temps où Jean Chouan se mit en route dans le bas Maine, comme Schinderhannes et sa bande dans nos pays ; ils commencèrent petitement par piller les écuries et les granges ; mais, au bout de deux ou trois ans, ils devinrent célèbres, surtout Jean Chouan, que la noblesse et le clergé reconnaissaient comme un ferme soutien du trône et de l'autel, et qui donna son nom aux armées de la Vendée.

L'Assemblée législative, voulant arrêter ces débordements, décréta le 29 novembre que les prêtres non assermentés seraient privés de leur

pension ; qu'ils ne pourraient plus dire la messe, même dans des maisons particulières, et que s'il s'élevait des troubles dans leur commune, à propos de religion, le département les forcerait d'aller demeurer ailleurs.

Eh bien ! le roi mit encore le *veto* sur ce décret. Il approuvait donc tout ce qui pouvait nous nuire, et rejetait tout ce qui pouvait nous sauver. On a trouvé plus tard des lettres qu'il écrivait dans ce même temps au roi de Prusse, *pour le supplier de se presser !* on a vu qu'il s'entendait avec nos ennemis et qu'il ne s'inquiétait que de lui-même et de ses ordres privilégiés. S'il est arrivé de grands malheurs, peut-on nous les reprocher ? Fallait-il nous laisser piller par des gens qui n'avaient fait que cela de père en fils, depuis des siècles, et qui nous appelaient la race des vaincus ?

L'Assemblée législative, où Brissot, Vergniaud, Guadet, Mathieu Dumas, Bazire, Merlin (de Thionville), etc., ne pouvaient s'entendre sur rien, s'accordait au moins sur cela que Sa Majesté Louis XVI ne méritait pas notre

confiance, et la reine Marie-Antoinette encore moins.

La nation entière pensait comme eux. On était dans la plus grande inquiétude, et durant cet hiver de 91 à 92, qui fut très rude au pied de nos montagnes, les gens assis autour de leur âtre, tout pensifs, se disaient :

« Nous ne récolterons pas nos semailles ; la guerre arrivera pour sûr au printemps. Cela ne peut pas durer ; il vaut encore mieux se massacrer que de supporter une existence pareille ; le plus tôt vaudra le mieux ! »

Ah ! le roi, la reine, les belles dames de la cour, les grands seigneurs et les évêques réfractaires, qu'on n'a pas cessé de plaindre depuis soixante et dix ans et de représenter comme des martyrs, auraient bien dû venir chez nous, dans les baraques de nos bûcherons, de nos schlitteurs, pour se trouver très heureux d'avoir des millions à dépenser par an, tandis que tant d'honnêtes gens laborieux n'avaient pas seulement des pommes de terre en suffisance. Ils auraient dû penser qu'en cherchant à tout ravoir,

comme autrefois, injustement et sans raison, en écrivant à nos ennemis, en excitant la guerre civile dans le royaume, en s'opposant aux décrets qui pouvaient rétablir l'ordre, en trompant et mentant tous les jours, en calomniant les patriotes, en regardant leurs semblables comme des animaux et s'efforçant de les tenir sous leurs pieds, au nom de celui-là même qui s'était sacrifié pour les sauver ! ces gens auraient dû penser qu'ils n'étaient pas des modèles de vertu et que Dieu lui-même les punirait d'une façon terrible.

Quelquefois, lorsque les mauvaises nouvelles se répandaient, soit au marché, soit autour des casernes, ou dans nos villages, on sentait comme un frémissement de colère dans la foule ; les patriotes se regardaient et devenaient pâles une seconde, et puis tout avait l'air de se calmer ; c'était une goutte de plus dans ce vase de douleurs, qui se remplissait lentement et qui devait déborder un jour.

Une chose plus agréable, et qui me revient toujours avec plaisir, c'est le mariage de

Christine Létumier et de Claude Bonhomme, le fils du charron de Mittelbronn, en janvier 1792. C'était le premier mariage constitutionnel des Baraques. Létumier, qu'on appelait le riche depuis sa bonne affaire sur les biens nationaux, avait invité plusieurs de ses parents du pays Messin. Ils ne vinrent pas tous ; mais son cousin Maurice Brunet, président du club de Courcelles, et sa cousine Suzanne Chassin, fille d'un armurier du même endroit, arrivèrent. Cette pauvre Christine, sans rancune de ce que j'en aimais une autre, m'avait choisi pour être le Valentin de Marguerite. Ah ! la bonne créature, et que j'aurais voulu pouvoir l'aimer à cause de ça ! Lorsqu'elle vint me prendre par la main et qu'elle me dit : « Voici votre Valentine ! » mes yeux se remplirent de larmes ; je la regardais le cœur tout gros ; elle me souriait d'un air un peu triste et me demanda :

– Êtes-vous content, Michel ?

– Oh ! oui, bien content, lui répondis-je. Soyez aussi heureuse, Christine ; ayez tous les bonheurs de ce monde.

Chauvel, maître Jean en uniforme de lieutenant de la garde citoyenne, Cochard, Huré, Raphaël Manque, notre ancien président, et bien d'autres, étaient de la noce. La mairie fourmillait de patriotes ; et quand Joseph Boileau, son écharpe autour du ventre et l'air majestueux, prononça les paroles de la constitution : « La loi vous unit », un cri de « Vive la nation ! » fit grelotter toutes les vitres de la haute salle et s'étendit jusque sur la place d'Armes.

C'était autre chose qu'une simple inscription à la maison de cure, sur des feuilles qui se perdaient souvent, de sorte qu'on ne savait plus le jour de sa naissance ou de son mariage. J'en ai connu plusieurs qui se sont trouvés dans ce cas ; et, lorsqu'il fallut mettre en ordre les vieux papiers de la cure, pour les inscrire au registre de l'état civil, notre secrétaire de la commune, Freylich, eut de l'ouvrage.

Enfin cette nouvelle cérémonie fit plaisir à tout le monde. Après cela, Jean Rat, son tricorne garni de rubans tricolores, nous reconduisit aux Baraques en jouant de la clarinette.

Une fois dehors, en plein champ, malgré le froid qu'il faisait, on riait, on courait pour se réchauffer. Marguerite, à mon bras, trottait ; Christine, devant nous, paraissait toute consolée avec Claude Bonhomme, et les vieux, derrière, bavardaient en se dépêchant. Chauvel lui-même était gai comme un pinson ; le grand Létumier, une main sur son chapeau pour l'empêcher d'être emporté par le vent, criait :

« On se rappellera qui nous étions le 3 janvier 1792, et qu'il ne faisait pas chaud ! »

Pour dire la vérité, nous pleurions tous de froid en arrivant aux Trois-Pigeons. Aussi quel plaisir d'entrer dans la grande salle bien chauffée, où la table était déjà mise ! car c'était aux Trois-Pigeons que se faisait la noce, la mère Létumier n'ayant jamais fait chez elle que son pot-au-feu les dimanches. Quelle fête ! et comme je vous peindrais ces grands plats de choux garnis de saucisses, ces magnifiques jambons, ce buffet couvert de tartes, de fruits, de bouteilles ; et l'attendrissement de la mère Létumier ; et le bon appétit des gens ; le discours de Chauvel touchant

les nouvelles cérémonies patriotiques, qui devaient remplacer bientôt les coutumes des sauvages de la Gaule ; les propos de toute sorte, les santés à la mariée, les éclats de rire et les grosses plaisanteries des anciens, que la jeunesse avait le bon sens de ne pas comprendre. Quel temps ! Et comme tout s'en va, comme tout passe !

Rien que d'y penser, Marguerite est assise à côté de moi, son petit bonnet blanc noué sous le menton rose, et la petite cocarde sur l'oreille ; nous rions, nous causons, je regarde ses yeux bruns, et je lui demande :

– Veux-tu de ceci ? veux-tu de ça, Marguerite ? Encore un peu de vin... ? encore un morceau de tarte ?

Quel bonheur de lui parler sans gêne, de la servir, de l'appeler ma Valentine, de voir qu'elle me regarde avec complaisance et qu'elle ne fait attention qu'à moi ! Voilà des choses qu'on ne peut raconter.

Et puis quand, vers le soir, la maison se remplit de garçons et de filles des Baraques, qui

viennent danser (car de mon temps, sans la danse on ne connaissait pas de belles noces), quelle joie d'entendre la clarinette de Jean Rat commencer la valse d'Esterhazi-Houzard, dans la grande salle derrière, sur le jardin ; de prendre le bras de Marguerite et de lui dire :

– Allons, ma Valentine, c'est la clarinette de Jean Rat !

Marguerite était toute surprise ; elle me demandait :

– Où donc allons-nous, Michel ?

– Eh ! nous allons à la danse !

– Mais je ne sais pas danser...

– Bah ! bah ! toutes les filles savent danser !

Beaucoup d'autres dansaient déjà comme des bienheureux, et je voulus enlever Marguerite dans le tourbillon, mon cœur en sautait de joie ; mais figurez-vous mon étonnement, elle ne savait pas danser, elle ne savait pas du tout ! ses petits pieds s'embarrassaient ; je ne pouvais pas le croire.

– Allons, essayons encore, lui disais-je, un peu

de courage ! tiens, regarde, ce n'est pas difficile !

Et je lui montrais la marche dans un coin. Nous essayions, elle ne pouvait pas !... Quel malheur ! j'en étais dans la désolation. On avait fini par nous entourer, les gens riaient ; Marguerite en était ennuyée, et tout à coup elle me dit un peu fâchée :

– Je ne peux pas... c'est fini... tu vois bien que je ne peux pas ! Danse, toi, moi je vais aider dame Catherine.

Et malgré mon chagrin, elle partit. Plus d'une jolie fille regardait Michel, comme pour lui dire :

– Nous savons danser, nous, Michel, arrive !

Mais d'aller en prendre une autre, j'aurais mieux aimé me casser le cou. Je sortis donc aussi dans la petite allée. Marguerite entra alors dans la cuisine, où toutes les femmes, la mère Létumier, Nicole, dame Catherine, la cousine Suzanne Chassin étaient en train de s'indigner, criant :

– C'est une abomination !... chanter des chansons pareilles... des chansons contre la

reine... ! Les hommes n'ont pas de bon sens... les meilleurs ne valent rien !...

Ainsi de suite.

Et dans la grande salle à côté, j'entendais en même temps les patriotes qui riaient comme de véritables fous, qui trépignaient et qui chantaient une chanson sur *Madame Veto*. C'était le cousin Maurice qui chantait, les autres faisaient le refrain.

Naturellement, j'allai voir ; comme j'ouvrais la porte, je vis un spectacle extraordinaire : le cousin Maurice, avec son habit bleu de ciel à larges rebords, ses deux montres à breloques sur sa culotte jaune, sa chemise à jabot, sa grosse cravate tricolore et son grand chapeau en forme de faucille en travers de la tête, dansait une danse du diable, le pied en l'air, le genou près du menton ; il se balançait, il sautait, et faisait des mines, des grimaces de corps qu'on ne peut pas se figurer ; en même temps il chantait la chanson de *Madame Veto*, une chanson pleine d'horreurs contre la reine ; et tous les patriotes autour de la table, le nez rouge, les yeux ronds de plaisir,

riaient quelquefois tellement, qu'ils en tombaient en arrière sur le dos de leur chaise, les bras pendants, la bouche ouverte jusqu'aux oreilles ; les murs en tremblaient ! et le cousin Maurice allait toujours son train, baissant la tête, jetant ses jambes en l'air et chantant :

Madame Veto a fait ceci !

Madame Veto a fait cela !

Cette chanson commençait depuis l'affaire du cardinal ; elle avait des couplets par douzaines, tous pires les uns que les autres ; moi-même j'en étais en quelque sorte honteux. Mais tous ceux qui se trouvaient là, et qui depuis longtemps avaient souffert des dépenses de la cour, s'en donnaient à leur contentement et ne trouvaient rien trop fort.

Le grand Létumier lui-même, à la fin, fut entraîné par cette danse enragée, jusqu'à vouloir suivre le cousin, et puis maître Jean, et puis l'ancien président Raphaël.

Comme pourtant les choses changent en ce monde ! Cette auberge des Trois-Pigeons, où les officiers de Rouergue, de Schoënau, de La Fère, tous d'anciens nobles, des comtes, des ducs, des marquis, étaient venus danser avec les dames de la ville, noblement, gravement, en se penchant et s'enlaçant comme des guirlandes de fleurs, avec leurs petits violons, leur vin qui rafraîchissait dans la source, et les pâtés dans des paniers sur le dos d'un vieux soldat, cette auberge maintenant voyait une danse nouvelle, la danse des patriotes. Ce sont ces nobles qui auraient ouvert les yeux et les oreilles de voir cette danse où l'on sautait, où l'on se démenait comme des possédés de Saint-Guy, où l'on se moquait de tous les vieux menuets ensemble ; et d'entendre cette chanson qui continuait toujours :

Madame Veto a fait ceci !

Madame Veto a fait cela !

Non, jamais on n'a vu de scandale pareil. Les

femmes qui criaient dehors avaient bien raison ; mais ça n'empêchait pas les patriotes de rire comme des fous.

Chauvel, lui, ne dansait pas. Assis au bout de la table, il regardait en clignant de l'œil, tout pâle de satisfaction. Il marquait la mesure, en tapant sur la table avec le manche de son couteau, et criant de temps en temps d'un air ironique :

– Courage, Létumier !... Vous y êtes... c'est ça !... Maître Jean, en avant ! hardi !... À la bonne heure ! Président Raphaël, vous faites des progrès !

C'est là qu'on voyait sa malice ; c'était bien celui qui nous écrivait qu'il aurait dû venir au monde à Paris.

Et maintenant, si vous voulez savoir quelles étaient cette danse et cette chanson apportées chez nous pour la première fois par le cousin Maurice Brunet, je vous dirai que c'était la fameuse *Carmagnole*, dont tout le monde doit avoir entendu parler depuis ; cette danse que les Parisiens dansèrent plus tard sur la place de la Révolution et même en marchant sur les canons

des ennemis.

*Dansons la carmagnole,
Vive le son, vive le son,
Dansons la carmagnole,
Vive le son du canon.*

Toute la révolution était dans cette carmagnole ; on y ajoutait un couplet chaque fois qu'il arrivait quelque chose de nouveau ; les anciens couplets s'oubliaient et les derniers faisaient rire le monde.

Enfin, ce jour-là, je crois qu'il devait bien être dix heures lorsque Chauvel, voyant que les patriotes n'en pouvaient plus, et qu'ils venaient de se rasseoir pour se rafraîchir avec du vin chaud, s'écria :

– Citoyens, vous avez bien dansé, nous nous sommes tous bien réjouis ; mais je crois qu'il serait temps d'aller dormir, pour être à nos affaires demain matin.

– Bah ! s'écria maître Jean, nous avons le temps jusqu'à minuit.

– Non ! c'est assez comme cela, répondit Chauvel en se levant et décrochant son carrick.

Presque tous les patriotes de la ville suivirent son exemple.

– Vous prendrez bien encore un verre de vin chaud ? disait maître Jean.

– Non, merci ; les meilleures choses doivent avoir un terme, répondit Chauvel, qui serrait déjà la main de Létumier. Allons, bonne nuit, citoyen Maurice !

Moi je passais son casaquin à capuche sur les épaules de Marguerite, en lui disant :

– Couvre-toi bien, il fait un froid terrible.

Elle était devenue toute pensive ; mais le père Chauvel, lui, paraissait content et criait déjà dans l'allée :

– En route !... Marguerite, en route !

On pense bien que je ne voulais pas quitter ma Valentine si tôt. Elle me donnait le bras. J'avais

enfoncé mon gros bonnet de loutre sur les oreilles, et, une fois dehors, nous marchions en tête de la société, remontant le petit sentier tout blanc de neige. Il faisait une de ces belles nuits de janvier, où l'on voit les collines blanches et bleues se suivre à perte de vue, et de loin en loin les petits clochers des villages, les toits des vieilles fermes, les longues allées de peupliers courbés sous le givre. Ces nuits-là sont les plus froides de l'année, et sous vos pieds la glace crie comme du verre.

Mais que le ciel est beau avec ses étoiles qui tremblotent, en bleu, en rouge, et les milliers d'autres toutes blanches, qu'on découvre plus loin, et toujours plus loin, comme de la poussière, tellement que votre âme s'élève, et qu'on s'attendrit de pouvoir comprendre cette grandeur sans bornes et véritablement infinie. Et quand la main chaude de celle qu'on aime repose sur votre bras, quand on sent battre son cœur, près du vôtre, et que les mêmes pensées d'admiration et d'amour vous viennent ensemble, oh ! qu'est-ce que vous fait le froid, alors ? On n'y pense plus ; on est mille fois heureux, et l'on voudrait chanter

un cantique, comme les anciens... Oui, l'église, le temple de Dieu, c'est une de ces belles nuits d'hiver.

Derrière, Chauvel, Raphaël, Collin, tous les autres patriotes de la ville bavardaient ; et tout à coup, en approchant des glacis, comme malgré moi, je me mis à chanter une vieille chanson de paysan, qui me revenait de mon enfance ; ma voix s'étendait dans la nuit ; elle s'étendait dans le grand silence de l'hiver. Je ne sais plus ce que c'était, c'était de l'amour. La main de Marguerite se reposait avec plus de tendresse sur mon bras ; elle me disait tout bas :

– Oh ! que ta voix est belle et forte, Michel, que tu chantes bien !

Les autres derrière s'étaient tus, tous m'écoutaient. Quand nous arrivâmes aux glacis, Marguerite me dit :

– Il faut les attendre.

Et nous nous retournâmes.

Le père Chauvel me dit en arrivant :

– Je ne savais pas que tu chantais si bien,

Michel ; je ne t'avais jamais entendu. C'est la voix de ton père, mais plus forte et plus mâle, la vraie voix du paysan. Quand la chanson des *Droits de l'homme* sera faite, c'est toi qui la chanteras dans notre club.

– Hé ! dit le président Raphaël, je voudrais bien l'entendre chanter la *Carmagnole*.

– Bah ! répondit Chauvel, redevenu grave, la *Carmagnole* est une plaisanterie. C'est bon pour rire entre patriotes, après avoir vidé une bouteille, mais il nous faut autre chose... quelque chose de grand et de fort comme le peuple.

Alors on se souhaita le bonsoir, et puis ils remontèrent à la file le petit sentier des glacis pour couper au court. Moi j'étais resté à ma place ; je regardais Marguerite s'éloigner, et mon cœur se serrait. Elle marchait la dernière. Quand ils furent à l'endroit où le sentier entre dans l'avancée, elle se retourna.

Voilà cette journée et cette belle nuit ; elles sont restées dans mon cœur, et je vous les ai racontées fidèlement.

IX

Dans ce temps, les idées de guerre reprirent le dessus : car la hardiesse de nos ennemis grandissait chaque jour ; non seulement les prêtres réfractaires soulevaient la Vendée, mais les archevêques de Trêves et de Mayence, et le ci-devant évêque de Strasbourg, cet honnête cardinal de Rohan, cause de tant d'autres scandales, faisaient recruter tous les vagabonds de la frontière, pour nous envahir. Les recruteurs, d'anciens gabelous, des percepteurs aux barrières et d'autres employés de la régie, des aides, supprimés, distribuaient de l'argent pour racoler les gueux de notre pays contre la révolution. Cela se passait ouvertement ; mais alors l'indignation éclata. Chauvel d'abord, ensuite Lallemand, de Lixheim, et tous les chefs des clubs affiliés aux Jacobins, dénoncèrent ce trafic abominable ; et malgré le silence des ministres du roi, qui fermaient les yeux sur les manœuvres des

émigrés, Camille Desmoulins, Fréron, Brissot, crièrent si fort, qu'il fallut bien envoyer des ordres pour arrêter le débordement.

À Lixheim, un des recruteurs logeait à l'auberge du Grand-Cerf ; tout le monde savait qu'il racolait des soldats pour le compte de l'émigration ; car les nobles voulaient tous commander, pas un n'aurait eu l'idée de prendre un fusil ; il leur fallait des paysans, même pour défendre leur propre cause ; eux, ils naissaient lieutenants, capitaines ou colonels par la grâce de Dieu.

Et comme un matin le racoleur était en train d'embaucher des garçons que lui envoyaient les prêtres réfractaires du pays, tout à coup les gendarmes nationaux frappent à la porte. Il regarde à la fenêtre et voit dehors les grands chapeaux à cornes ; aussitôt le gueux se sauve par derrière, dans un grenier à foin. Mais on l'avait vu monter ; le brigadier grimpe derrière lui ; et ne trouvant rien là-haut, il enfonçait lentement son sabre dans les tas de foin, en disant :

– Où donc est le gueux ? Il n'est pas ici... non,

il n'est pas ici !

Mais à la fin un grand cri montra qu'il était là tout de même, et le brigadier, en retirant son sabre tout rouge, dit :

– Ah ! je me suis trompé... Je crois qu'il est sous la paille.

Alors on sortit ce misérable, qui s'appelait Passavent et qui était borgne ; le sabre l'avait traversé par les reins, de sorte qu'il en mourut le même soir, et bien heureusement encore : car on avait trouvé dans sa chambre des lettres de nobles qui lui fournissaient des sommes pour exciter la guerre civile, et d'autres lettres de prêtres réfractaires d'Alsace et de Lorraine, qui lui envoyaient des garçons à racoler ; il aurait été pendu sans miséricorde.

On l'enterra donc, et, durant tout ce mois, on fit des arrestations en nombre ; c'étaient des recruteurs, des prêtres réfractaires et des vagabonds de toute sorte. Le père Éléonore disparut pour un temps ; ma mère s'en désolait, ne sachant plus où remplir ses devoirs religieux. Ces malheureux ne pensaient qu'à mettre le

trouble chez nous, et beaucoup de ceux qu'on a massacrés plus tard à la prison de l'Abbaye étaient de cette espèce, sans foi ni loi, capables de vendre la patrie à l'étranger pour de l'argent et des privilèges.

On savait qu'il existait trois rassemblements sur le Rhin : celui de Mirabeau-Tonneau, près d'Ettenheim ; celui de Condé, près de Worms ; et le plus grand à Coblenz, où se trouvaient nos seigneurs le comte d'Artois et le comte de Provence.

Un seul prince du sang, le duc d'Orléans, qui s'est appelé depuis Philippe-Égalité, restait en France ; son fils, colonel des dragons de Chartres, servait dans l'armée du Nord.

Qu'on se représente maintenant d'après cela l'inquiétude de notre pays ; tout ce tas d'émigrés pouvait arriver chez nous à marche forcée en une seule nuit. Il ne faut pourtant pas croire qu'ils nous faisaient peur ; s'ils avaient été seuls, on se serait moqué d'eux ; mais le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche les soutenaient ; et puis ils avaient désorganisé nos armées en abandonnant

leurs drapeaux. On savait du moins alors que toute leur force venait de nos ennemis ; on voyait de plus en plus combien nous avions été bêtes de leur donner notre argent pendant tant de siècles, puisqu'ils ne pouvaient rien entreprendre contre nous par eux-mêmes.

Je me souviens que le 6 décembre, jour de la Saint-Nicolas, notre club se fit du bon sang à propos de ces émigrés. Joseph Gossard, un marchand de vins des environs de Toul, grand, sec, la figure rouge et la tête frisée, un vrai Lorrain, joyeux comme un merle, nous racontait la tournée qu'il venait de faire à Coblenz, avec des échantillons dans sa malle.

Je crois encore le voir, penché sur l'étal, nous peindre la confusion de tous ces nobles, de tous ces moines, de ces supérieurs de couvent, de ces chanoines, de ces chanoinesses, de ces grands seigneurs, de ces grandes dames et de cette quantité de servantes et de domestiques qui les suivaient pour les peigner, pour les laver, pour les brosser, pour leur faire la barbe, pour leur couper les ongles, pour les habiller et les déshabiller

comme des enfants, et qui ne pouvaient plus vivre à leurs dépens, puisqu'ils n'avaient plus le sou.

Jamais on n'a rien entendu de pareil ! Gossard contrefaisait leurs grimaces au milieu des pauvres Allemands, qui ne comprenaient pas un mot de ce qu'ils disaient. Il représentait une vieille marquise avec ses falbalas, sa grande canne et ses affiquets dans une auberge de Worms. Cette vieille avait encore de l'argent, elle commandait, elle voulait ci, elle voulait ça, et les servantes la regardaient en se demandant :

– *Wass ? Wass ?*¹

– *Wass ? Wass ?* criait la vieille. Je vous dis de bassiner mon lit, grosses buses !

Tout notre club en mourait de rire.

Et puis il imitait les vieux seigneurs qui faisaient des rigodons, pour se donner l'air d'être dissipés et sans soucis comme à Versailles ; les jeunes dames qui couraient après leur mari perdu ; les capucins qui montaient la garde sur la

¹ Quoi ? quoi ?

place de Trêves, avec d'autres prêtres engagés dans les compagnies rouges ; l'étonnement de ceux qui couraient à la poste, croyant recevoir des billets sur Amsterdam ou Francfort, et qui recevaient des lettres vides, où l'intendant leur apprenait que le château, les bois et les terres de monseigneur étaient sous le séquestre de la nation.

Gossard arrondissait ses yeux, ses joues s'allongeaient : on voyait ces gens, habitués à vivre aux dépens des autres, que le *kellner*¹ tourmentait depuis six semaines pour être payé. Et puis, à l'hôtel du Rhin, il représentait le terrible général Bender, – qui devait nous mettre à la raison, – racontant sa dernière campagne de Belgique ; il avait fait pendre et fusiller les patriotes, de sorte que le pays jouissait maintenant de la plus grande tranquillité. Mais le plus fort c'était la désolation de l'électeur, apprenant que les émigrés avaient logé nos princes dans son palais, sans s'inquiéter de sa permission, comme s'ils avaient été maîtres chez

¹ Garçon.

lui ; maître Jean s'en tenait les côtes, et Chauvel lui-même disait qu'il n'avait jamais eu de plus grand plaisir.

Joseph Gossard répétait le même spectacle dans tous les clubs sur sa route ; on le recevait partout avec des cris de joie, et, pour dire la vérité, cet homme aurait gagné de l'argent en masse par la représentation de son voyage à Coblentz ; on aurait volontiers payé pour le voir jouer cette espèce de comédie ; mais il faisait tout cela par patriotisme, se contentant de réjouir les patriotes et de leur vendre du vin.

Je vous raconte cette histoire, pour vous faire voir quelle espèce de gens la France nourrissait de son travail avant 89 ; et ce qui montre encore mieux leur peu de bon sens, c'est la réponse de *Monsieur*, devenu plus tard Louis XVIII, à l'Assemblée nationale législative, qui l'invitait à rentrer s'il voulait conserver ses droits éventuels à la régence.

Voici ce qu'il répondit :

– Gens de l'Assemblée française se disant nationale, la saine raison, en vertu du titre I^{er},

chapitre I^{er}, article I^{er} des lois imprescriptibles du sens commun, vous prescrit de rentrer en vous-mêmes dans le délai de deux mois à compter de ce jour, faute de quoi, et après l'expiration dudit délai, vous serez censés avoir abdiqué votre droit à la qualité d'êtres raisonnables, et ne serez plus considérés que comme des fous dignes des petites-maisons.

Voilà ce qu'un prince royal répondait à la nation qui l'appelait à la régence, dans le cas où son frère viendrait à mourir ! C'était bien la peine d'écraser un grand peuple d'impôts terribles et de lui laisser encore des milliards de dettes, pour élever des êtres si bornés ! Le dernier garçon de notre village aurait mieux profité de l'argent qu'on aurait sacrifié pour l'instruire.

Tous ces émigrés ensemble n'auraient pas fait une bouchée pour la nation ; mais les souverains de l'Europe, effrayés de voir s'élever un peuple de bon sens, qui pouvait donner l'exemple du courage aux autres, nous menaçaient toujours. On ne parlait plus que de guerre, et c'est au club des Jacobins, entre Brissot et Robespierre, que la

dispute commença. Brissot voulait la guerre tout de suite contre les émigrés, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. Robespierre disait que le véritable danger pour nous était à l'intérieur, qu'il fallait d'abord combattre les traîtres prêts à livrer la patrie pour ravoir leurs privilèges. Voilà le fond de ces discours, dont Chauvel vendit par milliers : bourgeois, soldats et paysans, tout le monde en demandait ; la boutique ne désemplassait jamais ; Marguerite avait à peine le temps de les servir.

Cette bataille s'aigrit ; le club se divisa : Danton, Desmoulins, Carra, Billaud de Varennes, tenaient pour Robespierre ; ils disaient que le roi, la reine, la cour, les émigrés, avaient besoin de la guerre pour se relever, qu'ils nous y poussaient, que c'était la dernière ressource du despotisme vaincu ; qu'il fallait donc être sur ses gardes et ne pas exposer ce que nous avons gagné. Brissot persistait ; il était de l'Assemblée législative qui, dans ce temps, se partagea, comme le club des Jacobins, en deux partis : les girondins et les montagnards. Les montagnards voulaient tout finir à l'intérieur d'abord, les girondins voulaient

commencer par le dehors.

Louis XVI penchait pour les girondins ; il n'avait rien à perdre de ce côté : si nous étions vainqueurs, la victoire lui donnait une grande force pour arrêter la révolution, car les armées tiennent toujours avec un roi qui gagne des batailles et qui donne les grades ! Si nous étions battus, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche devaient tout rétablir chez nous, comme avant les états généraux. C'est ce que la reine Marie-Antoinette espérait ; elle voulait devoir son trône à nos ennemis.

Les girondins Brissot, Vergniaud, Guadet, Gensonné, etc., faisaient donc les affaires de la cour, et les jacobins Robespierre, Danton, Couthon, Billaud de Varennes, Desmoulins, Merlin (de Thionville), faisaient les affaires de la nation. C'est tout ce que je puis vous dire sur cela.

Plus la guerre approchait, plus l'exaltation devenait terrible, plus on se méfiait du roi, de la reine, de leurs ministres, de leurs généraux. On voyait bien que l'intérêt de ces gens n'était pas le

nôtre ; et ce qui fit le plus grand tort aux girondins dans l'esprit du peuple, c'est que Louis XVI finit par choisir ses ministres parmi eux.

Mais ces choses sont connues, et je ne veux vous parler que de notre pays, de ce que j'ai vu moi-même.

Les idées d'invasion depuis le 1^{er} janvier 1792 jusqu'en mars ne firent que grandir. On armait Phalsbourg, on montait les canons sur les remparts ; on faisait des embrasures dans le gazon et du clayonnage le long des rampes ; le ministre de la guerre, Narbonne, visitait les places fortes de la frontière, pour les mettre en état de défense ; enfin tous les hommes de bon sens voyaient que le danger était proche.

En même temps nos ennemis à l'intérieur redoublaient d'audace ; la société des citoyens catholiques, apostoliques et romains s'était renforcée ; on assassinait les prêtres constitutionnels au détour des chemins, on pillait leurs maisons, on ravageait leurs jardins. Un député de Strasbourg se plaignit hautement aux

Jacobins de ce que le directoire du Bas-Rhin ne prenait aucune mesure pour arrêter ces crimes ; déjà plus de cinquante prêtres patriotes avaient été assommés ; et les citoyens qui réclamaient étaient arrêtés par ceux-là mêmes qui devaient les soutenir et les défendre. Le maire Dietrich était accusé dans toute la basse Alsace de manquer à ses devoirs ; les assignats, à la suite de ces troubles, perdaient déjà soixante et dix pour cent : c'était ce que voulaient les aristocrates.

Qu'on juge de la désolation du peuple et de la fureur qui le prenait ! Si plus tard le vicaire général de l'évêché de Strasbourg, Schneider, pour venger les prêtres constitutionnels massacrés lâchement, a fait guillotiner des réfractaires par douzaines, faut-il s'en étonner ? C'est terrible de faire le métier de bourreau, mais on ne peut pas non plus toujours tendre la gorge comme des moutons. Ce serait trop commode pour les êtres féroces de n'avoir rien à craindre ; ceux qui tuent doivent s'attendre au même sort.

Pendant que l'on assassinait les patriotes sur tous les chemins, des espions étrangers couraient

le pays, répandant de mauvaises nouvelles et de faux assignats, que les émigrés fabriquaient à Francfort. On ne se fiait plus aux étrangers, on ne se donnait plus les nouvelles, et même au club on était sur ses gardes ; ceux qui voulaient en être devaient se faire inscrire à l'avance.

Le travail continuait pourtant à la forge. Maître Jean espérait toujours reprendre sa culture de Pickeholtz ; il n'avait plus que deux mois à patienter : car les petites semailles commencent chez nous au mois de mars ; mais en pensant qu'alors la guerre pourrait éclater, que les émigrés avec leurs amis les Prussiens et les Autrichiens pourraient venir brûler la grange qu'il avait bâtie et le beau toit neuf qu'il avait fait mettre sur sa ferme, dévaster ses champs et même essayer de le pendre à quelque branche de son verger ! cette idée l'indignait tellement que tous les soirs, la figure rouge et son gros poing sur la table, il ne finissait pas de maudire les aristocrates, et de s'écrier qu'au lieu d'attendre leur arrivée, il vaudrait beaucoup mieux aller sur le Rhin disperser leurs rassemblements et mettre le feu dans les fermes, les granges et les moissons

de l'Électorat, que de voir la mauvaise race allumer les nôtres, piller nos grains, boire notre vin et se réjouir à nos dépens ! Il tenait avec les girondins et soutenait que les patriotes volontaires ne manqueraient pas pour une telle expédition, déclarant que lui-même, en cas de besoin, marcherait à la tête de sa compagnie et descendrait la vallée de la Sarre, en bousculant tout ce qui ferait résistance.

Les paysans alsaciens et lorrains qui se trouvaient de passage aux Trois-Pigeons l'écoutaient crier avec plaisir ; leurs figures s'éclairaient de satisfaction ; ils tapaient sur les tables, se faisaient apporter des bouteilles et chantaient en chœur : « Ça ira !... ça ira !... »

Ainsi tout s'envenimait de jour en jour.

Le temps s'était mis à la pluie en février. Plusieurs disaient que les semailles pourrissaient dans la terre, que l'année serait mauvaise. Des bruits de disette couraient ; tout était rare ; et, dans le Midi, la peur de la famine, jointe aux prédications des prêtres réfractaires annonçant la fin du monde, jetait partout le désespoir et

préparait ces orages épouvantables que nous avons vu depuis.

Le mot d'ordre au club était : « Pas de guerre ! » Chauvel n'en voulait pas ; il soutenait que ce serait notre plus grand malheur ; qu'il fallait laisser aux bonnes idées le temps de prendre racine, et surtout profiter du temps qui nous restait, pour arracher la mauvaise herbe qui nuisait au bon grain en l'étouffant et en lui prenant sa nourriture. Il nous prêchait sans cesse la concorde et l'union, que les ennemis du genre humain essayaient de nous ravir en nous divisant le plus possible, et se tenant toujours eux-mêmes bien ensemble pour avoir bon marché de nous.

– C'est le seul moyen, s'écriait-il, ne l'oubliez pas ! Tant que les patriotes, ouvriers, bourgeois et paysans, se donneront la main, ils n'auront rien à craindre ; aussitôt divisés, ils seraient perdus ; les vieux privilèges reviendraient ; les uns auraient toutes les jouissances de la vie et les autres toutes les misères !

Il nous disait de grandes vérités, et l'on a vu plus tard que nous en avons profité ; car tous les

patriotes sont restés unis ; ils ont fait de grandes choses non seulement dans l'intérêt de la France, mais de tous les peuples.

On ne parlait plus de Lafayette ni de ses amis Bailly, Duport, les frères Lameth, qu'on appelait autrefois les feuillants et qu'on disait vendus à la cour. Lafayette, après l'acceptation de la constitution par le roi, avait donné sa démission de général de la garde nationale ; ensuite il avait voulu se faire nommer maire de Paris, mais les électeurs ayant choisi Pétion, il était parti pour l'Auvergne.

Le Courrier, l'Orateur du Peuple, les Débats des Jacobins et les autres gazettes, que recevait Chauvel, ne s'en inquiétaient plus, lorsque l'Assemblée nationale législative ayant sommé les électeurs de Trêves et de Mayence de dissiper chez eux les rassemblements d'émigrés, ces électeurs s'y refusèrent et demandèrent le rétablissement des princes allemands possessionnés en Alsace. L'empereur Léopold d'Autriche déclara même que, si ces électeurs étaient attaqués, il viendrait à leur secours. Alors

le roi répondit que si les rassemblements n'étaient pas dispersés le 15 janvier, il emploierait la force des armes, et l'Assemblée décréta d'accusation les frères du roi, le prince de Condé et Mirabeau le jeune, pour crime de conjuration. On forma trois armées de cinquante mille hommes chacune, sous le commandement de Luckner, de Lafayette et de Rochambeau : de Dunkerque à Philippeville, de Philippeville à Lauterbourg, de Lauterbourg à Bâle.

Tout le monde croyait que la guerre allait éclater ; mais cela traîna jusqu'en mars, et pendant ce temps la fureur des royalistes se déchaînait contre le club des Jacobins ; leurs gazettes criaient que c'était une caverne de brigands. Celles des feuillants, écrites par Barnave, André Chénier et quelques autres, répétaient les mêmes injures. Mais les jacobins ne leur répondaient plus : ils n'en valaient plus la peine. La vraie bataille était entre les montagnards et les girondins. C'est dans ce mois de février 1792 qu'elle commença, et l'on sait qu'elle ne pouvait finir que par la mort des uns ou des autres.

Depuis que le monde existe, on n'a peut-être jamais lu tant de beaux discours sur la guerre ; chaque homme de cœur était forcé de prendre parti pour ou contre, parce qu'il s'agissait de ses propres droits, de sa vie, de son sang, de sa famille et de son pays. Mais tout est encore là, chacun peut voir si j'en dis trop sur le génie de ces hommes.

Notre exaltation était devenue si grande, le peuple de Paris et des provinces voulait tellement se débarrasser de ce qui le gênait, de ce qui l'ennuyait et le menaçait ; il était si résolu à garder ses biens et ses droits, et détestait tellement ceux qui, par l'adresse, la ruse ou la force, essayaient de lui reprendre ce qu'il avait gagné, qu'on aurait fini par tomber sur eux en masse, comme des loups, lorsque Léopold, l'empereur d'Autriche, qui venait d'envoyer quarante mille hommes dans les Pays-Bas et vingt mille sur le Rhin, mourut de ses débauches. Il avait avalé des poisons pour soutenir ses forces, et la gangrène s'était mise dans son corps.

Alors quelques braves gens crurent que son

filz François, roi de Bohême et de Hongrie, en attendant d'être couronné empereur d'Allemagne, serait plus raisonnable et qu'il retirerait ses troupes de nos frontières, puisque nos démêlés ne le regardaient pas. Mais au contraire, à peine sur le trône, ce jeune prince, conseillé par les aristocrates et les prêtres de son pays, somma l'Assemblée nationale, non seulement de rendre leurs seigneuries d'Alsace aux princes allemands, mais encore de rétablir les trois ordres dans toute la France et de restituer tous ses biens au clergé.

C'était trop fort ! Il avait l'air de nous traiter comme des valets, auxquels on n'a qu'à parler de haut pour se faire obéir. Pas un seul patriote, en apprenant cela, ne resta calme, notre sang bouillonnait, et, le 23 avril, malgré la résistance de Chauvel, qui nous répétait sans cesse que la guerre est toujours dans l'intérêt des princes et jamais dans celui des peuples, tout le monde voulait se battre. Maître Jean devait faire une motion au club pour demander la guerre à l'Assemblée nationale ; il voulait combattre Chauvel lui-même et lui reprocher de ne pas assez tenir à l'honneur du pays, le premier de

tous les biens.

Moi, tantôt la colère me faisait pencher pour maître Jean, et tantôt le bon sens pour Chauvel.

Tout ce jour, un lundi, il ne fit que pleuvoir ; la tristesse et l'indignation nous rendaient sombres ; à chaque instant on s'arrêtait de travailler, pour maudire les misérables qui nous attiraient ces insultes. Enfin, après souper, vers sept heures et demie, à la nuit on se mit en route à travers la boue : maître Jean avec son grand parapluie rouge, la tête penchée ; Létumier, avec son vieux carrick, et le reste des patriotes derrière à la file.

En arrivant à Phalsbourg, nous reconnûmes que l'agitation était partout ; les gens couraient d'une maison à l'autre, comme dans les moments extraordinaires ; on les voyait se parler vivement dans les petites allées sombres ; nous pensions que c'était à cause des motions qu'on allait faire au club ; mais une fois sur la petite place, nous vîmes bien autre chose : la boutique de Chauvel ouverte au large, et tellement pleine de monde que la foule débordait comme un essaim jusque

dans la rue ; et, dans la boutique, au milieu de cette masse de gens penchés les uns sur les autres, Marguerite debout sur une chaise, un journal à la main.

Tant que je vivrai, j'aurai Marguerite devant mes yeux, telle que je la vis ce soir-là : sa petite tête brune sous la lampe, près du plafond, les yeux brillants, la figure animée et lisant avec enthousiasme.

Elle venait de finir un passage, comme les Baraquins arrivaient en courant dans la boue, et qu'ils cherchaient à se faire place dans la foule avec les coudes ; naturellement il s'éleva du tumulte ; alors se retournant, elle s'écria de sa petite voix claire et ferme :

– Écoutez ! Voici maintenant le décret de l'Assemblée nationale ; c'est la France qui parle !

Puis elle se remit à lire :

« Décret de l'Assemblée nationale législative.

– L'Assemblée nationale, délibérant sur la proposition formelle du roi ; considérant que la cour de Vienne, au mépris des traités, n'a cessé

d'accorder sa protection ouverte aux Français rebelles ; qu'elle a formé un concert avec plusieurs princes de l'Europe contre l'indépendance et la sûreté de la nation française ; que François II, roi de Hongrie et de Bohême, après ses notes du 18 mars et du 7 avril dernier, a refusé de renoncer à ce concert ; que, malgré la proposition qui lui en a été faite par la note du 11 mars 1792, de réduire de part et d'autre à l'état de paix les troupes sur les frontières, il a continué et augmenté ses préparatifs hostiles ; qu'il a formellement attenté à la souveraineté de la nation française, en déclarant vouloir soutenir les prétentions des princes allemands possessionnés en France, auxquels la nation française n'a cessé d'offrir des indemnités ; qu'il a cherché à diviser les citoyens français et à les armer les uns contre les autres, en offrant aux mécontents un appui dans le concert des puissances ; considérant enfin que le refus de répondre aux dernières dépêches du roi des Français ne lui laisse plus l'espoir d'obtenir par la voie d'une négociation amicale le redressement de ces différents griefs et équivaut à une déclaration de guerre ;

» Décrète qu'il y a urgence. »

Dans ce moment l'enthousiasme me prit d'un coup, et, le chapeau en l'air, je criai :

– Vive la nation !

Tous les autres derrière moi répétèrent ce cri, qui s'étendit sur la petite place. Marguerite, se retournant, me regarda toute joyeuse, et puis elle dit en levant la main :

– Écoutez !... ce n'est pas fini !

Et le silence étant rétabli dans la foule, elle continua : « L'Assemblée nationale déclare que la nation française, fidèle aux principes consacrés par sa constitution, de n'entreprendre aucune guerre de conquête et de n'employer jamais sa force contre la liberté d'aucun peuple, ne prend les armes que pour la défense de sa liberté et de son indépendance ; que la guerre qu'elle est obligée de soutenir n'est point une guerre de nation à nation, mais la juste défense d'un peuple libre contre l'agression d'un roi ; que les Français ne confondront jamais leurs frères avec leurs véritables ennemis ; qu'ils ne négligeront rien

pour adoucir le fléau de la guerre, pour ménager et conserver les propriétés et pour faire retomber sur ceux-là seuls qui se ligueront contre la liberté, tous les malheurs inséparables de la guerre ; qu'elle adopte d'avance tous les étrangers qui, abjurant la cause de ses ennemis, viendront se ranger sous ses drapeaux et consacrer leurs efforts à la défense de la liberté ; qu'elle favorisera même par tous les moyens qui sont en son pouvoir leur établissement en France ;

» Délibérant sur la proposition formelle du roi, et après avoir décrété l'urgence, décrète la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême. »

Alors des centaines de cris : « Vive la nation ! » partirent de tous les côtés ; ils gagnèrent jusqu'aux casernes, et les soldats du régiment de Poitou, qui venait de remplacer celui d'Auvergne, parurent aux fenêtres, agitant leurs grands chapeaux en l'air. Les chandelles couraient de chambrée en chambrée ; les sentinelles, en bas, levaient aussi leurs chapeaux à la pointe des baïonnettes ; on s'arrêtait, on se serrait la main en criant :

– C’est fini, la guerre est déclarée.

Tout le monde avait la fièvre, malgré la pluie fine qui remplissait l’air comme un brouillard.

Marguerite était descendue de sa chaise ; je m’avançai vers elle à travers la foule ; elle me tendit la main et me dit, la figure encore tout animée :

– Eh bien, Michel, nous allons nous battre ?

Et je lui répondis :

– Oui, Marguerite. Je pensais comme ton père ; mais puisque les autres nous attaquent, nous défendrons nos droits jusqu’à la mort.

Je tenais sa main serrée, et je la regardais dans l’admiration : car elle me paraissait encore plus belle avec ses joues un peu rouges et ses grands yeux noirs pleins de courage, quand Chauvel, la tête nue et ses cheveux plats collés sur le front par la pluie, arriva du dehors avec cinq ou six autres des meilleurs patriotes, qu’il était allé prévenir.

– Ah ! c’est vous, dit-il, en nous voyant dans la boutique, la pluie ne vous a pas retenus...

Bon... je suis content... nous allons être réunis.

– Hé ! lui cria maître Jean, nous avons donc la guerre, cette fois, et malgré nous !

– Oui, dit-il brusquement. Je n'en voulais pas ; mais nous la ferons bien, puisque les autres la veulent. Arrivez !

Et nous allâmes au club, en face. Un grand bourdonnement remplissait la vieille bâtisse ; tous les coins dans l'ombre fourmillaient de monde. Chauvel monta dans l'étal, et, sans s'asseoir, d'une voix frémissante et claire qu'on entendait jusque sur la petite place, il se mit à parler, et nous dit qu'il avait voulu la paix, le plus grand bien des hommes après la liberté ; mais que, à cette heure, la guerre étant déclarée, celui qui voudrait autre chose que la victoire de son pays, qui ne sacrifierait pas sa fortune et son sang pour défendre l'indépendance de la nation, devrait être regardé comme le plus grand des lâches et le dernier des misérables.

Il nous dit que ce ne serait pas une guerre ordinaire ; que cette guerre signifiait la liberté de l'homme ou son esclavage, l'injustice éternelle,

ou le droit pour chacun, la grandeur de la France ou son abaissement. Il nous dit de ne pas croire que tout finirait en un jour mais de recueillir nos forces et notre résolution pour des années ; que les despotes allaient jeter sur nous tous leurs pauvres soldats élevés dans l'ignorance et le respect des privilèges ; qu'au lieu de s'embrasser, il faudrait verser des torrents de sang et combattre jusqu'à la mort.

– Mais, dit-il, celui qui défend son droit par la force est juste ; celui qui veut s'élever au-dessus du droit des autres est criminel ; la justice est donc pour nous.

Ensuite il nous dit encore que cette guerre, de notre côté, ne serait pas une guerre de soldats, mais une guerre de citoyens ; que nous n'irions pas seulement chez nos ennemis avec des canons et des baïonnettes, mais avec la raison, le bon sens et le bon cœur ; que nous leur offririons toujours le bien en même temps que le mal, et que, si bornés qu'on pût les supposer, ces peuples finiraient pourtant par comprendre qu'ils défendraient leurs chaînes et leurs carcans contre

nous qui venions les briser ; qu'alors ils nous béniraient et s'uniraient à nous ; que le droit de tous serait fondé sur les bases de l'éternelle justice. Il appelait cela « guerre de propagande », où les bons livres, les bons discours, les offres de paix, d'alliances, de traités avantageux, marchaient à l'avant-garde, avec les Droits de l'homme.

Mais à la fin, parlant de tous les misérables qui cherchaient à nous prendre par derrière, il pâlit, et s'écria que ce serait là le côté terrible de la guerre si ces gens continuaient leurs manœuvres, parce que les patriotes seraient forcés, pour sauver la patrie, d'appliquer aux traîtres les lois de sang qu'ils voulaient nous faire !

Alors cet homme si ferme, qui ne donnait jamais que de solides raisons, s'attendrit, et tout notre club frémit en l'entendant crier d'une voix étouffée :

– Ils le veulent, les malheureux, ils le veulent ! Nous leur avons offert cent fois la paix ; nous leur tendons encore la main, nous leur disons :

« Soyons égaux... oublions vos injustices... n'y pensons plus... mais n'en commettez pas de nouvelles ; renoncez à vos privilèges contre nature ! » Eux nous répondent : « Non ! vous êtes nos esclaves révoltés ! c'est Dieu qui vous a faits pour ramper devant nous et nous entretenir de votre travail, de père en fils. Et nous ne reculerons ni devant l'alliance des ennemis de la patrie, ni devant les soulèvements de l'intérieur, ni devant la trahison ouverte, ni devant rien, pour vous remettre sous le joug ! » – Eh bien, si nous ne reculons devant rien non plus pour rester libres, que pourront-ils nous reprocher ? Je finis, citoyens ; que chacun fasse son devoir ; que chacun soit prêt à marcher quand la France l'appellera. Restons unis, et que notre cri de ralliement soit toujours : « Vivre libres ou mourir ! »

Il s'assit, et l'enthousiasme éclata comme un roulement de tonnerre. Ceux qui n'ont pas vu des scènes pareilles ne peuvent pas s'en faire l'idée ; on s'embrassait avec ses voisins ; ouvriers, bourgeois, paysans, devenaient frères ; on ne voyait plus que des patriotes et des aristocrates,

pour les aimer ou les haïr. C'était un attendrissement et en même temps une indignation terribles.

D'autres encore prononcèrent des discours : Boileau, notre maire ; Pernet, l'entrepreneur des fortifications ; Collin, etc. ; mais aucun ne produisit autant d'impression que Chauvel.

Nous rentrâmes ce soir-là bien tard ; il pleuvait toujours, et, sur le chemin des Baraques, au milieu de la nuit sombre, chacun faisait ses réflexions en silence. Maître Jean, seul, de temps en temps élevait la voix ; il disait que la première chose maintenant c'était d'avoir des généraux patriotes, et rien que cette idée vous donnait à réfléchir : car nous pouvions en avoir d'autres, puisque le roi les choisissait. Après l'enthousiasme revenait la méfiance ; et l'on pensait malgré soi que Chauvel avait eu raison de dire que notre plus grand danger était de nous livrer à des traîtres. Enfin les mille idées qui vous traversent l'esprit dans un pareil moment ne sont pas à peindre. Tout ce que je puis dire, c'est qu'alors déjà je voyais que ma vie allait changer ;

qu'il faudrait partir sans doute, et que l'amour de la patrie devait remplacer pour moi, comme pour des milliers d'autres, l'amour du village, de la vieille baraque, du père, de la forge, de Marguerite !

Au milieu de ces réflexions, je rentrai dans mon grenier. Tout cela me paraissait grave ; mais pourtant, malgré ce que Chauvel nous avait dit sur la provision de patience qu'il nous fallait faire, ni maître Jean, ni Létumier, ni moi, nous ne pensions alors que nous en avions pour vingt-trois ans de guerre, et que tous les peuples de l'Europe, à commencer par les Allemands, viendraient avec leurs rois, leurs princes et leurs seigneurs pour nous écraser, parce que nous voulions faire leur bien en même temps que le nôtre, en proclamant les Droits de l'homme ; non, une pareille stupidité est contre nature, et l'on a de la peine à la comprendre, même après l'avoir vue.

X

Il faut savoir que depuis quelques mois beaucoup de jeunes gardes nationaux étaient partis comme volontaires : des clercs de notaire, des fils d'employés ou de marchands, tous de solides gaillards, instruits et courageux : Rottembourg, Newingre, Duplain, Soye, étaient du nombre. Les uns sont morts pour la patrie, les autres sont devenus capitaines, colonels, généraux. On les inscrivait à la commune, ils recevaient la prime de quatre-vingts livres et rejoignaient Rochambeau à Maubeuge, Lafayette à Metz, ou Luckner dans son camp, près de chez nous, entre Bitche et Belfort. On pensait, en les voyant partir :

« Voilà les plus fermes soutiens de la liberté. Si les Autrichiens bousculent ceux-là, nous aurons de la peine à les remplacer. »

Eh bien, maintenant, qu'on se fasse une idée

de notre étonnement quand, le 29 avril, la nouvelle se répandit que nos volontaires nationaux s'étaient sauvés devant les Autrichiens, sans même croiser la baïonnette, et que nos vieux soldats de la ligne avaient suivi leur exemple. Cela paraissait tellement contre nature, que personne ne pouvait y croire et qu'on disait :

– Les prêtres réfractaires font courir ces bruits. Il serait temps d'aller une bonne fois les traquer dans la montagne.

Malheureusement, le soir du même jour, le courrier de Paris confirma la nouvelle : nos gardes nationaux soldés et d'autres troupes étaient partis de Valenciennes sur trois colonnes, pour surprendre Fleurus, Tournay et Mons, où les habitants patriotes nous attendaient. Mais Rochambeau, qui venait d'être nommé maréchal par le roi, Rochambeau, comme il le déclare dans son journal du 20 avril, avait prévenu le général autrichien Beaulieu, par une lettre cachetée, qu'il allait l'attaquer ; de sorte que nos colonnes, en s'avancant pleines de confiance, avaient trouvé le double et le triple de forces en position sur leur

route, avec des canons, de la cavalerie et tout ce qu'il fallait pour les écraser.

C'est Rochambeau qui raconte lui-même la chose au roi. Si plus tard Bonaparte, Hoche, Masséna, Kléber et les autres généraux de la République avaient prévenu nos ennemis des mouvements qu'ils allaient faire, je ne pense pas qu'ils auraient remporté beaucoup de victoires.

Les mêmes gazettes nous annonçaient aussi que les volontaires nationaux, en se débandant, avaient crié :

– Nous sommes trahis !

Bien des hommes de bon sens trouvaient qu'ils n'avaient pas eu tort, et soutenaient que les officiers nobles restés à l'armée avaient voulu les livrer. Tout le monde criait à la trahison. Et ce n'est pas seulement à notre club que se tenaient ces discours ; voici ce que raconte le *Moniteur* du 3 mai 1792.

« Une députation des Cordeliers se présente à la barre de l'Assemblée nationale ; l'orateur de la députation dit : « Trois cents de nos frères ont

péri, ils ont eu le sort des Spartiates aux Thermopyles. La voix publique fait croire qu'ils ont été victimes d'une trahison. »

Cent voix crient :

» Chassez ces coquins ! chassez ! »

» Les cris redoublent ; la députation est forcée de se retirer. Quelques montagnards demandent la parole. *L'Assemblée passe à l'ordre du jour.* »

La majorité de cette Assemblée législative, nommée par les citoyens actifs seuls, ne voulait pas de l'égalité ; M. le marquis de Lafayette était son dieu, et Lafayette, lui, voulait deux chambres comme en Angleterre : la chambre haute des nobles et des évêques, et la chambre basse des communes. La chambre haute aurait eu le *veto* du roi, pour s'opposer à tout ce que la chambre des communes aurait pu décider contre l'intérêt des privilégiés ; c'était rétablir les trois ordres abolis par la Constituante. Heureusement Louis XVI et la reine Marie-Antoinette se méfiaient du marquis, et le duc d'Orléans pariait pour les Jacobins, qui grandissaient chaque jour.

La trahison s'étendait alors en Vendée, en Bretagne, au Midi, dans le Centre, le long des frontières et jusque dans l'Assemblée nationale législative. Mais ce qui mit le comble à tout, c'est que, dans cette même quinzaine où Rochambeau se faisait battre par le général Beaulieu, où tous les gueux se réjouissaient de notre défaite, où les prêtres réfractaires annonçaient le châtement du ciel aux patriotes, où les émigrés traitaient nos gardes nationales soldées d'armée de savetiers, c'est que le 10 mai, je m'en souviendrai toujours, la nouvelle arriva que la veille, à onze heures du soir, *Saxe*, ce brave régiment de *houzards*, qui dans le temps avait sabré les soldats patriotes de La Fère, et que le roi avait approuvé, venait de passer tout entier aux ennemis, et que chaque homme avait reçu six livres le jour de la désertion ; en outre, que ce même jour, 9 mai, à cinq heures du matin, Royal-Allemand avait quitté Saint-Avold, sous prétexte d'une promenade militaire, et qu'il avait passé le pont de Sarrebruck avec chevaux, armes et bagages.

C'était donc le plan de ces honnêtes gens : au nord, la trahison des chefs ; à l'est, la désertion en

masse ; derrière nous, le soulèvement des provinces.

Depuis longtemps je m'attendais à quelque chose de pareil ; oui, depuis ma rencontre avec Nicolas, après le massacre de Nancy, j'avais pensé qu'un vaurien sans bon sens, sans instruction, et qui n'avait à la bouche que « Mon colonel, mon capitaine, ma reine, mon roi ! » comme un valet dit : « Mon maître ! » était capable de faire des lâchetés et de tourner son sabre contre la nation qui le nourrissait. Je n'avais pas voulu parler de cela à mon pauvre père ; mais comment lui porter maintenant la terrible nouvelle ? Le bruit de ces désertions courait déjà dans tout le village ; les gens sortaient, criaient, s'indignaient ; d'une minute à l'autre un mauvais voisin pouvait entrer dans la baraque et tout dire à ces vieilles gens, méchamment, comme il arrive trop souvent en ce monde.

Je partis en bras de chemise, dans le plus grand trouble, pensant qu'il valait mieux leur raconter le malheur moi-même, doucement, avec

des ménagements ; c'était mon idée. Mais en apercevant de loin le père, qui travaillait sur la porte de notre baraque et qui me regardait venir en souriant, comme toujours, mon trouble augmenta tellement que je ne savais plus ce que je faisais ; toutes mes idées de bon sens me sortirent de la tête, et, le voyant s'avancer à ma rencontre sous le petit hangar, je lui criai :

– Oh quel malheur ! quel malheur !... Nicolas vient de passer à l'ennemi !

Mais à peine avais-je parlé que je frémis de ma bêtise ; toute ma vie j'entendrai le cri de ce pauvre vieux, qui tomba la face contre terre, comme assommé d'un coup de pioche. Je suis bien vieux aussi maintenant, et je crois encore entendre ce cri ; c'était quelque chose d'épouvantable, qui me fait pâlir quand j'y pense.

Moi je ne me tenais plus, je m'appuyais contre le mur ; si des voisins n'étaient pas venus me soutenir, je tombais à côté de lui.

La mère, en même temps, sortait de la baraque en criant :

– Qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce qu'il y a ?

Et le grand bûcheron Rougereau, emportant mon père dans ses bras, lui répondit :

– C'est l'ouvrage de votre brave Nicolas, qui vient de désertier.

Alors elle se sauva, et j'entrai dans la baraque comme Rougereau déposait mon père sur le lit. Je m'assis à côté, la tête sur les genoux ; la sueur me coulait comme de l'eau froide sur tout le corps ; j'aurais voulu crier, et je ne pouvais pas.

Au milieu de ces grandes misères, c'est pourtant une grande consolation de voir combien un honnête homme a d'amis qu'on ne connaissait même pas avant son malheur ; je ne l'aurais jamais cru. Tout le village, hommes, femmes, enfants, les larmes aux yeux, venaient voir le bon père Bastien ; la pauvre baraque vermoulue était pleine de gens qui marchaient doucement, qui se penchaient dans les vieux rideaux de toile en disant :

– Oh ! pauvre père Bastien !... quel malheur ! Ce gueux de Nicolas lui a donné le coup de la

mort.

Voyant cela, je comprenais que les autres auraient eu plus de bon sens que moi, et je me faisais de grands reproches ; mais quand j'entendis la voix de maître Jean crier : « Oh ! mon pauvre vieux ami... Oh ! pauvre brave homme ! » mon cœur creva, et je gémissais tout haut, me reprochant la mort de mon père !

Si je vous parle de ces choses en détail, c'est qu'on est heureux d'être le fils d'un brave homme, que tout le monde estimait malgré sa pauvreté. Combien ne sont estimés que pour leur argent ! Mais avec nous il n'y avait rien à gagner, et les trois quarts de ceux qui venaient nous plaindre étaient plus riches que nous ; voilà ce qui me rend fier ; oui, je suis fier d'être le fils d'un si brave homme, qu'on aimait tant dans notre pauvre village.

Enfin qu'est-ce que j'ai besoin de vous dire encore ? Mon père, cette fois, ne mourut pas. M. le docteur Steinbrenner, que Marguerite avait envoyé à la première nouvelle du malheur, le soigna bien, et il en revint, seulement avec un

mal dans le côté ; on aurait cru qu'il étouffait. Les gens venaient toujours le voir, et il leur souriait en disant :

– Ce n'était rien !

Ma mère, elle, ne pouvait pas chasser ce monde. Je voyais à sa mine que cela l'ennuyait beaucoup : car c'était la condamnation de Nicolas, et Nicolas était celui qu'elle aimait.

Une seule chose lui fit de l'effet, c'est quand Jean Pierre Miralle, notre voisin, lui dit que Nicolas ne pourrait plus jamais revenir en France sans être arrêté, jugé par un conseil de guerre et fusillé. Miralle avait servi comme grenadier dans le temps, il connaissait la loi militaire ; malgré cela, elle ne voulait pas le croire ; mais ensuite maître Jean lui ayant dit que c'était vrai, et qu'on ne recevait les traîtres en France qu'à coups de fusil, en pensant qu'elle ne reverrait plus Nicolas, elle se mit le tablier sur les yeux et sortit pleurer dans les champs.

Quelque temps après ces malheurs, un jour que nous étions seuls, le père et moi, et qu'il se tenait la main sur le côté pour reprendre haleine

en travaillant, comme je lui demandais :

– Est-ce que vous vous sentez mal là, mon père ?

Il me répondit, après avoir bien regardé si la mère était sortie :

– Oui, mon enfant... Je crois que quelqu'un m'a piqué sous le téton gauche.

Il se rappelait la lettre de Nicolas, maître de pointe et de contre-pointe au régiment de Royal-Allemand, et faisait semblant de sourire. Mais presque aussitôt il se mit à fondre en larmes ; et levant les deux mains au-dessus de sa tête, il disait :

– Ô mon Dieu ! pardonnez-lui, pardonnez-lui ! Le pauvre malheureux n'en sait pas plus ; il ne sait pas ce qu'il fait !

C'est tout ce qu'il me dit ; mais il conserva toujours son mal, et quelquefois le soir, pendant que tout dormait dans la baraque et qu'il me croyait endormi comme les autres, je l'entendais gémir dans son lit.

Moi je prenais une bonne figure ; tous les

jours, en entrant, je m'asseyais près du père, je lui parlais des progrès d'Étienne, qui marchait très bien, et chaque dimanche je faisais venir mon petit frère pour embrasser les parents. Ce jour-là tout était bien, la figure du pauvre homme changeait, ses yeux s'attendrissaient ; il ne pensait plus à Nicolas, et disait :

– Nous sommes les plus heureuses gens du monde. Tout va bien !

Mais durant la semaine, dans ces longues journées qui commencent à cinq heures du matin et ne finissent qu'à neuf heures du soir, et pendant lesquelles un vannier est courbé sur son ouvrage, il n'avait de joie qu'à la nuit de m'entendre rentrer en chantant et sifflant : car j'avais pris cette habitude pour cacher mon chagrin. Chaque fois il se levait et venait sur la porte, en me disant :

– C'est toi, Michel ! Je t'ai bien entendu... Comment a marché le travail aujourd'hui ?

– Bien, très bien, mon père.

– Allons, tant mieux, faisait-il. Tiens, assieds-

toi là, que je finisse cette corbeille.

La mère, elle, ne bougeait plus de son coin, dans l'ombre, près de l'âtre, les mains croisées sur les genoux, ses lèvres serrées ; elle ne disait plus rien : elle pensait à Nicolas !

Quand j'allais en ville, Marguerite me donnait un paquet de gazettes, et tous les soirs j'en lisais une au père, qui ne trouvait rien de plus beau que les discours de M. Vergniaud et des autres girondins. Il s'étonnait de leur courage et comprenait de mieux en mieux que le peuple devait être souverain. Ces nouvelles idées n'entraient pas facilement dans l'esprit du pauvre vieux, soumis pendant tant d'années aux droits du seigneur et de l'abbaye. Il se rappelait toujours les anciens temps, et ne pouvait croire que les hommes sont égaux, qu'il n'existe entre eux d'autres différences que celles des vertus et des talents. Les vieilles habitudes de l'esprit sont difficiles à déraciner ; malgré cela un homme de bon cœur finit tout de même par se ranger à la justice, et voilà pourquoi mon père comprenait ces choses.

On pense bien qu'après la trahison des hussards de Saxe et de Royal-Allemand, le maréchal Rochambeau, que tous les patriotes attaquaient, ne pouvait plus rester en place. Il donna de lui-même sa démission, et nos trois armées sur la frontière n'en firent plus que deux : celle du Nord (de Dunkerque à la Moselle), sous Lafayette ; et celle de l'Est (de la Moselle au Jura), sous Luckner, un vieux *houzard* allemand qui savait à peine parler français.

Les Autrichiens, au lieu d'avancer, attendirent longtemps le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, qui ne se pressait pas de venir, malgré les cris des émigrés. Ce fut un grand bonheur pour la nation : car on avait vu le danger ; on avait reconnu que les fusils manquaient presque partout, et que si les autres avaient profité de notre étonnement pour nous envahir, nous aurions eu de la peine à nous défendre. Aussi tous les patriotes voulurent avoir des fusils, mais l'arsenal était vide ; il avait fallu d'abord armer les volontaires avec de vieilles patraques du temps de Louis XV, dont les batteries ne jouaient pas. Tout le reste était à l'avenant ; les vieux canons, mangés par le vert-

de-gris, dormaient sur leurs traverses ; les boulets, trop petits ou trop grands, roulaient dedans ou ne pouvaient pas entrer. La poudre seule était toujours bonne et sèche, parce que les poudrières de Phalsbourg, taillées dans le roc vif, sont peut-être les meilleures de France.

Voilà ce qui se disait et se voyait ; et c'est pourquoi l'idée d'avoir des piques se répandit dans la montagne. Tout ce mois de mai 1792 fut pour nous un temps de travail extraordinaire. Le modèle des piques arriva de Paris. La hampe, en bois de charme, avait sept pieds et demi, le fer quinze pouces ; il était en forme de serpe, tranchant des deux côtés, avec un crampon dans le bas pour accrocher les cavaliers.

Combien de fois, en forgeant ce crampon, je me suis écrié dans mon âme :

– Pourvu que celui-ci tire de son cheval le gueux qui fait pleurer mon père ! Pourvu qu'il l'accroche par le cou !

Je me figurais ces choses... mon marteau roulait... je forgeais avec une véritable rage. Quelles pensées pour un frère ! Voilà cette guerre

civile terrible, cette guerre qui divise non seulement les hommes de la même patrie, mais jusqu'aux enfants de la même mère.

Nous avons bien forgé de mille à quinze cents piques en deux mois ; j'avais été forcé de prendre deux nouveaux compagnons ; et maître Jean lui-même, pour m'aider, n'allait plus qu'une fois par semaine à sa ferme de Pickeholtz.

Il fallait nous voir, les manches retroussées jusqu'aux épaules, la chemise ouverte, les reins serrés dans nos ceintures, et notre bonnet rouge à cocarde sur l'oreille, battre le fer dans la rue, au milieu de cinquante à soixante montagnards arrêtés chaque matin devant l'auberge des Trois-Pigeons, avec leur grand sarrau de toile écrue et leur large feutre à chenilles tricolores. La forge était trop petite pour un si grand travail ; le four seul restait à l'intérieur et chauffait du matin au soir. Un compagnon ne faisait qu'entrer et sortir pour prendre le fer, le présenter à l'enclume et le remettre au feu.

Maître Jean était là dans son élément ; il avait aussi un grand bonnet rouge qui lui couvrait à

moitié ses gros favoris ; et quand la sueur nous coulait dans la raie du dos, quand on ne pouvait presque plus souffler, il criait d'une voix terrible :

– En avant !... ça ira !... ça ira !...

Et les marteaux continuaient de rouler comme une diligence sur le pavé de la ville.

Ah ! nous en avons abattu de l'ouvrage en ce temps. Les chaleurs étaient alors revenues, la verdure couvrait le village, c'était un temps superbe ; mais le soir, maître Jean, les compagnons et moi, nous étions si fatigués que nous aimions encore mieux nous étendre après souper que d'aller au club, excepté le samedi soir, quand nous étions sûrs de faire la grasse matinée et de nous rattraper le lendemain dimanche.

Il m'est arrivé deux ou trois fois dans ma vie, en courant la montagne, de retrouver une de ces vieilles piques chez les bûcherons ou les schlitteurs, derrière le vieux baldaquin ou contre la boîte de l'horloge ; les gens ne savaient plus ce que c'était ! Moi je prenais la pique rouillée, je la regardais, je la retournais, et tout ce bon temps de patriotisme me revenait d'un coup ; je m'écriais

en moi-même :

« Toi, tu t'es promenée en Alsace, en Lorraine, en Champagne. Tu as paré les coups de sabre d'un uhlan de Wurmser, et le roulement du canon de Brunswick ne t'a pas fait trembler dans les mains qui te tenaient. »

Je revoyais ces histoires déjà lointaines ; j'entendais les cris de : « Vive la nation !... Vive la liberté !... Vaincre ou mourir ! » Que les temps sont changés, mon Dieu, et les hommes aussi !

Enfin, pendant que cela se passait chez nous, tout allait son train ailleurs ; les feuillants traitaient les patriotes de factieux ; les girondins appelaient les montagnards des anarchistes ; les montagnards reprochaient aux girondins d'avoir fait déclarer une guerre qui commençait si mal ; ils les accusaient de glorifier Lafayette, l'homme du Champ de Mars, celui qui demandait à l'Assemblée nationale des éloges pour Bouillé, après les massacres de Nancy ; ils leur disaient : « Faites donc destituer Lafayette, puisque les ministres sont des vôtres. Lafayette est général, malgré l'article de la constitution qui défend aux

membres de l'Assemblée d'accepter aucune place du roi, dans les quatre années qui suivent sa dissolution. Faites-le destituer, c'est votre devoir. »

Marat criait aux soldats de fusiller les généraux qui les trahissaient ; Royou répétait dans sa *Gazette* que la dernière heure de la révolution allait sonner ; en Vendée, un marquis de la Rouarie levait des impôts et faisait des magasins d'armes et de munitions au nom du roi ; les nobles qui voulaient passer à l'ennemi s'engageaient sous de faux noms dans les volontaires, pour gagner la Suisse ou les Pays-Bas. Mais le pire, c'étaient toujours les prédications des prêtres réfractaires représentant les patriotes comme des brigands et le roi comme un martyr ; excitant la jeunesse à s'engager parmi les citoyens catholiques, apostoliques et romains ; leur distribuant des cœurs de Jésus brodés par de nobles dames, et des rubans blancs ornés de sentences, pour mettre autour de leurs chapeaux.

La fureur de ces gens ne connaissait plus de bornes, surtout depuis le dimanche des Rameaux,

en avril. Avant la Révolution, tous les paysans, hommes et femmes, arrivaient en ville, le jour de cette fête, avec des branches de sapin pour les faire bénir ; on faisait des processions dans les rues, et les habitants, catholiques, protestants ou juifs, étaient forcés de tendre leurs maisons de tapisseries, de fleurs et de feuilles. C'est à peine si on permettait aux luthériens et aux juifs de fermer leurs volets pendant les chants autour des reposoirs. Mais comme beaucoup de patriotes, Chauvel en tête, s'étaient plaints de cette cérémonie, le corps municipal, sur la réquisition du procureur de la commune, avait arrêté, d'après la nouvelle constitution qui garantissait à tout homme l'exercice libre de sa religion, qu'à l'avenir personne ne serait plus forcé de tendre ni tapisseries, ni feuilles devant sa maison ; que la garde nationale ne pourrait pas être requise d'assister aux cérémonies d'un culte quelconque, et que les citoyens ne pourraient plus être forcés de fermer leurs boutiques sur le passage des processions.

On pense bien qu'en ce jour la garde citoyenne avait été sous les armes, et que des

centaines de Valentin, de père Bénédic, et d'autres malheureux pareils, étaient arrivés pour se révolter contre la loi. Mais le commandant ayant fait charger les fusils sur la place, en leur présence, et le prêtre constitutionnel ayant eu le bon sens de faire sa procession dans l'église, tous ces gens s'en étaient allés furieux, sans avoir osé rien entreprendre.

Malheureusement, les choses s'étaient passées autrement dans le Midi et dans l'Ouest. Les gazettes nous apprenaient que, même à Paris, des citoyens paisibles avaient été horriblement maltraités, pour n'avoir pas voulu se découvrir devant les processions. On était allé jusqu'à les traîner dans la boue ! et depuis, les fanatiques commettaient des dégâts de toute sorte, surtout dans le Haut-Rhin ; à chaque instant on apprenait que tel curé constitutionnel venait d'avoir sa maison brûlée, ses arbres fruitiers coupés, ou d'être assommé lui-même.

Dans nos environs, la mauvaise race n'osait pas trop s'avancer ; elle se méfiait des gendarmes nationaux et de la garde citoyenne ; mais à

mesure que les troubles grandissaient, que les nouvelles devenaient mauvaises, elle prenait plus d'audace. Vers la fin du mois de mai, un matin que nous forgions des piques, comme je vous l'ai dit, nous vîmes arriver de loin, dans la rue, le curé Christophe ; devant lui marchaient deux espèces de mendiants, en sarraus déchirés, la tête nue, les cheveux pendants sur la figure et les mains liées sur le dos. Ils étaient attachés l'un à l'autre, et regardaient à terre, tandis que M. le curé, son grand bâton de houx à la main, et trois de ses paroissiens, leurs fourches sur l'épaule, les conduisaient en ville. Tous les montagnards réunis devant la forge s'étaient retournés et maître Jean, regardant le curé venir, lui cria :

– Hé ! qu'est-ce que c'est donc, Christophe ? tu m'as l'air d'avoir fait des prisonniers.

– Oui, dit le curé, ces deux mauvais drôles, avec trois autres de la même espèce, sont venus m'attaquer hier soir entre Spartzprod et Lutzelbourg, comme je revenais de voir mon frère Jérôme ; ils ont déboulé sur moi des deux côtés avec des hachettes et des couteaux, en

criant : « À mort, le renégat ! » Mais je les ai bien reçus avec mon bâton ! Les trois autres se sont échappés et ces deux-ci sont restés sur place ; je les ai relevés moi-même et je les ai conduits à la maison commune, où mes paroissiens les ont gardés à vue toute la nuit. Nous allons voir ce que ces gens-là me veulent, ce que je leur ai fait ! Si c'était la première fois, je me serais contenté de les corriger ; mais c'est la troisième fois qu'on m'attaque. Les premiers n'avaient que des triques, ceux-ci avaient des hachettes et des couteaux ; regarde, Jean, les coups qu'ils m'ont portés !

Alors, ouvrant sa soutane, M. Christophe nous montra sa poitrine entourée d'un bandeau de linge plein de sang.

– J'ai trois coups, dit-il : un sur l'épaule et deux dans les côtés.

En voyant cela, notre indignation fut telle que, si le curé n'avait pas poussé les deux misérables dans le coin où se trouvait la pompe, nous leur aurions cassé la tête à coups de marteau. Mais il étendait les bras devant eux, et criait :

– Halte ! halte ! je n’aurais pas eu besoin de vous si j’avais voulu les tuer. Il faut que la loi parle ; il faut que l’on sache d’où cela vient.

Et comme la foule accablait ces brigands de reproches, il fit signe à ses paroissiens de les emmener, et les suivit lui-même en nous disant :

– Ce soir, je repasserai ; vous aurez de mes nouvelles !

Toute la journée on ne fit que parler de cela ; maître Jean à chaque instant s’écriait :

– C’est pourtant agréable d’être fort ! Un autre que Christophe aurait été massacré pour sûr ; mais son frère Jérôme, du Hengst, et lui, sont les deux plus forts du pays. Ces grands hommes roux, avec de petites taches jaunes sur la peau, sont tous très forts. C’est la vieille race des hommes de la montagne.

Et tout à coup il se mettait à rire, en se tenant le ventre et criant :

– Quelle surprise pour les autres qui croyaient le surprendre ! Ah ! ah ! ah ! quelle mine ils ont dû faire en recevant cette averse !

Il riait tellement que cela gagnait tout le monde, et qu'on disait en s'essuyant les yeux :

– Oui, ça devait les étonner tout de même ; ils ne s'attendaient pas à cette débâcle !

Mais ensuite, en songeant aux coups de hachette et de couteau qu'ils avaient donnés à M. le curé Christophe, l'indignation vous revenait, et l'on pensait que ce serait avec ces gueux-là qu'on ferait l'épreuve, à Phalsbourg, de la nouvelle machine dont toutes les gazettes parlaient et qui devait remplacer la potence. On l'avait essayée à Paris depuis une quinzaine, et l'on appelait cette terrible invention un progrès de l'humanité. Sans doute c'était un progrès, mais de pareilles inventions sont toujours un mauvais signe, et les capucins qui criaient que les temps étaient proches, n'avaient pas tort ; ils ont dû reconnaître eux-mêmes, par la suite, que leur prédiction était encore plus vraie qu'ils ne pensaient.

Le curé Christophe, en repassant le soir aux Baraques pour retourner à Lutzelbourg, vint prendre un verre de vin à l'auberge, comme il l'avait promis à maître Jean, et nous dit que les

deux prisonniers étaient au cachot de la ville ; que le juge de paix, M. Fix, après les avoir interrogés longuement et avoir dressé son procès-verbal, allait les envoyer à Nancy, où leur affaire marcherait rondement.

Voilà comme cette espèce de guerre religieuse s'envenimait dans notre pays ; les prédications des prêtres réfractaires en étaient cause ; et ce devait être encore bien pis dans le Midi et en Vendée ; il devait arriver de là bien d'autres accusations à l'Assemblée nationale, puisque deux jours après le passage du curé Christophe aux Baraques, on vit ce décret affiché partout : à la porte des églises, devant les mairies et les maisons d'école :

« L'Assemblée nationale, après avoir entendu le rapport de son comité des douze ; considérant que les troubles excités dans le royaume par les ecclésiastiques non sermentés exigent qu'elle s'occupe sans délai des moyens de les réprimer, décrète qu'il y a urgence.

» L'Assemblée nationale, considérant que les efforts auxquels se livrent constamment les

ecclésiastiques non sermentés, pour renverser la constitution, ne permettent pas de supposer à ces ecclésiastiques la volonté de s'unir au pacte social, et que ce serait compromettre le salut public que de regarder plus longtemps comme membres de la société des hommes qui cherchent à la dissoudre ; – considérant que les lois pénales sont sans force contre ces hommes qui, agissant sur les consciences pour les égarer, dérobent presque toujours leurs manœuvres criminelles aux regards de ceux qui pourraient les faire réprimer et punir – après avoir décrété l'urgence, décrète ce qui suit :

» Art. 1^{er}. La déportation des ecclésiastiques insermentés aura lieu comme mesure de sûreté publique et de police générale, dans les cas et suivant les formes ci-après. »

Alors, dans une dizaine d'articles, on voyait les cas où les prêtres insermentés devaient être déportés, et le principal de ces articles revenait à celui-ci : « Lorsque vingt citoyens actifs du même canton se réuniront pour demander la déportation d'un ecclésiastique non sermenté, le

directoire du département sera tenu de prononcer la déportation, si l'avis du directoire du district est conforme à la pétition. »

C'était un décret terrible ; mais il fallait ou périr ou se défendre ! Quand on a prévenu les gens ; quand on les a priés et suppliés d'être justes et raisonnables ; quand on leur a cent fois offert la paix et qu'ils la refusent en nous attaquant toujours avec une fureur nouvelle ; quand ils excitent la guerre civile et qu'ils appellent l'étranger à leur secours, alors, à moins d'être des lâches ou des dupes, il ne reste plus qu'un moyen de s'en débarrasser : c'est de leur prouver qu'on est le plus fort et de les traiter, non plus en hommes de paix, mais comme des soldats révoltés contre la patrie. Si la nation avait été vaincue, quel aurait été le sort des patriotes ? Brunswick, l'ami des nobles et des prêtres réfractaires, va bientôt vous le dire dans sa proclamation.

Ce décret était donc nécessaire. Eh bien ! Louis XVI y mit son *veto*.

Le bruit courait aussi que les émigrés, par

milliers, retournaient à Paris ; qu'ils y tenaient des réunions secrètes, et qu'on allait apprendre de grands malheurs.

L'Assemblée nationale, voulant empêcher ces gens de troubler l'ordre, décréta qu'un camp de 20 000 hommes serait formé dans les environs de la capitale. Mais Louis XVI mit encore son *veto* sur ce décret. En même temps il envoyait Mallet-Dupan aux Prussiens, *pour leur dire de se dépêcher*, et d'annoncer, en nous envahissant, qu'ils n'en voulaient pas à la nation mais aux factieux, et qu'ils venaient seulement rétablir chez nous le gouvernement légitime contre les anarchistes.

Voilà l'honnête homme, le bon roi, d'accord avec les ennemis de son peuple. Qu'on le plaigne : il voulait nous remettre la corde au cou ; s'il avait réussi, vous et moi nous travaillerions tous pour les couvents, les abbayes et les seigneurs ; nous supporterions tous les impôts ; nos enfants ne pourraient obtenir aucun grade dans les armées, ni remplir aucune fonction excepté celles de capucin, de laquais, de

palefrenier, de domestique ; nous serions les derniers des misérables ; mais les courtisans, les fainéants, les moines prospéreraient et chanteraient les louanges de Sa Majesté. Le pauvre homme n'a pas réussi ; les patriotes ont vaincu les rois de l'Europe, pour établir et maintenir chez nous la justice... Quel malheur !... Il est bien à plaindre !... et la reine aussi, cette bonne Marie-Antoinette, qui disait tous les jours que les Prussiens et son neveu le roi de Hongrie, empereur d'Allemagne, allaient venir la délivrer sur les corps de deux cent mille Français !

Les girondins, reconnaissant enfin qu'ils étaient joués par la cour, résolurent de forcer le roi de s'expliquer, et le ministre Roland lui écrivit une lettre, pour lui demander d'avoir au moins la franchise de se déclarer ouvertement pour ou contre la nation ; que, s'il était pour, il devait sanctionner les deux décrets ; que, s'il était contre, il devait maintenir son *veto*, et qu'alors le peuple saurait que Louis XVI tenait avec les ennemis de la France.

C'était honnête ! Il lui disait :

« Votre Majesté jouissait de grandes prérogatives, qu'elle croyait appartenir à la royauté. Élevée dans l'idée de les conserver, elle n'a pu se les voir enlever avec plaisir ; le désir de se les faire rendre était aussi naturel que le regret de les voir anéantir. Ces sentiments ont dû entrer dans les calculs des ennemis de la révolution ; ils ont compté sur une faveur secrète, jusqu'à ce que les circonstances permissent une protection déclarée. Ces dispositions ne pouvaient échapper à la nation elle-même, et elles ont dû la tenir en défiance. Votre Majesté a donc été constamment dans l'alternative de céder à ses affections particulières, ou de faire des sacrifices exigés par la nécessité, par conséquent d'enhardir les rebelles en inquiétant la nation, ou d'apaiser celle-ci en vous unissant à elle. Tout a son terme, et celui de l'incertitude est arrivé.

» La déclaration des droits est devenue un évangile politique, et la constitution française une religion pour laquelle le peuple est prêt à périr... Tous les sentiments ont pris l'accent de la passion. La fermentation est extrême ; elle éclatera d'une manière terrible, à moins qu'une

confiance raisonnée dans les intentions de Votre Majesté ne puisse enfin la calmer ; mais cette confiance ne s'établira pas sur des protestations, elle ne saurait plus avoir pour base que des faits... Il n'est plus temps de reculer ; il n'y a même plus moyen de temporiser : la révolution est faite dans les esprits ; elle s'achèvera au prix du sang et sera cimentée par lui, si la sagesse ne prévient pas les malheurs qu'il est encore possible d'éviter... Encore quelque délai, et le peuple contristé croira apercevoir dans son roi l'ami et le complice des conspirateurs. »

Pour toute réponse, le roi destitua les ministres girondins ; mais l'Assemblée nationale décréta que ces ministres emportaient les regrets de la patrie, et que la lettre de Roland serait envoyée aux 83 départements.

Le roi nomma ensuite Dumouriez ministre de la guerre. Ce général était un homme très fin ; lorsqu'il vit que, malgré ses conseils, Louis XVI ne voulait pas sanctionner les deux décrets, il aima mieux se démettre lui-même et prendre un petit commandement à l'armée ; de sorte que le

roi, ne trouvant plus un homme de bon sens pour courir le danger de ses deux *veto*, fut très découragé. La reine lui rendait confiance, en disant : « Les Prussiens viendront bientôt. Encore un peu de patience !... Il ne faut pas se laisser abattre ; les prêtres nous soutiennent aussi ; tout marche bien en Vendée, etc. »

Ces choses ont été racontées plus tard par une femme de Marie-Antoinette, et je crois que c'est vrai ; cela devait se passer comme dans notre baraque, lorsque mon père perdait confiance et que ma mère lui disait :

– Sois tranquille ! le temps de la milice approche ; nous vendrons Nicolas, Claude ou Michel ; sur trois il faudra bien qu'un gagne ! Alors nous aurons du repos ; nous payerons l'usurier et nous achèterons avec le reste une vache ou bien deux chèvres.

C'est toujours la même histoire ; seulement au lieu de vendre Nicolas, Claude ou moi, la reine aurait peut-être cédé l'Alsace. Toute la France s'en méfiait ; cette idée vous pesait sur le cœur, et c'était lourd ; car le dernier Baraquin aimait

mieux son pays que ces gens-là, j'en suis sûr ! Le vrai patriotisme est dans le peuple ; il aime la terre, lui, qu'il retourne et qu'il ensème ; les autres aiment les places où l'on attrape de bonnes pensions sans rien faire. Au moins dans le temps c'était comme cela.

Tous les soirs, au club, on faisait des motions de tout exterminer, et Chauvel répétait sans cesse :

– Du calme ! du calme !... La colère ne sert à rien ; elle trouble tout !... Ces deux *veto* nous font du bien, l'ennemi se découvre ; il vaut mieux le voir en face. Jusqu'à présent nous avons eu du doute, à cette heure nous n'en avons plus ; on veut l'agitation, le trouble, la division entre nous !... C'est le plan de nos ennemis ; raison de plus pour être unis et de sang-froid. On ne veut pas de patriotes fédérés aux environs de Paris, raison de plus pour en envoyer de bons ! Que chacun s'apprête à marcher ; que ceux qui resteront se cotisent pour faire la solde des autres. Que chacun agisse selon ses moyens... Attention !... Restons unis et pas de trouble !

C'est ainsi qu'il parlait ! Et puis on lisait les discours des Jacobins, de Bazire, de Chabot, de Robespierre, de Danton, et l'on voyait que ces hommes n'avaient pas peur, qu'ils ne voulaient plus reculer ; au contraire. Tous regardaient la destitution des ministres girondins comme un malheur public, parce qu'au moins ceux-là ne s'entendaient pas avec l'étranger, et que, s'ils voulaient la guerre, c'était pour faire avancer plus vite la révolution, et non pour nous livrer aux ennemis.

Parmi les clubs du pays, le nôtre, à cause du bon sens de Chauvel et de sa fermeté dans l'ordre, était peut-être le meilleur. On envoyait nos motions aux Jacobins, et quelquefois il en était fait mention dans le rapport des séances.

Mais alors Lafayette, qu'on avait toujours représenté comme un bon patriote, que maître Jean aimait tant et que les girondins avaient soutenu contre les montagnards, tout à coup ce Lafayette découvrit ses batteries, et l'on reconnut qu'elles étaient pointées sur nous ; qu'il tenait avec la cour et le roi et qu'il se moquait du

peuple. Ce qu'il avait fait jusqu'à ce jour était en grande partie par vanité, maintenant il rentrait dans sa vieille nature : c'était un marquis !., et même un marquis dangereux, puisqu'il avait une armée et qu'il pouvait essayer de l'entraîner contre l'Assemblée nationale.

C'est la première fois qu'on vit un pareil danger ; depuis, d'autres généraux ont eu la même idée ! Heureusement Lafayette n'avait pas remporté de grandes victoires ; il disait bien, après un petit combat en avant de Maubeuge, où les Autrichiens avaient été battus : « Mon armée me suivra ! » mais il n'en était pas sûr, et se contenta d'écrire à l'Assemblée une lettre très insolente, déclarant que les Jacobins étaient cause de tout le désordre, traitant les girondins d'intrigants, et donnant en quelque sorte l'ordre à l'Assemblée nationale de dissoudre tous les clubs, et de retirer ses deux décrets sur les prêtres réfractaires et sur le camp au nord de Paris.

Allez donc vous fier à des marquis amis de Washington !... Un soldat sans victoires qui veut donner des ordres aux représentants du pays !...

Aussi, depuis ce temps-là, M. le marquis de Lafayette, tantôt l'ami de Washington, tantôt le défenseur de la cour, était connu. Le roi n'en voulait pas plus que les patriotes ; il était trop républicain pour lui et trop marquis pour nous.

Voilà les gens qui veulent porter l'eau sur les deux épaules, et se figurent avoir plus d'esprit que tout le monde. La garde nationale, depuis son départ de Paris, s'était réunie avec le peuple ; les bourgeois et les ouvriers tenaient ensemble, comme en 89 ; le maire Pétion, avec son bon sens, les avait réconciliés ; et quand on vit l'insolence de ce marquis, on s'accorda pour célébrer l'anniversaire du serment du Jeu de paume, qui tombait au 20 juin. Chauvel nous en parlait déjà huit jours à l'avance, dans son arrière-boutique.

– C'est la plus grande fête nationale, disait-il, le coude au coin de son bureau et la tête penchée d'un air joyeux ; oui, le serment du Jeu de paume vaut, dans son genre, la prise de la Bastille ; ce devraient être là les deux grandes fêtes inscrites au calendrier, comme chez les juifs le passage de

la mer Rouge et l'arrivée au mont Sinaï !

Il prenait une prise tout doucement, en clignant de l'œil ; et, la veille du 20 juin, même avant de connaître la lettre de Lafayette, qui n'arriva chez nous que le 24, Chauvel nous dit :

– Nous ne pouvons pas célébrer le serment du Jeu de paume à Phalsbourg ; dans une place forte il faudrait avoir la permission du ministre et je n'ai pas voulu la demander ; mais c'est égal, je vous engage tout de même à prendre demain, après dîner, un bon verre de vin en l'honneur de ce jour ; nous ne serons pas les seuls en France !

Et nous comprîmes alors qu'il se passerait quelque chose le lendemain, qu'il le savait, mais que sa grande prudence l'empêchait de nous le dire.

Tout le monde sait aujourd'hui que le 20 juin 1792 le peuple de Paris se leva de bon matin, et que, sous la conduite du brasseur Santerre, du boucher Legendre, de l'orfèvre Rossignol et de quelques autres bons patriotes, une foule innombrable d'hommes, de femmes et d'enfants, avec des canons et des piques, des drapeaux

tricolores et des culottes pendues au bout de longues perches, se rendirent à l'Assemblée nationale criant : « À bas le *veto* ! Vivent les ministres girondins ! » et chantant le « *Ça ira* ! »

L'Assemblée nationale leur ouvrit ses portes ; ils défilèrent à vingt-cinq ou trente mille pendant trois heures, et puis ils allèrent aussi visiter le roi, la reine et leurs ministres au château des Tuileries.

La garde nationale, qui n'était plus commandée par Lafayette, au lieu de tirer dessus, se mit à fraterniser avec eux ; et tous ensemble, pêle-mêle, montèrent dans le palais.

Alors ces pauvres gens, qui n'avaient jamais vu que la misère, virent ce château plein de dorures et d'objets d'art de tous les états : peintures, instruments de musique, armoires pleines de verreries et de porcelaines ; ils en furent émerveillés. Ils virent aussi le roi, que ses domestiques entouraient dans l'embrasement d'une fenêtre. Le boucher Legendre lui dit qu'il fallait sanctionner les décrets, que le peuple était las d'être pris pour une bête, qu'il voyait clair et ne

se laisserait plus tromper.

C'étaient les propos d'un homme simple.

Le roi lui promit d'observer la constitution. Ensuite il monta sur une table, mit un bonnet rouge et but un verre de vin à la santé de la nation.

Le tumulte était grand dans cette salle ; mais le maire Pétion, étant arrivé, dit à cette quantité de patriotes qui se complaisaient à regarder le château que, s'ils restaient plus longtemps, les ennemis du bien public envenimeraient leurs intentions ; qu'ils avaient agi avec la dignité d'hommes libres, et que le roi verrait dans le calme ce qu'il aurait à décider. Ils comprirent que le maire avait raison, et défilèrent jusqu'au soir, en saluant la reine et les princesses, assises dans une de ces grandes chambres, avec le petit dauphin.

Voilà ce que bien des gens ont représenté comme un crime du peuple contre le roi. Moi, plus j'y pense, plus je trouve cela simple et naturel. Sans doute on n'aime pas voir une grande foule dans sa maison ; mais un roi doit

être comme un père pour son peuple. Louis XVI avait dit cent fois : « Je suis le père de mes sujets ! »

Eh bien ! si c'était vrai, s'il le pensait, cela ne devait pas l'étonner ; rien n'est plus naturel que d'aller voir son père, et de lui demander ce qu'on désire. Mais, pour dire la vérité, je crois qu'il disait cela comme autre chose, et que cette visite de ses enfants lui parut un spectacle terrible, parce qu'ils étaient trop sans gêne. Et comme les Valentins ne manquaient pas en ce temps, ils poussèrent des lamentations qui n'en finissaient plus.

D'un autre côté les patriotes avaient espéré que Louis XVI, en voyant cette masse de gens, ferait des réflexions et qu'il sanctionnerait les décrets. C'était la pensée de Chauvel. Mais le roi s'obstina dans son *veto*, de sorte qu'on reconnut que c'était une affaire manquée et que nos ennemis allaient en tirer avantage.

On pouvait y compter. Tout le parti des feuillants et des soi-disant constitutionnels, Barnave, Mounier, Lally-Tollendal, Duport, les

frères Lameth, ceux qui parlaient toujours du respect de la constitution au peuple et qui donnaient des conseils à la cour pour la détruire, ces gens, la moitié de la garde nationale et soixante-seize directoires de département levèrent les mains au ciel en criant que tout était perdu, qu'on ne respectait plus le roi ; qu'il fallait mettre en accusation Santerre, Rossignol et Legendre, tous les chefs de la manifestation du 20 juin, et le maire de Paris, Pétion, pour n'avoir pas fait mitrailler le peuple, comme Bailly au Champ de Mars. Enfin Lafayette lui-même, au lieu de rester à son poste et d'observer les quatre-vingt mille Autrichiens et Prussiens réunis à Coblenz pour nous envahir, Lafayette quitta tout et vint à Paris, demander au nom de l'armée le châtement des insurgés du 20 juin.

À l'Assemblée on lui fit beaucoup d'honneurs, ce qui n'empêcha pas le girondin Guadet de dire :

« En apprenant que M. Lafayette était à Paris, j'ai pensé tout de suite : Nous n'avons plus d'ennemis extérieurs, les Autrichiens sont vaincus. Cette illusion n'a pas duré longtemps ;

nos ennemis sont toujours les mêmes, notre situation extérieure n'a pas changé, et cependant M. Lafayette est à Paris ! Quels puissants motifs l'amènent ? Nos troubles intérieurs ? Il craint donc que l'Assemblée nationale n'ait pas assez de puissance pour les réprimer ? Il se constitue l'organe de son armée et des honnêtes gens... Ces honnêtes gens où sont-ils ? Cette armée, comment a-t-elle pu délibérer ? Je crois que M. Lafayette prend le vœu de son état-major pour celui de l'armée tout entière ; et je dis que s'il a quitté son poste sans congé du ministre, il viole la constitution. »

C'était clair !

Lafayette est le premier exemple de ces généraux qui, par la suite, ont planté là leurs armées pour venir s'emparer du pouvoir, sous prétexte de sauver le pays.

On aurait dû l'arrêter et le faire juger par un conseil de guerre ; s'il avait eu dix ans de boulet, comme un simple soldat, les autres ne se seraient pas tant pressés de venir à Paris sans ordre.

Enfin, après avoir dénoncé les Jacobins à

l'Assemblée nationale, il courut offrir à Leurs Majestés de les conduire à Compiègne, où le roi pourrait ordonner la révision de la constitution, rétablir la monarchie dans ses prérogatives et la noblesse dans ses privilèges civils ; lui, Lafayette, se chargeait d'exécuter les volontés du roi, et, si Paris résistait, de le traiter en ville rebelle. C'est ce qu'on a su plus tard, par des lettres de Coblentz. Mais la reine et le roi lui firent mauvaise mine.

La reine voulait être délivrée par les Prussiens, et non par M. Lafayette, qui l'avait trimballée de Versailles à Paris, au milieu de la multitude en guenilles, criant : « Voici le boulanger, la boulangère et le petit mitron ! » Elle ne pouvait oublier cela, ni s'habituer à l'idée d'une constitution quelconque, et bien moins encore à voir dans M. Lafayette le sauveur de la monarchie. Le gouvernement absolu des Prussiens et celui de François, son neveu, roi de Bohême et de Hongrie, empereur d'Allemagne, valait bien mieux.

Lafayette, reconnaissant alors que le temps du

cheval blanc était passé, essaya tout de même d'assembler la garde nationale, pour exterminer le club des Jacobins ; mais le maire Pétion défendit de battre le rappel ; personne ne vint et M. le marquis désolé retourna tranquillement à son armée, près de Sedan.

Les patriotes avaient bien vu la trahison ; de tous les côtés l'Assemblée nationale recevait des pétitions, pour lui demander la punition des traîtres, et surtout de Lafayette.

C'est alors, au commencement de juillet 1792, pendant les plus grandes chaleurs de l'année, que des milliers de fédérés, sans s'inquiéter du *veto*, se mirent en route pour former le camp de vingt mille hommes. Ils partaient par petites bandes de cinq ou six, en blouse, en carmagnole, le bonnet rouge sur la nuque, avec la chemise, la culotte, les souliers de rechange dans le mouchoir au bout du bâton, et criaient :

– À Paris !... À Paris !

Les plus raisonnables, les vieux, qu'on arrêtaient pour leur offrir une chope ou bien un petit verre sur le pouce, vous disaient :

– Nous allons là-bas défendre la liberté, secouer l’oppression et punir les traîtres.

Ils étaient tout blancs de poussière ; mon cœur sautait en les regardant s’en aller et se retourner, le bonnet ou le chapeau en l’air, pour nous crier :

– Adieu !... vous aurez bientôt de nos nouvelles !

J’aurais voulu les suivre ; mais l’idée des père et mère, de Mathurine et d’Étienne, qui ne pouvaient se passer de moi, me retenait. Quel crève-cœur d’être forcé de rester !

Le ministre du roi, Terrier, écrivit alors aux directoires de tous les départements, d’arrêter et de disperser par tous les moyens ces rassemblements ; de rappeler aux districts et aux municipalités que les magistrats devaient, sous leur responsabilité, donner l’ordre aux officiers de police, à la gendarmerie nationale, à toutes les forces publiques, d’empêcher ces gens de quitter leur pays, sous prétexte de se rendre à la capitale. Mais sa lettre ne produisit aucun effet ; au contraire, tous les clubs se mirent à crier contre, et Chauvel déclara que c’était une véritable

trahison ; qu'on avait permis aux Prussiens et aux Autrichiens de se réunir ; qu'on leur avait en quelque sorte déblayé le chemin de la patrie ; et que maintenant on se servait encore du *veto*, de menaces de loi martiale et d'autres moyens abominables, pour empêcher les citoyens de faire leur devoir.

On savait aussi que les domestiques du roi, habillés en gardes nationaux, allaient partout crier contre les fédérés, qu'ils traitaient de « sans-culottes », comme si c'était un crime d'être pauvre ! et comme si très souvent cela ne prouvait pas qu'on a plus de cœur et plus de respect de soi-même que des gueux pareils ; car de se faire valet, ce n'est pas difficile et on y gagne plus d'argent qu'en travaillant de son métier du matin au soir.

Tout le monde pensait qu'il était temps de mettre cette mauvaise race à la raison, et l'Assemblée nationale décréta que les citoyens gardes nationaux, que l'amour de la constitution amenait à Paris, soit pour rejoindre l'armée de réserve à Soissons, soit pour aller aux frontières,

se feraient inscrire à la municipalité ; qu'ils assisteraient aux fêtes de la fédération du 14 juillet ; qu'ils recevraient des billets de logement militaire pour trois jours, et qu'ensuite la municipalité leur délivrerait un ordre de route par étapes jusqu'à leur destination, où leurs bataillons seraient organisés et soldés sur le pied de guerre.

C'est ce décret qui fit du bien. Il fut envoyé par courrier extraordinaire aux quatre-vingt-trois départements ; et le roi, la reine, les courtisans et les ministres durent reconnaître alors que le *veto* n'était pas tout ; que malgré la retraite de Luckner devant les Autrichiens, dans les Pays-Bas, par ordre du gouvernement ; malgré la réunion de quatre-vingt-quinze mille Prussiens et Autrichiens à Coblenz, avec vingt mille émigrés prêts à nous envahir ; malgré le beau plan de Bouillé, qui tenait sa promesse de montrer le chemin de la France à l'étranger, et que Frédéric-Guillaume, François II et Brunswick avaient convoqué à leur conseil ; malgré son beau plan d'attaquer Longwy, Sedan, Verdun, qui seraient à peine défendus, et puis de marcher sur Paris, par Rethel et Reims, à travers les belles plaines de la

Champagne, où l'on trouverait les greniers et les granges de nos paysans pour nourrir l'invasion ; malgré les prédications des prêtres réfractaires, qui détachaient de plus en plus la Vendée et la Bretagne de notre révolution, et le soulèvement des paysans du bas Languedoc par M. le comte du Saillant, lieutenant général des princes ; enfin, que malgré toutes les trahisons de la noblesse, de la cour et des évêques, réunis contre nous pour rétablir le bon plaisir du roi, la partie n'était pas belle pour eux. Oui, s'il leur restait l'ombre du sens commun, ces gens-là devaient voir que les armées des savetiers et des avocats, comme ils nous appelaient, n'avaient pas peur des fameux grenadiers de Frédéric, ni des uhlands du roi de Bohême et de Hongrie, ni des illustres descendants de la race des fiers conquérants.

Et d'abord, quand on se bat pour soi, c'est autre chose que de se faire casser les os pour un prince qui vous mettra de côté comme une vieille béquille hors de service. Cette idée aurait dû leur venir, et je crois aussi que Louis XVI l'avait : car on a trouvé plus tard dans l'armoire de fer des lettres désolées, dans lesquelles il racontait le

trouble et les inquiétudes que lui causait la réunion de l'armée des savetiers et des avocats, qu'il aurait bien voulu voir en guerre les uns contre les autres.

Moi je n'oublierai jamais ce passage des fédérés, et surtout le cri terrible de la France, lorsque, au commencement de juillet, pendant ce grand mouvement de patriotes, le fameux discours du girondin Vergniaud fut répandu dans le pays, et que chacun reconnut que notre pensée sur la trahison de Louis XVI était celle de l'Assemblée nationale. C'est Chauvel lui-même qui lut ce discours à notre club ; on pâissait rien que de l'entendre. Vergniaud disait :

– C'est au nom du roi, pour venger la dignité du roi, pour défendre le roi, pour venir au secours du roi, que les princes français ont soulevé les cours de l'Europe ; que s'est conclu le traité de Pilnitz ; que l'Autriche et la Prusse ont pris les armes... Tous les maux qu'on s'efforce d'accumuler sur nos têtes, tous ceux que nous avons à redouter, c'est le nom seul du roi qui en est le prétexte ou la cause.

Et puis, parlant de la constitution, qui chargeait le roi seul de défendre la patrie, il s'écriait :

– Ô roi, qui n'avez feint d'aimer les lois que pour conserver la puissance qui vous servirait à les braver ; la constitution, que pour qu'elle ne vous précipitât pas du trône où vous aviez besoin de rester pour la détruire ; la nation, que pour assurer le succès de vos perfidies, en lui inspirant de la confiance ; pensez-vous nous abuser avec d'hypocrites protestations ? Était-ce nous défendre que d'opposer aux soldats étrangers des forces dont l'infériorité ne laissait même pas d'incertitude sur leur défaite ? Était-ce nous défendre que d'écarter les projets tendant à fortifier l'intérieur du royaume, ou de faire des préparatifs de résistance pour l'époque où nous serions déjà devenus la proie des tyrans ? Était-ce nous défendre que de ne pas réprimer un général qui violait la constitution, et d'enchaîner le courage de ceux qui la servaient ? Non, non, vous n'avez pas rempli le vœu de la constitution ! Elle est peut-être renversée, mais vous ne recueillerez pas le fruit de vos parjures ! Vous ne vous êtes

pas opposé par un acte formel aux victoires qui se remportaient en votre nom sur la liberté ; mais vous ne recueillerez pas le fruit de vos indignes triomphes. Vous n'êtes plus rien pour cette constitution que vous avez si indignement violée, pour ce peuple que vous avez si lâchement trahi !

Quel cri d'indignation et de colère s'éleva dans le club et sur la petite place où la voix de Chauvel s'étendait ! Tout cela n'était que la vérité, chacun l'avait pensé d'avance ; avec un roi pareil, dont les intérêts étaient contraires à ceux de la nation, il fallait périr ; aussi tout le monde disait :

Il faut le jeter à bas ; il faut que cela finisse, et que le peuple lui-même songe à se défendre !

Mais ce qui montre encore mieux l'indigne trahison de Louis XVI, c'est que, le jour suivant, ses propres ministres vinrent déclarer à l'Assemblée nationale que notre trésor, nos armées et notre marine étaient en si mauvais état, qu'ils donnaient leur démission en masse. Et puis, après avoir dit cela, ces braves gens se sauvèrent de la salle, sans écouter seulement ce

qu'on avait à leur répondre, comme ces banqueroutiers qui, n'ayant rien de bon à dire, s'échappent soit en Angleterre, soit ailleurs, en laissant les honnêtes gens dans la misère. Cela signifiait : « Vous avez eu confiance en nous. Au lieu de mettre la France en état de résister à l'invasion, nous n'avons rien fait du tout. Maintenant nos amis les Prussiens et les Autrichiens sont prêts ; ils s'avancent... Voyons comment vous sortirez de là ! »

XI

Nous en sommes sortis tout de même !

Le lendemain, 11 juillet 1792, l'Assemblée nationale déclara « la patrie en danger », et toute la France fut debout.

Ces mots de « patrie en danger » voulaient dire :

« Vos champs, vos prés, vos maisons, vos père et mère, vos villages, tous les droits et toutes les libertés que vous venez de gagner contre les nobles et les évêques, sont en danger. Les émigrés viennent, avec des masses de Prussiens et d'Autrichiens, pour vous voler et vous piller, vous massacrer, brûler vos granges et vos baraques ; vous faire payer la dîme, la gabelle, le champart, etc., de père en fils !... Défendez-vous et tenez bien ensemble ; ou bien remettez-vous à travailler comme des bœufs, pour le couvent et le seigneur. »

Voilà ce que cela voulait dire ! Et c'est à cause de cela que nous avons marché comme un seul homme ; c'est à cause de cela que nos coups ont été terribles : nous étions tous dans les idées de la révolution ; nous défendions tous nos biens, nos droits et notre liberté.

Ce décret fut proclamé dans toutes les communes de France. Le canon tirait toutes les heures ; le tocsin sonnait dans tous les villages ; et quand les gens apprenaient que leur champ risquait d'être envahi, vous pensez bien qu'ils laissaient la faucille dans le sillon et couraient empoigner le fusil ; car le champ portera des moissons encore l'année prochaine et dans dix et cent ans ; la moisson, on peut la brûler, on peut la faire pâturer aux chevaux des Prussiens ; le principal, c'est de garder le champ, qui portera du blé, de l'orge, de l'avoine et des pommes de terre, pour les enfants et les petits-enfants.

Chez nous, quand le grand Élof Collin, sur une estrade au milieu de la place, nous lut le décret, en criant comme un vieil épervier sur son rocher : « Citoyens, la patrie est en danger ! Citoyens,

venez au secours de la patrie !... » l'enthousiasme commença d'abord parmi les fils d'acquéreurs de biens nationaux, qui savaient que si les émigrés revenaient, leurs pères seraient pendus. C'est pourquoi tous, par cinq, six, dix à la file, montaient sur l'estrade et se faisaient inscrire.

Moi je n'avais encore rien, mais j'espérais avoir ; je ne voulais pas toujours travailler pour les autres, et puis j'étais dans les idées de Chauvel sur la liberté ; je me serais fait massacrer pour la liberté ! et même encore à l'âge où je suis, mon vieux sang bouillonne, rien que de penser qu'un gueux pourrait vouloir attenter sur ma personne ou sur mes biens.

Je n'attendis donc pas longtemps ; je vis tout de suite ce qu'il fallait faire : aussitôt la proclamation finie, je montai m'enrôler dans les volontaires. Le premier en tête de la liste, c'est Xaintrilles ; le deuxième, Latour-Foissac, et le troisième, c'est Michel Bastien, des Baraques-du-Bois-des-Chênes.

Ah ! de vous dire que ça ne me coûtait rien, j'aurais tort. Je savais que mon pauvre vieux père

allait être dans la misère pendant trois ans, et que maître Jean serait dans un grand embarras pour sa forge ; mais je savais aussi qu'il fallait nous défendre, et qu'on ne pouvait pas envoyer des nobles à notre place ; qu'il fallait nous en mêler nous-mêmes, ou traîner la brouette dans tous les siècles.

Et comme je descendais, le billet d'enrôlement dans le ruban de mon chapeau, mon père était là qui me tendait les bras. Nous nous embrassâmes sur la première marche de l'estrade, aux cris de : Vive la nation ! Son menton tremblait, des larmes coulaient sur ses joues ; il me serrait en sanglotant et disait :

– C'est bien, mon enfant ! Maintenant je suis content... Le coup de Nicolas est guéri... Je ne sens plus mon mal !

Il disait cela, parce que c'était un honnête homme, et que rien au monde ne pouvait lui faire plus de peine que la trahison d'un de ses fils contre son propre sang et son propre pays, mais alors il fut soulagé.

Maître Jean aussi m'embrassa : car il pensait

bien que j'allais joliment défendre sa ferme de Pickeholtz, et que si les autres revenaient, ça ne serait pas de ma faute. Il avait raison ; avant de lui toucher un cheveu, il aurait fallu me hacher en mille morceaux.

Enfin, voilà, je ne dis ni plus ni moins que la vérité ; l'enthousiasme qui dure vient de la justice, du bon droit et du bon sens.

Je n'ai pas besoin de vous peindre les cris, les embrassades, les poignées de main et les jurements de vaincre ou mourir ; chacun sait que c'est toujours la même chose, et que depuis, en trompant le peuple avec leurs mauvaises gazettes, des êtres remplis d'orgueil et de bêtise sont parvenus à exciter le même enthousiasme, pour des guerres qui ne regardaient pas la France et qui lui ont fait le plus grand tort. Seulement cette fois c'était sérieux ; la nation avait de l'enthousiasme pour son propre compte ; elle se battait pour défendre ses biens et sa liberté ; cela vaut mieux que de se faire massacrer pour la gloire d'un roi ou d'un empereur.

Aussi je me rappelle toujours avec

attendrissement ces hommes et ces femmes, ces vieux et ces vieilles, tout courbés et pliés, les bras pendant sur les épaules de leurs garçons qu'ils venaient d'enrôler ; de pauvres gens, on peut le dire, des malheureux du Dagsberg, qui n'avaient rien à garder et qui vivaient dans leurs huttes de bûcheron ou de charbonnier, sans aucun intérêt à cette guerre ; mais ils avaient pourtant l'amour de la liberté, de la justice et de la patrie ! Et les dons patriotiques pour les parents des volontaires, pour les blessés, pour l'équipement des troupes ; les offrandes de toutes sortes des malheureux infirmes, qui suppliaient nos officiers municipaux de recevoir aussi leurs pauvres deux liards ; les enfants qui pleuraient, parce qu'ils n'avaient pas l'âge d'entrer dans les tambours ou les trompettes ! toutes ces choses étaient naturelles, chacun faisait ce qu'il pouvait.

Mais ce qui me revient encore mieux, ce qui me réveille et me fait revivre comme à vingt ans, c'est de me rappeler que sur le midi, pendant que maître Jean, Létumier, mon père et moi, nous étions à table dans la bibliothèque de Chauvel, les volets fermés à cause de la grande chaleur du

jour, et que de temps en temps la sonnette allait ; que Marguerite sortait servir la pratique, et puis rentrait sans oser me regarder ; et que moi, malgré le bon vin, la bonne chère, je ne pouvais pourtant pas rire comme les autres, ni paraître bien content d'aller tout de suite au camp de Wissembourg, tout à coup Chauvel prit une vieille bouteille, et dit, en la débouchant entre ses genoux :

– Celle-ci, mes amis, nous allons la boire à la santé de Michel ; videz vos verres !

Et que posant la bouteille sur la table, il me regarda d'un air grave, en me disant :

– Écoute, Michel, tu sais que je t'aime depuis longtemps ; ta conduite d'aujourd'hui augmente encore mon estime pour toi ; elle me montre que tu es un homme. Tu n'as pas attendu pour faire ton devoir de patriote, malgré tout ce qui peut te retenir ici... c'est bien !... Maintenant tu vas partir ; tu vas défendre les droits de l'homme ; si nous n'avions pas d'autres devoirs, tu ne partirais pas seul, nous serions dans les rangs ensemble. Mais à cette heure parle franchement : est-ce que

tu ne regrettes rien ici ? Est-ce que tu pars le cœur content ? Est-ce que tu n'aurais rien à nous demander ? un de ces cadeaux patriotiques, qu'on ne fait qu'aux hommes qu'on estime et qu'on aime !

Il me regardait, et je sentis que je devenais tout rouge ; mes yeux se tournaient malgré moi du côté de Marguerite, pâle et les yeux baissés, mais pourtant ferme. Je n'osais parler, le silence était grand. Et regardant mon père, Chauvel dit :

– Hé ! père Bastien, dites donc, je crois que ces enfants s'aiment.

– Ah ! je crois bien que oui, répondit mon père, et depuis longtemps !

– Si nous les fiançons ensemble, qu'en pensez-vous, père Bastien ?

– Ah ! monsieur Chauvel, ce serait le bonheur de ma vie !

Comme ils parlaient ainsi d'un air gai, Marguerite et moi nous nous étions levés, sans oser nous approcher ; alors Chauvel s'écria :

– Hé ! mes enfants, embrassez-vous donc,

embrassez-vous !

Et tout de suite nous étions dans les bras l'un de l'autre. Marguerite cachait sa figure sur mon épaule ; elle était à moi. Quel bonheur de pouvoir embrasser ainsi celle qu'on aime, devant tout le monde, devant ses parents, devant ses amis !... Ah ! qu'on est fier de la tenir, et quelle force il faudrait pour vous l'ôter !

Maître Jean riait de son bon gros rire de brave homme ; et Chauvel, retourné de notre côté, sur sa chaise, dit :

– Je vous fiance l'un à l'autre ! Tu vas partir, Michel, et dans trois ans, quand tu reviendras, elle sera ta femme. Tu l'attendras, n'est-ce pas, Marguerite ?

– Toujours ! dit-elle.

Et je sentis ses bras me serrer. Alors je ne pus m'empêcher de pleurer, et je dis :

– Je n'ai jamais aimé que toi... je n'en aimerai jamais d'autre... Je suis content d'aller me battre pour vous tous, car vous êtes ceux que j'aime !

Et je me rassis. Marguerite sortit aussitôt.

Chauvel remplit nos verres et s'écria :

– Voici une belle journée !... À la santé de mon fils Michel !

Mon père répondit :

– À la santé de ma fille Marguerite !

Et tous ensemble nous dûmes :

– À la patrie !... À la liberté !

Cent soixante-trois volontaires nationaux s'engagèrent ce jour-là à Phalsbourg. Tout le pays était dans l'enthousiasme et voulait défendre ce que nous avions ; pas une âme ne restait aux champs. Dehors, sur la place et dans les rues, on n'entendait que les cris de « Vive la nation ! Ça ira !... ça ira !... » Et puis le tintement des cloches et, d'heure en heure, le canon de l'arsenal, qui faisait grelotter nos vitres. Nous, dans le fond de la boutique, nous continuions à fraterniser ; de temps en temps un patriote criait dans la porte :

– Tant de volontaires !

On le faisait entrer et vider un verre de vin, en l'honneur de la patrie. Chauvel prenait de bonnes prises et s'écriait en clignant de l'œil :

– Ça marche !... tout ira bien !

Il parlait aussi de grands coups qui se préparaient à Paris, sans dire pourtant ce que c'était.

Maître Jean avait déjà comme premier garçon à sa ferme de Pickeholtz mon frère Claude, un véritable homme du bon Dieu, sans malice, très bon laboureur, et qui faisait tout ce qu'on lui disait ; mais aucune idée ne lui serait venue de lui-même, et maître Jean aimait mieux ça, parce qu'il avait du plaisir à commander. Alors il dit que Mathurine partirait aussi pour sa ferme ; car de trouver une meilleure ménagère, plus soigneuse, plus économe et même un peu avare, comme il convient à ceux qui vivent de leur travail, il ne fallait pas l'espérer dans notre pays. Maître Jean, voulant se remettre à la tête de sa forge jusqu'à mon retour, avait arrangé tout de suite les choses de cette manière ; et mon père, qui gagnait encore de huit à dix sous par jour, qui n'avait plus de dettes et possédait deux chèvres, se regardait comme très heureux, d'autant plus que Chauvel disait qu'on trouverait une petite

place en ville pour mon frère Étienne.

Sur les cinq heures, le secrétaire de la mairie, Freylig, vint nous dire que les volontaires de la ville partiraient le lendemain matin, à huit heures, pour le camp de Wissembourg, et qu'ils attendraient ceux des autres villages du canton au Graufthal, où était fixé le rendez-vous général. Cela nous rendit un peu plus graves ; mais la bonne humeur continua tout de même ; on but encore quelques bons coups, et comme la nuit était venue, il fallut enfin retourner aux Baraques. Chauvel ferma sa boutique, Marguerite, en cheveux, prit mon bras jusqu'à la porte de France. C'était la première fois qu'on nous voyait ensemble dehors ; les gens regardaient en nous criant : « Vive la nation ! »

Chauvel, maître Jean et mon père nous suivaient. Sur le pont, en face du corps de garde, on s'embrassa tendrement ; Chauvel et Marguerite retournèrent chez eux, et nous continuâmes notre chemin en chantant et riant comme des gens heureux, et, mon Dieu ! pourquoi ne pas le dire ? un peu gris, à cause du

bon vin et de la bonne journée. Tous ceux que nous rencontrions étaient dans le même état ; il fallait s'embrasser et crier « Vive la nation ! » ensemble.

Vers neuf heures, à la nuit close, nous quittâmes maître Jean et Létumier devant l'auberge des Trois-Pigeons, en leur souhaitant le bonsoir ; mais s'ils devaient se coucher et dormir tranquillement, autre chose nous attendait, mon pauvre père et moi. Je vous raconte cela pour vous faire comprendre le reste de mon histoire, et puis, en ce monde, le bon et le mauvais marchent ensemble ; et ceci vous montrera que si les patriotes ont fini par remporter la victoire, ce n'est pas sans peine, puisque chacun avait en quelque sorte la Vendée dans sa propre famille.

Mon père et moi nous continuions donc de descendre la vieille rue pleine d'ornières et de fumier ; il faisait un beau clair de lune. Nous chantions d'un air joyeux, et pourtant tout cela n'était plus que pour nous raffermir en nous-mêmes ; nous pensions à la mère, qui n'allait pas être contente d'apprendre que je partais comme

volontaire, et encore bien moins que j'étais fiancé avec une hérétique : nous chantions pour reprendre confiance ! Mais à cent pas de notre baraque nous n'eûmes plus envie de chanter, et nous nous arrêtâmes : car la mère était là, dans sa jupe de toile grise, le gros bonnet lié derrière, ses cheveux pendants, et ses bras secs hors des manches de sa chemise jusqu'aux coudes. Elle était assise sur les marches de notre vieille baraque, les mains autour de ses genoux et le menton dessus ; elle nous regardait de loin ; ses yeux brillaient, et nous comprîmes qu'elle savait déjà ce qui se passait.

Je n'ai jamais rien senti de pareil. J'aurais voulu m'en retourner ; mais mon père me dit :

– Avançons, Michel !

Et je vis qu'il n'avait pas peur cette fois.

Nous approchions donc ; et comme nous n'étions plus qu'à vingt pas, la mère courut sur moi, en poussant un cri terrible, un cri, Dieu me pardonne de le dire, un véritable cri de sauvage. Elle m'enfonça ses deux mains dans le cou et m'aurait presque arraché à terre, si je ne l'avais

saisie par les bras, pour l'empêcher de m'étrangler. Mais alors elle me donna des coups de pied dans les jambes, en criant :

– Va tuer Nicolas ! va tuer ton frère !... Va, va, mauvais calviniste !

En même temps elle essayait de me mordre. On l'entendait dans tout le village ; les gens sortaient de leur maison, c'était un grand scandale.

Le père l'avait prise au casaquin, derrière, et la tirait des deux mains pour la forcer de me lâcher ; mais elle, voyant cela, se jeta tout à coup sur lui comme une furieuse, en le traitant de jacobin ; et sans le grand charbonnier Hanovre et cinq ou six voisins, je crois qu'elle lui aurait arraché les yeux.

Enfin ces gens l'entraînèrent du côté de notre baraque ; elle se débattait entre leurs mains comme un être des bois et me criait d'un air de mépris :

– Ah ! le bon fils, qui abandonne ses père et mère pour avoir une calviniste ! mais tu ne

l'auras pas, mauvais renégat... Non !... Nicolas te hachera ! Je ferai dire des messes pour qu'il te hache !... Va, va, je te maudis !

On l'avait déjà poussée dans notre maison, que ses cris remplissaient encore le village.

Le père et moi, nous étions restés là, tout pâles, au milieu de la rue. Quand la porte de la baraque se fut refermée, il me dit :

– Elle est folle !... Allons-nous-en, Michel. Si nous rentrions, elle serait capable de faire un mauvais coup !... Mon Dieu, mon Dieu, que je suis malheureux ! qu'est-ce que j'ai donc fait pour être si malheureux ?

Et nous reprîmes le chemin des Trois-Pigeons. Une lampe brillait encore dans l'auberge. Maître Jean était tranquillement assis dans son fauteuil ; il racontait à sa femme et à Nicole la bonne journée, et, quand il nous vit entrer, – moi le cou plein de sang, et mon père sa veste toute déchirée, quand il apprit ce qui venait de se passer, – il s'écria :

– Mon pauvre Jean-Pierre, est-ce possible ?

Ah ! si ce n'était pas ta femme, nous la ferions mettre en prison tout de suite !... C'est le prêtre réfractaire de Henridorff qui nous attire tout cela... Il est temps d'en finir avec ces hommes... oui, il est grand temps !...

Il dit aussi qu'à l'avenir il fallait laisser la mère toute seule, et que le père viendrait travailler dans son hangar, qu'il coucherait à l'auberge ; mais les choses ne pouvaient s'arranger ainsi ; le père voulait vivre dans sa propre baraque avec ma mère ; la longue habitude et l'honnêteté l'empêchaient de vivre séparé de sa femme ; car, malgré les plus grands malheurs, il vaut mieux vivre ensemble ; ceux qui vivent séparés sont mal vus des honnêtes gens, et leurs enfants en souffrent.

Cette nuit-là nous couchâmes à l'auberge, et le lendemain, de bon matin, mon père retourna dans notre baraque chercher ma caisse ; il mit tout dedans ; il apporta aussi mon fusil et mon sac de garde national, la giberne et le reste ; mais la mère ne voulut pas me voir, malgré tout ce que ce brave homme put lui dire.

Je partis donc sans avoir vu ma mère, avec sa malédiction et le souhait de ma mort. Je ne l'avais pas mérité, et pourtant cela me fit beaucoup de peine.

Maître Jean m'a dit plus tard que ma mère ne m'aimait pas, parce que je ressemblais à sa belle-mère, Ursule Bastien, qu'elle avait toujours détestée de son vivant, et que les brus et les belles-mères se détestent toujours ; c'est possible, mais c'est bien malheureux d'être détesté par ceux qu'on aime, et auxquels on a toujours fait tous les plaisirs qu'on pouvait ; oui, c'est un grand malheur.

XII

Maintenant, mes amis, il va falloir quitter le pays, les vieilles Baraques-du-Bois-des-Chênes et tous les braves gens que nous connaissons.

Le lendemain, vers dix heures, nous étions déjà dans la vallée du Graufthal, de l'autre côté de la montagne, sous les rochers. C'est là que tous les volontaires du canton devaient se réunir avant d'aller à Bitché, et puis à Wissembourg, et puis plus loin ; les premiers villages arrivés devaient attendre les autres.

Nous étions partis de bonne heure, à cause de la chaleur qu'on sentait déjà venir au petit jour. Marguerite, Chauvel, maître Jean, mon père et toute la ville, hommes, femmes, enfants, nous avaient suivis jusqu'à cette première halte. Nous campions au revers du chemin sablonneux, dans l'ombre des hêtres, nos fusils en faisceaux, et la grande vallée devant nous à perte de vue, avec sa

rivière bordée de saules et ses forêts parsemées de rochers, dans les airs.

Combien de fois depuis cinquante ans je me suis arrêté dans ce chemin, à regarder et à rêver aux anciens temps ! Je revoyais tout, et je me disais :

« C'est ici qu'on s'est embrassé pour la dernière fois ! C'est là que ce pauvre Jacques, ou ce malheureux Jean-Claude, le fusil sur l'épaule, s'est retourné pour serrer la main de son père, en criant : « À l'année prochaine ! »

C'est par ce sentier que sont arrivés ceux de Saint-Jean-des-Choux, et par cet autre ceux de Mittelbronn ; leur tambour bourdonnait depuis longtemps sous bois, et tout à coup ils sortirent de ce bouquet de sapins, les grands chapeaux au bout de leur baïonnette. Alors les cris de « Vive la nation ! » remplirent la vallée.

Ah ! que ces temps sont loin de nous ! et pourtant les arbres, les rochers, les broussailles, vivent encore, le lierre grimpe toujours aux rochers ; mais où sont ceux qui criaient, qui s'embrassaient et promettaient de revenir, où

sont-ils ? Quand on songe à tous les camarades restés couchés le long de la Moselle, de la Meuse, du Rhin et dans les broussailles de l'Argonne, il faut reconnaître que le Seigneur a veillé sur nous.

Enfin si je vous dis cela, c'est pour vous peindre ces rassemblements du mois de juillet 1792 ; partout ailleurs on faisait les mêmes choses, partout les volontaires s'attendaient avant de partir.

Marguerite, assise près de moi dans les bruyères sur le bord du chemin, découvrait un petit panier de pain, de viande et de vin qu'elle avait apporté ; car on ne pouvait rien avoir au Graufthal, l'auberge du vieux Becker n'existait pas encore, et toutes les femmes de la ville, sachant qu'il fallait attendre, avaient apporté leurs provisions.

Chauvel, mon père, maître Jean et trois ou quatre officiers municipaux stationnaient dans le chemin au-dessous, à l'ombre des chênes, et nous regardaient de loin ; ils avaient compris que nous avions beaucoup de choses à nous dire et que nous serions contents d'être seuls. Marguerite me

recommandait d'écrire chaque fois que je pourrais ; elle me regardait avec amour ; elle ne pleurait pas, comme beaucoup d'autres ; elle était ferme et savait bien que, dans des moments pareils, il ne faut pas décourager ceux qui partent.

– Pendant que tu seras loin, disait-elle avec douceur, je penserai toujours à toi !... et tu n'auras pas besoin de t'inquiéter de ton père... c'est aussi le mien... je l'aime... rien ne lui manquera.

Moi, debout devant elle, je l'écoutais dans l'admiration et je prenais courage. Jamais l'espérance de revenir ne m'a quitté, même au milieu des plus grands périls ; quand beaucoup d'autres se laissaient abattre par la pluie, la neige, le froid, la faim, la misère, je me cramponnais, je voulais revoir Marguerite ; son amour m'a soutenu.

À côté de nous, contre une roche, était assise la famille du père Gouin, l'entrepreneur des fourrages ; ce vieux, la mère et les sœurs se lamentaient ; le père disait que ses deux fils auraient dû lui demander son consentement ;

qu'ils n'avaient pas besoin de partir tous les deux ; qu'à son âge il ne pouvait pas continuer ses affaires tout seul. Enfin c'était triste, et ces garçons devaient perdre confiance.

Heureusement, ailleurs des vieux tenaient d'autres discours à la jeunesse ; ils ne parlaient que de patrie et de liberté.

Mais c'est à l'arrivée de M. le curé Christophe que les cris de « Vive la nation ! » roulèrent dans les échos de Fallberg et de la Bande-Noire ! On aurait cru que les vieilles montagnes se mettaient à vivre et qu'elles criaient avec nous d'une cime à l'autre, en levant leurs grands bras de chênes et de sapins ; tout en frémissait.

M. le curé Christophe nous amenait les volontaires de Lutzelbourg ; il venait aussi bénir nos drapeaux. Je le vis de bien loin, et je le reconnus sous les roches de Vichelberg, comme il descendait le chemin tournant avec mon frère Étienne, qu'il tenait par la main. Je n'avais pas eu le temps d'aller embrasser ce pauvre enfant ; il venait donc et trottait en boitant, comme il pouvait.

Alors, pendant le roulement des cris, je descendis jusque sur le pont de la Zinsell. Il pouvait être onze heures ; la chaleur était si grande dans cette vallée et l'air si lourd, que toute la rivière brillait de petits poissons à la chasse des mouches qui tombaient par milliers de la rive, et les truites filaient dans l'ombre des oseraies comme des éclairs. Sur le pont en dos d'âne, M. le curé Christophe, la figure couverte de sueur, me tendit ses grosses mains en disant :

– Je suis content de toi, Michel. Je sais ton bonheur et je sais aussi que tu le mérites.

Et puis Étienne me sauta dans les bras, et nous remontâmes ensemble du côté de la maison forestière, où se réunissait le conseil général de la commune. Étienne courut embrasser Marguerite et mon père ; Chauvel et maître Jean avec les maires des villages vinrent serrer la main de M. le curé.

Tous les volontaires des environs se trouvaient alors réunis à cinq ou six cents ; il ne manquait plus que ceux de la haute montagne, et l'on venait à peine de se rassembler, que leur tambour

résonnait au loin et qu'on criait :

– Les voilà !

Ceux-là venaient les derniers ; ils avaient eu cinq lieues à faire de plus que nous ; c'étaient tous des bûcherons, des charbonniers, des schlitteurs, des flotteurs, des gaillards trapus, qui s'étaient déjà choisi pour chef le sabotier Claude Hullin, le même qui s'est si terriblement défendu en 1814 contre les alliés. Le colporteur Marc Divès, avec son grand feutre, ses pantalons de toile, ses pieds nus, son bâton de houx et sa petite blouse serrée aux reins avec sa cravate, était parmi eux ; et d'une demi-lieue on l'entendait déjà parler, crier, appeler les traîneurs, imiter le chant du coucou et du pivert ; on le voyait faire tourbillonner sa longue trique, et, pour couper au court dans la grande prairie, traverser la rivière avec de l'eau jusqu'aux cuisses. Les autres le suivirent ; c'était le meilleur rafraîchissement qu'on pouvait prendre.

Enfin, après l'arrivée de Hullin et de ses compagnons Jean Rat et les deux fils Léger, engagés dans les tambours, commencèrent le

roulement et l'on vit que le grand moment approchait.

Ceux qui vont de Phalsbourg à la Petite-Pierre connaissent ce gros bloc de roche, à gauche du chemin, au milieu de la prairie. On ne comprend pas comment il peut être là dans les prés. Cette masse a bien sûr roulé d'en haut, mais quand ? Personne ne peut le savoir ; c'était peut-être avant les hommes. Et bien c'est sur cette roche, entouré de tous les volontaires et des autres gens accourus en foule de la ville et des villages, au milieu d'un grand silence, que M. le curé Christophe, après nous avoir rappelé nos devoirs de soldats chrétiens, bénit nos drapeaux ; chaque village avait le sien ; on les réunit en faisceaux, et lui, les bras étendus, les bénit tous : il les bénit en latin, à la manière de l'Église.

Mais aussitôt après Chauvel monta sur cette même roche, comme officier municipal et président du club ; il fit avancer le drapeau du bataillon, un grand drapeau tricolore, avec le bonnet de paysan en laine rouge au bout, et, les mains étendues, il le bénit à la manière

constitutionnelle, en disant :

– Vieux bonnet du paysan de France, si longtemps penché vers la terre ; bonnet que nos malheureux pères ont trempé de leurs sueurs ; bonnet du serf, sur lequel le seigneur et les évêques ont posé le pied pendant mille ans, redresse-toi ! marche au milieu des batailles !... Que les enfants et les petits-enfants de ceux qui t'ont porté dans la servitude, te portent à travers les baïonnettes de nos ennemis !... Qu'ils te tiennent haut ; qu'ils ne te laissent jamais pencher, et que tu deviennes l'épouvante de ceux qui veulent rattacher le peuple à la glèbe ; que ta vue les fasse frémir, et que les siècles apprennent que de l'abaissement le plus grand, par la fermeté, le courage, les vertus de tes défenseurs, tu es arrivé à la plus haute gloire !

Après cela, Chauvel tout pâle, se tournant vers ceux qui l'écoutaient en frémissant, s'écria :

– Volontaires, enfants du peuple, vous jurez de défendre ce drapeau jusqu'à la mort ?... ce drapeau qui vous représente la patrie et la liberté ; ce drapeau qui vous rappelle les souffrances de

vos anciens ; vous le jurez ? Répondez-moi !...

Et tous ensemble nous répondîmes comme le tonnerre :

– Nous le jurons !

– C'est bien, dit-il alors, au nom de la patrie j'accepte votre serment ; elle se repose sur vous et vous bénit tous !

Il dit ces choses avec force, mais simplement ; sa voix s'étendait au loin et chacun pouvait l'entendre.

Après cela Chauvel descendit de la roche ; et presque aussitôt un grand nombre de gens qui n'étaient pas les proches parents des volontaires, se mirent en route pour leur village : car un gros nuage gris s'avavançait de la Petite-Pierre, et, par la chaleur qu'il faisait, on pensait qu'une averse allait venir.

Chauvel fit battre le rappel, et comme nous étions formés en cercle autour de lui, de maître Jean et des maires, il nous dit que les élections de nos officiers et sous-officiers, décrétées par l'Assemblée législative, se feraient par nous-

mêmes à notre arrivée au camp ; mais qu'en attendant il était bon de nous nommer un chef pour maintenir l'ordre dans la marche, la distribution des logements, l'heure des départs et le reste. Il nous conseillait donc d'en choisir un, et cela se fit tout de suite. Les montagnards avaient choisi le sabotier Hullin ; ils criaient :

– Hullin !

Tout le monde répéta le même nom, et Hullin fut notre chef jusqu'au camp de Rixheim. Il n'avait pas grand-chose à faire que de nous presser, et, quand nous arrivions quelque part, d'aller à la mairie demander les logements et les vivres.

Mais à cette heure il est temps que je vous parle de la séparation. Vers midi, comme le ciel devenait toujours plus sombre, et qu'on entendait ce grand frémissement des bois où toutes les feuilles tremblent sans le moindre coup de vent, lorsqu'un orage s'approche, Hullin, qui se trouvait parmi les maires, descendit dans le chemin et fit battre le rappel. En ce moment chacun comprit que c'était le départ ; les maires,

Chauvel, M. le curé Christophe, mon père, tout le monde descendait dans le chemin au pied de la côte. Moi, je regardai Marguerite un instant, comme pour la conserver dans mon cœur durant ces trois ans où je ne la verrais plus. Elle me regardait aussi, les yeux troubles. Je lui tenais la main et je sentais qu'elle voulait me retenir.

– Allons, lui dis-je, embrassons-nous.

Et je l'embrassai ; elle était toute pâle et ne disait rien. Je pris mon sac dans les bruyères et je le bouclai ; Chauvel, mon père, Étienne et maître Jean étaient arrivés. Nous nous embrassâmes. J'avais donné mes quatre-vingts livres de prime au père, pour payer la pension d'Étienne à Lutzelbourg, et, comme j'embrassais maître Jean, je sentis qu'il glissait quelque chose dans la poche de ma veste ; c'étaient deux louis, qui m'ont rendu service plus tard.

Il était temps de partir, sans cela le courage m'aurait manqué. Je pris mon fusil en disant :

– Adieu !..., adieu tous !... adieu !

Mais au même instant Marguerite me cria :

« Michel ! » d'une voix qui me traversa le cœur. Je revins, et, comme elle pleurait, je lui dis :

– Allons, Marguerite, du courage, c'est la patrie qui veut ça !

Je n'avais plus une goutte de sang ; tout autour de nous des gens pleuraient ; les femmes sont terribles ! Marguerite alors se raffermir ; elle me dit en me serrant :

– Défends-toi bien !

Et je descendis vite, sans plus rien dire aux autres ; je ne regardai même plus de leur côté.

Presque tous les volontaires étaient en bas dans le chemin ; ceux qui restaient encore arrivèrent, et l'on partit par trois, par quatre, comme on était.

De grosses gouttes d'eau tombaient déjà ; on sentait cette bonne odeur de la pluie dans la poussière chaude ; et comme nous tournions le coude du chemin qui monte à la Petite-Pierre, l'averse commença par un éclair ; mais le plus fort de l'orage avait passé la montagne, il était à Saverne, en Alsace, et cette grande pluie nous fit

du bien.

Le même jour, à trois heures du soir, nous passâmes à la Petite-Pierre sans nous arrêter. Ce n'est qu'à trois ou quatre lieues plus loin qu'on fit halte, près de grandes verreries, au milieu des bois.

J'avais rêvé pendant toute la route ; je n'avais pas même regardé mes compagnons ; tant d'autres idées me passaient par la tête ! Mais alors, sous une sorte de grande halle ouverte, où l'on nous avait allumé du feu, pendant que les gens nous apportaient du pain et de la bière, Marc Divès, assis près de moi, me posa la main sur l'épaule en me disant :

– C'est dur, Michel, de quitter le pays !

Et je le regardai, je fus content de le reconnaître ; malgré cela je ne lui répondis rien. Personne n'avait envie de causer ; et tout de suite après avoir cassé sa croûte de pain et vidé sa cruche, on s'étendit à droite et à gauche, l'oreille sur le sac, entre les piliers de ce grand hangar.

C'est un bonheur de la jeunesse de pouvoir

dormir, de pouvoir oublier un instant ses misères ; cela n'arrive plus aux vieillards.

Mais le lendemain de grand matin, Hullin criait déjà :

– En route, camarades, en route !

Et tout le monde se levait ; on bouclait son sac. Dehors il tombait une forte rosée, les grosses gouttes clapotaient sur les tuiles, on regardait ce temps, et quelques anciens soldats qui se trouvaient parmi nous, avant de se passer la bretelle du fusil sur l'épaule, serraient leur mouchoir autour de la batterie.

Nous allions partir, lorsque sur notre droite déboucha tout à coup une longue file de volontaires à cheval du Bas-Rhin. C'étaient des dragons nationaux, comme on les appelait dans ce temps : des fils de bons paysans, de brasseurs, de maîtres de poste, de bouchers, de fermiers, enfin des gens à leur aise, qui montaient leurs propres chevaux ; et, sauf trois ou quatre anciens soldats, qui portaient leurs vieux uniformes, ces Alsaciens avaient encore, l'un son large tricorne et ses grosses bottes à clous luisants, l'autre son

petit gilet rouge, sa veste courte, son bonnet à queue de renard et ses hautes guêtres de toile à boutons d'os. La seule chose qui les faisait reconnaître comme dragons, c'était le grand sabre à fourreau de cuir, grosse coquille et patin large de trois doigts, qui ballottait à leur ceinture et sonnait contre leur étrier.

On ne pouvait voir de plus beaux hommes ni de meilleurs cavaliers, ils avaient tous l'air joyeux et décidé.

En nous apercevant sous le hangar, leur commandant fit tirer le sabre, et tous ensemble se mirent alors à chanter une chanson que personne de nous ne connaissait encore, mais que nous devions entendre bientôt sur les champs de bataille :

*Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé !*

Quel chant dans un moment pareil ! Il nous rendit presque fous !... Les cris de : « Vive la

nation ! » ne finissaient plus. Et comme ces Alsaciens défilait devant les verreries, le maître en sortit avec sa femme et ses filles, pour les prier de s'arrêter. Nous étions pressés autour d'eux ; nous les tenions par la bride, par la main, et nous criions :

– Il faut fraterniser, braves Alsaciens, il faut fraterniser ; descendez... Vive la nation !

Mais leur chef, un grand gaillard de six pieds, dit qu'ils avaient l'ordre d'arriver à Sarrebruck le soir même, et ils repartirent en chantant.

Jamais on ne se figurera notre enthousiasme après avoir entendu cette chanson ; c'était comme le cri de la patrie en danger. Quand nous repartîmes de là, je puis le dire, chacun de nous avait un nouveau courage. Moi, je m'écriais dans mon âme :

« Maintenant tout ira bien, nous avons la chanson que Chauvel demandait pour remplacer la *Carmagnole* ; quelque chose de grand et de fort comme le peuple. »

Ce qui me revient encore, c'est le grand

mouvement des hameaux et des villages au milieu de ces montagnes ; le tocsin bourdonnait de tous les côtés ; à chaque embranchement de notre chemin, des files de volontaires, leur petit paquet d'habits dans un mouchoir au bout du bâton, passaient en nous criant tout joyeux : « Vaincre ou mourir ! »

Nous leur répondions ensemble ; et d'autres bandes plus loin, dans les chemins de traverse, s'en mêlaient aussitôt ; cela s'étendait quelquefois à une demi-lieue. Tout le pays était sur pied ; quand il s'agit de défendre les véritables intérêts du peuple, il sortirait, je crois, des hommes de la poussière.

En arrivant à la petite ville de Bitche, nous trouvâmes ses rues, ses places et ses auberges tellement encombrées de monde, qu'il fallut camper dehors, au milieu des jardins et des prés, avec une foule d'autres villages. Hullin entra seul faire sa déclaration à la municipalité et demander des vivres.

Alors je regardai cette vieille ville à moitié française et à moitié allemande, qui ressemble

beaucoup à Saverne, et son fort, au-dessus, où l'on monte par des sentiers et des poternes, qui s'enfilent jusqu'à six cents pieds dans le ciel. Là-haut les canons vous regardent à deux et trois lieues dans la plaine. Je connaissais sur les remparts l'uniforme rouge des pauvres soldats de Château-Vieux ; ils avaient juré de mourir jusqu'au dernier, plutôt que de rendre la citadelle ; et ces braves gens ont tenu parole, pendant que leur bourreau, M. le marquis de Bouillé, montrait le chemin de la France aux Prussiens.

On nous fit à Bitche notre première distribution, et nous repartîmes de là jusqu'au camp de Rixheim, entre Wissembourg et Landau.

Il fallut marcher tout ce jour sans relâche au soleil ; car nous avons dépassé les bois, et seulement de loin en loin on trouvait un peu d'ombre le long des vergers. Bien d'autres détachements à pied et à cheval, à droite et à gauche, devant et derrière, suivaient la même direction.

Les files de voitures qui conduisaient des vins

et des munitions ne manquaient pas non plus, on ne voyait que cela ; mais quelle poussière, et qu'on aurait été content de recevoir une bonne averse comme la veille !

Nous arrivâmes à Rixheim sur les neuf heures du soir, et nous trouvâmes le cantonnement dans la joie : un premier engagement de cavalerie venait d'avoir lieu le matin ; nos dragons nationaux avaient culbuté les Ébenhussards et les dragons de Lubgowitz, conduits par des officiers émigrés, et qui voulaient couper un convoi de vivres en route pour Landau. Cette affaire avait été chaude. Custine commandait la charge.

Mais dans le village de Rixheim, les gens parlaient surtout avec attendrissement d'un pauvre petit tambour du bataillon de chasseurs volontaires de Strasbourg, qui le premier avait découvert les Ébenhussards au loin sur la route, et s'était mis à battre la générale. Un ébenhussard lui avait abattu la main droite en passant, et le pauvre enfant n'avait pas cessé de battre de la main gauche ; il avait fallu l'écraser sous les pieds des chevaux !

Voilà comment la guerre entrainait chez nous !

Mais à cette heure j'ai besoin de reprendre haleine. Il faut aussi que j'aie vu deux anciens camarades, qui vivent encore dans la montagne, et qui me rafraîchiront la mémoire. C'est pourquoi, mes amis, nous allons en rester là quelque temps. Cette première guerre de la république vaut bien la peine qu'on y pense avant de la raconter ; et puis tant d'autres grandes choses se sont passées dans le même temps, qu'il faut mettre de l'ordre dans tout, ramasser ses vieux papiers et ne rien écrire qui ne soit reconnu juste et vrai par les honnêtes gens.

Enfin, si Dieu me conserve la santé, cela viendra bientôt.

Constitution de 1793

mise en discussion le 11 juin 1793,

achevée le 24 du même mois

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Le peuple français, convaincu que l'oubli, le mépris des droits naturels de l'homme, sont les seules causes des malheurs du monde, a résolu d'exposer dans une déclaration solennelle ces droits sacrés et inaliénables, afin que tous les citoyens, pouvant comparer sans cesse les actes du gouvernement avec le but de toute institution sociale, ne se laissent jamais opprimer et avilir par la tyrannie ; afin que le peuple ait toujours devant les yeux les bases de sa liberté et de son bonheur ; le magistrat, la règle de ses devoirs ; le législateur, l'objet de sa mission.

En conséquence, il proclame, en présence de

l'Être Suprême, la déclaration suivante des droits de l'homme et du citoyen :

ART. 1^{er}. Le but de la société est le bonheur commun. Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.

2. Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété.

3. Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi.

4. La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale ; elle est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse ; elle ne peut ordonner que ce qui est juste et utile à la société : elle ne peut défendre que ce qui lui est nuisible.

5. Tous les citoyens sont également admissibles aux emplois publics. Les peuples libres ne connaissent d'autres motifs de préférence dans leurs élections que les vertus et les talents.

6. La liberté est le pouvoir qui appartient à

l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature, pour règle la justice, pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime :

Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait.

7. Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes, ne peuvent être interdits.

La nécessité d'énoncer ces droits suppose ou la présence ou le souvenir récent du despotisme.

8. La sûreté consiste dans la protection accordée par la société à chacun de ses membres pour la conservation de sa personne, de ses droits et de ses propriétés.

9. La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent.

10. Nul ne doit être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les

formes qu'elle a prescrites ; tout citoyen appelé ou saisi par l'autorité de la loi doit obéir à l'instant ; il se rend coupable par la résistance.

11. Tout acte exercé contre un homme hors des cas et sans les formes que la loi détermine est arbitraire et tyrannique ; celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence a le droit de le repousser par la force.

12. Ceux qui solliciteraient, expédieraient, signeraient, exécuteraient ou feraient exécuter des actes arbitraires sont coupables et doivent être punis.

13. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

14. Nul ne doit être jugé et puni qu'après avoir été entendu ou légalement appelé, et qu'en vertu d'une loi promulguée antérieurement au délit ; la loi qui punirait des délits commis avant qu'elle existât serait une tyrannie ; l'effet rétroactif donné à la loi serait un crime.

15. La loi ne doit décerner que des peines strictement et évidemment nécessaires ; les peines doivent être proportionnées au délit et utiles à la société.

16. Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie.

17. Nul genre de travail, de culture, de commerce, ne peut être interdit à l'industrie des citoyens.

18. Tout homme peut engager ses services, son temps ; mais il ne peut se vendre ni être vendu. Sa personne n'est pas une propriété aliénable. La loi ne reconnaît point de domesticité ; il ne peut exister qu'un engagement de soins et de reconnaissance entre l'homme qui travaille et celui qui l'emploie.

19. Nul ne peut être privé de la moindre portion de sa propriété sans son consentement, si ce n'est lorsque la nécessité publique légalement constatée l'exige, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

20. Nulle contribution ne peut être établie que pour l'utilité générale. Tous les citoyens ont droit de concourir à l'établissement des contributions, d'en surveiller l'emploi et de s'en faire rendre compte.

21. Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.

22. L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique, et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.

23. La garantie sociale consiste dans l'action de tous pour assurer à chacun la jouissance et la conservation de ses droits ; cette garantie repose sur la souveraineté nationale.

24. Elle ne peut exister si les limites des fonctions publiques ne sont pas clairement déterminées par la loi, et si la responsabilité de tous les fonctionnaires n'est pas assurée.

25. La souveraineté réside dans le peuple. Elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable.

26. Aucune portion du peuple ne peut exercer la puissance du peuple entier ; mais chaque section du souverain assemblée doit jouir du droit d'exprimer sa volonté avec une entière liberté.

27. Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres.

28. Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures.

29. Chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses mandataires ou de ses agents.

30. Les fonctions publiques sont essentiellement temporaires ; elles ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs.

31. Les délits des mandataires du peuple et de ses agents ne doivent jamais être impunis. Nul n'a le droit de se prétendre plus inviolable que les autres citoyens.

32. Le droit de présenter des pétitions aux dépositaires de l'autorité publique ne peut en aucun cas être interdit, suspendu ni limité.

33. La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme.

34. Il y a oppression contre le corps social, lorsqu'un seul de ses membres est opprimé. Il y a oppression contre chaque membre, lorsque le corps social est opprimé.

35. Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.

ACTE CONSTITUTIONNEL

De la République

ART. 1^{er}. La République française est une et

indivisible.

De la distribution du peuple

2. Le peuple français est distribué, pour l'exercice de sa souveraineté, en assemblées primaires de cantons.

3. Il est distribué, pour l'administration et pour la justice, en départements, districts, municipalités.

De l'état des citoyens

4. Tout homme né et domicilié en France, âgé de vingt-un ans accomplis ;

Tout étranger âgé de vingt-un ans accomplis qui, domicilié en France depuis une année,

Y vit de son travail ;

Ou acquiert une propriété ;

Ou épouse une Française ;

Ou adopte un enfant ;

Ou nourrit un vieillard ;

Tout étranger, enfin, qui sera jugé par le corps législatif avoir bien mérité de l'humanité,

Est admis à l'exercice des droits de citoyen français.

5. L'exercice des droits de citoyen se perd :

Par la naturalisation en pays étranger ;

Par l'acceptation de fonctions ou faveurs émanées d'un gouvernement non populaire ;

Par la condamnation à des peines infamantes ou afflictives, jusqu'à réhabilitation.

6. L'exercice des droits de citoyen est suspendu :

Par l'état d'accusation ;

Par un jugement de contumace, tant que le jugement n'est pas anéanti.

De la souveraineté du peuple

7. Le peuple souverain est l'universalité des citoyens français.

8. Il nomme immédiatement ses députés.

9. Il délègue à des électeurs le choix des administrateurs, des arbitres publics, des juges criminels et de cassation.

10. Il délibère sur les lois.

Des assemblées primaires

11. Les assemblées primaires se composent des citoyens domiciliés depuis six mois dans chaque canton.

12. Elles sont composées de 200 citoyens au moins, de 600 au plus, appelés à voter.

13. Elles sont constituées par la nomination d'un président, de secrétaires, de scrutateurs.

14. Leur police leur appartient.

15. Nul n'y peut paraître en armes.

16. Les élections se font au scrutin ou à haute voix, au choix de chaque votant.

17. Une assemblée primaire ne peut, en aucun cas, prescrire un mode uniforme de voter.

18. Les scrutateurs constatent le vote des citoyens qui, ne sachant point écrire, préfèrent de

voter au scrutin.

19. Les suffrages sur les lois sont donnés par *oui* et par *non*.

20. Le vœu de l'assemblée primaire est proclamé ainsi : *Les citoyens réunis en assemblée primaire de... au nombre de... votants, votent pour ou votent contre, à la majorité de...*

De la représentation nationale

21. La population est la seule base de la représentation nationale.

22. Il y a un député en raison de 40 000 individus.

23. Chaque réunion d'assemblées primaires, résultant d'une population de 39 000 à 41 000 âmes, nomme immédiatement un député.

24. La nomination se fait à la majorité absolue des suffrages.

25. Chaque assemblée fait le dépouillement des suffrages, et envoie un commissaire pour le recensement général, au lieu désigné comme le

plus central.

26. Si le premier recensement ne donne point de majorité absolue, il est procédé à un second appel, et on vote entre les deux citoyens qui ont réuni le plus de voix.

27. En cas d'égalité de voix, le plus âgé a la préférence, soit pour être ballotté, soit pour être élu. En cas d'égalité d'âge, le sort décide.

28. Tout Français exerçant les droits de citoyen est éligible dans l'étendue de la République.

29. Chaque député appartient à la nation entière.

30. En cas de non-acceptation, démission, déchéance, ou mort d'un député, il est pourvu à son remplacement par les assemblées primaires qui l'ont nommé.

31. Un député qui a donné sa démission ne peut quitter son poste qu'après l'admission de son successeur.

32. Le peuple français s'assemble tous les ans, le 1^{er} mai, pour les élections.

33. Il y procède, quel que soit le nombre des citoyens ayant droit d'y voter.

34. Les assemblées primaires se forment extraordinairement, sur la demande du cinquième des citoyens qui ont droit d'y voter.

35. La convocation se fait, en ce cas, par la municipalité du lieu ordinaire du rassemblement.

36. Ces assemblées extraordinaires ne délibèrent qu'autant que la moitié plus un des citoyens qui ont droit d'y voter sont présents.

Des assemblées électorales

37. Les citoyens réunis en assemblées primaires nomment un électeur à raison de 200 citoyens, présents ou non ; deux depuis 201 jusqu'à 400 ; trois depuis 401 jusqu'à 600.

38. La tenue des assemblées électorales et le mode des élections sont les mêmes que dans les assemblées primaires.

Du Corps législatif

39. Le corps législatif est un, indivisible et permanent.

40. Sa session est d'un an.

41. Il se réunit le 1^{er} juillet.

42. L'Assemblée nationale ne peut se constituer si elle n'est composée au moins de la moitié des députés, plus un.

43. Les députés ne peuvent être recherchés, accusés ni jugés en aucun temps, pour les opinions qu'ils ont énoncées dans le sein du corps législatif.

44. Ils peuvent, pour fait criminel, être saisis en flagrant délit ; mais le mandat d'arrêt ni le mandat d'amener ne peuvent être décernés contre eux qu'avec l'autorisation du corps législatif.

Tenue des séances du Corps législatif

45. Les séances de l'assemblée nationale sont publiques.

46. Les procès-verbaux de ses séances sont imprimés.

47. Elle ne peut délibérer si elle n'est composée de 200 membres, au moins.

48. Elle ne peut refuser la parole à ses membres, dans l'ordre où ils l'ont réclamée.

49. Elle délibère à la majorité des présents.

50. Cinquante membres ont le droit d'exiger l'appel nominal.

51. Elle a le droit de censure sur la conduite de ses membres dans son sein.

52. La police lui appartient dans le lieu de ses séances, et dans l'enceinte extérieure qu'elle a déterminée.

Des fonctions du Corps législatif

53. Le corps législatif propose des lois, et rend des décrets.

54. Sont compris sous le nom général de *lois* les actes du corps législatif concernant :

La législation civile et criminelle ;

L'administration générale des revenus et des dépenses ordinaires de la République ;

Les domaines nationaux ;

Le titre, le poids, l’empreinte et la dénomination des monnaies ;

La nature, le montant et la perception des contributions ;

La déclaration de guerre ;

Toute nouvelle distribution générale du territoire français ;

L’instruction publique ;

Les honneurs publics à la mémoire des grands hommes.

55. Sont désignés sous le nom particulier de *décrets*, les actes du corps législatif concernant :

L’établissement annuel des forces de terre et de mer ;

La permission ou la défense du passage des troupes étrangères sur le territoire français ;

L’introduction des forces navales étrangères dans les ports de la République ;

Les mesures de sûreté et de tranquillité générale ;

La distribution annuelle et momentanée des secours et travaux publics ;

Les ordres pour la fabrication des monnaies de toute espèce ;

Les dépenses imprévues et extraordinaires ;

Les mesures locales et particulières à une administration, à une commune, à un genre de travaux publics ;

La défense du territoire ;

La ratification des traités ;

La nomination et la destitution des commandants en chef des armées ;

La poursuite de la responsabilité des membres du conseil, des fonctionnaires publics ;

L'accusation des prévenus de complots contre la sûreté générale de la République ;

Tout changement dans la distribution partielle du territoire français ;

Les récompenses nationales.

De la formation de la loi

56. Les projets de loi sont précédés d'un rapport.

57. La discussion ne peut s'ouvrir, et la loi ne peut être provisoirement arrêtée que quinze jours après le rapport.

58. Le projet est imprimé et envoyé à toutes les communes de la République, sous ce titre :

Loi proposée

59. Quarante jours après l'envoi de la loi proposée, si dans la moitié des départements, plus un, le dixième des assemblées primaires de chacun d'eux, régulièrement formées, n'a pas réclamé, le projet est accepté et devient *loi*.

60. S'il y a réclamation, le corps législatif convoque les assemblées primaires.

De l'intitulé des lois et des décrets

61. Les lois, les décrets, les jugements et tous les actes publics sont intitulés : *Au nom du peuple français, l'an... de la République*

française.

Du conseil exécutif

62. Il y a un conseil exécutif composé de vingt-quatre membres.

63. L'assemblée électorale de chaque département nomme un candidat. Le corps législatif choisit sur la liste générale les membres du conseil.

64. Il est renouvelé par moitié à chaque législature, dans les derniers mois de la session.

65. Le conseil est chargé de la direction et de la surveillance de l'administration générale. Il ne peut agir qu'en exécution des lois et des décrets du corps législatif.

66. Il nomme, hors de son sein, les agents en chef de l'administration générale de la République.

67. Le corps législatif détermine le nombre et les fonctions de ces agents.

68. Ces agents ne forment point un conseil. Ils

sont séparés, sans rapports immédiats entre eux ; ils n'exercent aucune autorité personnelle.

69. Le conseil nomme, hors de son sein, les agents extérieurs de la République.

70. Il négocie les traités.

71. Les membres du conseil, en cas de prévarication, sont accusés par le corps législatif.

72. Le conseil est responsable de l'inexécution des lois et des décrets, et des abus qu'il ne dénonce pas.

73. Il révoque et remplace les agents à sa nomination.

74. Il est tenu de les dénoncer, s'il y a lieu, devant les autorités judiciaires.

*Des relations du conseil exécutif avec
le Corps législatif.*

75. Le conseil exécutif réside auprès du corps législatif. Il a l'entrée et une place séparée dans le lieu de ses séances.

76. Il est entendu toutes les fois qu'il a un

compte à rendre.

77. Le corps législatif l'appelle dans son sein, en tout ou en partie, lorsqu'il le juge convenable.

Des corps administratifs et municipaux

78. Il y a dans chaque commune de la République une administration municipale ;

Dans chaque district une administration intermédiaire ;

Dans chaque département une administration centrale.

79. Les officiers municipaux sont élus par les assemblées de Commune.

80. Les administrateurs sont nommés par les assemblées électorales de département et de district.

81. Les municipalités et les administrations sont renouvelées tous les ans par moitié.

82. Les administrateurs et officiers municipaux n'ont aucun caractère de représentation.

Ils ne peuvent, en aucun cas, modifier les actes du corps législatif, ni en suspendre l'exécution.

83. Le corps législatif détermine les fonctions des officiers municipaux et des administrateurs, les règles de leur subordination, et les peines qu'ils pourront encourir.

84. Les séances des municipalités et des administrations sont publiques.

De la justice civile

85. Le code des lois civiles et criminelles est uniforme pour toute la République.

86. Il ne peut être porté aucune atteinte au droit qu'ont les citoyens de faire prononcer sur leurs différends par des arbitres de leur choix.

87. La décision de ces arbitres est définitive, si les citoyens ne se sont pas réservé le droit de réclamer.

88. Il y a des juges de paix élus par les citoyens des arrondissements déterminés par la loi.

89. Ils concilient et jugent sans frais.

90. Leur nombre et leur compétence sont réglés par le corps législatif.

91. Il y a des arbitres publics élus par les assemblées électorales.

92. Leur nombre et leurs arrondissements sont fixés par le corps législatif.

93. Ils connaissent des contestations qui n'ont pas été terminées définitivement par les arbitres privés ou par les juges de paix.

94. Ils délibèrent en public. Ils opinent à haute voix.

Ils statuent en dernier ressort, sur défenses verbales, ou sur simple mémoire, sans procédures et sans frais. Ils motivent leurs décisions.

95. Les juges de paix et les arbitres publics sont élus tous les ans.

De la justice criminelle

96. En matière criminelle, nul citoyen ne peut être jugé que sur une accusation reçue par les

jurés ou décrétée par le corps législatif.

Les accusés ont des conseils choisis par eux, ou nommés d'office. L'instruction est publique.

Le fait et l'intention sont déclarés par un juré de jugement. La peine est appliquée par un tribunal criminel.

97. Les juges criminels sont élus tous les ans par les assemblées électorales.

Du tribunal de cassation

98. Il y a pour toute la République un tribunal de cassation.

99. Ce tribunal ne connaît point du fond des affaires.

Il prononce sur la violation des formes, et sur les contraventions expresses à la loi.

100. Les membres de ce tribunal sont nommés tous les ans par les assemblées électorales.

Des contributions publiques

101. Nul citoyen n'est dispensé de l'honorable obligation de contribuer aux charges publiques.

De la trésorerie nationale

102. La trésorerie nationale est le point central des recettes et dépenses de la République.

103. Elle est administrée par des agents comptables nommés par le pouvoir exécutif.

104. Ces agents sont surveillés par des commissaires nommés par le corps législatif, pris hors de son sein, et responsables des abus qu'ils ne dénoncent pas.

De la Comptabilité

105. Les comptes des agents de la trésorerie nationale et des administrateurs des deniers publics sont rendus annuellement à des commissaires responsables nommés par le conseil exécutif.

106. Ces vérificateurs sont surveillés par des commissaires à la nomination du corps législatif,

pris hors de son sein et responsables des abus et des erreurs qu'ils ne dénoncent pas.

Le corps législatif arrête les comptes.

Des forces de la République

107. La force générale de la République est composée du peuple entier.

108. La République entretient à sa solde, même en temps de paix, une force armée de terre et de mer.

109. Tous les Français sont soldats ; ils sont tous exercés au maniement des armes.

110. Il n'y a point de généralissime.

111. La différence des grades, leurs marques distinctives et la subordination ne subsistent que relativement au service et pendant sa durée.

112. La force publique employée pour maintenir l'ordre et la paix dans l'intérieur n'agit que sur la réquisition par écrit des autorités constituées.

113. La force publique employée contre les

ennemis du dehors agit sous les ordres du conseil exécutif.

114. Nul corps armé ne peut délibérer.

Des conventions nationales

115. Si dans la moitié des départements plus un, le dixième des assemblées primaires de chacun d'eux, régulièrement formées, demande la révision de l'acte constitutionnel, ou le changement de quelques-uns de ses articles, le corps législatif est tenu de convoquer toutes les assemblées primaires de la République, pour savoir s'il y a lieu à une Convention nationale.

116. La Convention nationale est formée de la même manière que les législatures, et en réunit les pouvoirs.

117. Elle ne s'occupe, relativement à la Constitution, que des objets qui ont motivé sa convocation.

Des rapports de la République française avec les nations étrangères

118. Le peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres.

119. Il ne s'immisce point dans le gouvernement des autres nations. Il ne souffre pas que les autres nations s'immiscent dans le tien.

120. Il donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté.

Il le refuse aux tyrans.

121. Il ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire.

De la garantie des droits

122. La Constitution garantit à tous les Français l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété, la dette publique, le libre exercice des cultes, une instruction commune, des secours publics, la liberté indéfinie de la presse, le droit de pétition, le droit de se réunir en sociétés populaires, la jouissance de tous les droits de l'homme.

123. La République française honore la

loyauté, le courage, la vieillesse, la piété filiale, le malheur. Elle remet le dépôt de la Constitution sous la garde de toutes les vertus.

124. La déclaration des droits et l'acte constitutionnel sont gravés sur des tables, au sein du corps législatif, et dans les places publiques.

Signé :

COLLOT-D'HERBOIS, président ; DURAND-MAILLANE, DUCOS, MÉAULLE, CH. DELACROIX, GOSSUIN, P. A... LALOY, *secrétaires*.

Cet ouvrage est le 942^e publié
dans la collection *À tous les vents*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.